



Le
Folklore
Brabançon

Le
Folklore
Brabançon

MARS - JUIN 1962

N^{os} 153 - 154

Notre couverture :

*L'hôtel de ville de Louvain,
d'après une lithographie de Gustave Simonau.*

Le Folklore Brabançon

ORGANE DU

Service de Recherches Historiques
et Folkloriques de la Province
de Brabant

RUE ST-JEAN, 4 — Tél. 13.07.50
BRUXELLES

Le nombre d'études intéressantes que nous avons reçues pour le numéro spécial, consacré à Louvain, était tel qu'elles pouvaient remplir facilement deux volumes.

Aussi nous avons fait un double volume, repris sous les numéros 153 et 154.

Les clichés, reproduits dans l'étude du Dr Lousse, ont été prêtés gracieusement par le Syndicat d'Initiative de la ville de Louvain.

SOMMAIRE

<i>Louvain, Chef-ville brabançonne</i> , par E. Lousse	5
<i>Louvain et l'Artillerie à Cheval</i> , par le Général van Overstraeten	35
<i>Les Tours de l'Eglise St-Pierre à Louvain avant leur effondrement</i> , par J. Half-lants	46
<i>Louvain, ville de guerre</i> , par le haton Verhaegen, Lt-Général de réserve	54
<i>Le Grand Béguinage de Louvain</i> , par G. Gillain	76
<i>Rue du Mateur « Pynock » à Louvain</i> , par R. d'Udekem de Guertechin	89
<i>Le Mont César dans le système défensif de Louvain au XVII^e siècle</i> , par Dom Duez	99
<i>Le Règlement de Louvain</i> , par A. Marinus	127
<i>Louvain</i> , par Joseph Delmelle	139
<i>La survie corporelle du défunt dans les sociétés primitives</i> , par Marcel Gouweloos	176
<i>Varia</i>	209

MARS-JUIN
1962

N^{os} 153-154

PRIX : 70 F

Le Service de Recherches
Historiques et Folkloriques du Brabant
publie également une Revue en néerlandais
« DE BRABANTSE FOLKLORE »

An sommaire des n° 153-154
de mars-juin 1962 :

- « Leuven, brabantse hoofdstad »,
par Dr E. Lousse.
- « Het land van Aarschot, onder de heren
van Harcourt »,
par L. De Fraine-Blondé.
- « De strategische betekenis van Leuven »,
par A. Broekmans.
- « De Keizersberg in het verdedigingsstelsel van
Leuven in de XVII^e eeuw »,
par Paul Duez.
- « Leuven en Heverlee, oude geburen, die ook
wel eens ruzie hadden. »,
par Dr P. De Fraine.
- « Exploratie in, op en rond de Kesselberg »,
par A. Boschmans.
- « Overzicht van de biographieën van Pieter
Coutereel, »,
par Yvan Verougstracte, Michel Van den
Berghe, Bernard Viérin.
- « Ars Lovaniensis »,
par Jan Crab.
- « Kunstschilder Alfred Delaunois »,
par W. Baeté.
- « Rodolphe Sciron »,
par M. Harboort.

Louvain, Chef-ville brabançonne

par F. LOUSSE,

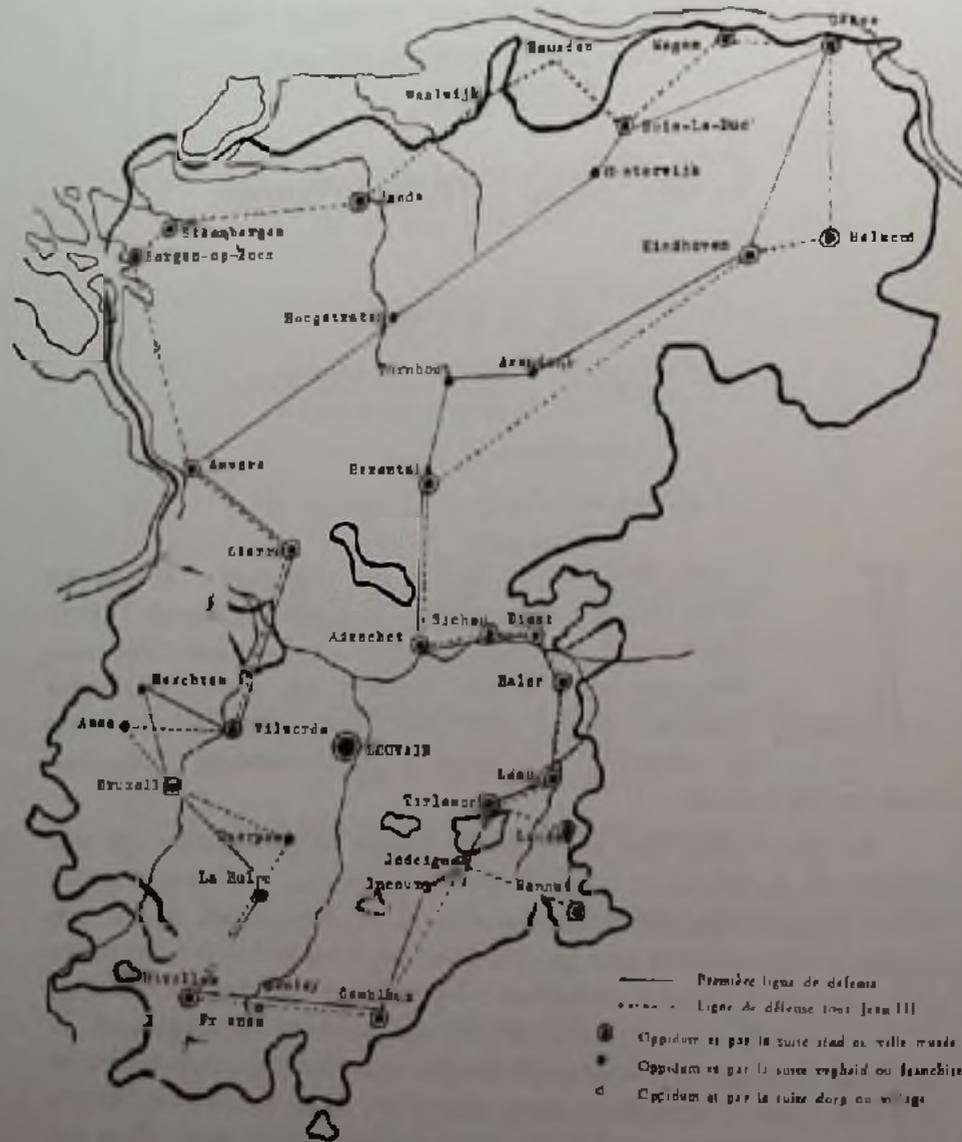
Professeur à l'Université de Louvain
et à l'École de Guerre de Belgique

LE sort de Louvain ne fut pas médiocre : ni par les dons de la nature, ni par le rayonnement de l'intelligence, ni par les attaques de l'ennemi. Pomone, Mercure et Vulcain veillent au train, d'ailleurs modeste, d'une chef-ville brabançonne dont Mars et Minerve ont étendu la renommée jusqu'aux confins du monde.

Le site, habité par les hommes depuis la préhistoire, est aux confins de la Basse- et de la Moyenne-Belgique, à l'instar d'autres villes belges, également assises aux rives d'un cours d'eau. On l'a dit, c'est « comme une plaque tournante au point de rencontre de plusieurs régions naturelles » : à l'ouest et au nord, le sol flamand, au sud-est le sol brabançon, au nord-est le Hageland. A quelque distance, l'opulente Hesbaye, fromentière, betteravière et sucrière, ondule nonchalamment vers l'est. Mais à Louvain, moins riche et moins confortable, les bases pédologiques sont, dans les proportions différentes, le sable et le limon.

De quelque côté qu'on l'aborde, le site se découvre en splendeur. Débouchant par la route de Malines, d'Aarschot, de Diest, de Tirlemont, de Namur, de Wavre, d'Overijse, de Tervuren ou de Bruxelles, au sommet de la dernière colline, le regard du voyageur s'émerveille au spectacle surprenant. Au fond d'une combe alluvionnaire, de 600 à 1.000 mètres de large, la Dyle, avec la

Voer et d'autres affluents mineurs, étirent et confondent ces bras paresseux. Il y avait là, jadis, un vaste marécage, dont la présence se révèle encore par la richesse des cultures maraîchères

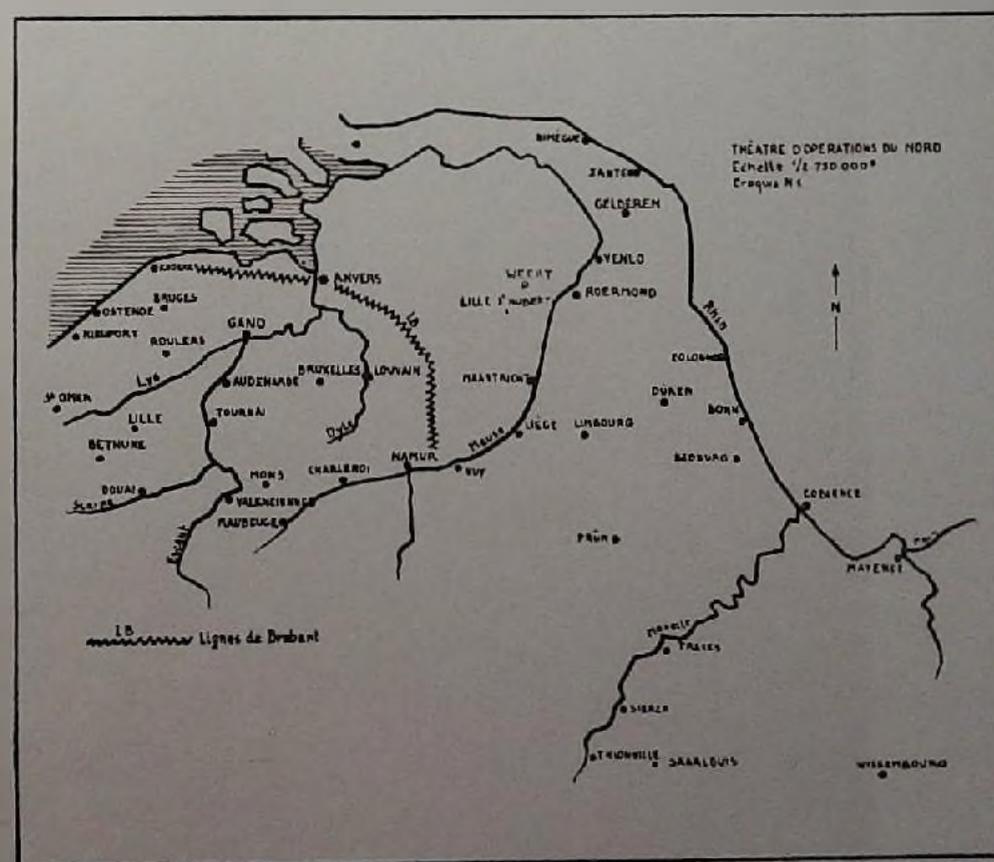


et par la moiteur de l'air. La forêt s'accrochait aux pentes des coteaux, alors émergeant de brumes persistantes, et elle encerclait la ville aux deux-tiers. A présent, des défrichements ont pour ainsi dire éliminé ses lisières du côté de Kessel-Lo et de Korbeek-

Lo (Lo-bossen). Mais ses altières frondaisons barrent toujours la vue vers le sud (bois d'Héverlé, forêt de Meerdaal). Sur un fond de collines, Louvain montre son visage, de toits bleus, de maisons rouges et grises, sous la dentelle immaculée de ses frontons, de ses pinacles et de ses tours.



Louvain s'illustra dans l'ordre militaire : c'est au milieu du fracas des épées que son nom retentit pour la première fois aux



oreilles de l'Europe menacée. On a fait allusion, tout récemment encore, à la « petite Ligne Maginot », qui aurait existé sur la Dyle, le Démer et le Rupel, pour la défense du pays contre les Normands. On a même indiqué l'emplacement de ce que l'on présume avoir

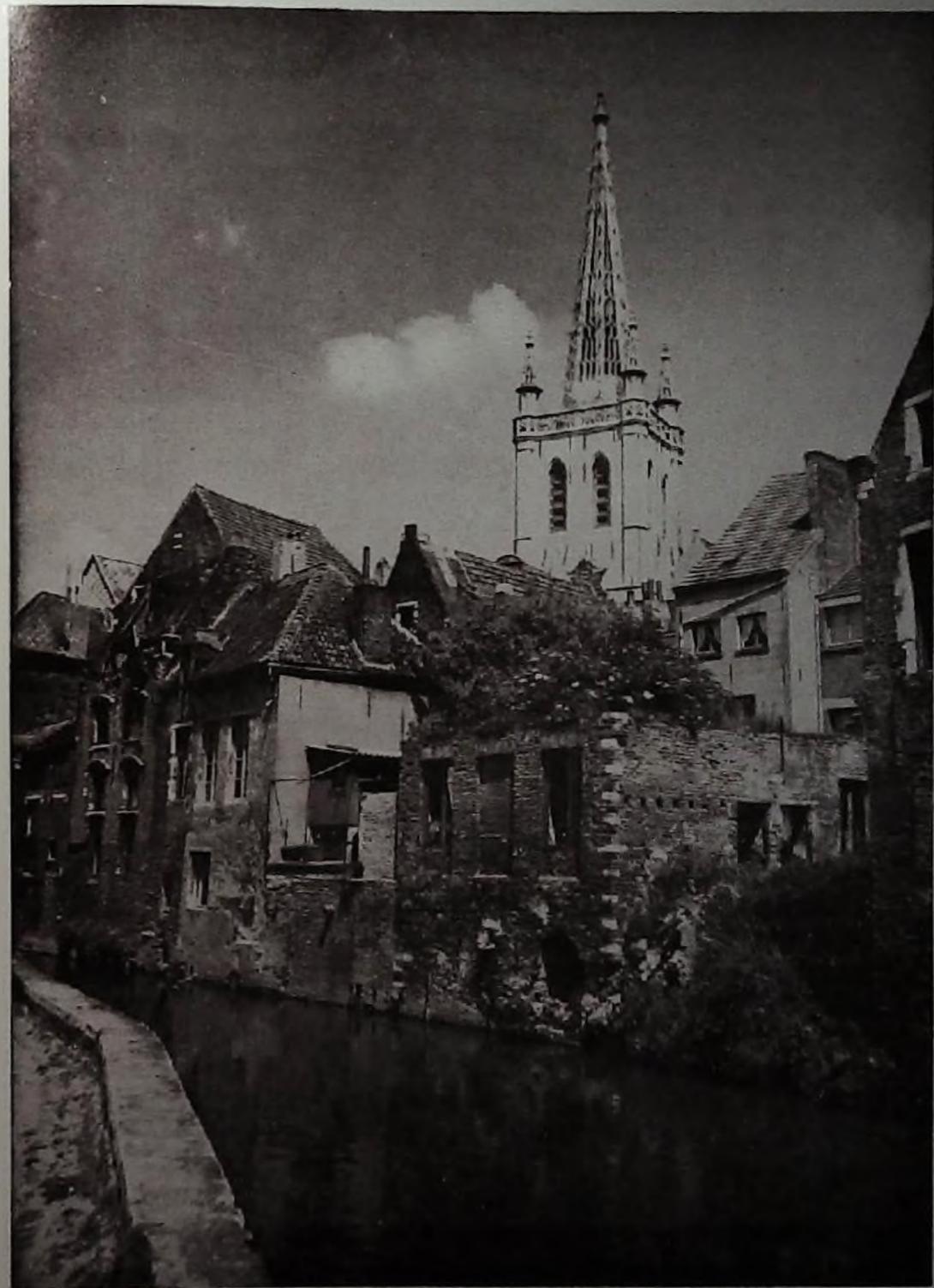


Reproduction photographique de la carte originale de Louvain, dans l'Atlas de Blaeu.

été les principaux points d'appui de la dite ligne : le *Waverhout*, à Wavre-Sainte-Catherine, auprès du Rupel; Aarschot et Beretkom, aux rives du Démer; puis, sur la Dyle elle-même — l'épine dorsale de l'actuel Brabant, équidistante de la Senne et de la Gette, pointe médiane du trident dont le manche est dans la main d'Anvers, — sur la Dyle elle-même, notamment Genappe, les Monts, Tildonk, Terheiden à Rotselaar, Roest près de Haacht, Muizen, Malines, et, clef de tout le système sans doute, parce que commandant le plus fréquenté des passages sur la Dyle, d'ouest en est : Louvain, future chef-ville d'un futur duché, et dès lors déjà, pont ou gué, âprement disputé. Tout aussi bien disputé — mais combien plus ! — que Bruxelles sur la Senne, Tirlemont sur la Grande-Gette, ou que Léau sur la Petite-Gette, ou que Tongres sur le Geer. Tout autant, sinon plus, que Maastricht-sur-Meuse.

Le site de Louvain même n'était donc pas seulement pittoresque, il avait aussi de la valeur. Les historiens pensent qu'au IX^e siècle, il y avait un château-fort, *castellum*, sur la rive gauche de la Dyle, au lieu dit « *Volmolen* », aux confins d'Héverlé; puis, dans le voisinage immédiat de ce manoir primitif, sur l'emplacement actuel du Grand-Béguinage, on découvrirait quelques masures occupées par les serfs et les renanciers du domaine. Entre 879 et 894, les redoutables Normands se seraient installés là, délogeant pour un temps les seigneurs du lieu. Le *castellum* aménagé par eux, n'aurait-il pas été même le premier de tous, et véritablement le berceau de la cité? En tout cas, l'empereur Arnoul de Carinthie parut à la tête de la première « armée de libération », et la victoire qu'il remporta (octobre 891) lui permit, au bord de la route « européenne » de Bruges à Cologne, de conserver Louvain, pour la cause du Saint-Empire et de la paix.

Tout au long du moyen âge, Louvain vit s'élever — successivement? — trois ou quatre châteaux de défense. Celui ou ceux dont il vient d'être question : dans le quartier que l'on appela dès lors, pour cette raison, le « quartier de la Cour » (*Ten Hove* ou *De Hovis*). Un autre, dans l'Île-Duc (*Insula Ducis*), cette « Cité » que les Dominicains, tôt débarqués (1233), vouèrent à Notre-Dame. Il y eut enfin le Mont-César (*Keizersberg, Mons Caesaris*), ainsi baptisé du nom du plus illustre de ses occupants, l'archiduc Charles d'Autriche, plus tard Charles-Quint, qui passa là plusieurs années de son enfance écourtée, parmi les bêtes curieuses d'un jardin zoologique : soumis aux commandements de son gouverneur, l'ambitieux seigneur de Chièvres, ou suivant les leçons de son précepteur, Adrien d'Utrecht, professeur à l'université voisine, — futur empereur aux pieds d'un futur pape, duquel il reviendrait



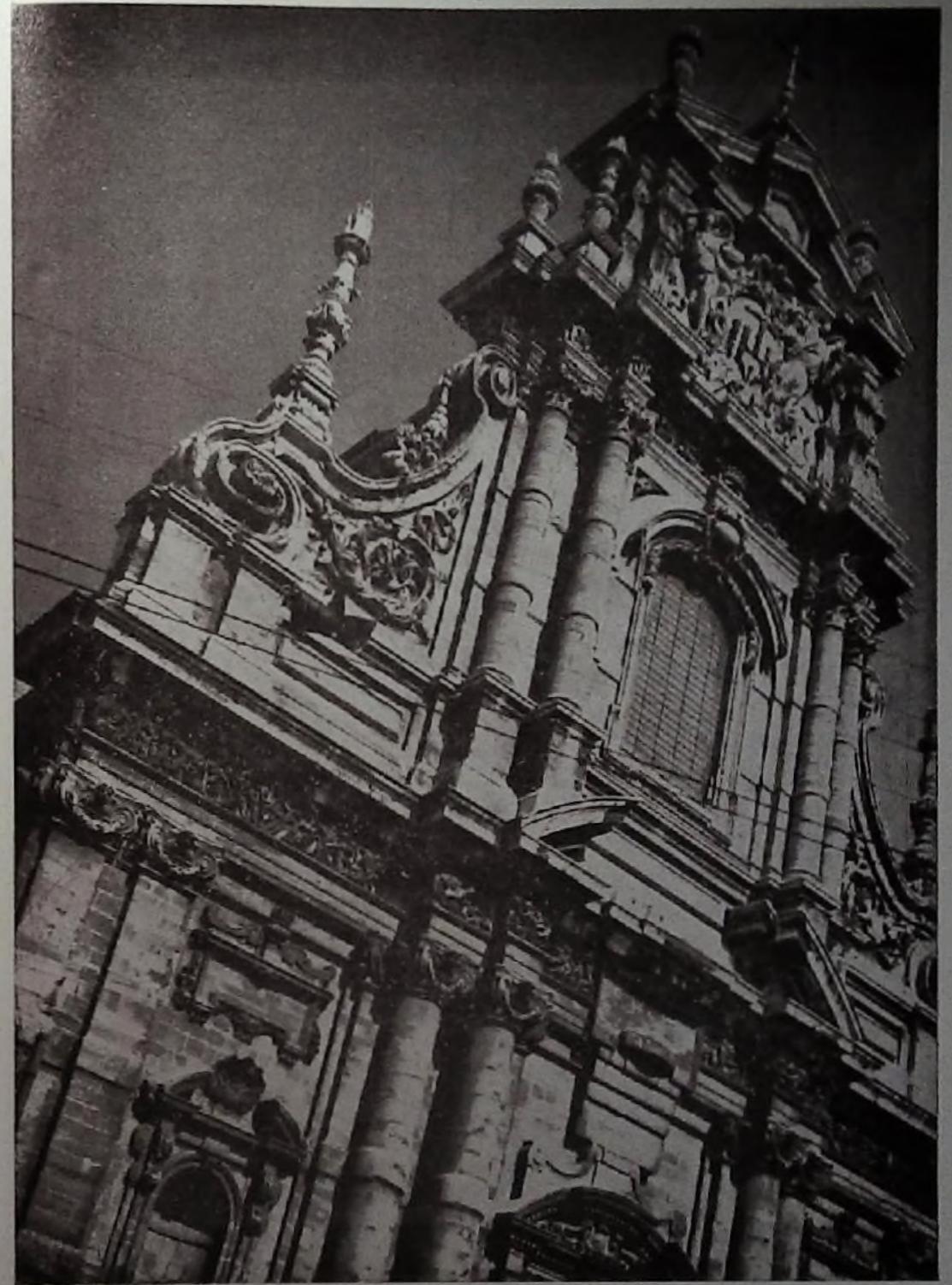
ÉGLISE STE OERTRUDE (rue Marmara)

Eglise paroissiale depuis 1262. Vieille abbaye. Tour en style gothique flamboyant, construite en 1454 par l'architecte de l'hôtel de ville de Bruxelles, Jean van Ruysbroeck. L'Eglise, à l'exception de la tour, fut détruite en 1944 et ensuite reconstruite. Stalles gothiques remarquables.

un jour à l'empereur de favoriser l'élection. Au moment où les des châteaux de Louvain furent des châteaux de plaine, ainsi qu'il se comprend. Même le château de motte, comme ses voisins de plaine et comme plus tard le *portus* des bourgeois, profita de l'omniprésence de l'eau.

L'*oppidum* de Louvain, construit sur le même plan en étoile qu'Aix-la-Chapelle, occupa sous le règne du duc Henri I^{er} (1190-1235) le grand colonisateur de la Campine, le centre d'une ligne d'*oppida*, ourlant tout autour d'une capitale, les frontières d'un pays en pleine expansion. Ces places de garde aux confins de l'étranger, — de la principauté de Liège surtout, — l'abbé Alb. Vermeesch les énumère en suivant la chronologie de leur première mention dans les sources : Gembloux (1123), Bruxelles (1141), Frasnes et Baisy (1160), Vilvorde (1192), Nivelles, Tirlemont, Jodoigne et Léau (1194), Aarschot et Zichem (avant 1212), Halen (dont le territoire est traversé par la Velp, la Gette et le Démer (en 1213), Incourt (en 1226), Diest (sur le Démer, en 1229), La Hulpe (en 1230). Depuis cette époque-là, Louvain fait figure de quartier général ou de réduit national brabançon. On imagine très bien le commandant en chef d'une armée mi-chevaleresque et mi-communale, installé dans l'un des *castra* ducaux à l'intérieur de la première enceinte municipale alors en voie d'achèvement, et distribuant ses ordres pour la défense du territoire envahi. Mais de cette époque valeureuse, victorieuse, sans égale et sans rivale en leur histoire mouvementée, où les Brabançons commencent et prononcent leur profitable guerre « de Deux cents ans », contre les Liégeois, les fastes militaires n'ont pas conservé trop de souvenirs désagréables pour Louvain, « la bien-entourée ». C'est hors de son ancre, que le jeune lion de Brabant préfère évidemment le combat.

Que de changements — en moins bien — à l'époque moderne, pour Louvain, capitale détrônée par Bruxelles et qui doit servir à cette dernière de bouclier, désormais. Le fameux général Maarten (ou Martin) van Rossem (ou Rossum), seigneur de Rossem et de Poederoyen (1478-1555), qui s'était antérieurement illustré par de sinistres exploits dans les provinces hollandaises et qui fut surnommé l'Attila de la Gueldre (*de Gelderse Attila*), fit incursion dans le Brabant (1542). Il s'empara notamment du château de Turnhout, puis arriva jusqu'aux abords de Louvain. Il établit son quartier au couvent de Bethléem (Herent) et demanda que la ville lui fût livrée. Pris de panique, le magistrat voulut entamer des négociations : payer trois mois de solde aux reîtres et lansquenets, les nourrir, leur livrer non seulement le passage, mais encore



EGLISE ST-MICHEL (rue de Namur)

La plus belle façade baroque de la Belgique. Primitivement église des pères Jésuites, bâtie en 1666. L'église fut détruite en 1944 à l'exception de la façade. Reconstituée après la guerre. A l'intérieur de l'église des sculptures baroques : banc de communion confessionaux. Tableaux.

les canons et toutes les armes quelconques qui se pourraient découvrir dans la ville. Finalement l'accord fut conclu pour une certaine quantité d'or, de bière et de vin. Les colonnes des assiégeants se mirent en marche en direction des portes et des remparts, provoquant un exode pour ainsi dire général des habitants apeurés. Mais les étudiants de l'université, aidés de quelques habitants plus courageux, arrêtaient les charrettes avec les vins et chassèrent les ennemis.

Les Français, ligüés avec les Hollandais contre les Habsbourgs durant la dernière période de la guerre de Trente ans, voulurent entreprendre la conquête et le partage des Pays-Bas espagnols. Sous les ordres des maréchaux Châtillon et Brézé, ils emportèrent Aarschot, Diest et Tirlemont, puis ils s'avancèrent de là sur Louvain (1635) que le cardinal-infant, Don Ferdinand, depuis un an gouverneur général, fit fortifier à la hâte et dont il confia la défense au baron Antoine de Grobbendonck, avec l'ordre de divertir l'ennemi, tout en attendant l'arrivée des renforts. Les bourgeois et les étudiants, réunis en plusieurs compagnies, s'acquittèrent avec zèle et bonheur, de leur mission. En dépit d'une infériorité numérique considérable, ils repoussèrent deux attaques générales (nuit du 27 au 28 juin 1635), et leurs sorties continuelles connurent un tel succès, qu'à la nouvelle de l'approche du corps auxiliaire, les Français levèrent tout à coup le siège et se retirèrent après onze jours de campement.

En 1692, une armée de Guillaume III, stathouder des Provinces Unies et roi d'Angleterre, prit position sur la Dyle, à Louvain. Le traité de Rijswijk, de 1697, confia la garde des places d'Ostende, Nicuport, Audenarde, Mons et Namur à des garnisons hollandaises, tandis que les autres villes fortes restaient « neutres ». En 1702, les places situées au sud et à l'ouest de la ligne Bruges-Anvers-Namur, étaient aux mains des Français. Une ligne fortifiée continue courait du littoral (Knokke) au sud de la Flandre zélandaise, vers Anvers ; de là, vers la Dyle, puis elle se couvrait de la Petite-Gette et allait s'appuyer à la Meuse en aval de Namur. Ces lignes, dites « de Brabant », furent un des facteurs essentiels de la stratégie, jusqu'en 1706. Après avoir été base d'opérations, elles devinrent des barrières protectrices, derrière lesquelles l'armée française put se déployer partiellement, tout en conservant un groupement de manœuvre.

En 1710, vers la fin de la guerre de la Succession d'Espagne, le général français Dumoulin, qui s'en était emparé par surprise et qui la gardait pour le compte de Louis XIV, ou plutôt de Philippe V, d'Espagne, petit-fils du Roi-Soleil, fut à son tour chassé



BIBLIOTHEQUE DE L'UNIVERSITE (Place Mgr Lademoiselle)

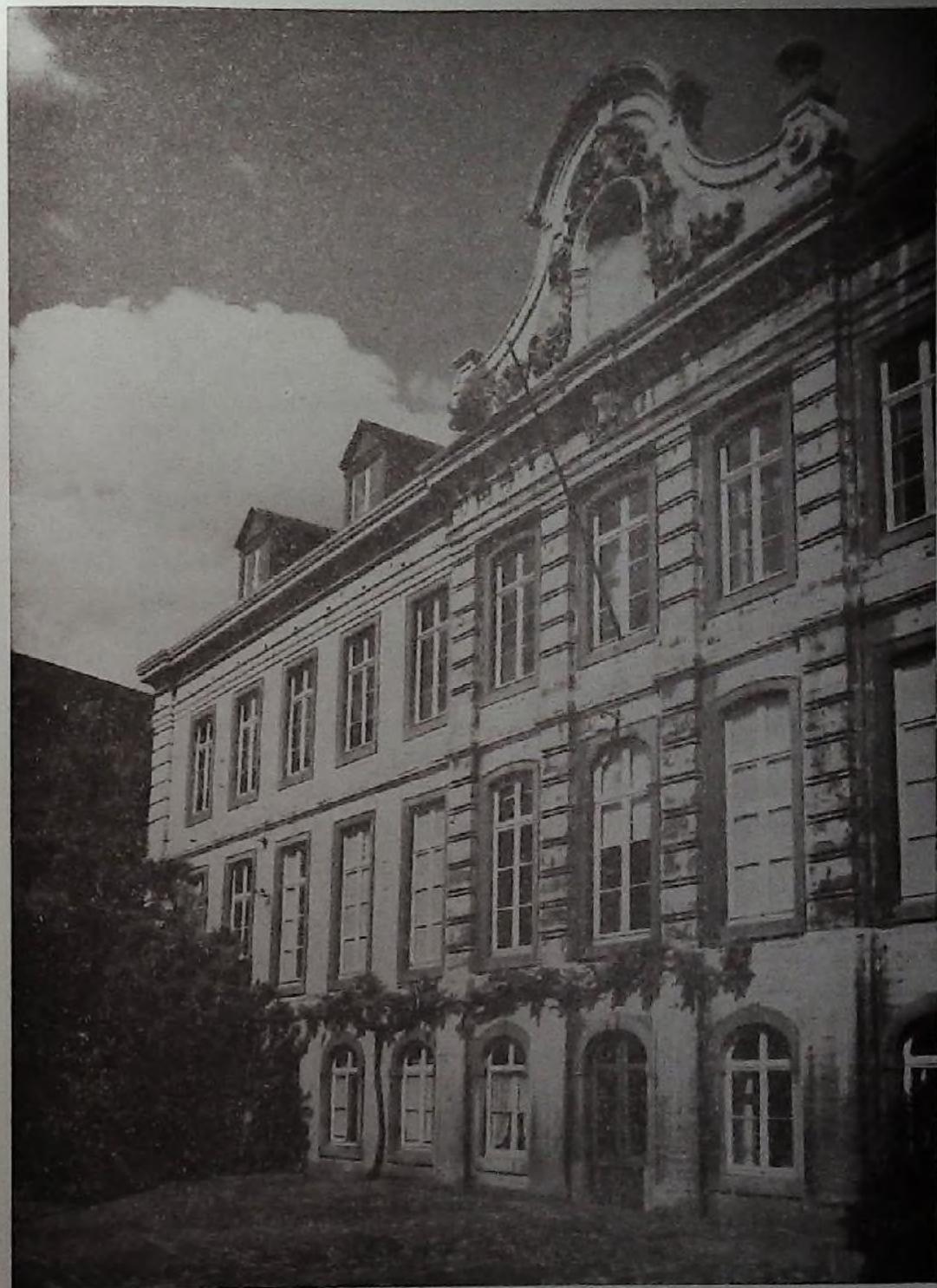
Bâtie en style renaissance flamande. Don du peuple américain. Inaugurée en 1928. Tour de 85 m avec carillon. Au rez-de-chaussée musée de Spoelberch.

de la ville par la coalition des bourgeois et des étudiants. En récompense, Louvain reçut de l'empereur Charles VI, après la conclusion des traités d'Utrecht, une clef d'or, conservée à l'hôtel de ville.

Au cours du XVIII^e siècle, l'importance stratégique de la ville s'accroît encore considérablement. Des routes sont ouvertes ou améliorées vers Bruxelles et Tirlemont (1710), vers Malines (1730), vers Namur et Luxembourg. Le canal vers Malines est creusé (1750-1775), qui, prolongeant le Rupel et l'Escaut, protège la moitié de la Belgique contre toute invasion venant de l'est. De 1789 à 1794, Louvain change cinq fois de mains : elle est tour à tour disputée, prise et reprise, par les patriotes brabançons de Vander Mersch (1789), par les troupes régulières de l'Autriche (1791), par les Français de Dumouriez après Jemappes (1792), par les Autrichiens du prince de Saxe-Cobourg après Neerwinden (1793), de nouveau par les Français après Fleurus (1794).

Le 6 novembre 1792, l'archiduc Charles de Habsbourg, duc de Teschen (1771-1847), troisième fils de l'empereur Léopold II et frère de l'empereur François I^{er}, a fait ses premières armes à Jemappes. En 1793, il revient avec une armée victorieuse, dont il commande l'avant-garde à Aldenhoven (1^{er} mars). Le lendemain, il livre un heureux combat, non loin d'Aix-la-Chapelle. Le 3 mars, il force le général français, Miranda, à lever le siège de Maastricht. Le 4, il bouscule Louis-Philippe d'Orléans et le général Riault près de Tongres. Le 16, il se bat à Tirlemont. Le 17, à la veille même de Neerwinden, il est nommé gouverneur général des Pays-Bas, dignité qui fut aussi celle de son père adoptif, le duc de Saxe-Teschen. Le 22, au cours de « l'affaire de Louvain », il enlève la colonne du centre, et contraint les généraux français Lamarck et Leveneur à battre en retraite. C'est ainsi qu'il s'ouvre la route vers Bruxelles, la ville où toute une partie de son adolescence s'est écoulée, méritant, par sa bravoure et par son génie militaire, que le nom de Louvain (*Loewen*) soit inscrit plus tard parmi ceux d'autres villes, bourgades et villages de nos régions, sur le socle de la statue équestre qui lui est dédiée, au cœur de la *Hofburg* à Vienne, sur la Place des Héros.

Au cours de la campagne des Dix jours, c'est pour couvrir la capitale, que le roi Léopold I^{er}, dont les armées sont en retraite depuis la frontière, décide de livrer combat au sud-ouest de Tirlemont. L'armée de l'Escaut — 14.000 hommes et 25 bouches à feu — est forcée, le 12 août 1831, de rompre le combat et de se réfugier, vers midi, dans l'enceinte de Louvain. Menacée d'investissement complet, cette armée est contrainte, au cours de l'après-midi du



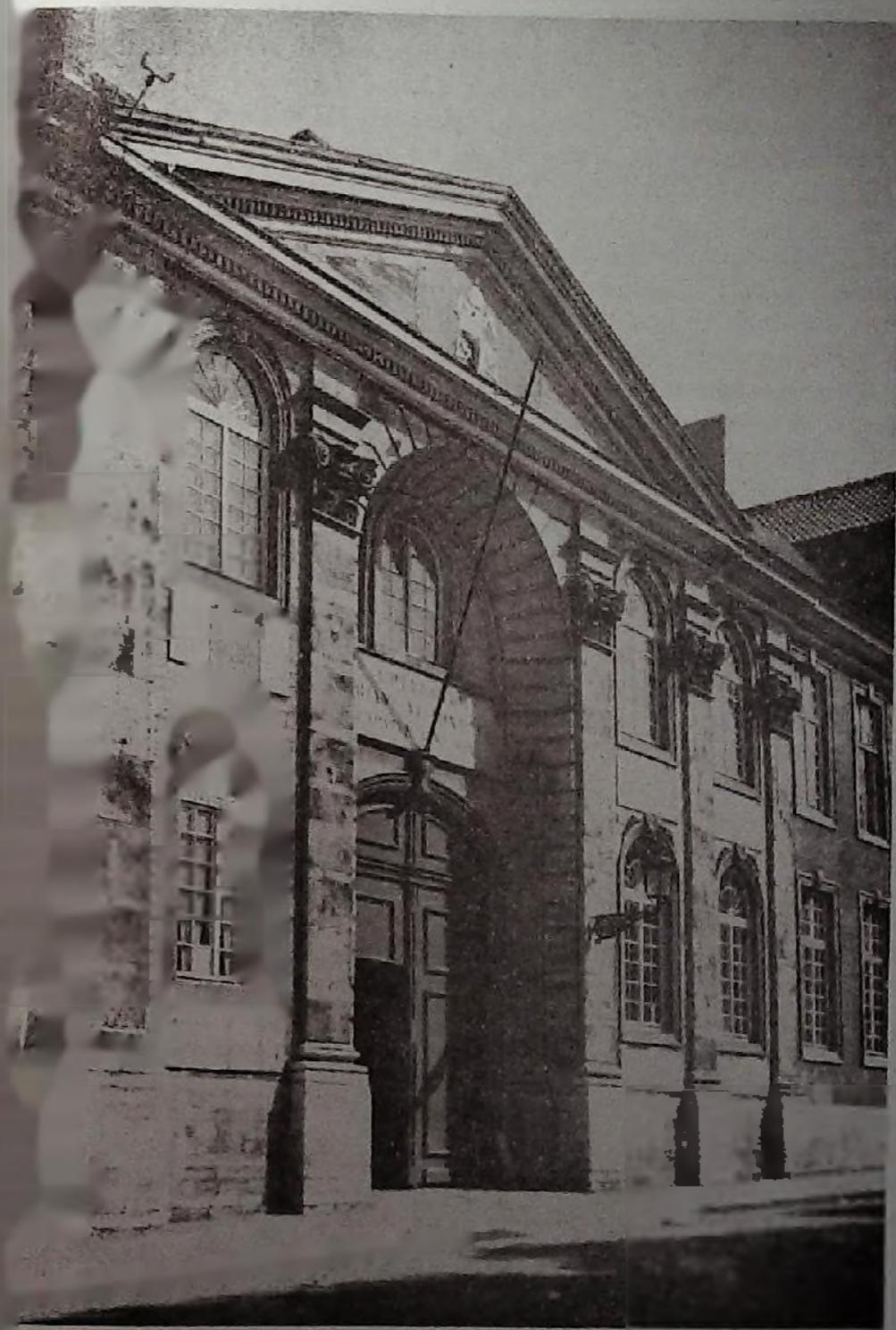
COLLEGE DES PREMONTRÉS (rue de Namur)

Bâti en 1755 à l'emplacement du premier collège des Prémontrés, installé en 1571. Façade monumentale en style Louis XV ; niche en style baroque et portique monumental.

même jour, d'effectuer une sortie pour empêcher la capture immédiate de son commandant en chef. Elle échoue dans un premier essai, par la route de Bruxelles. Elle réussit, au contraire, par la route de Malines, et ses gros cantonnent le soir à Kampenhout. Les Français viennent à son secours du côté de Wavre, et le 14, à la suite d'une convention négociée par le maréchal Gérard et par le prince d'Orange, elle rentre dans Louvain.

En 1914, des troupes belges en retraite se battent une fois de plus devant Louvain. Le fantassin Léon Schreurs, du 6^e de Ligne, tombe en tirillant à la Porte de Tirlemont (19 août), dont l'ennemi livre aux flammes le quartier. Du réduit national d'Anvers, les Belges tentent des sorties, dans le but d'inquiéter l'adversaire qui progresse en direction de Paris, et de menacer ses lignes de communication. Après le combat de Rotselaar, le 25 août, les Allemands font subir à la ville le sac le plus terrible que nous connaissions : exécutant sommairement, sur la Place de la Gare et sur le Vieux-Marché notamment, des civils réputés francs-tireurs, incendiant les maisons d'habitation, détruisant également par le feu les trésors renfermés dans la Bibliothèque de l'université. « *Furore teutonico diruta...* » Les conclusions d'une Commission germano-belge ont récemment confirmé les vues de feu le Professeur Fernand Mayence à ce sujet. Après l'Armistice du 11 novembre 1918, Louvain reçut la Croix de Guerre française, des mains de Foch, maréchal de France et généralissime des armées alliées.

Pour Louvain, comme pour d'autres villes et d'autres pays, la deuxième Guerre mondiale fut encore plus terrible que la première, hormis les atrocités. En 1940, la ville située au point de jonction des armées belge et britannique, fut défendue — si l'on peut ainsi parler d'un échange de projectiles relativement peu nombreux, — notamment par trois bataillons de *Grenadier Guards*, le régiment d'élite des Grenadiers de la Garde royale britannique, que Charles II d'Angleterre fonda le 23 juin 1656, à Bruges. Elle ne subit pas moins de cinq ou six bombardements, depuis le tout premier jour de la guerre jusqu'en 1945 : par les avions, les canons, les robots. La nouvelle Bibliothèque de l'université, construite d'après les plans de l'architecte américain Whitney Warren et enrichie par les dons généreux de tant de peuples, fut incendiée, avec presque tout son contenu. Plusieurs quartiers furent démolis, dont celui des usines et de l'importante gare de chemin de fer. Des centaines de civils perdirent la vie, tout comme en 1914. Le 3 septembre 1944, on se battit dans les rues et sur les places : les Résistants avec les Britanniques contre les Allemands, pour la dernière libération de la cité.

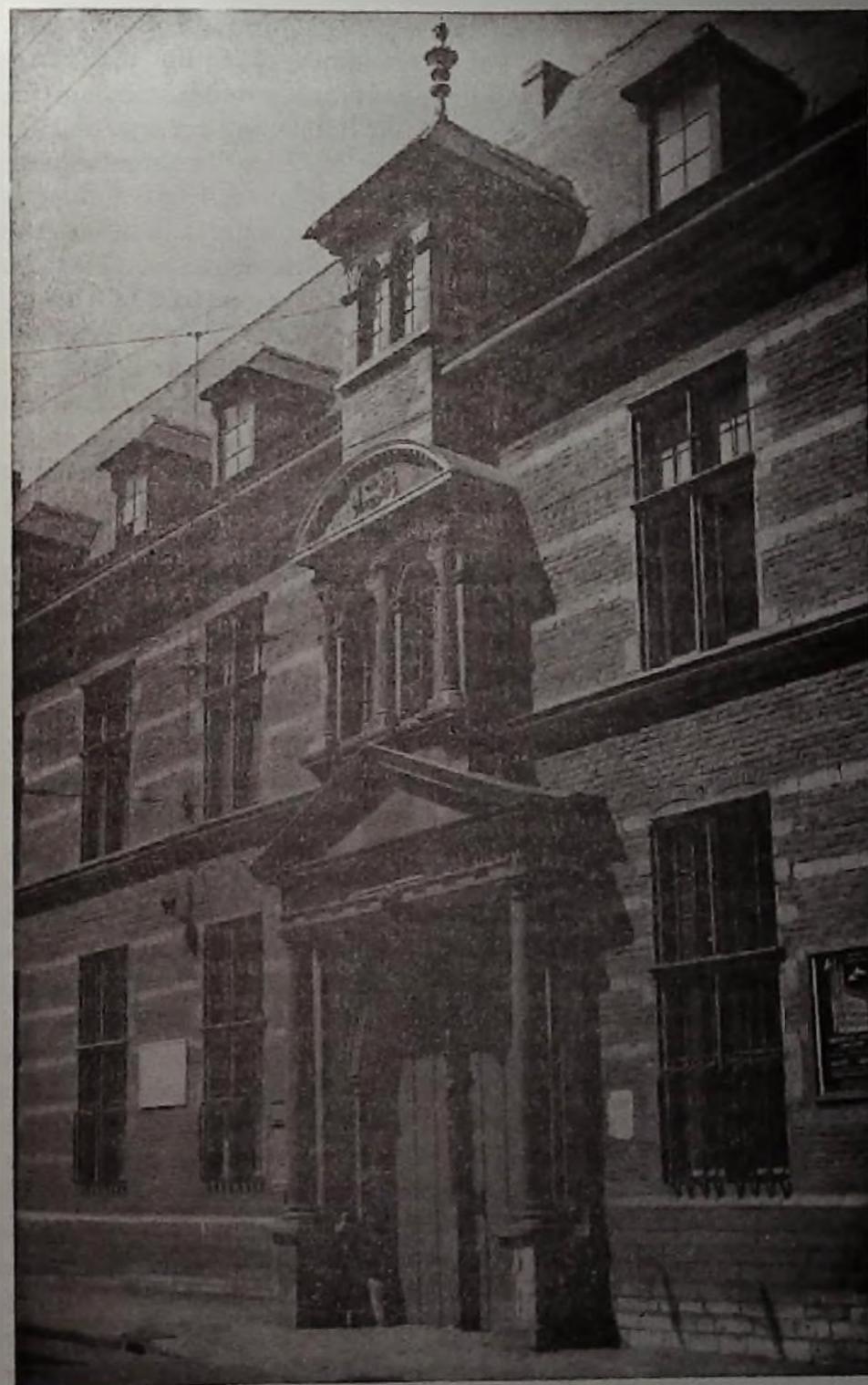


COLLEGE DU PAPE (Place de l'Université)

Primitivement habitation privée du Professeur Adrien Florens Boyens Utrecht, devenu pape sous le nom d'Adrien VI. Transformé en 1524 en siège universitaire. Reconstitué en partie au 17^e et 18^e siècles. Ouvrage d'architecture impressionnante avec entrée monumentale.

Louvain fut une ville pilote. A son accord, ancienne et couronnée de succès, le duché de Brabant fut adossable, peut-être, de se trouver plus vite et mieux constitué. Sous le règne du duc Henri I^{er} déjà, les lois de Louvain (*Leges Lovanienses*) furent données à d'autres villes brabançonnnes, qui les avaient brigüées. Ces villes furent-elles entraînéés dans un orbite, de ce fait uniquement ? En 1194, 1261-1262, 1313, 1355, 1415, leurs représentants jurèrent et scellèrent à Louvain, des pactes d'alliance et de confédération pour le maintien de la paix, de la concorde, des libertés populaires, de la continuité de la dynastie, de l'intégrité du territoire, « *sicut decet omnes bonos et precipue compatriotas* » : pour la sauvegarde aussi de ce terrible droit de résistance, qu'après la Réforme protestante, en plusieurs pays, l'on affecta de considérer comme « le privilège brabançon » (*Privilegium Brabantinum*) par excellence. A la tête de ses consœurs, animées comme elle généralement d'un sentiment de loyalisme, Louvain fut pendant au moins deux siècles, surtout dans les moments difficiles, la nutrice des princes légitimes et le pivot du pays.

De 1356 à 1599, Louvain fut, en outre, la capitale de la joyeuse entrée de Brabant. La réunion des états du duché pour la préparation de la charte inaugurale, la première réception solennelle du nouveau duc, la prestation de serment, la délivrance des parchemins constitutionnels : tous les rites indispensables s'y accomplissaient, à partir du couvent de Terbank et de la porte de Tervuren, suivant un cérémonial qui ne fut jamais figé jusqu'au dernier détail, mais dont on connaît cependant beaucoup plus que les traits les plus saillants. Sous le portail de Saint-Pierre et dans le cadre non moins prestigieux d'une place qui n'est pas grande en dépit du nom qu'elle porte, combien de chefs illustres ne s'inclinèrent-ils pas personnellement, avant que de régner ? Jeanne de Brabant et Wenceslas de Luxembourg, le propre frère d'un empereur (1356) ; Antoine de Bourgogne (1406) ; Jean IV, initiateur de l'université (1415) ; Philippe de Saint-Pol (1427) ; Philippe le Bon, fondateur et premier grand-maitre de l'ordre de la Toison d'or (1430) ; Charles le Téméraire (1467) ; Marie de Bourgogne et Maximilien d'Autriche, en une période de troubles et de révolution (1477) ; Philippe le Beau, très jeune encore (1494), et le futur Charles-Quint, émancipé tout exprès quelques jours auparavant (1515) ; le futur Philippe II, sous la vigilante protection d'un père tellement préoccupé du règlement de sa propre succession (1549) ; l'infante Isabelle et son mari l'archiduc Albert, enfin, qui « à en croire une tradition que rien ne confirme, ... auraient



COLLEGE VAN DALE (rue de Namur)

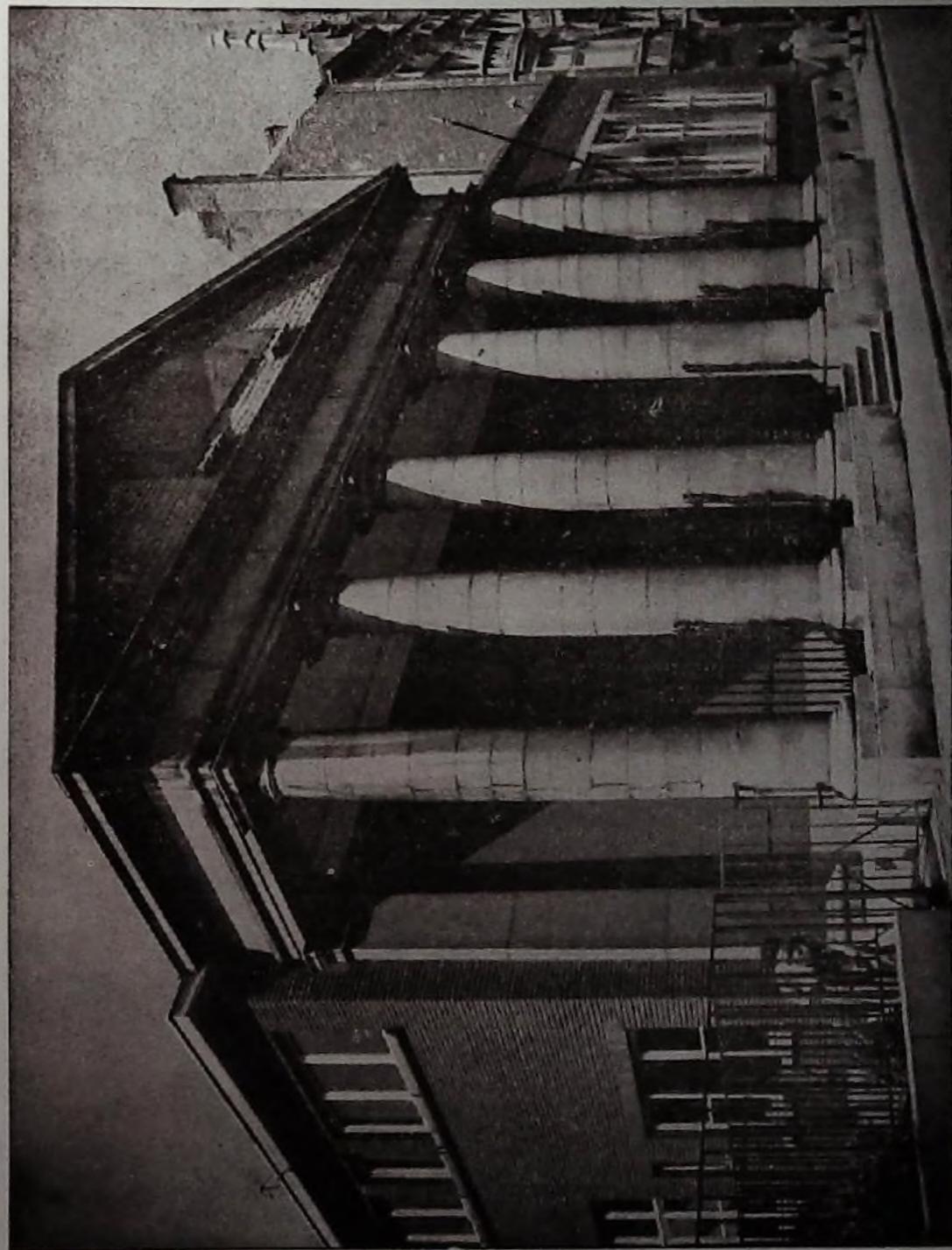
Monument remarquable construit en 1569 par le chanoine Van Dale d'Anvers. Toujours dans sa conception primitive, le bâtiment est le plus beau, le plus grand et le mieux conservé des monuments de style renaissance de Louvain. Portique d'entrée remarquable à 3 étages.

honoré de leur présence une leçon de *Juste Lipse* » (25 novembre 1599, Ch. Terlinden).

Au point de vue économique, Louvain n'a jamais été, semble-t-il, qu'une ville d'importance moyenne, tout au plus. Elle vit d'abord du commerce local, qui attire vers ses francs-marchés les masses campagnardes dans un rayon de dix à quinze kilomètres même des confins de la Wallonie, sans que la frontière linguistique qui passe à dix kilomètres au sud, ne les effraie ni les rebute. La kermesse annuelle (septembre) avec la procession de la Nativité de la Vierge est célèbre aux alentours ; sa foire au bétail aussi, malgré la diminution numérique des sujets exposés dans les vingt dernières années. Au moyen âge, c'était une ville drapière surtout à l'instar des villes de Flandre ; elle conserve des Halles appropriées (XIV^e siècle), moins exigües que celles de Diest ou de Léopold par exemple, mais beaucoup moins vastes que celles d'Ypres, beaucoup moins remarquables que d'autres monuments de date plus tardive édifiés à Louvain.

Louvain est, depuis longtemps, la première ville brassicole de Belgique. Elle y était en quelque sorte prédestinée par la nature pourvue, comme nous l'avons dit, d'une abondante réserve d'eau. Les grains indispensables mûrissaient en suffisance aux environs (Hougaerde) ; ce n'était pas une difficulté d'en amener d'autres par voie d'eau, parfois de très loin, voire même de la Baltique (*Oosters graan*). La myrte sauvage, dont la saveur amère bon le goût, s'appelle *myrtum Brabanticum* en pharmacopée : c'est assez dire ; elle foisonnait en certains coins de la vallée de la Dyle et en Campine. Anciennement, les brasseurs et aussi les couvreurs de Louvain avaient leurs houblonnières (*hophoven*), de rendement médiocre, il est vrai ; à partir du XVIII^e siècle, le houblon qu'on traitait sur place, fut importé de la région d'Alost. Nul besoin de se déplacer pour se procurer du bois de combustion, ni pour attirer le consommateur : les stères d'arbres sur pied s'achetaient dans les forêts voisines, depuis toujours ; à l'intérieur même des remparts, une foule de bourgeois et d'étudiants ne demandait qu'à se désaltérer. Anvers, Malines, Bruxelles, éloignées de quelques lieues seulement, fournissaient toute une clientèle d'appoint.

Après le creusement du canal, l'extension du réseau routier et la création des chemins de fer — doublant souvent les routes de Louvain, herceau des brasseries « Le Cornet-Artois » (1512-1712) et « capitale de la bière belge », vit naître ou se développer, dans ses murs et dans sa proche banlieue, des fabriques d'amidon (Remy), de produits et de conserves alimentaires (Marie Thummes), les manufactures de tabac (Van der Elst), de chaussures, de pa-



BIBLIOTHÈQUE COMMUNALE (rue Léopold Vanderkeelen)
Construction moderne. Façade à colonnade et fronton, construite en

1881



ALTIJD GOD LOVEN
LEUVEN
LOUVAIN AU RICHE DUC

- 1. STADHUIS
2. ZINT PIETERSKERK
3. TATELORDE
4. DEKENAI
5. UNIV. HAL
6. N. GYSTHOEVE
7. S. NI. MOEDERKERK
8. HOF A. G. MOEDERKERK
9. O. L. V. MOEDERKERK
10. KAP. P. TER BRUNNEN
11. O. L. V. MOEDERKERK
12. O. L. V. MOEDERKERK
13. O. L. V. MOEDERKERK
14. O. L. V. MOEDERKERK
15. O. L. V. MOEDERKERK
16. O. L. V. MOEDERKERK
17. O. L. V. MOEDERKERK
18. O. L. V. MOEDERKERK
19. O. L. V. MOEDERKERK
20. O. L. V. MOEDERKERK
21. O. L. V. MOEDERKERK
22. O. L. V. MOEDERKERK
23. O. L. V. MOEDERKERK
24. O. L. V. MOEDERKERK
25. O. L. V. MOEDERKERK
26. O. L. V. MOEDERKERK
27. O. L. V. MOEDERKERK
28. O. L. V. MOEDERKERK
29. O. L. V. MOEDERKERK
30. O. L. V. MOEDERKERK
31. O. L. V. MOEDERKERK
32. O. L. V. MOEDERKERK
33. O. L. V. MOEDERKERK
34. O. L. V. MOEDERKERK
35. O. L. V. MOEDERKERK
36. O. L. V. MOEDERKERK
37. O. L. V. MOEDERKERK
38. O. L. V. MOEDERKERK
39. O. L. V. MOEDERKERK
40. O. L. V. MOEDERKERK
41. O. L. V. MOEDERKERK
42. O. L. V. MOEDERKERK
43. O. L. V. MOEDERKERK
44. O. L. V. MOEDERKERK
45. O. L. V. MOEDERKERK
46. O. L. V. MOEDERKERK
47. O. L. V. MOEDERKERK
48. O. L. V. MOEDERKERK
49. O. L. V. MOEDERKERK
50. O. L. V. MOEDERKERK



peint, les ateliers de construction métallique et de matériel roulant (les Ateliers de la Dyle et l'Arsenal du Chemin de fer), les forges de cloches, les grands moulins à farine (De Stordeur, *Hungaria*), les industries chimiques (Wilsela), les maisons de confection, les industries du bâtiment, les travaux du bois, les tanneries, le département des Usines Philips d'Eindhoven, etc.

Les périodes d'expansion dans le domaine économique furent traversées de mouvements sociaux. Au XIV^e siècle, le malaise et parfois se manifeste, après la bataille des Eperons d'Or (1302), sous les ducs Jean II (1294-1312) et Jean III (1312-1355) bien en selle pourtant et généralement respectés. Sous le règne de Wenceslas (1356-1383) et de Jeanne (1356-1406), la colère populaire éclate à deux reprises. Pierre Couteleel, le maître, et Walther van der Leyden s'en prennent aux privilèges des patriciens, mais les ducs rétablissent l'ordre, en intervenant par la force et en abrogeant quelques libertés des plus chères, dont la joyeuse entrée (1361-1379). Cent ans plus tard, suivant le mouvement général, le tribun Paul Loenkens, meneur de la rébellion, vint avec les agents et les partisans de Charles le Téméraire ; le règne de son frère Marie de Bourgogne s'inaugure au milieu d'excès regrettables. A l'époque contemporaine, enfin, Louvain connaît le message et la retraite de Charles Périn, les expériences et les succès de Georges Helleputte, la naissance de la Gilde des Métiers et des Négoces, du *Boerenbond* belge, de la démocratie chrétienne (R. Claes) et de l'École sociale d'Héverlé (RR.PP. Rutten et Perquy) et, très tôt parmi les villes flamandes, d'importantes associations ouvrières d'inspiration socialiste (*De Proletaar*).

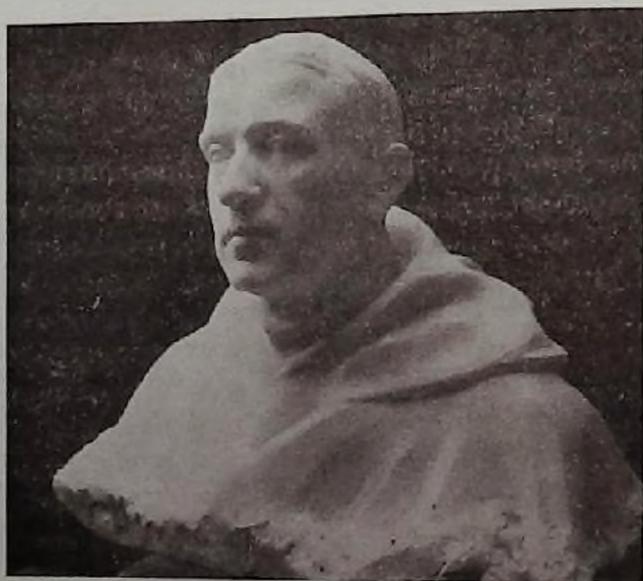
Louvain, cité religieuse et haut-lieu de pensée : ces deux traits achèvent de montrer son caractère et sa physionomie. « *Alles God Loven* » : telle est sa devise parlante et symbolique. De toutes les institutions religieuses qu'elle groupe actuellement, si nombreuses et si diverses qu'il serait vain d'en vouloir présenter la liste complète, il n'en est pas de plus vénérables sans doute que l'église Saint-Pierre, le chapitre de cette église et le groupe de laïcs qui, dépendant autrefois de ce chapitre, léguaient à leurs concitoyens leur nom véritable en guise de sobriquet (*Homines Sancti Petri, Sinte-Petersmannen*).

Depuis ses lointaines origines jusqu'en 1559, Louvain, sur la rive droite de la Dyle, appartenait à l'évêché de Liège, de laquelle elle constituait en quelque sorte un poste avancé. Saint Hubert, qui, selon la tradition, dédia l'église d'Héverlé à son prédécesseur saint Lambert, fait toujours l'objet d'un culte dans l'église Saint-Jacques, jadis hors les murs de Louvain, comme à Leefdaal

et à Tervuren, ces autres réalisations mosanes dans la pittoresque vallée de la Voer. Au point de rencontre des cinq routes qui étoilèrent la ville ronde, l'église Saint-Pierre fut desservie par un chapitre et flanquée d'une officialité. Le chapitre assumait la charge des âmes et la collation des chapellenies : c'était lui, le curé de la ville, comme le chapitre de Sainte-Gudule, à Bruxelles. Aux jours de joyeuse entrée, son prévôt recevait, sur les reliques et sur le maître-autel, le serment, que les ducs voulaient alors prêter, par l'intermédiaire de Saint-Pierre de Louvain, à toutes les églises du Brabant. Une nécropole de la dynastie fut aménagée, tout un temps, dans les cryptes. Assez longtemps, les archives des ducs et du duché furent conservées dans l'une des tours. Les fondations du splendide édifice actuel, sur lequel le sort s'acharna (1578, 1606, 1914, 1940, 1944), reposent en partie sur les murs romans d'un temple beaucoup plus ancien, dont le souvenir s'était perpétué très longtemps par un sceau de la ville, et au sujet de l'existence duquel des fouilles entreprises après 1945, ont enlevé toute possibilité de doute.

Autour de Saint-Pierre, les églises, les chapelles et les couvents ont essaimé, comme les industries tout autour du *portus* des marchands et de la Halle aux Draps. Dans les murs, il y avait autrefois les monastères de Sainte-Grétrude et du Val Saint-Martin ; il y a, depuis plus de soixante ans, l'abbaye bénédictine du Mont-César, dont l'influence sur la renaissance liturgique est considérable. Non loin des murs, il y a toujours la noble abbaye de Parc-le-Duc, érigée l'an 1129 dans un parc de chasse du duc de Brabant, par des moines venus de Prémontré, dans la région de Laon ; il y avait en outre, avant la Révolution française, l'abbaye de Vlierbeek. Plus tard, il vint des Dominicains, des Franciscains de toute observance, des Chartreux, des Jésuites. Ce serait négliger tout un aspect du passé, que de ne pas évoquer ici la figure austère, invincible et conquérante de saint Albert, évêque de Liège, qui naquit à Louvain dans la Maison ducal et qui mourut à Reims, martyr ; les figures de Léonard Lessius, de saint Robert Bellarmin, et du R.P. Constant Lievens, « le moderne François-Xavier », l'angélique visage de saint Jean Berchmans, petit garçon de Diest et dévot pèlerin de Monraigu, dont le cœur est ici pieusement exposé dans une urne de cristal, le P. Damien Deveuster, originaire de Tremelo, « l'Apôtre des Lèpreux », dont les cendres ramenées dans la chapelle des RR.PP. des Sacrés-Cœurs (Picpus) firent chez nous l'objet d'un hommage royal et national, mais dont le cœur ardent s'attacha pour toujours aux déshérités de Mqlokaï.

L'université de Louvain fut fondée l'an 1425, par le pape Martin V (Bulle *Immarcessibilis*) à la requête du magistrat de la ville, du chapitre de Saint-Pierre et surtout du duc Jean IV, dont cette initiative unique suffirait à illustrer l'existence, — chaotique par tant d'autres aspects. Elle se développa longtemps sans catastrophes, mais la Révolution française la supprima (1797). Elle revécut comme université d'Etat, sous le règne de Guillaume I^{er}, puis, comme université catholique deux ou trois années après la révolution belge de 1830. Sous l'ancien régime, elle jouissait en



Buste en marbre du R.P. Rutten,
dû à John Cluysenaar.

(Photo A.C.L.)

notre pays, d'un monopole pour la collation des grades académiques et, par conséquent, pour la nomination des candidats aux emplois publics, dont les conditions d'admission stipulaient la possession d'un tel grade. Depuis 1834 ou 1835, elle a la population la plus nombreuse des quatre universités belges. Petite ville remuante, dans la grande ville heureusement plus pacifique, elle est, comme Oxford par exemple, une université très peuplée dans une ville qui l'est relativement moins, toutes proportions gardées. Il y a peu d'années, Sir Charles Grant Robertson, qui fut de son vivant vice-chancelier de l'université de Birmingham et fellow

de *All Souls College*, écrivait tout à notre honneur : « Louvain quickly won the place which it has never lost to this day ».

La présence et l'action de l'université fournit encore la meilleure explication, sans doute, du rayonnement de « l'Athènes belge », vantée par nos humanistes dans le style de leur temps : des peintres comme Thierry Bouts, Quentin Metsys, Théodore van Loon, Pierre-Joseph Verhaghen, maître de Charles de Lorraine, honoré du titre de premier peintre de la cour impériale, et directeur-fondateur de l'Académie municipale des Beaux-Arts (1800), des architectes comme Jan Keldermans, Mathieu de Layens, Sulpice van Vorst et Guillaume Hesius (van Hees); Constantin Meunier et Frans Vermeylen, sculpteurs; des imprimeurs aussi experts que Jean de Westphalie, Thierry Martens et Louis Elsevier; une historiographie locale particulièrement riche, et légitimement fière de Jean Molanus, Guillaume Boonen, de deux van Dieven (Divaeus), Jean-Baptiste Grammaye, Valère André, Edouard van Even, Edmond Poulllet; d'autres historiens humanistes et philologues, Erasme en tête et, dans le sillage d'Erasme, Jean-Louis Vivès, Juste-Lipse, Errycius Puteanus (Henri van Put), Nicolas Cleynaerts (Clenardus); Mercator et la cartographie; André Vésale et les dissections anatomiques; Henri-Joseph Réga, Jean-Pierre Minckelers et les progrès des sciences naturelles au Siècle des Lumières; Sylvain van de Weyer, Auguste Beernaert, Joseph Schollaert, Prosper Poulllet, hommes d'Etat; Walter van der Leyden, Pierre Coutereel et combien d'autres, martyrs de la liberté. Depuis le début du XX^e siècle, plusieurs de ces personnages illustres ont leur statue, dans l'une ou l'autre des deux cent quatre-vingt-onze niches, dont les dais, les clochetons et les socles sculptés décorent les façades de l'hôtel de ville : l'incomparable écrin de nos gloires, « l'opulente maison louvaniste de maître Mathieu de Layens », ainsi devenue le Panthéon du « Noble Brabant ».

Pour une meilleure connaissance de la Belgique entière, il conviendrait encore d'écrire l'histoire d'institutions, de mouvements et de courants, qui naquirent ou s'alimentèrent incontestablement à Louvain : le Collège des Trois Langues (*Collegium Trilingue*) et la diffusion de l'humanisme érasmien, la lutte contre la Réforme, contre le baïanisme et le jansénisme, la résistance à la politique religieuse de Joseph II, du Directoire, de Napoléon I^{er}, de Guillaume I^{er}, la diffusion du catholicisme libéral et les réactions ultramontaines, *Met Tijd en Vlijt* de Jean-Baptiste David et le mouvement de la Mouette (*Blauwvoet*) d'Albert Rodenbach, la *Jeune Belgique* (Emile Verhaeren, Albert Giraud), la renaissance de la scolastique et du thomisme (Désiré-Joseph Mercier), l'orga-



L'hôtel de ville de Louvain,
d'après une lithographie de Gustave Simonau.

... sociale et coopérative de la classe paysanne de toute la Belgique, la découverte du bassin houiller et l'industrialisation de la Belgique (André Dumont), l'activisme, le rexisme, etc. Le rôle du Recteur Magnifique, S. Exc. Mgr. H. van Waeyenbergh, dans la Résistance universitaire en 1940-1944, est connu. Un de nos collègues, Louvainiste de naissance et rescapé des camps de concentration d'Allemagne, préside le Conseil d'administration du Mémorial de Breendonk.

*
*
*

Au centre d'une agglomération de 83.000 habitants, chef-lieu d'un arrondissement administratif et judiciaire de 350.000 habitants, Louvain, deux fois ravagée par le dieu de la guerre en moins de trente ans et diminuée dans le même laps de temps de 20 % de sa population propre, présente au visiteur de 1962, des réalisations récentes sans précédent. Après la révolution industrielle du XIX^e siècle, c'est dans le domaine scientifique et social, dans le domaine de l'urbanisme et de l'hygiène qu'elle a progressé surtout depuis le début du XX^e. Après la construction de l'Institut Arenberg (1909) et de l'Institut de Spoelberch de Lovénjoul (1912), la série des édifices universitaires s'est élevée jusqu'aux environs de cent. Nous possédons de nouvelles installations sanitaires et hospitalières, des centres sportifs et des plaines de jeu, des blocs d'habitations économiques et des cités-jardins, une voirie modernisée, des lignes de chemin de fer et d'autobus en toutes directions, des bureaux de tourisme, plus de deux cents sociétés de toute espèce... Les dernières traces de nos désastres ont disparu, pour ainsi dire, complètement. Et déjà nous offrons au monde un visage rajeuni : une ville agrandie, sous le patronage du bourgmestre-député, M. Fr. Tielemans (1952-1958), par l'annexion de quelques dizaines d'hectares cédées par Herent et par Winkelmans et qui doivent servir à l'établissement de quartiers résidentiels, vastes, amples, mieux aérés, au centre d'un horizon plus vaste.

« *Loven Boven* ». Centre de culture et ville martyre, bastion naturel de la Belgique, d'où les hordes de soudards expulsèrent parfois les cohortes de l'esprit, couche de tisons ranimée par le souffle, Louvain ressemble au berceau du Phénix. Les illustrations, venues de toute part et parfois sorties de lui, montent au « Petit Phénix » une garde immortelle. Les rayons de sa gloire se perçoivent au loin. Il reste peu d'endroits du globe où son nom ne fut jamais prononcé. Il en est une quantité, auxquels le renom de la Belgique s'est imposé surtout par le sien.

BIBLIOGRAPHIE

- Arrondissement de Louvain (L') et son Expansion économique (Le Phare dimanche, n° 694, 19 avril 1959. Supplément réalisé avec le patronage de la Chambre de Commerce et d'Industrie de l'Arrondissement de Louvain).
- Boonen (W.), *Geschiedenis van Leuven geschreven in de jaren 1598 en 1594*, édit. E. van Even, Louvain, 1881.
- Boschmans (A.), *Exploratie in, op en rond de Kesselberg*, dans *Meer Schoonheid*, 7^e année, 1960, n° 3, p. 19-30.
- Boschmans (A.), *Voorneschiednis tussen Demer en Dijle*, dans *Meer Schoonheid*, 8^e année, 1961, n° 3, p. 22-24.
- Bragt, (R. van), *De Blijde Inkomst van de hertogen van Brabant Johanna en Wenceslas. Een inhoudende studie en tekstuitgave* (Coll. « Standen en Landen », XIII). Louvain, 1955.
- Chambord, (M.), *La grande Guerre de Manœuvre (1702-1719)*, dans *L'Armée, La Nation*, novembre 1960, 15^e année, n° 11, p. 17-26.
- Coopmans (A.), *En flämant dans Héverlé. Esquisse historique avec annotations touristiques* (Editions « Heverlee ») S.l.n.d.
- Delmelle (Jos.), *Géographie littéraire du Brabant. Autour de Louvain*, dans *Le Folklore brabançon*, décembre 1961, n° 152, p. 623-680.
- Denis (V.), *L'Université catholique de Louvain, 1425-1958*. Louvain, 1958.
- Essen (L. van der), *L'Université de Louvain, 1425 (1426) - 1927. Contribution au Cinquième Centenaire de l'Alma Mater* (Coll. *Etudes religieuses*, n° 175). Liège-Paris, 1927.
- Even (Ed. van), *Louvain monumental*. Louvain, 1860.
- Even (Ed. van), *Louvain dans le passé et dans le présent*. Louvain, 1895.
- Franckx (G.), François (J.), Quicke (F.), Lefèvre (M.A.), et Michotte (P.L.), *Louvain* (Coll. « Notre Beau Pays »), Louvain, s.d.
- Génicot (L.), *Histoire des Routes Belges depuis 1704* (Collection Nationale, 8^e série, n° 89). Bruxelles, 1948.
- Kingdom of Belgium Ministry of Justice. War Crimes Commission. *War crimes committed during the Invasion of the national Territory, May 1940. The Destruction of the Library of the University of Louvain*. Liège, 1946.
- Leuven '58*. S.l.n.d.
- Lousse (E.), *La Conférence de Brunswick pour la révision des manuels d'histoire. Qu'en est-il ?* dans *La Libre Belgique*, 71^e année, n° 251, 8 septembre 1954.
- Lousse (E.), *Enkele vooroordelen in zake moderne geschiedschrijving weggenomen*, dans *Deutschland-Belgien, 1830-1945. Empfehlungen der belgischen-deutschen Historiker-konferenz Braunschweig 1954* (Sonderdruck aus dem Internationalen Jahrbuch für Geschichtsunterricht 1955), p. 27-32, Brunswick, s.d. (1955), et dans *Fédération belge des Professeurs d'Histoire. Allemagne-Belgique, 1830-1945. Conférence bilatérale pour la révision des manuels d'histoire. Brunswick (20-25 août 1954)*, n. 27-32, Bruxelles, 1955, et dans *Belgische Federatie der Leraars in de Geschiedenis, België-Duitsland, 1830-1945. Bilaterale Conferentie met het oog op het herzien van de handboeken in de geschiedenis, Braunschweig (20-25 augustus 1954)* p. 27-32, Bruxelles, 1955.
- Lousse (E.), *Erste belgisch-deutsche Historikertagung im Braunschweig*, dans *Mitteilungen Institut für Auslandsbeziehungen gegründet 1917 als Deutsches Ausland-Institut* (Stuttgart). Septembre-décembre 1956, 6^e année, n° 7, p. 303-304.
- Lousse (E.), *Introduction, à Louvain* (Coll. *Images de Belgique*), p. 5-8, Bruxelles, 1958.
- Lousse (E.), *La Joyeuse Entrée de Brabant*, dans *Le Folklore brabançon*. Décembre 1957, n° 136, p. 325-359. Tirage à part, 38 p.
- Lousse (E.), *Kanttekeningen bij de bilaterale Conferenties op het gebied van de Geschiedenis*, dans *De Nieuwe Gids*, 11^e année, n° 3895, 12 septembre 1954, Kunst- en Geestesleven.
- Lousse (E.), *De Leuvense Universiteit*, dans *Programmabrochure van het Nationaal Instituut voor Radio-Omroep*, n° 11, p. 45-55, Bruxelles, 1936.
- Lousse (E.), *Löwen. Sitz eurer Partnerschule*, dans *Kleine Burg. Blätter für die Schulgemeinschaft, Mädchengymnasium Kleine Burg, Braunschweig*, 11^e année, n° 3, décembre 1959, p. 8-9.
- Lousse (E.), *Louvain, chef-ville brabançonne*, dans *Notre-Dame. Bulletin de l'Institut Notre-Dame, de l'Association Royale des Anciens Elèves et de l'Association des Parents des Elèves*, 13^e (XLIII^e) année, 1960, n° 2, p. 22-26, et n° 3, p. 26-31.
- Lousse (E.), *De oude Leuvense Universiteit (1425-1797)*, dans *De Auto-toerist. Orgaan van de Vlaamse Automobilistenbond*, 15^e année, n° 1, mars 1962, p. 178-181, et dans *De Toerist. Orgaan van de Vlaamse Toeristenbond*, 41^e année, n° 1, mars 1962, p. 178-181.
- Lousse (E.), *Pour visiter Héverlé*, dans *Brabant*. Juin 1960, n° 6, p. 23-25.
- Lousse (E.), *De Stad Leuven en haar Universiteit in het verleden*, dans *Universitas. Onze Katholieke Universiteit*, p. 5-18. Louvain, s.d. [1941].
- Lousse (E.), *L'Université de Louvain pendant la seconde Guerre mondiale (1939-1945)*. Bruges, 1945.
- Lousse (E.), *The University of Louvain during the Second World War*, trad. Th. Crowley. Bruges, 1946.
- Lousse (E.) et Ryckel (Jos. van), *Blijde Inkomst Karel V. Louvain 27 juillet. La joyeuse Entrée de Charles-Quint, le 29 janvier 1515, à Louvain*. S.l.n.d. Bruxelles, 1958.
- M.M., *Nouveau dictionnaire historique des sièges et batailles mémorables, et des combats maritimes les plus fameux de tous les peuples du monde, anciens et modernes, jusqu'à nos jours*, t. IV, v° Louvain Paris, 1809.
- Nicolson (N.), *Les « Grenadier Guards et la Belgique »*, dans *L'Armée, La Nation*, Décembre 1960, 15^e année, n° 12, p. 15-18.
- Poreye (R.), *Louvain et ses Merveilles*, dans *Brabant*, Décembre 1960, n° 12, p. 26-31.
- Ronkard (L.), *Le Donjon de Perheyden à Rotselaer*, dans *Le Folklore brabançon*, Mars 1961, n° 149, p. 119-155.
- Ryckel (Jos. van) et Neuls (E.F.), *Het Stadhuis van Leuven na zijn Restauratie*. S.l.n.d. [Louvain, 1958].
- Schillings (A.) et Wyngaerden (Fr. van) *Oud en Nieuw Leuven*. Louvain, 1948.
- Schöller (P.), *Le cas de Louvain et le Livre Blanc allemand. Etude critique de la documentation allemande relative aux événements qui*

- se sont déroulés à Louvain, du 25 au 28 août 1911, par E. Nieuwborg. Louvain, 1958.
- Seyn (Eug. de), *Dictionnaire historique et géographique des communes belges*, t. 1^{er} v^o Louvain. 3^e édition, augmentée et mise à jour. Turnhout, s.d.
- Smets (G.), *Henri I, duc de Brabant, 1190-1235*. Bruxelles, 1908.
- Smolders (P.), *Le Milieu géographique dans l'histoire de la Brasserie. Application à Louvain* (Extrait de *L'Echo de la Brasserie — Brouwerij Nieuws*). Louvain, n^o 37, du 27 septembre 1957.)
- Spaey (F.), *Het «Godshuis der Predikheren binnen Louwen»*. Louvain, 1961.
- Terlinden (Ch.), *Figures de Princesses*. Bruxelles, 1944.
- Vermoesch (A.), *Les Oppida en Brabant (1123-1555)*, dans *Anciens Pays et Assemblées d'états*, XXII, p. 31-48 Louvain, 1961.
- Wils (L.), *Kanunnik Jan David en de Vlaamse Beweging van zijn Tijd* (*Keurvaaks van het Davidsfonds*, n^o 67). Louvain, 1957.
- Wurzbach (C. von), *Biographisches Lexikon des Kaiserthums Oesterreich*, t. VI, p. 372-386, v^o Habsburg, Karl Ludwig Johann Joseph Laurenz (1771-1847). Vienne, 1860.



Louvain et l'Artillerie à Cheval

par le général VAN OVERSTRAETEN

SIEGE d'une des Universités catholiques les plus célèbres de l'Europe, la ville de Louvain avait, au cours de cinq siècles, vu s'installer dans ses murs des délégations religieuses des ordres les plus divers, reconnaissables par les vêtements distinctifs de leurs congrégations et par l'architecture souvent originale de leurs résidences communautaires.

Forcément, cette floraison de couvents et de maisons d'accueil pour candidats à la connaissance de la sagesse divine et des sciences profanes subit le contrecoup des fureurs jacobines sous l'occupation française ; et plus d'un établissement religieux fut saccagé, détruit ou abandonné.

Quand les révolutions vident les monastères, ceux d'entre ceux-ci qui ne périssent pas par les flammes finissent souvent par être affectés au logement des militaires lorsque les locaux sont devenus vétustes et délabrés. Après avoir servi de dépôt de mendicité, l'Abbaye de La Cambre n'en vint-elle pas à héberger l'Ecole Militaire ?

En conformité de cet usage, au milieu du siècle dernier, Louvain offrait à l'autorité militaire quatre casernes, dont deux avaient une appellation évocatrice : « Les Dames Blanches », « La Gerbe de Blé » ; ce qui ne les empêchait pas d'être, comme les autres, vénérables d'origine peut-être, rongées d'humidité certainement. La principale, dénommée Saint-Martin, avait hérité d'une ancienne abbaye deux bâtiments d'habitation à croisées ogicales précédés d'une cour de trois hectares encadrée d'écuries. Elle s'indiquait pour un corps de troupes montées. Elle fut assignée comme casernement au 4^e Régiment d'Artillerie de campagne, lorsque celui-ci fut créé en 1874.

Ce Régiment comportait, entre autres, un Groupe de batteries à cheval.

Il s'agissait là d'une artillerie particulière, qui avait fait son apparition sous le Roi de Prusse Frédéric II et dont la mission consistait à appuyer de près les opérations de la cavalerie. Elle se distinguait par une mobilité et une rapidité de manœuvres très supérieures à l'artillerie de campagne ordinaire. Plusieurs éléments concouraient à cette vélocité d'intervention. A la différence des batteries dites « montées », armées du matériel standard, attelées de chevaux ardennais et transportant les servants sur les voitures, les batteries « à cheval » disposaient d'un matériel allégé, tiré par des attelages de remonte irlandaise et servi par des pelotons de



Défilé devant l'Hôtel de Ville en 1935.

canonniers à cheval. Leur maniement exigeait un personnel alerte, audacieux, joignant le sang-froid à la promptitude de décision.

Naturellement, ces unités d'élite étaient très briguées ; et, comme les environs sablonneux de Louvain, notamment les magnifiques forêts d'Héverlée et de Meerdael, se prêtaient idéalement à la pratique de l'équitation d'extérieur, la garnison ne tarda pas à devenir une pépinière de cavaliers de choix. Citons, entre autres,

les lieutenants Demeunink et Lemerrier, qui prirent part au fameux raid international Bruxelles-Ostende, qu'ils terminèrent fort honorablement ; le lieutenant Despa, champion national de dressage du cheval d'armes. Et plus récemment, qui ne se souvient du capitaine Leurquin, l'étonnant lauréat de tant de compétitions hippiques internationales ?

Si grande que fût leur passion pour le cheval, elle n'empêcha pas des officiers comme Demeunink, Wangermée, Paulis, Weber, et des sous-officiers, de répondre à l'appel du Roi Léopold II et de marquer leur terme de passage au Congo par des services signalés.

Les relations des artilleurs avec la bourgeoisie louvaniste, notamment par la voie du Cercle Sportif présidé par le Baron de Dieudonné, devinrent fort suivies, ainsi qu'en témoignaient l'affluence au Paper Hunt annuel et plus d'un mariage subséquent. Comme manifestation peu banale, citons certaine Coupe des Châteaux qui fut courue sur un circuit de quelque cinquante kilomètres joignant les principales demeures seigneuriales des environs. Mais rien n'égalait un carrousel d'artillerie à cheval tel que présenté lors de commémorations solennelles, et jusque devant le public de la capitale, dans le hall du Cinquantenaire en présence de la Famille Royale, sous la direction du commandant De Vleeschouwer, popularisé depuis sur l'Yser par la plume du Père Martial Lekeu. La précision des mouvements, la correction des attitudes, la rapidité des évolutions, la fougue des attelages et des pelotons de canonniers, le fracas des canons, déchaînaient l'enthousiasme des spectateurs et s'achevaient sous un tonnerre d'applaudissements.

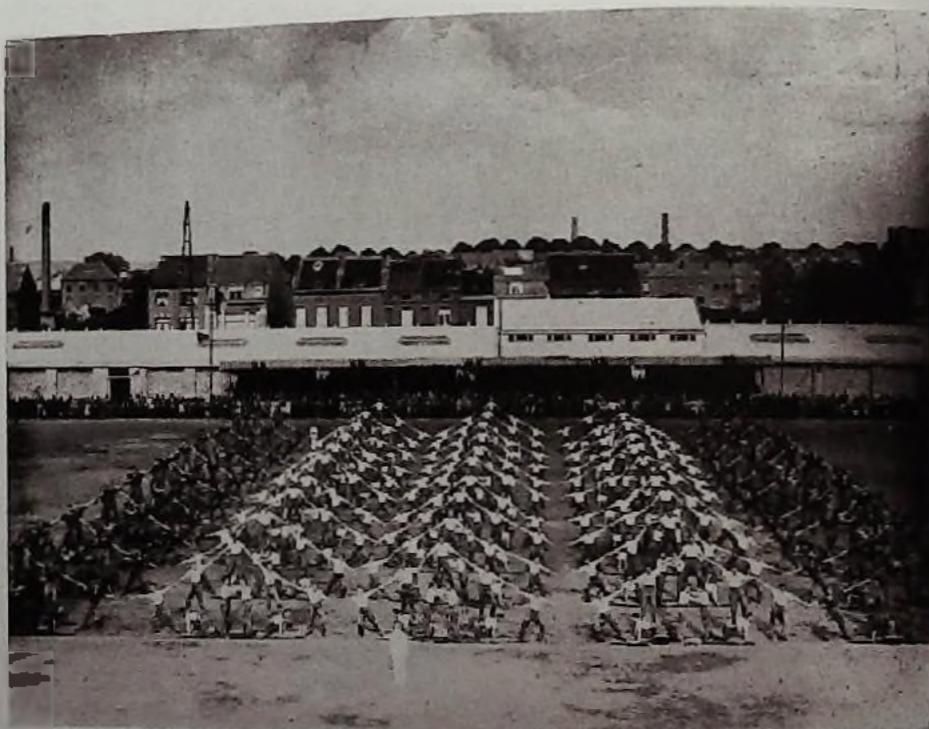
La réorganisation de l'Armée en 1913 amena la dislocation du 4^e d'Artillerie. Le Groupe d'Artillerie à Cheval devint l'Artillerie de la Division de Cavalerie, et fut transféré à la caserne de Tervuren. Il eut à peine le temps de s'y installer. La guerre éclata.

Tout de suite, il eut à faire ses preuves. Le 12 août 1914, sa participation à la victoire de Haelen fut digne d'éloges. L'honneur lui revint de faire retentir la voix du canon belge en rase campagne pour la première fois depuis 1830. Après la salve d'ouverture du feu qui avait percuté le clocher de Haelen au pied duquel se pressait la cavalerie allemande engouffrée dans le village, on put voir le capitaine Verhavert brandir son talpack d'astrakhan dans un élan patriotique et électriser ses canonniers au cri, répété par tous : « 1^{re} Batterie. Vive le Roi ! ».

Le 10 septembre, lors de la deuxième sortie d'Anvers, le Groupe prenait une part méritoire à la reprise d'Aerschot. Au

combat de Pellenberg, on vit le capitaine S... accompagner l'attaque avec deux canons au premier rang des tirailleurs, et tomber grièvement blessé ainsi que plusieurs canonniers, tirant à bout portant sur l'ennemi.

Par la suite, bien que privé de sa mobilité au cours de la guerre de tranchées, le Groupe s'acquitta de ses missions avec honneur et efficacité, si pas avec panache. Au mois de mars 1918, notamment, il eut une part prépondérante au combat de Stuyvekens-



Fête militaire en 1936.

kerke, puis à la contre attaque du Reygersvliet et mérita que ces noms fussent inscrits sur son étendard à côté de celui de Haelen.

Après la démobilisation, l'artillerie à cheval, désignée à nouveau pour tenir garnison à Louvain, réintégra la caserne Saint-Martin, où, par l'adjonction d'un second groupe de trois batteries à cheval, elle devint le Régiment d'Artillerie à cheval du Corps de Cavalerie, sous le commandement du Colonel Verhavert. En 1930, ce Régiment fut encore augmenté de deux groupes de deux batteries automobiles. A vrai dire, leur matériel de déplacement, rudimentaire et capricieux, les fit accueillir avec une hautaine com-

misération par les artilleurs à cheval proprement dits, fiers de leurs six cents chevaux en chair et en os. Ils furent relégués à la « Gerbe de Blé ».

Cependant les bâtiments, locaux servant à loger les hommes et les animaux, négligés pendant quatre ans de guerre, faisaient honte par leur état de délabrement. Faute de place, la salle de gymnastique devait servir de dortoir ; les officiers célibataires prenaient leurs repas dans une chambre de troupe. Dans les écuries au pavement défoncé, les plafonds s'effritaient sur la croupe des chevaux. Oncques ne vit un corps d'élite affublé d'un casernement plus déprimant. Ainsi que le déclarait le Lieutenant Général Inspecteur de l'Artillerie, dans cette ambiance démoralisante les « Vliegende Kanonniers » avaient perdu même leur vernis !

Survint en 1933 un nouveau Chef de Corps, artilleur à cheval dans l'âme et bien décidé à relever le lustre d'une arme où il avait servi comme sous-lieutenant. Par un hasard exceptionnel, il allait présider aux destinées du Régiment pendant près de cinq ans. Sollicitées d'importance, harcelées de demandes opiniâtres, les autorités supérieures consentirent aux améliorations indispensables. Encouragés par le Colonel, les capitaines multiplièrent les initiatives de détail. Sous l'œil des miliciens ébahis, bientôt enthousiastes, les bâtiments et les cours furent complétés, transformés, aménagés, égayés de plantations et de peintures aux couleurs vives. La caserne Saint-Martin se vit dotée du chauffage central. La cour intérieure de la Gerbe de Blé prit des allures de patio espagnol du XVII^e siècle. L'aumônier Glazenmaker créa un Soldatenkring original et fleuri. Partout la propreté et la correction furent érigées en principe fondamental.

Au bout de peu de mois, l'esprit « artilleur à cheval » ressuscita, à la grande joie des officiers, et aussi des sous-officiers. La réputation du Régiment se répandit dans la ville et dans les campagnes voisines, portée par les miliciens issus du recrutement régional et sanctionnée par les succès remportés au cours de compétitions interrégimentaires. Coup sur coup, l'Artillerie à cheval enlevait la Coupe du Championnat de Football et celle des Fanfares des Trompettes du Corps de Cavalerie. Par ailleurs, à l'occasion de la Sainte Barbe et d'autres festivités, les portes des casernes s'ouvraient toutes larges à la population. Le Cercle Sportif, rénové, connut des réunions hippiques parfaitement réussies et de brillantes soirées dansantes. Enfin des contacts suivis s'établirent entre le Régiment et l'Université ; et l'on vit au banquet de la Sainte Barbe des Artilleurs le Recteur Magnifique de l'Alma Mater,

Monseigneur Ladeuze, arborer fièrement sur ses épaules les galons de brigadier d'honneur de l'Artillerie à cheval.

Sur ces entrefaites, il advint que divers régiments de notre Armée s'avisèrent de célébrer le centenaire de leur création par l'érection d'un monument commémorant leurs faits d'armes. Les batteries à cheval pouvaient revendiquer de remonter au Groupe d'artillerie à cheval du Major Van der Smissen qui, à Waterloo, avait tenu en échec l'attaque ultime de la Vieille Garde Impériale



Carrousel à Saint-Martin en 1936.

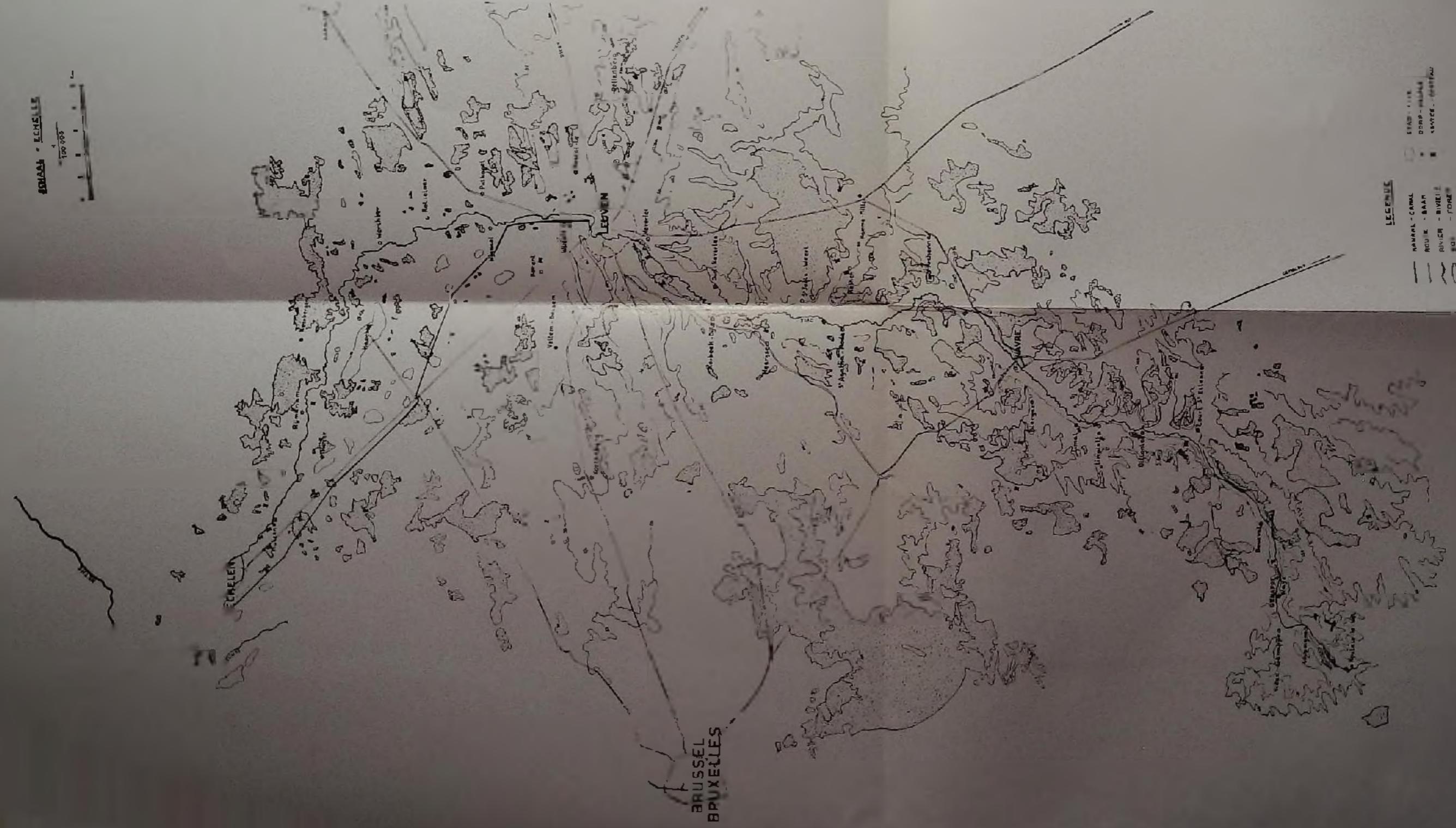
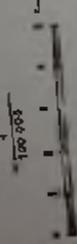
sur le plateau de Mont Saint Jean. Sitôt énoncée, l'idée emporta l'adhésion générale. Un comité dressa les plans d'un monument, ainsi que le devis des fonds nécessaires et le programme d'une grande fête militaire pour se les procurer.

La mise au point des numéros du scénario fut menée avec entrain. Un vendredi matin, à l'heure de la grande affluence coutumière sur la place du marché devant l'église Saint Pierre, un héraut d'armes, escorté de trompettes et oriflammes, tous à cheval dans un traversi du plus pur style moyen âge, déroula et lut avec onction un parchemin qui informait le peuple de la

bonne ville de Louvain et des environs du spectacle extraordinaire qui l'attendrait le dimanche suivant à la caserne Saint-Martin avec



BRUSSEL - BRUXELLES



BRUSSEL
BRUXELLES

LEUVEN

LOUVAIN-LA-NEUVE

LEGEND

- ROAD - CANAL
- ROAD - MAIN
- ROAD - BRANCH
- ROAD - FOREST
- ROAD - BRIDGE
- ROAD - TUNNEL
- ROAD - UNDERPASS
- ROAD - OVERPASS
- ROAD - RAILROAD
- ROAD - AIRPORT
- ROAD - FERRY
- ROAD - CANAL
- ROAD - DAM
- ROAD - LOCK
- ROAD - WEIR
- ROAD - TIDAL GATE
- ROAD - SLUICE
- ROAD - BARRAGE
- ROAD - LOCK
- ROAD - TIDAL GATE
- ROAD - SLUICE
- ROAD - BARRAGE

11201

Monseigneur Ladeuze, arborer fièrement sur ses manches les galons de brigadier d'honneur de l'Artillerie à cheval

An
l'ex
bat
d'a
ava



su
l'i
ai
gi
et
cc
u
cl
et

41

bonne ville de Louvain et des environs du spectacle extraordinaire qui l'attendrait le dimanche suivant à la caserne Saint-Martin avec grand déploiement de costumes et d'étendards.

Favorisée par un soleil généreux, la fête fut un plein succès. Les artilleurs de tout grade montrèrent leur savoir-faire avec virtuosité et bon goût. Jeux de force et d'adresse, à pied et à cheval, tournoi et carrousel, conquièrent méritoirement les suffrages des spectateurs. Quelques semaines plus tard, le monument de l'Artillerie à cheval, dressé dans la cour de la caserne Saint-Martin, fut inauguré en présence du Général Baron Jolly, représentant le Roi, du Général Denis, Ministre de la Défense Nationale, du Chef d'Etat-Major de l'Armée, du Commandant du Corps de Cavalerie, et cérémonieusement béni par Monseigneur Ladeuze au son du canon. En prononçant l'allocution de circonstance, le Chef de Corps, rappelant les faits d'armes des artilleurs à cheval de 1914-18, demanda de prendre, en ce jour solennel, l'engagement de suivre un si bel exemple. Tour à tour, de chaque batterie, à l'appel de son numéro, éclata, vibrante, une réponse unanime : « *Wij willen het!* »

La motorisation intégrale du Régiment, décidée en 1937, fut un coup pénible pour le moral de beaucoup. Désolés à la vue des écuries désertes, ils redoutaient que la suppression des montures qui figuraient l'apanage de l'arme n'entraînât la disparition du cachet « artilleur à cheval » dont ils s'enorgueillissaient à bon droit.

Ces appréhensions se dissipèrent dès que le personnel fut familiarisé avec la souplesse des nouveaux tracteurs, avec les allègements incontestables du service, avec la mobilité décuplée des unités. Promptement convaincus de l'excellence de leur matériel, rompus aux déplacements et aux prises de position de nuit comme de jour, tactiquement et techniquement préparés à leur rôle de guerre par une instruction méticuleuse et une discipline exemplaire, officiers et soldats se sentirent redevenus un corps d'élite, apte à de lourdes tâches, et résolu à s'en acquitter avec honneur.

Quand vint la mobilisation, le Régiment pouvait être tenu comme prêt à toutes les missions qui viendraient à lui échoir. Par ailleurs, le Haut Commandement de l'Armée savait pouvoir lui demander plus qu'à toute autre troupe : et il n'hésiterait pas à le faire intervenir partout où s'ouvrait une situation critique.

Par dédoublement furent formés huit Groupes répartis en trois Régiments : les 17^e, 18^e et 19^e d'artillerie. Quatre Groupes furent d'emblée expédiés aux frontières du Limbourg, et deux en Ardennes.

41

A l'aube du 10 mai, c'est le canon du Groupe Van Nerom qui tonne le premier et, de Lanklaer, défend le passage de la Meuse à Berg et Fysden.

Trois jours plus tard, cinq Groupes portent le poids principal des combats tout le long de la Gette. A la nuit tombante, ils dispersent l'assaut tenté contre Tirlemont et contre Haelen, renouvelant l'exploit des artilleurs à cheval du 12 août 1914 sur le même terrain.



Le Monument de l'artillerie à cheval

(Photo Cuyper)

D'autre part, en Campine, le Groupe Boeraeve déjoue les attaques répétées contre les ponts d'Arendonk et surtout de Rethy où le commandant Hermanne déploie un sens tactique et une intrépidité peu ordinaires ; puis, le 17, couvrant la retraite du IV^e Corps d'armée, il bloque les poursuivants, devant Lierre, Duffel et Waelhem ; tandis que revenus du Luxembourg avec les Chasseurs Ardennais, les Groupes Bertrand et Coulon renforcés du Groupe Reygaert interdisent tout franchissement de la Dendre, d'Alost à Termonde.

Le 19, couvrant le repli de l'Armée, deux groupes harcèlent de leurs feux les rives de l'Escaut à Anvers et participent à la sanglante contre-attaque de Zwyndrecht.

Le 20, à peine installés sur le canal de Terneuzen, quatre Groupes sont envoyés dare dare vers la Lys de Courtrai pour protéger la mise en ligne d'une division d'infanterie. Vingt quatre heures plus tard, on les retrouve face à l'embouchure de l'Escaut, neutralisant des batteries qui de Zélande inquiètent nos arrières. La batterie Waucquez se prodigue à la défense de Selzaete ; avec un sangfroid exemplaire, ses mitrailleurs sauvent une situation critique, en disloquant à deux reprises l'assaut de l'infanterie allemande.

La sarabande n'est pas finie. Le 25 mai, notre front de la Lys est enfoncé à Courtrai et à Meygem. Le 18 A est dirigé vers le Sud avec la 2^e division de Cavalerie. Du 17 A, un Groupe renforce la 10^e division d'infanterie devant Roulers ; l'autre participe, côte à côte avec le Groupe Reygaert, aux durs combats des Chasseurs Ardennais autour de Vynkt. Partout leur entrée en action relève le moral. A Winkel-Sint-Elloi, le sang-froid du commandant Hermanne et l'opportunité de ses tirs reconforte les fantassins. A Paschendale et au Frezenberg, les puissantes actions de feux du 18 A, en particulier du Groupe du Major Barthélémi, font l'admiration des cavaliers.

Enfin, le 27 mai après-midi, le Groupe Van Nerom concourt avec à propos à la contre-attaque de Knesselaere, un des épisodes brillants de la courte campagne de 1940.

Les artilleurs à cheval pouvaient-ils mieux faire honneur à leur devise : « UBIQUE QUO FAS ET GLORIA DUCUNT » ? Aussi furent-ils fort déçus quand leur parvint, le matin du 28, l'ordre de cesser le feu. La perspective d'avoir à abandonner leur matériel à l'ennemi suscita parmi les canonniers une consternation qui se manifesta sous des formes émouvantes.

Et pourtant ces braves soldats ne pouvaient pas s'imaginer qu'à tant d'activité allait succéder l'exil et une dure captivité de cinq années aux confins orientaux de l'Allemagne ! Combien ce désœuvrement et cet éloignement du Pays et de leurs familles leur pesa, eux seuls trouveraient les accents propres à le dépeindre.

Tandis que la Fraternelle de l'Artillerie à cheval faisait de son mieux pour atténuer les privations de ceux qui, en militaires disciplinés, avaient suivi la consigne de leurs chefs, un petit nombre avaient esquivé la captivité, comptant faire œuvre plus utile en restant en Belgique.

Rappelons aussi l'odyssée du lieutenant Howel. Prisonnier au camp de Tybor, il s'évade par un prodige d'énergie, erre pendant cinq jours par les montagnes couvertes de neige, et atteint mourant de faim et à moitié gelé, la frontière Yougo-Slave. Rapatrié comme infirme par la Croix Rouge, les soins assidus qu'il reçoit à Louvain lui rendent l'usage de ses membres inférieures ; et, à peine valide, il rejoint les Forces Belges en Grande Bretagne.

Parmi eux, comment ne pas évoquer la figure extraordinaire du preux et chevaleresque Commandant Legrand ; qui, bientôt passé en Angleterre, enflamme de son zèle les volontaires du



Artillerie à cheval en 1960.

Bataillon Libération ; plus tard, prend service dans les unités blindées britanniques d'Orient, est décoré du D.S.O. à El Alamein, et trouve une fin héroïque en première ligne sur son char en Normandie ?

Faute de combattre à coups de canon comme ces deux artilleurs à cheval sans peur et sans reproches, d'autres se consacrent à préparer la défaite de l'envahisseur en aidant les Alliés par des voies indirectes. Tâche obscure et périlleuse, qui aboutit trop souvent à une mort sans panache. Au palmarès de ces patriotes le

Régiment peut inscrire, entre autres, les noms des brigadiers Dekoster et Delceuw, des lieutenants Roland et de Heusch, du capitaine Stainier, des commandants Lambert et Leurquin, des colonels Le Bon et Bégault, qui payèrent de leur vie leur dévouement pour une cause juste et sacrée.

La réorganisation de l'Armée a remis en activité les 17^e, 18^e et 19^e d'Artillerie. Bien que dénommés « Bataillons » et motorisés jusqu'aux gourmettes, tous trois affichent l'étiquette « Artillerie à cheval » et s'efforcent de continuer les traditions de l'arme. Ils entretiennent des contacts périodiques avec les anciens des deux guerres. Hélas ! Campés en territoire d'occupation, ils ne connaissent pas les charmes de la garnison de Louvain. Qu'ils se consolent en pensant qu'ils se trouvent au poste d'avant-garde de la défense du Pays.

Entretiens, la caserne Saint-Martin a disparu sous la pioche des démolisseurs pour faire place à un parterre d'habitations modernes. Le Mémorial de l'Artillerie à cheval a été enlevé de son socle et démonté.

Espérons que l'Administration Communale, d'accord avec les Fraternelles de 14-18 et de 40-45, fera choix sans tarder d'un emplacement et d'un cadre où ce monument pourra être dignement réédifié, perpétuant l'association de la ville et de l'Arrondissement de Louvain avec les « VLIEGENDE KANONNIERS ».

Général VAN OVERSTRAETEN.

Les Tours de l'Église Saint-Pierre à Louvain, avant leur effondrement

par Jacques HALFLANTS

LA ville de Louvain peut s'enorgueillir à juste titre de posséder, à côté de l'hôtel de ville (1448), la majestueuse église Saint-Pierre, monument contemporain. Mais c'est surtout à l'intérieur qu'éclate la beauté de son architecture gothique brabançonne, car l'extérieur souffre trop de l'inachèvement tant de la façade occidentale que de la façade sud et du porche vers l'hôtel de ville. Après avoir été pendant plus de dix-sept ans fermée pour les deux tiers au public pour cause de destruction de la dernière guerre, puis de réparations et de fouilles, l'église sera remise enfin entièrement en service à la fin de cet hiver. La crypte romane circulaire sera accessible aux fidèles sous le chœur.

Tous les amateurs d'art pourront à nouveau jouir du coup d'œil merveilleux qu'offre l'ensemble du chœur et de ses quinze chapelles radiales, avec son jubé (le plus ancien du pays), sa tourelle eucharistique et la maquette en pierre des tours prévues pour la façade, trois œuvres très rares de la fin de l'époque gothique.

L'église fut commencée par le chœur au début du XV^e siècle sous la direction de Sulpice Van Vorst ; à la fin de ce siècle, l'église était terminée selon le projet initial, sauf la façade et les tours, qui furent commencées en 1507 et achevées en 1540 à un stade que nous chercherons à établir. Ce stade est mal connu, car elles s'effondrèrent déjà en 1570 et en 1603, pour rester dans l'état cahotique que nous leur connaissons.

Des gravures et tableaux anciens représentent la façade telle qu'elle fut achevée ; mais ils présentent d'étonnantes contradictions, qui ont détourné la plupart des chercheurs. Considérons d'abord les documents préliminaires à la construction, qui sont exceptionnellement riches : une maquette fouillée comme une tourelle eucharistique et un grand dessin sur parchemin de toute la façade.

La maquette des tours date de 1525 et est la plus ancienne des Pays-Bas ; en dehors de l'Italie, il n'existe aucune maquette d'architecture antérieure au XVI^e siècle(1). Elle est due à l'architecte même de la façade, Josse Mersijs, frère du peintre Quentin Metsijs, et dont le grand âge ne permettrait pas de mener la construction jusqu'à son achèvement. Elle est incomplète et présente une composition aussi incompréhensible que celle de la façade actuelle : deux tours accolées et de hauteur inégale, terminée chacune par trois étages octogonaux et une flèche ajoutée à peu près comme la tour de l'hôtel de ville de Bruxelles. Cette maquette fut cependant correctement montée d'après le dessin original conservé au musée communal (2,70 m X 0,80 cm). La construction projetée avait un développement anormal, unique en son genre : elle devait porter une haute tour centrale de 165 m de hauteur, flanquée de deux tours latérales un peu moins élevées (135 m) (2). Elle constituait en fait un cumul étrange de la façade française à deux tours latérales (Sainte-Gudule à Bruxelles) et de la façade brabançonne à une tour (comme saint-Rombaut à Malines et tant d'autres). La composition en était peu heureuse : un soubassement rectangulaire trop élevé présentait une accumulation de quatre étages monotones à fenêtres profondes et courtes ; le tout est coupé de contreforts et de balustrades chargés d'un décor flamboyant. Un cinquième étage carré semblable portait la flèche centrale surélevée, très mal dégagée des flèches latérales. De l'ensemble émane une impression féerique, qui tient bien plus du rêve que du génie ; on voit mieux pareille composition exécutée en orfèvrerie qu'en architecture. Les rares exemples de façades à trois tours juxtaposées sont le résultat de l'adjonction d'un clocher central entre les deux tours latérales primitivement pré-

(1) R. MAERE, *Maquette des tours de l'église Saint-Pierre à Louvain*, Bruxelles 1936, 48 pp., ill. L'œuvre a 8,27 m de hauteur.

(2) La tour de Malines devait avoir 168 m (elle en a 97), la tour de Sainte-Waudru à Mons 190 m (elle en a 30) et celle de Zierikzee 200 m (elle en a 40 environ). La plus haute tour exécutée au moyen-âge est celle de la cathédrale de Strasbourg (142 m) ; celles de Cologne et d'Ulm ne furent achevées qu'au XIX^e siècle (160 m).

vues : Saint-Servais à Maestricht, cathédrales de Séesbroug et d'Angers, église d'Amay sur Meuse. A Louvain. Influence de

PL. I



RECONSTITUTIONS.

- I. Etat actuel, depuis l'effondrement, rapporté sur le projet complet en pointillé avec la partie représentée par la maquette en traits continus.
- II. Exécution d'après le 1^{er} groupe de documents; a et b : variantes de ces documents.
- III. Exécution d'après le II^e groupe de documents.

l'ancienne façade romane semble avoir joué, car elle paraît avoir eu un clocheton central et deux tourelles latérales.

La maquette représente les deux tiers supérieurs de la tour centrale et de la tour nord, à partir de la hauteur atteinte au

moment de la commande de la maquette, en 1525. En 1530, l'architecte meurt ; en 1540, la tour est couverte d'une flèche en charpente (et non en pierre), avec beffroi et horloge. Trente ans plus tard, par tempête du 3 décembre 1570, «... le dimanche soir, peu après 10 h., l'horloge et une partie considérable du mur latéral vers la nef sont tombés devant les autels de Sainte-Anne, de Saint-Christophe et de Saint-Martin (chapelles latérales sud), à travers les voûtes et les vitraux, sans toucher personne»(3). Malgré le danger persistant de nouveaux effondrements, aucun travail ne fut entrepris. Aussi un nouvel éboulement eut lieu le 19 janvier 1578. Enfin, le 22 décembre 1603, un troisième accident écrasa une partie de la boucherie et des maisons voisines de la tour. La boucherie se trouvait à l'angle sud-ouest des tours, séparée par une rue. Les parties subsistantes furent alors longuement consolidées et recouvertes d'une nouvelle toiture, laissant le monument dans l'état discordant que nous lui connaissons : un clocher central achevé jusqu'à mi-hauteur des fenêtres, recouvert d'une toiture basse à trois versants, appuyée sur un pignon au sud ; il couronne la grande verrière de la nef à 40 m. de hauteur environ. La tour nord s'achève en platte-forme à la même hauteur que la corniche de la nef. La tour sud est encore moins élevée et présente un long toit oblique au-dessus du rez-de-chaussée ; des ruines du mur est dépassent ce toit vers la nef.

Malgré la brève existence de la superstructure de cette façade (1540-1603), assez nombreuses sont les représentations graphiques qui nous ont conservé le souvenir des tours avant leur effondrement. Ces gravures et peintures sont tellement divergentes, qu'elles ne semblent pas se rapporter à la même construction. On peut ranger ces documents en trois groupes, apparemment peu conciliables :

1er groupe : Une façade avec une tour carrée centrale de deux étages au-dessus de la grande verrière, flanquée de deux tours latérales plus basses octogonales ; c'est une version réduite du projet initial (2^e tableaux et une gravure) (4).

(3) E. Van EVEN : *Louvain Monumental*, Louvain 1860, texte d'archive en note p. 188.

(4) Deux tableaux du XVII^e siècle au musée de Louvain (Cat. n° 89 et grand panorama de la grand-place attribué à Wolfgang de Smet). Une gravure de Harrewijn, XVII^e siècle, dans « *Les Délices des Pays Bas* », Liège 1769, t. I p. 246. Vues de face ou du S.O.

IIe groupe : Une façade avec une tour latérale carrée avec flèche et campanille, et un toit oblique descendant sur les deux autres tours inachevées (1 tableau et 3 dessins ou gravures) (5).

IIIe groupe : une façade avec deux tours latérales carrées sans flèche, comme à Sainte-Gudule à Bruxelles (1e gravure) (6).

Il ne peut donc s'agir de stades successifs entre les différents écroulements ; d'autre part, les textes d'archives, complets pour ces années, excluent formellement toute reconstruction après 1540 ; il ne se passe que des commissions d'enquêtes et des palabres stériles. Il faut par conséquent y voir des interprétations plus ou moins fantaisistes de la réalité.

Analyse du Ier groupe : tour centrale.

La gravure et un des deux tableaux de ce groupe sont copiés l'un sur l'autre : le premier étage du clocher a deux fenêtres (dont la moitié inférieure existe encore), le second a quatre ouvertures plus étroites (au lieu de six sur la maquette et le projet dessiné) ; une flèche octogonale aiguë, ajourée en pierre, termine cette tour comme la tour de l'église Sainte-Gertrude. Les deux tours latérales présentent deux étages plutôt cylindriques qu'octogonaux, percés de curieuses petites fenêtres et couverts d'une flèche non ajourée ; le soubassement a deux étages comme la tour nord actuellement ; la partie octogonale des tours latérales semble être en bois.

L'autre tableau est plus détaillé et donne une version plus normale des tours. La tour centrale est presque la même, sauf que le dernier étage n'a que deux ouvertures au lieu de quatre.

Par contre, les tours latérales sont franchement différentes : elles se terminent à hauteur de la corniche de la nef, par une terrasse avec une petite rotonde couverte d'un dôme ajouré en pierre, d'un aspect très inattendu.

(5) Côté N.O. : revers du volet du triptyque de Ste-Dorothee, peint par Josse Van der Baren en 1594 (église Saint-Pierre), panorama du centre de la ville ; reproduit dans Van Even, Louvain Monumental, p. 25. Même vue plus lointaine du même, dans le Lovanium de Juste-Lipse, 1604, reproduit dans Van Even, op. cit. p. 80.

Côté S.O. : gravure dans GRAMAYE, « Antiquitates Brabantiae », 1606.

Côté S.E. : dessin de 1573, très détaillé, de la tour, reproduit dans Van Even, op. cit. p. 189 ; la tour est effondrée en partie.

(6) Grande gravure avec la maxime de Juste-Lipse : « omnia cadunt », vue complète de l'église, façade latérale sud, avec deux tours, et vue de face identique à celle du Ier groupe, par Harrewijn également.

La représentation du couronnement des tours latérales relève donc visiblement de la fantaisie de l'artiste, vaguement inspiré encore par le projet inexécuté ; c'est un phénomène fréquent, qui s'est aussi produit dans une représentation de l'église Saint-Michel avec sa coupole, restée cependant inexécutée. Quant à la tour centrale, sa réalité inspire plus de confiance et correspond assez bien d'ailleurs et au projet pour la partie carrée, et aux parties encore existantes. La gravure porte les hauteurs en pieds prévues par le projet initial, dont elle n'est cependant qu'une réduction notable.

Pl. II



I 1594



II 1606



III 1573



IV 1567

Harrewijn '61

Documents du II^e groupe.

Analyse du IIe groupe : une tour latérale sud.

Les vues de Vander Baren sont assez lointaines et peu détaillées. On y distingue suffisamment un long toit oblique en deux pièces recouvrant la tour centrale et nord, d'où émerge la tour sud par quatre petites fenêtres ; on ne peut toutefois les confondre avec les quatre petites fenêtres actuelles du clocher central, qui se situent plus bas et ne pourraient émerger d'un toit oblique sur la tour nord. La flèche de la tour sud présente un fort rétrécissement peu harmonieux à la base.

La gravure de 1606 donne une vue plus proche, assez sommaire et incorrecte pour le détail, de l'église du S-O. On y voit cependant très bien le même toit oblique appuyé sur la tour sud et recouvrant le reste de la façade. La flèche à campanille correspond à la silhouette rendue par Van der Baren. La tour sud a trois étages de fenêtres avec amorce du quatrième, donc un étage de moins que la tour centrale du premier groupe.

Enfin, le dessin de 1573 représente la tour en ruines vue de l'hôtel de ville (S-E), avec les dégâts aux chapelles latérales ; ce dessin repose aux archives de la ville. Les détails architecturaux correspondent bien au projet. Un quatrième étage, de petites fenêtres doubles (et l'amorce des grandes fenêtres au-dessus), se retrouve et dans la maquette, et dans la tour centrale représentée dans deux des trois vues du premier groupe. Le toit oblique sur la tour centrale est également visible.

La vraisemblance de cette seconde version à tour latérale se change en certitude quand on considère les quatre points suivants :

- 1) Seul l'effondrement d'une tour latérale sud a pu causer les dégâts signalés aux chapelles sud en 1570 et à la boucherie en 1603.
- 2) Seule la tour sud porte des traces, et combien évidentes, d'écroulement.
- 3) La disposition du toit oblique sur la tour centrale et nord est trop anormale et disgracieuse que pour avoir été inventée par les artistes.
- 4) La concordance entre les représentations d'origines et de points de vue d'orientation si différents entre eux est un critère de véracité de plus.

Que penser dès lors des vues du premier et du troisième groupe ? Elles sont une transposition embellie de la réalité ; la

tour sud est transportée par l'artiste au centre, dans le premier groupe, ou répétée par symétrie au nord dans le dernier groupe.

Nous avons ainsi pu établir jusqu'à quel point le projet a été exécuté, dans l'illustration de cet article. La tour sud était loin d'atteindre les 100 m de hauteur dont parle Van Even. Elle ne devait guère s'élever plus haut que la tour sud inachevée de la cathédrale d'Anvers, dont le quatrième étage n'est également qu'ébauché. La flèche à campanille de Louvain ressemblait très fort au couronnement de cette tour anversoise. Ce fait est d'ailleurs confirmé par les archives qui parlent d'un voyage du charpentier à Anvers pour y copier le couronnement en charpente de la tour. La maçonnerie s'élevait environ à 50 m. La façade de Saint-Pierre était donc la plus élevée, là où elle est la plus basse aujourd'hui.

Jacques HALFLANTS,
Membre du Cercle d'Histoire
et d'Archéologie pour Louvain et environs.



Louvain, ville de guerre...

par le baron VERHAEGEN,
lieutenant-général de réserve honoraire.

LIMINAIRE

DES plumes dûment qualifiées mettent en vedette la cité artistique, commerciale, estudiantine, avec son rayonnement multiple, franchissant les frontières.

Nous voudrions nous contenter d'un objectif plus modeste, mais non moins important. En parlant de « Louvain, Ville de Guerre », nous poursuivons le but de montrer comment des événements militaires, survenus dans les environs de la ville, ou correspondant à des opérations la mettant en cause, ont influé sur les destinées, tantôt d'une campagne de guerre, tantôt sur celles du Pays lui-même...

Ainsi, la Cité, de haute intellectualité, s'intégrera davantage, dans la Nation, dont elle est l'une des perles de Gloire.

I. LOUVAIN ARRETE LES NORMANDS (891).

L'attention est attirée, pour la première fois, sur « Louvain, Ville de Guerre », au lendemain de la mort de Charlemagne : Si, de son vivant, le grand Empereur est parvenu à contenir la pression normande, lui, disparu, son fils Lothaire se laisse mécaniser par les pirates nordiques. Ceux-ci remontent l'Escaut, le Rupel, la Dyle, où ils construisent, près de Louvain, un grand camp retranché. La résistance s'organise chez nous, sous l'action de l'Evêque de Liège, Francon, qui appelle à l'aide l'Empereur Arnulf de Carinthie... Nos contingents grossissent l'armée impériale, qui, le 20 octobre 891, remporte une importante victoire près de Louvain. Comme le terrain est marécageux, l'Empereur fait mettre son monde à pied, et assaille l'adversaire en un point jugé inaccessible. Massacre de Normands, mort de leurs chefs. Le moyen pays est débarrassé des Normands, et le calme renaît.

La future cité estudiantine est entrée dans l'histoire militaire nationale en arrêtant les invasions nordiques...

II. LOUVAIN BLOQUE LES FRANCO-NEERLANDAIS (1635)

Sept siècles passent. Un instant, les guerres de religion sont interrompues par la Trêve de Douze ans, permettant le relèvement du pays. Hélas, en 1621, les hostilités reprennent, tandis que Richelieu resserre son entente avec les Provinces-Unies.

Le roi d'Espagne nous envoie, heureusement, un jeune et hardi gouverneur-général, l'Infant Ferdinand d'Autriche. Ne disposant que de 16.000 hommes, à opposer aux 40.000 alliés, tout à la fierté de leurs victoires d'Avin et de Tirlemont, l'Infant ne peut que couvrir la capitale.

Il s'installe à Louvain, et y attend l'ennemi. Celui-ci se présente le 20 juin de 1635. La place est commandée par le Baron de Grobbendonk, soldat des guerres d'Allemagne. Selon la Vte Terlinden, la garnison comprenait 2.000 Wallons, quelques centaines d'Irlandais et d'Allemands. Les étudiants se groupent, aux ordres de l'un d'eux, Charles de Wignacourt, tandis que la population se joint à cette ardente jeunesse. Aux travaux de défense, les civils ajoutent une participation effective à la lutte, aussi bien qu'aux sorties. Bref, après 12 jours de siège, accompagnés d'un gros bombardement, les Alliés lèvent le siège : N'avaient-ils d'ailleurs appris la traversée du Luxembourg par des renforts allemands, et la présence des Croates amis, à Wavre. Cette retraite se mue en désastre : Les alliés, affamés, sont pourchassés par les paysans, qui en font un carnage...

Une nouvelle fois, Louvain sauvait le Pays...

III. LOUVAIN, ET LA CAMPAGNE DE DIX JOURS DE 1830.

Deux siècle encore, et voici la Révolution de 1830.

Provoquée par la politique maladroite du Roi Guillaume, la révolution de 1830 devait délivrer rapidement le pays de toute présence néerlandaise...

Aussi, un Gouvernement Provisoire put-il s'installer à Bruxelles, et entamer l'organisation de l'Etat. Parmi ses préoccupations initiales, la constitution d'une armée nationale. Il existait onze « Afdeelingen », alias régiments d'Infanterie, casernés et recrutés en Belgique ; il suffit de faire rentrer les militaires belges de ces Corps, dans leurs Quartiers... pour obtenir la base de Régiments belges ; cinq Régiments de Cavalerie furent organisés de même, grâce à la présence de cadres et de Cavaliers belges : les 1^{er} Cuirassiers et 2^e Chasseurs furent formés, au moyen du personnel belge, des Cuirassiers N^o 2 et Hussards N^o 8, que

l'Autorité néerlandaise considèra comme dissous ; les 1^{er} Lanciers, à base de la valeur de deux escadrons du Dragons légers N° 5 ; les 2^{es} Lanciers et 1^{er} Chasseurs, au moyen de personnel provenant des Dragons légers N° 4, Hussards N° 6, Lanciers N° 10. Des artilleurs de deux Bataillons casernés en Belgique fournirent les dix premières Compagnies de campagne, tandis que des éléments de la milice entraient dans la composition de quinze Compagnies d'artillerie de milice, destinées au service des places fortes, et que s'organisait un Bataillon de Sapeurs.

L'Infanterie sera bientôt renforcée par quatre Régiments — 12^e de Ligne, 1^{er} à 3^e Chasseurs à pied — issus de Brigades de Corps Francs, ainsi que par quinze bataillons de Tirailleurs, manière d'Infanterie légère.

Enfin, une Compagnie de Cosaques de la Meuse, dont sortira le 1^{er} Guides, et deux Compagnies d'Artillerie, une de milice, l'autre de volontaires, achèveront cette armée du début, forte de soixante bataillons, vingt escadrons, douze compagnies d'artillerie, servant septante canons, et un bataillon de quatre compagnies de Sapeurs.

Malheureusement l'armée belge n'a pas de commandement organisé, et son emploi, en cas de reprise des hostilités, n'est nullement prévu : il semble que le Gouvernement, ou bien ait cru calmer les intentions néerlandaises en s'accrochant à un Armistice, considéré comme avant-coureur de la paix, ou bien, ait estimé ses dispositions, à caractère plus politique que militaire, suffisantes, pour arrêter toute velléité d'offensive...

Quoiqu'il en soit, après les avoir groupés, le 28 décembre, en quatre divisions militaires, le Gouvernement répartissait les différents Corps, le 16 juin, en quatre groupements, pompeusement qualifiés d'« Armées ». Celle des Flandres — une brigade renforcée (6^e et 8^e de Ligne, 1^{er} Bon de Tirailleurs, 6^e Cie d'Artillerie, représentant quelque 6.000 hommes, sans compter 2.000 Gardes Civiques) ; celle de l'Escaut — la valeur d'un Corps d'armée, de huit Régiments d'Infanterie, deux Bons de Tirailleurs, 2 Régiments de Cavalerie, quatre Cies d'Artillerie, trois Brigades de Gardes Civiques, totalisant de 16 à 18.000 hommes — celle de la Meuse — une bonne Division, — cinq Régiments d'Infanterie, un Bon de Tirailleurs, trois Régiments de Cavalerie, trois Cies d'Artillerie, quelque 11.000 hommes — celle du Luxembourg, — dix Bons de Tirailleurs Francs, un de Tirailleurs, deux du 7^e, 2 Cies d'Artillerie, coiffant 6.000 hommes.

A quoi correspondait cette répartition des forces ? Le Gouvernement, s'il ne veut croire à la guerre avec la Hollande, se

préoccupe cependant de coups de force venant du Nord : Gand, foyer d'Orangisme, doit être gardé contre une intervention de l'Armée de Zélande ; d'où la Brigade des Flandres ; une attaque combinée de la Citadelle, de la flotte, contre Anvers justifie la présence de l'Armée de l'Escaut, dans les environs de la ville ; l'occupation de Maestricht, la délivrance de Venloo et Roermonde, attirent l'attention vers la Meuse ; enfin, on redouterait une action de la garnison de Luxembourg, dans les Ardennes...

Ces arguments, plus politiques que militaires, ne résistent pas à la critique professionnelle : un véritable et unique danger, pesait sur nous : Celui d'une attaque de la Hollande. Il importait, au premier chef, d'en être informé à temps, et de pouvoir lui opposer le gros de nos forces. Il s'indiquait de grouper ces dernières, dans la région de Gheel-Herenthals-Westerloo, d'où elles prenaient de flanc toute marche sur Anvers ou Maestricht, et arrêtaient, en s'appuyant sur les lignes d'eau, la moindre tentative de main mise sur Diest...

En bordure de la frontière, les Régiments de Chasseurs et de Lanciers, étayés par quelques Bons de Tirailleurs.

Un Régiment d'Infanterie, doublé de Gardes Civiques, suffisait pour entraver une éventuelle opération vers Gand ; deux ou trois Bons de Tirailleurs, pour surveiller Luxembourg.

Rien de tout cela ne fut envisagé, malgré les pressants appels des Généraux, notamment celui de leur doyen, le Lieutenant Général Goethals, offrant de se mettre en sous ordre. Il fut décidé que chacun des Généraux agirait librement... C'est tout au plus si on s'en remet à Daine et Tiecken, pour réaliser la liaison de leurs armées. Le 6 juillet, Daine demandera à Tiecken d'occuper Diest ; il essuiera un refus, basé sur l'absence de renforts promis ! Daine n'hésite pas : il fait tenir Beeringen et Oostham par le 10^e de Ligne, avec Diest comme direction, en cas d'insuccès...

Comme nous l'écrivions, en 1932, « Il faudra l'arrivée du Roi, pour que s'organise le G.Q.G., et que l'armée fut prise en mains — trop tard, hélas ! »

A notre totale inertie, s'oppose l'activité militaire intense de la Hollande : Réorganisation de l'armée, appel de personnel, réquisition de chevaux, etc. Le 31 juillet, plus de 55.000 hommes auront renforcé les 35.000 troupes disponibles, lors de la signature de l'armistice, expressément réclamé par la Hollande, le 21 novembre 1830 !

Le 2 août 1831, une armée de Campagne, de 36.500 hommes, en quatre Divisions d'Infanterie, deux Brigades de Cavalerie, une

Réserve d'Artillerie, le tout aux ordres du Prince d'Orange ; 18.000 hommes, dans les forteresses, 20.000, en garnison, 14.000 dans les dépôts, sont aux ordres du Roi Guillaume.

Rappelé d'exil, par le Roi, le Prince d'Orange adopte un des plans de campagne présenté par le Général de Constant-Rebecque, chef d'E.M.G.G.

Ce plan est simple: Après une attaque générale à partir de la frontière, pour mettre l'adversaire en doute sur la direction principale des opérations, — action menée avec la collaboration de l'armée de Zélande et des colonnes mobiles des forteresses — « manœuvre par lignes intérieures », comportant la rupture stratégique, les opérations contre Daine ; la manœuvre contre Tiecken, suivie, si elle réussit, de l'entrée à... Bruxelles !

Longtemps, cette Campagne de 1831 fut oubliée, en Belgique : on la considérait comme sans intérêt, puisque soi-disant conduite... sous le signe de la trahison. De l'argent n'avait-il été déposé, à Liège, à l'intention de Daine, comme prix de son « lâchage » ?

Nous avons fait justice de cette accusation, notamment en montrant que le Prince d'Orange avait conduit une campagne de guerre, à base d'un plan parfaitement logique, et qui s'imposait, en raison des circonstances.

L'attaque générale a lieu le 2 août, suivie de la « rupture stratégique » ; du 3 au 5 août, installation à Diest, point central, d'où la triple manœuvre : — du 6 au 8, contre Daine — du 9 au 12, contre Tiecken — du 12, directement contre le Roi, que vient arrêter l'Armistice, conclu sous la menace de l'intervention française. L'arrivée de l'armée française du Maréchal Gérard, à Wavre, empêchera l'achèvement de l'opération, par l'entrée à Bruxelles.

Est-ce à dire que, malgré l'éparpillement des forces belges, leur campagne ait été menée sans un plan à caractère professionnel ? Que non pas : Dès Sa prise de Commandement des forces — armées et gardes civiques, mobilisées — le Roi estime que la direction de Diest est la plus dangereuse. Mais Il a un instant d'hésitation, devant l'intensité de l'action vers Anvers ; le doute ne dure guère, et l'attention se reporte sur Diest. L'occupation de cette place n'ayant pu se réaliser en temps utile, le Roi reportera Ses forces à Louvain, pour barrer l'accès de la capitale.

Une fois de plus, Louvain revêt importance, sous l'angle militaire national.

Ainsi donc, de part et d'autre, plan logique « de guerre », mené par deux Chefs s'étant distingués au feu...

Les hostilités reprennent le 2 août de 1831 : les ordres néerlandais ont été lancés le 31 juillet ; l'armistice sera dénoncé le 2 août ;

le Roi en sera avisé ce même jour à Liège ; Il regagne immédiatement Bruxelles, via Namur, pour... changer de Ministre de la Guerre — le Colonel Comte d'Hane Steenhuyze remplaçant le Général Baron de Failly, envoyé comme chef d'E.M., au Général Daine.

Le Roi Léopold prend, le 4 août, le Commandement de l'Armée, avec G.Q.G. à Malines.

Le Prince d'Orange, pensant rencontrer toute l'Armée de l'Escaut, installée aux environs de Turnhout lance les 1^{re} et 2^e Divisions, droit sur Turnhout, et la 3^e, sur Rethy, pour prendre nos forces en flanc...

Résistance, à Poppel et devant Raevens, de la Brigade Niellon (2^e Chasseurs, 9^e, 2^e Bon. de Tirailleurs) qui mène un vaillant combat en retraite, de 12 heures d'affilée ! Le 3, Niellon, menacé d'encerclement, se replie sur Casterlé.

Cependant, le Roi témoignant d'un léger doute, prescrit par Son ordre N^o 2, à Daine, de marcher vers le nord, pour prendre l'ennemi de flanc...

Perplexité de Daine, recevant cet ordre, pendant que ses troupes sont engagées, le 6 août, à hauteur de Zonhoven, contre la 4^e division ennemie !...

L'hésitation abandonnée, 3^e ordre à Daine : Marcher sur Diest.

Que faire ? Daine ne veut rompre le combat, et couche sur place. Grande discussion à son Q.G. « Si Diest est occupé, n'essaierait-on pas de tourner la place par le nord ?... » Bref, la nuit se passe, sans décision... Mais, le 7, un officier de liaison apporte un 4^e ordre royal : Laissez des Gardes Civiques à Zonhoven, et marchez sur Diest... Cette fois, plus d'incertitude : Marche sur Diest, via Hasselt... Cette détermination nous vaut le beau combat de Kermt (7 août), mené avec succès par l'avant-garde de Daine, contre la 3^e division néerlandaise, contrainte au repli. Le soir, le 2^e Chasseurs à cheval et la Cie des Guides de la Meuse (ancêtre direct du 1^{er} Guides) chargent vigoureusement, traversent l'infanterie ennemie, et vont jusqu'aux canons...

Nos troupes, victorieuses, s'attendaient à poursuivre leur marche — ne sont-elles pas à trois heures de Diest — quand, à l'aube, informé de ce que la route de St.-Trond est coupée (la 2^e division néerlandaise l'utilise, vers le sud-ouest), le Général Daine décide de rejoindre Tiecken... par Tongres !

Hélas, une surprise de son arrière-garde, aux portes de Hasselt, l'obligera, malgré le redressement de la situation, à Cortessem, à se réfugier à Liège...

L'Armée de la Meuse n'est pas en si mauvais arroi. Puisque, quelques jours plus tard, Daine l'ayant remise en ordre, avec l'aide de M. De Brouckère, expressément dépêché à Liège dans ce but, la conduit à Tirlemont, où c'est de justesse que le combat n'ait repris, avec les forces du Prince d'Orange, en retraite vers la Hollande.

Cependant, Tiecken n'a guère avancé. Le Roi se porte à la tête de Sa division, et la mène au-delà d'Aerschot, pour gagner Diest. Malheureusement, en cours de marche, le Roi est avisé de la retraite de Daine, le 8 août. Pas d'hésitation : A Daine, ordre de rejoindre, via Namur ; à Tiecken, de se porter sur Louvain pour défendre l'accès de la capitale.

L'armée de l'Escaut atteint Louvain le 9 ; le lendemain, reconnaissances dans les environs, qui signalent des troupes à Becquevort. Contact entre des éléments du 12^e et de la 1^{re} division néerlandaise. Le 10, le Roi est informé de la présence d'un gros ennemi, à Tirlemont, où il semble aventuré. Immédiatement, le Prince décide de surprendre ces troupes le lendemain, 11 août.

A cinq heures, l'Armée est rassemblée près la porte de Tirlemont ; elle se met en marche, au milieu de la journée, couverte par la Brigade Niellon, à gauche ; par des Gardes Civiques, à droite. A hauteur de Boutersem, la Brigade de l'Escaille (7 et 12) se heurte à trois bataillons néerlandais. Elle les met en fuite, et pousse jusqu'à Cumplich. La chute du jour empêche l'armée de l'Escaut d'exploiter ce succès ; elle bivouaque sur place.

Du côté hollandais, on voudrait encercler l'armée belge, le 12 août, avant l'arrivée de l'armée française, signalée à Wavre. Aussi, le Prince d'Orange accompagne-t-il l'attaque de la 3^e Division, se portant, de Tirlemont sur Louvain, le 12 août, au matin ! Belle résistance de la Brigade de l'Escaille, reculant en combattant, appuyée par l'artillerie, flanquée par le 1^{er} Lanciers.

Logiquement, l'entrée en ligne des réserves s'imposait. Mais, sur ces entrefaites, le Roi apprend que la Brigade Niellon vient d'être enfoncée par la 1^{re} division ennemie, arrivant de Diest. Le repli sur Louvain s'impose ; le Roi le prescrit, à 8 h. 30. Il faudra trois heures, pour que l'armée couverte par les 7 et 12, appuyée par le retrait, en échelons, de son artillerie et par le 1^{er} Lanciers, atteigne la ville, où fantassins et artilleurs garnissent les remparts. La ville formera un gros point d'appui, favorable à une sérieuse résistance ; 34 pièces garnissent son rempart face à l'est.

Cependant, la Brigade Niellon, retraits devant la 1^{re} division néerlandaise, descend du Pellenberg, et rentre en ville. Un escadron du 10^e Lanciers faisait partie de l'avant-garde adverse ;

il descend à son tour, dans la plaine, mais remonte rapidement sur le plateau, devant l'attitude décidée de notre 1^{er} Chasseurs à cheval, prenant ses dispositions pour le charger !

Cette progression de l'avant-garde permet à la 1^{re} division d'approcher de Louvain, et de tendre la main à la 3^e, débouchant



Défense de ligne d'eau, 1917.

de Tirlemont, tandis qu'au sud, la 2^e, ayant contourné la ville, atteint la Montagne de Fer...

Il est midi. Depuis un moment, lord Adair, Ambassadeur de Grande-Bretagne, et le Général Belliard, représentant le roi Louis-Philippe, ont obtenu un armistice, de la part du Prince

d'Orange, auquel détense a été faite d'en découdre avec l'armée française. L'armée belge se retirera de Louvain, qui sera occupée le 13 août, par les troupes néerlandaises.

Précisions incomplètes, ordres insuffisants ? Toujours est-il que des mouvements de troupes néerlandaises sont aperçus, au devant de la porte de Tirlemont... D'accord avec le Général Tiecken, le Capitaine Benens fait ouvrir le feu par les 34 pièces, en batterie sur les remparts... Panique, pertes... émoi... Des officiers galoppent sur le terrain, pour ramener le calme.

Cet incident réglé, le Roi se retire vers Malines, escorté de la Brigade de cavalerie, tandis que le gros de l'armée le suivra, vers 16 heures.

Nouvelle difficulté : sur la Montagne de Fer, le Duc de Saxe-Weimar, commandant la 2^e division, refuse le passage au Roi... et ramène le combat ; engagement de la Brigade Niellon ; charge de la Brigade Boreel (Dragons et Hussards), prise sous le feu d'une de nos batteries, mise rapidement en action... Enfin, faisant un léger détour, le Roi peut gagner la chaussée de Malines.

Cette bataille de Louvain, entamée, le 11, par la victoire de Boutersem, marque la fin des hostilités ; elle revêt importance, par la ténacité du Roi à dominer les événements, par Sa volonté d'attaquer l'ennemi, dès que l'occasion se présente, autant que par l'attitude de notre jeune armée, témoignant, quoiqu'on en ait écrit, d'un bel esprit militaire : la Brigade de l'Escaille est particulièrement à l'honneur, de même que l'artillerie — celle-ci sera citée à l'Ordre du Jour — les Régiments de Cavalerie ont belle allure. Que si l'on considère cette campagne, dans son ensemble, on doit reconnaître, d'une part, les heureuses dispositions prises par le Roi, les Commandants des armées des Flandres et du Luxembourg, l'allant de nos soldats, à Raevens, Brasschaet, Helchteren, Kermpt, Boutersem ; mais, par contre, la carence de commandement « organisé », jusqu'au moment où le Roi assume la direction des opérations ; d'autre part, le plan de campagne de guerre, décidé par le Prince d'Orange, et poursuivi sans trêve...

On a parlé de trahison, pour couvrir les « infériorités professionnelles » du Général Daine ; nous avons fait litière de ces allégations, en 1932 ; après nous, M. J.R. Leconte a repris la question, pour abonder dans notre sens.

Nous eussions aimé qu'il soulignât davantage un fait, aussi brutal qu'incontestable : le Commandant néerlandais « mène une campagne de guerre », avec tout ce que cela comporte... Or, s'il y

avait eu entente, avec Daine, pour l'abandon de la partie, une simple... marche militaire, derrière lui, suffisait... De même, ne se serait-il prêté à des opérations, telles Helchteren, Zonhoven, Kermpt, Cortessem, retardant l'avance adverse... D'où il ressort que, dans ces conditions, cette campagne mérite d'être étudiée, que des conclusions valent d'en être tirées, dont, notamment, l'évocation des actes de valeur militaire de nos soldats : Raevens, Helchteren, Brasschaet, Kermpt, Boutersem, et d'autres, dont nous ne cessons de réclamer, depuis trente ans, de les voir mis en vedette sur les Emblèmes... pour le moins par le truchement d'une cravate, mentionnant cette belligérance...

IV. LOUVAIN ET LA CAMPAGNE DE 1914.

Demeurée huit ans sous les armes, en raison de son état de « simple armistice » vis-à-vis de la Hollande, la Belgique peut enfin, en 1839, envisager de se donner une politique de guerre, correspondant à sa position de neutralité. Celle-ci n'empêche que le Pays doive admettre l'hypothèse d'une belligérance l'intéressant, et le contraignant à se battre. Sur cette base, fut-il adopté le « Principe du Rapport des forces », se concrétisant comme suit : Tout envahisseur éventuel renoncera à cette entreprise, s'il y trouve lourd préjudice. Ainsi en serait, s'il se heurtait à une armée belge, de 100.000 hommes, bien outillée. En effet, il devrait se défaire de 150 à 200.000 hommes, pour la mettre hors cause, ce qui équivaldrait à... renforcer l'adversaire de 250 à 300.000 hommes. Les voisins le comprirent, qui exclurent de leurs plans de campagne, établis à partir de 1854, l'idée d'un passage par chez nous.

Il n'empêche que, malgré ce fait, la confirmation des Traités, les événements demeurèrent maîtres de la situation, puisque dans ses derniers ordres, avant la bataille de Sedan, Moltke prescrivit de... « poursuivre l'armée française, en Belgique, si, étant pénétrée dans ce pays, elle n'y est pas immédiatement désarmée » ! Comme, malheureusement pour ce qui suivra, quelques années plus tard, il n'y eut de coup de fusil tiré, les « neutralisants » purent affirmer que la neutralité et 100.000 hommes ayant arrêté toute velléité de pénétration en Belgique, il suffisait de maintenir ces données. Sans doute, cette manière de voir péchait-elle par sa base : Les 100.000 hommes correspondaient à des armées voisines de l'ordre de 300 à 400.000 hommes. Or, à partir de 1890, ces dernières avoisinaient le million ! Dans ces conditions, l'armée belge « proportionnée » devait-elle atteindre à 4 ou 500.000 hommes. Tel

chiffre était parfaitement obtainable, par la mobilisation de 15 à 20 classes complètes...

Sans prétendre nous lancer, dans les imaginations de la stratégie en chambre, osons-nous cependant faire observer que, vraisemblablement, devant rencontrer deux avant-gardes, à l'est de Liège et Namur, le gros de l'armée, installé sur le fleuve, de Dinant à Maeseyck, avec, en arrière, une masse de manœuvre, prête à leur tomber en flanc, les adversaires eussent maintenu leur plan... de 1854, et tenté, soit la manœuvre hollandaise, soit l'entreprise helvétique... soit, tout simplement, la percée frontale, à grand renfort d'artillerie... Mais nous évitions l'invasion.



Occupation d'une bretelle, 1940.

Après la guerre de 1870, une réorganisation s'imposait, en toute hypothèse, pour combler les lacunes constatées ; elle porta principalement sur l'artillerie, qui fut doublée, tout en accroissant l'Infanterie de trois régiments, la Cavalerie, d'un 8^e Corps. Les experts militaires n'en continuent pas moins leur révélations...

Peines perdues : Le siège de la majorité parlementaire est fait. Bien plus, la situation s'aggrave, par la loi de 1902, admettant

une réduction du contingent, en fonction de l'effectif des volontaires ! Formule dangereuse, puisque chaque volontaire remplaçant un milicien annuel, elle faisait perdre nombre de réservistes... pour la mobilisation.

La faillite du système n'apparaîtra qu'après un moment. Il n'en pouvait être autrement, sous un régime parlementaire admettant, sans réprobation, l'assertion d'un Rapporteur du Budget de la Guerre... « Le caractère de l'armée belge, c'est qu'elle n'est pas appelée à combattre » !... Quand de telles balourdises demeurent sans réaction, pas n'est besoin d'insister...

Néanmoins, les informations de l'étranger commencent à inquiéter le Roi et le Gouvernement ; un premier pas est fait, en décembre de 1909 : A la veille de Sa mort, le Roi signe, d'une main défaillante, la loi instaurant le service personnel ! Désormais, le remplacement étant supprimé, non seulement il n'y a plus moyen d'éluider le service militaire, mais, au contraire, en vertu du principe d'égalité, cher à nos compatriotes, il n'y a plus de raison... d'écarter le service général...

On y arrivera, enfin, lorsque, en 1911, le « Coup d'Agadir » ayant alerté l'opinion, la refonte de notre « établissement militaire » s'avèrera indispensable.

Une campagne de presse et d'information s'organisa, tandis que de jeunes officiers s'en allaient donner des conférences(1), montrant, projections à l'appui, le véritable danger de guerre. Sans doute, les antimilitaristes irréductibles tentèrent-ils d'arrêter le mouvement d'opinion, par le retour à leurs slogans largement périmés... Rien n'entrava le vote de la loi de 1913, consacrant le service généralisé, de 33.000 hommes. Mais il fallait attendre huit ans, pour que cette réforme donna son rendement. C'est alors qu'un officier proposa l'incorporation, suivie d'une instruction accélérée, des classes de 13 et de 14, au complet, à six mois d'intervalle, de manière à combler le déficit de l'armée de campagne... Personne ne pouvait deviner que la guerre éclaterait l'été suivant, mais, à supposer cette solution prise, nous entrions en belligérance avec 180.000 hommes, au lieu de 117.000...

Nous voici au 2 août de 1914 : Ultimatum allemand, avec la fière réponse que lui fait la Belgique, par son Roi et son gouvernement. Mobilisée depuis la veille, l'armée sera transportée au centre du pays, moins les 4^e et 3^e divisions d'armée (D.A.),

(1) Nous donnâmes la première des nôtres, le 15 octobre 1911, à Louvain.

demeurant attachées à la défense de Namur et de Liège. On sait l'admirable résistance de ces places, comme le moment opportunément choisi, par leurs commandants, pour ramener les troupes actives vers l'armée de Campagne.

Il a été pas mal discuté sur le transfert — en admettant que les chemins de fer eussent pu l'organiser en temps utile — du gros de l'armée, dans la région de Liège. Certes, prenant appui sur les falaises mosanes, nos troupes eussent opposé une résistance initiale appréciable, à l'envahisseur, ralenti par une poussée vers la frontière, de la 3^e D.A. Mais ces forces envahissantes l'ayant tournée, l'armée de campagne eut-elle pu rejoindre sa base d'Anvers ?

Nous en doutons. Il y eût eu un véritable danger à essayer telle opération. Quant aux renseignements qu'elle eut procurés à nos Alliés, le splendide travail de nos reconnaissances d'officiers les fournit amplement. Le Haut Commandement fut donc informé de la marche d'une importante masse allemande, au nord de la Meuse, alors qu'il ne s'y attendait guère...

Mais cette information, qu'allaient confirmer le combat du 3^e Lanciers, à Orsmael-Gussenhoven, le 8 août, la bataille de Haelen, le 12, les combats du 18, déterminèrent le Roi à prescrire le repli de l'armée sous Anvers. Elle y arriva le 20. Et ce ne fut point pour se reposer. Dès le 21, le Roi songe à faire intervenir Ses troupes, pour soulager les alliés, en maintenant l'ennemi dans la crainte de cette action, et en l'obligeant à conserver un effectif de quelque 150.000 hommes, face à notre armée.

Les renseignements — agents, patrouilles de cavalerie, etc — ayant montré que le 24 août paraissait être le moment optimum, le Roi décida de porter à l'attaque quatre D.A., en direction générale de Campenhout-Louvain, la D.C. couvrant l'opération à l'est.

Deux jours durant, l'armée battait ferme, contre un ennemi qui se renforçait, par d'importants débarquements, effectués à Louvain. Ainsi, l'importance de la cité estudiantine s'affirmait à nouveau, sur le plan militaire. Que la ville fut reprise, et s'en était fait de la communication allemande ! Les résultats de telle opération eussent été considérables.

Néanmoins, fallait-il tenir compte des circonstances. Le Roi, estimant atteint le but de la sortie, prescrivit, le 26, la rentrée dans le camp retranché.

Les troupes qui n'avaient pas encore été engagées reçurent leur baptême du feu ; des lacunes tactiques furent décélées ; bref, l'opération se soldait par un bénéfice réel...

Si l'on tient compte des sept divisions allemandes, détournées du champ de bataille principal, par la résistance de Liège et de Namur ; des cinq autres présentes ou arrivées sous Anvers, c'est un ensemble de 12 divisions que l'armée belge a retenu ou attiré vers elle, au moment de la bataille de la Sambre...

Rentrée dans le camp retranché, l'armée se refait, tout en surveillant les mouvements de l'ennemi. Une certaine émotion, le 4 septembre, lors de la prise de Termonde, menace pour la communication avec la côte... Heureusement, l'adversaire abandonne cette place, le lendemain, après l'avoir incendiée...



Passage de blessés, 1940.

Le 7 septembre le Roi peut déduire des renseignements reçus que, devant l'armée belge, l'ennemi est étiré sur un front de 100 km ! L'occasion se présente donc de l'assaillir. C'est la décision que prend le Commandant en Chef, de sa propre initiative.

L'opération aura pour objet de maintenir le plus de troupes allemandes possible devant nous. Pour ce faire, installation du gros des forces dans un camp retranché offensif, au sud du Demer. De là, lancer des avant-gardes vers la voie ferrée Louvain-Tirle-

mont, pour la détruire... En vue de se garder, l'ennemi devra attaquer ce camp, donc amener du monde, distraire des opérations principales. On estimait à cinq Corps d'Armée l'effectif nécessaire pour nous combattre.

L'opération est entamée le 8 septembre, par une mise en place, continuée le 9 — la D.C. avec appui d'infanterie prenant Aerschot — cinq brigades menant l'attaque centrale, deux D.A. faisant des démonstrations, le tout sur un front de 70 km, afin de dérouter l'ennemi.

L'action menée le 9 ayant prouvé que l'adversaire avait partiellement dégarni son front « belge », notre offensive était justifiée.

Le 10, deux divisions seront acheminées vers le centre du dispositif, pour attaquer, avec les deux autres ; la D.C. vérifiera l'abandon de Louvain, et s'il est nécessaire, concertera son action avec l'infanterie, pour refouler l'ennemi de Louvain, et pousser des reconnaissances vers Bruxelles...

Ainsi, la ville de Louvain se trouve à la pointe des objectifs de l'opération : sa chute consommera la pénétration dans l'arrière flanc droit adverse, et contraindra l'ennemi au repli...

Malheureusement, la 2 D.A., après un très bon départ, rencontre une sérieuse opposition, aux lisières de la ville, suivie de contre-attaques, qui l'obligent à un recul prononcé...

Le 11 septembre, reprise de l'offensive, avec quelque succès. Ce jour-là, deux détachements de la D.C. effectuent des destructions profondes dans la ligne Louvain-Liège, l'artillerie à cheval bombarde Tirlemont, tandis que dans le secteur de la 5^e D.A., le Caporal Trezignies s'immortalise à Pont-Brûlé.

Cependant, l'ennemi ne cesse d'amener des renforts dans la région de Louvain. Aussi, le 12, la situation empire. L'adversaire progresse ; nos troupes sont à bout de force. Ce qui n'empêche qu'un peloton du 4^e Chasseurs à cheval parvienne jusqu'aux lisières de Louvain. Le 13, la contre-attaque ennemie se développe, contre nos troupes épuisées, et marquant un repli. Le Roi, qui a suivi de près les opérations, se rend compte de l'impossibilité de poursuivre sa manœuvre ; Il prescrit, le 13 septembre, à 10 h 20, la rentrée dans le camp retranché.

Avec le temps, les documents ont apparus. De leur étude, il résulte que la seconde sortie d'Anvers, non contente de maintenir quatre divisions et demi devant la place, contraignit le Commandement allemand à en ajouter quatre, sans compter deux autres et une D.C., qui ne participèrent point à la bataille principale !

Qu'on le veuille ou non, l'armée belge prit sa part, dans la victoire de la Marne, en écartant 11 divisions de la bataille principale.

Car, en fait, un groupe de quelques divisions, apparaissant à l'extrême-droite allemande, vers le 7 ou 8 septembre, et tombant dans le flanc gauche de l'armée Maunoury, n'aurait influé sur le sort de la bataille ?

Dans « Manœuvre et Victoire de la Marne », le Général Gamelin, tout en proclamant que la Marne fut « essentiellement » victoire française, reconnaissait, dans le triomphe de 1918, une œuvre collective interalliée. N'aurait-il dû admettre la valeur de l'intervention « belge », ayant détourné de la bataille principale, quelque 11 divisions, dont la moitié, seule, eut suffi, pour orienter autrement le sort des armes?...

Dans ces sorties d'Anvers, Louvain tenait une place importante. Cette ville prise, s'en était fait de la communication adverse... Et cette considération n'entre-t-elle point en jeu, pour expliquer la nervosité des soldats allemands, se livrant aux horreurs que l'on sait, contre la cité universitaire?...

V. LOUVAIN, ET LA COLLABORATION BRITANNO-BELGE AU DEBUT DE 1940.

Comme à l'accoutumée, l'armée fera les frais de la paix. Rentrée victorieuse, en 1918, elle est renforcée par six divisions de réserve. Cette situation ne dure guère, car, rapidement, les forces actives sont ramenées à huit, puis à six divisions, de même que les divisions de réserve. Sans doute, la vague de pacifisme, qui déferle sur l'Europe, aux environs de 1926, y est pour beaucoup ; sans doute encore, l'existence, à nos portes d'une trentaine de divisions françaises, qui jointes aux nôtres, « quadruplent » les dix divisions allemandes autorisées par le Traité de Versailles ; sans doute encore, sommes-nous liés par le fameux accord militaire franco-belge de 1920, nous garantissant l'aide militaire de la France, en cas de nouvelle guerre... Mais il n'empêche que telle faiblesse « absolue » des notre instrument de défense nous défait singulièrement vis-à-vis de l'étranger... D'autre part, la réorganisation réalisée en 1927 transforme l'armée active, et principalement l'infanterie, en une « armée-cadre ». En effet, les compagnies ne peuvent former qu'un seul peloton, par classe de milice... Dès lors, comment l'instruction d'ensemble, but final et le plus important à atteindre, pourra-t-elle se donner ? Ni le Capitaine, ni les deux autres chefs de peloton...

ton ne peuvent s'exercer que pendant la période annuelle de camp

Cette armée réduite subsistera jusqu'en 1940...

On préparera la mobilisation des divisions de première, puis de seconde réserve — celles-là auront été mises sur pied lors de rappels — celles-ci ne le seront que pendant la « drôle de guerre ».

Cependant, l'Allemagne réarme, au mépris des Traités. En 1932, menace de rupture, si on ne lui reconnaît pas... ses 300.000 hommes actifs (nous sommes loin des 100.000 hommes de la Reichswehr de 1919!); puis c'est le retour au service général, rétabli en 1936.



Traversée de la Meuse, 1940.

De notre côté, motorisation de la cavalerie, constitution de la divisions des Chasseurs ardennais, création des cyclistes-frontière, construction de trois forts importants, à Battice, Eben-Emael, Neufchâteau, modernisation d'autres, introduction d'un canon anti-char, et le reste...

Comment est prévu l'emploi de ces forces, montant, toute mobilisation achevée, à la valeur de vingt-trois divisions ?

Il faut faire quelques pas en arrière, pour comprendre la situation de 1940.

Dès 1932, le Haut Commandement français se préoccupe d'adapter son plan de guerre à la situation nouvelle, résultant de la fin de l'occupation rhénane. Il faut reculer tout le dispositif vers l'ouest. De là, recherche d'un position de bataille, sur notre territoire. Le Général Debeney décide d'accepter la bataille éventuelle sur le front Anvers-Louvain-Namur-Meuse.

Tel sera le plan de la « Manœuvre Dyle », exécutée en 1940.

On constate que cette manœuvre fut imaginée à une époque où les relations militaires franco-belges étaient régies par l'accord de 1920.

Cet accord dénoncé par nous, en 1936, le Général Gamelin est amené, l'année suivante à revoir son plan de guerre. Dans un exercice de cadres d'armée il revient à la formule de 1932, tout en se montrant particulièrement prudent pour ce qui regarde sa mise en application. Avant tout, veut-il éviter une bataille de rencontre. De là, son intention de n'avancer vers l'Est qu'à coup sûr.

La manœuvre se précisera, progressivement, suivant diverses instructions, résumées dans celle du 15 novembre 1939, qui sera exécutée le 10 mai.

Il est intéressant de constater que ce document reprend, pour ainsi dire mot pour mot, les idées du Général Debeney, lancées en un moment où nous étions liés à la France par l'Accord de 1920... Dès lors, peut-on soutenir que la dénonciation de cet Accord n'a porté préjudice aux dispositions initiales réglant la défense commune.

Cette Instruction du Général Gamelin part du principe que les mesures prises par la Belgique laissent espérer l'installation de l'armée française sur la position Anvers-Namur.

Le dispositif d'ensemble comprendrait l'armée belge, tenant la Dyle, en aval de Louvain, jusqu'à Anvers, puis l'armée britannique, etc.

Au Commandant du N.-E., d'arrêter les zones des diverses armées, particulièrement pour ce qui concerne l'armée belge « quand l'entente aura pu être réalisée avec elle ». Toujours, suivant le Général Gamelin, il avait pu arriver à une entente avec le Gouvernement belge (« Servir », T.I., p. 84).

On sait que les travaux de la ligne K.W. (2) avaient été décidés le 31 mars de 1939, soit sept mois avant la décision du Général Gamelin. Y avait-il eu des contacts préliminaires, entre

(2) Ainsi dénommée parce qu'établie entre Koningshooykt et Wavre.

Etats-Majors, ou s'en remettrait-on à des dispositions communes, prises avant 1936 ?

Quoiqu'il en soit, ces travaux se firent au grand jour, et la ligne d'abris, de herses Cointet, de barbelés, fut poussée activement, et poursuivie — sauf quelques trouées — jusqu'à hauteur de Namur.

L'occupation de cette ligne sera entamée, le 12 novembre, par la 10^e division d'infanterie, tandis que l'éventualité d'un renfort par la 15^e division d'infanterie est envisagé.

En septembre, insistance auprès du Ministre, pour l'accélération des travaux de pose des éléments « Cointet », jouant antichars.

Dans l'entretemps, discussions relative à la situation de Bruxelles. Selon le Général Van Overstraeten (p. 503) Bruxelles n'étant pas indispensable à l'armée, on pourrait considérer son agglomération comme « refuge national », (la laisser libre de troupes, s'entend), mais l'incorporer dans la zone d'opérations belges. Du coup, le front belge devrait inclure Louvain, et aller au Sud jusqu'à Heverlée.

Cette décision sera communiquée au Colonel Hautœur, officier français de liaison, le 15 février 1940, confirmée le 18 mars, au Général Laurent, Attaché militaire français. Ce dernier proclame, spontanément, que Louvain est « la clef » de Bruxelles, et que, dès lors, pour défendre telle localité, des troupes nationales s'imposent.

Les Britanniques admettent le principe de « Louvain, zone belge », mais demandent des itinéraires plus au nord.

Les travaux de défense de K.W. seront presque achevés, le 10 mai.

Tant pour protéger une plus grande partie du sol national, que pour annihiler le saillant de la place de Namur, vers le N.O., le Commandant belge avait déplacé, de 10 à 16 km, vers l'Est, les obstacles « Cointet », suivant l'alignement Louvain-Perwez-Cognelée.

Pratiquement, les franco-britanniques préférèrent s'accrocher à la ligne ferrée Ottignies-Namur, qui présentait fréquemment un obstacle antichar de valeur, en raison de ses abrupts.

Revenons aux événements : Le 10 mai, attaque brusquée allemande, suivie d'une offensive de grand style, produisant l'« événement », dans le Luxembourg, par le coup de butoir de sept divisions cuirassées, suivies de 26 autres, venant mettre hors cause les dix-sept divisions des IX^e et II^e armées françaises, tandis que

vingt-sept divisions allemandes refouleront vers la mer les cinquante-et-une divisions alliées, étalées du Zuiderzee à la mer.

Aux premières heures, demande d'intervention franco-britannique ; il y est répondu immédiatement.

A la frontière, mise à feu des destructions, combats retardateurs magnifiques, des troupes en couverture, ralentissant la progression ennemie.

Malheureusement, la prise de deux ponts, intacts, du Canal Albert, oblige à envisager l'accélération de repli de la couverture sur la ligne K.W.

De là, d'une part, occupation immédiate de cette ligne — viendront s'y installer, les 5^e, 2^e et 11^e divisions, au nord de la 10^e — d'autre part, mise en œuvre des bretelles successives de Cortessein, de la Gette, destinées à freiner l'avance adverse.

Pratiquement, le 13 mai, nous avons « assis » notre dispositif, par l'installation réalisée de huit divisions sur la ligne K.W., dont elles occupent 50 km, avec six autres divisions en réserve ou étai. La situation est bonne.

Cependant, les Britanniques sont venus se poster à notre droite ; ils sont organisés en profondeur : trois divisions sur la Dyle, de Louvain à Wavre ; trois en réserve ; deux sur l'Escaut et la Dendre... trois, enfin, en France.

Compte tenu de l'inondation couvrant partiellement son front, le secteur dévolu à l'armée britannique n'est pas exagéré : 18 km, dont 5 en site aquatique.

D'ailleurs, fidèle à sa coutume, cette armée protège largement sa communication... qu'elle désire, d'ailleurs, voir faciliter au maximum. De là, des démarches, pour le maintien des routes Alost-Vilvorde, et Ninove-Bruxelles-Louvain, aux Britanniques... ainsi que l'occupation de Louvain. Le Roi y consent, le 13 mai. La relève de la 10^e division d'infanterie devra être achevée avant l'aube du 14 mai.

Il n'en sera malheureusement pas ainsi, et comme, à 3 heures, cette opération n'est pas terminée, on la reporte à la nuit suivante.

Cette décision s'avère heureuse. En effet, les Allemands attaquent Louvain vers 16 h. 30. Le 6^e Chasseurs, qui occupe la position, immédiatement au nord de la ville, s'y défend énergiquement ; les Britanniques, à sa droite, en font de même, et l'ennemi, qui était parvenu jusqu'aux ateliers de la gare, est repoussé. La relève se termine à 21 heures ; la 10^e division passe en réserve, et s'installe dans la région de Saventhem, laissant son régiment d'artillerie, le 10^e, en renfort à la 5^e division.

Cette attaque sur Louvain, témoigne de l'intérêt que porte l'adversaire à s'infiltrer dans notre dispositif. A supposer qu'il y réussisse, il lui suffira d'élargir la brèche, de part et d'autre, pour réaliser un double et combien rentable, coup de filet...

Nous verrons cette répétition de la manœuvre de Merchem, de 1918, tentée à nouveau, le 24 mai, sur la Lys, contre les 1^{re} et 3^e division.

Au cours de la contre-attaque, l'artillerie britannique a porté une aide sérieuse à son infanterie, et le 2d Royal Ulster Rifles a joliment œuvré. Le lendemain, 15 mai, l'attaque reprend. La 3^e division britannique — Major-Général Montgomery, disposant des 7^e (Guard's), 8^e et 9^e Brigades, — est assaillie par le XI^e Corps allemand.

De notre côté, le Commandant de la 5^e division, informé de l'attaque, se ménage une bretelle face au sud. Il porte, vers les Britanniques, un bataillon de chacun des 1^{er} et 4^e Chasseurs, couvrant ainsi sa droite. La mesure de sûreté n'est pas appelée à jouer, la situation ayant pu être rétablie, dans Louvain.

Le IV^e C.A. allemand s'en prend à la 2^e division W, tenant la Dyle au sud de la ville. Légère pénétration ennemie. Cette pointe est rejetée, dans l'après-midi, par une contre-attaque du 1^{er} Welsh Fusiliers et du 2d Durham Light Infantry; ces troupes continuent le combat pendant le restant de la journée. L'attaque sur Louvain, tenue par les 7^e et 9^e brigades, débute par un bombardement de deux heures d'affilée, dirigé contre le nord de la position, vers la soudure britanno-belge. L'attaque est menée par des unités appartenant à deux divisions adverses. Le terrain est malaisé à tenir, dans l'enchevêtrement des voies ferrées; aussi rien d'étonnant à ce que des éléments du 2d Royal Ulster soient contraints à se replier momentanément; une contre-attaque du 1^{er} King's Scottish reconquiert le terrain.

Situation analogue, au nord de la ville, où le 1^{er} Goldstraem Guards perd du terrain; contre-attaque, avec appui des chars légers du 5^e Royal Inniskillings Dragons Guard, rétablissant la situation.

En fin de journée, la 6^e Armée allemande devait rendre compte, au Commandant du Groupe d'armée « B », de ce qu'elle n'avait pu forcer la Dyle de Louvain.

N'ayant pas réussi à enfoncer le front britannique, l'ennemi se retourne contre nous. Le 16, il attaque les avant-postes du 4^e Chasseurs, avec l'aide du canon. La résistance ne mollit pas; l'usine Remy, qui paraît le principal objectif de l'adversaire, demeure entre nos mains. L'insuccès allemand atteint telle amplitude que,

le soir venu, le décrochage de K.W. s'effectuera, dans la région de Louvain, sans réaction ennemie...

Nous avons souligné l'importance du « point fort » de Louvain, dans l'économie générale des opérations, prévues par le Haut Commandement: Il fallait amener le gros des forces alliées sur la ligne K.W., puis, de celle-ci, repartir vers la Canal Albert. Au sud de Wavre, la 1^{re} Armée française tient, contre les Chars allemands, mais, à sa droite, la IX^e Armée est en plein désarroi. Il s'ensuit, d'une part, que les réserves destinées à étayer la 1^{re} Armée sont dérottées vers la IX^e; d'autre part, que le retrait de cette dernière est tel, que les arrières de la 1^{re}, et, partant, ceux de ses voisines immédiates, sont en danger.

Dans la nuit du 15 au 16 mai, le Général Billotte, Commandant le G.A.I., prend la décision de ramener ce G.A. sur l'Escaut. La manœuvre se fera en trois jours, de telle sorte que les unités soient couvertes, après chaque étape, par une ligne d'eau.

Au cours de ce repli, la 1^{re} division de Chasseurs Ardennais mènera, le 19 mai, un combat retardateur modèle, qui lui vaudra une belle citation...

A peine relevée des ruines de 1914, Louvain allait subir de nouveaux sévices. Bombardée, en mai 1940, par les Allemands, elle sera l'objet d'attaques aériennes des Alliés, pendant le restant de la campagne, en raison de l'intérêt militaire commandant la destruction, ou, pour le moins, la neutralisation des installations ferroviaires de la gare, confluent de plusieurs voies ferrées importantes.

La ville continuait ainsi à s'intégrer davantage dans l'histoire militaire d'un Pays qui, placé, tel une plaque tournante, à la rencontre, de civilisations, de races, de langues diverses, d'intérêts multiples, sinon divergents, n'a cessé de défendre jalousement son indépendance, ses libertés, et ses Princes.

Baron Georges VERHAEGEN

Lieutenant-général de réserve honoraire

BIBLIOGRAPHIE

- Ellis (Major). — The War in France en Flanders.
Fouillen et Bouhon. — Mai 1940.
Calet (Général). — S.M. le Roi Albert, Commandant en Chef.
Gamelin (Général). Servir: — Manœuvre et Victoire de la Marne;
Kneltz (Général). — Comment s'est joué notre destin.
Lyet (Commandant). — Les débuts d'une guerre de coalition.
Michiels (Lt Général). — Dix-huit jours de guerre en Belgique.
Service Historique de l'Armée belge. — Atlas de la Campagne de 1940.
Terlinden (Vicomte). — Histoire militaire des Belges;
Verhaegen (Bn G. Lt. Gl. de Rés. Hré). — Un Centenaire oublié; —
Notre établissement militaire; — Notre politique militaire; — Rémiscences de 1914; — Rôle de l'armée belge en 1940, etc.

Le Grand Béguinage de Louvain



AVANT de parler du Grand Béguinage de Louvain, il est nécessaire d'exposer très sommairement l'histoire des béguinages, de leur fondation, de leur fonctionnement.

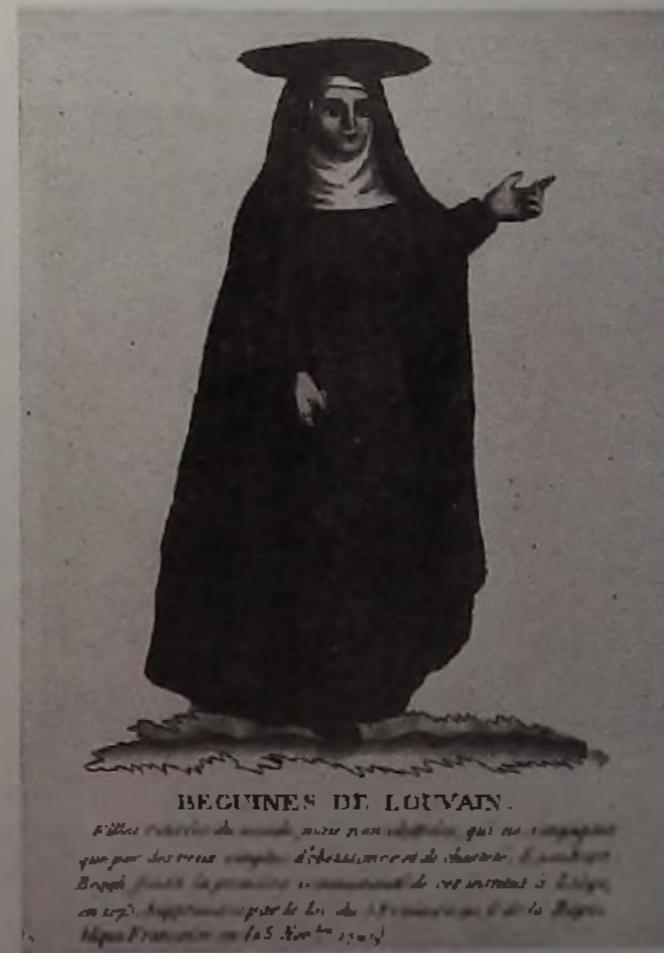
Reportons-nous au moyen âge, vers le début du XIII^e siècle, dans nos cités flamandes étroitement serrées autour de leurs églises. Etrange moyen âge, nullement anarchique, puisque dans certains domaines, celui des métiers, par exemple, la réglementation était poussée à l'extrême. Mais le progrès social ne s'était pas étendu aux femmes, juridiquement incapables, et auxquelles seul le mariage assurait une protection efficace. Il y avait, il est vrai, les nombreux couvents où ces jeunes filles pieuses pouvaient, en prenant le voile, trouver un refuge. Mais la dot exigée excédait les possibilités des petites bourgeoises et des filles du peuple. Et celles-ci, lorsqu'elles étaient privées de famille, ou veuves, ou lorsque le mari, parti en Terre Sainte, tardait exagérément à revenir, se trouvaient dans la situation la plus douloureuse et la plus délicate. Ne pouvant exercer de métier reconnu, certaines étaient acculées à exercer le plus ancien métier du monde, et à s'adonner à la prostitution.

Inutile de dire que c'était là une minorité, la foi profonde de la grande majorité des autres les poussant impérieusement à chercher une solution plus honorable. Elles ne tardèrent pas à la trouver. Elles se réunirent dans des enclos acquis grâce aux ressources des plus aisées d'entre elles, et aussi à des donations des princes. Dépendant d'abord de l'église la plus voisine et placées sous l'autorité du curé, elles se firent bientôt bâtir leur propre chapelle et, après bien des difficultés, obtinrent la reconnaissance officielle de leur autonomie.

En effet, l'autorité religieuse se méfiait un peu de ces petites républiques de femmes qui, n'étant pas religieuses et, de ce fait, échappant aux règles conventuelles, n'offraient pas, en principe, toutes les garanties requises.

Il faut savoir que l'église avait déjà connu semblables associations, qui avaient fort mal tourné, parfois jusqu'au schisme.

Je songe ici aux Cathares, sectes d'origine slave, dont les intentions primitives étaient aussi pures que leur nom (Cathare, en effet, vient du grec Catharos qui signifie pur). Mais bientôt ils donnèrent du fil à retordre à l'Eglise en essaimant jusque dans le midi de la France où ils firent parler d'eux sous le nom d'Albigéois.



BEGUINES DE LOUVAIN.

Elles vivaient du monde, mais non célibataires, qui ne s'occupaient que par des vœux simples d'obscurité et de chasteté. Elles furent Bègues jusqu'à la grande communauté de ces femmes à Louvain, en 1278, supprimée par le roi de France en 1312, et de la Beguine à Louvain en 1454.

Béguine du Grand Béguinage de Louvain,
d'après une gravure du livre de P. H. J. Maillart (Vilvorde 1801).

D'ailleurs, il est probable que certaines communautés allemandes attirèrent l'attention de l'autorité religieuse, car, au début du XIV^e siècle, le pape Clément V, par une bulle, supprima tous

les béguinages, mais ne maintint sa décision que pour les béguinages allemands, qui ne constituaient pas d'enclos fermés comme les nôtres. Si bien que nos béguinages purent bientôt renaître.

Rien d'étonnant donc à ce que les curés se soient montrés réticents, et parfois hostiles à l'émancipation des béguinages. Mais leurs préventions tombèrent et bientôt les béguinages se multiplièrent dans tout l'ouest de l'Europe.

Une profusion de ces communautés furent ainsi constituées dans le pays, en Hollande, ou en France : à Anvers, Aarschot, Audenaarde, Bruges, Bruxelles, Delft, Termonde, Diest, Douai, Enghien, Gand, Haarlem, Herenthals, Ypres, Lierre, Liège, Malines, Nivelles, Bois-le-Duc, Ruremonde, Tirlemont, etc.



*Voûte gothique — Nef primitive.
Voûte de bardeaux de chêne, de l'église du Grand Béguinage.
(D'après dessin de P. V. Maes.)*

L'importance et la nécessité de ce grand mouvement d'auto-protection des femmes ressortent de cette extraordinaire floraison. Telle est donc l'origine de ces communautés mi-laïques, mi-religieuses. L'on peut se demander maintenant d'où vient le nom de béguines qu'elles adoptèrent. L'origine de ce nom demeure, du moins selon les documents que j'ai pu consulter, un mystère non encore élucidé. Voici quelques hypothèses qui coururent longtemps et qui ne résistèrent pas à un examen attentif.

Selon la première, c'est Lambert le Bègue, chanoine de la principauté de Liège qui, au XIII^e siècle, en édictant les premières règles en vigueur dans les béguinages, donna leur titre aux saintes filles.



*Statue de saint Job.
Atelier brabançon, vers 1500. Ce saint était vénéré en l'église du
Grand Béguinage.*

La seconde attribue si, l'on peut dire, cette maternité à Ste Begge, non point, comme on l'a cru longtemps, parce qu'elle fut

la fondatrice de la première communauté, mais par sa sœur, chanoinesse d'une abbaye régulière, elle avait fourni aux premières béguines un modèle de réglementation, et parce que les béguines l'honorèrent toujours comme leur patronne.



Fragment d'un retable anversois du début du XVI^e siècle.

Chambre du Trésor, de l'église
du Grand Béguinage, Louvain.

Enfin selon une troisième hypothèse, le terme béguine serait une corruption de bigote, qualification peu respectueuse lancée par le peuple aux béguines qui défilaient en groupe. Les béguines, en effet, ne bénéficiaient pas du respect qui entourait les vraies

religieuses. Van Even nous apprend que lors de la fête de Ste Apolline, qui a si tristement dégénéré, les étudiants prenaient les braves filles comme cibles de leurs lazzi. Du reste la vieille chanson flamande : *Begijntje, zullen wij dansen ?* est assez significative à cet égard.

Ce qui ne devrait pas induire en erreur sur la qualité morale de ces filles, fort bien protégées contre toutes entreprises, quelles qu'elles fussent. Le béguinage, en effet, constituait un enclos fermé, où les hommes ne pouvaient pénétrer, sauf les malades. Mais ils étaient relégués à l'infirmerie et soigneusement tenus à l'écart de la gent féminine.

De plus, les règles, je l'ai dit, étaient fort strictes, non au point de vue des obligations religieuses, mais à celui de l'ordre et de la discipline. J'en citerai quelques-unes, sans entrer dans le détail. La postulante devait prononcer ses vœux devant le grand autel après s'être prosternée au bas des marches. Elle n'était admise que lorsqu'elle était reconnue parfaitement saine de corps et d'esprit, libre de toute dette, ou de toute promesse pouvant engager la communauté.

Elle devait être d'une propreté parfaite et entretenir parfaitement son logis.

Nulle étrangère, fût-elle mère de béguine, ne pouvait habiter dans l'enclos. Les hommes, on l'a vu, en étaient soigneusement écartés. Si une jeune béguine souhaitait se marier, elle devait quitter l'enclos avant la publication des bans, sous peine de douze florins d'amende.

La juridiction régulière n'intervenait pas dans les conflits locaux. Seuls les faits très graves, vols ou meurtres, relevaient de la justice. Chaque béguine qui en avait les moyens était autorisée à moderniser ou à rebâtir son logis. C'est ce qui explique la diversité des constructions, dont certaines sont plus récentes que d'autres.

L'autorité qui faisait la loi dans l'enclos était constituée de deux et bientôt de trois chapelains, de quatre maîtresses, dites « hofmeesteressen », élus par les béguines, et de deux curateurs.

A ce propos, l'on sait que parmi les curés du Béguinage figure un personnage de marque, Adrien Florens, professeur à l'Université, qui devint pape sous le nom d'Adrien VI.

Adrien Florens avait été placé au Béguinage par l'empereur. C'était un savant d'une grande piété, mais aux ressources limitées. Or les fonctions de curé du Béguinage étaient honorées dans tous les sens du terme et impliquaient d'appréciables rentrées.



Christ en Croix entre la Vierge et saint Jean.
Petit tableau encre (Primitif flamand) vers 1490-1500. Probablement l'œuvre d'un artiste local ayant subi l'influence de Roger Vander Weyden.

Catalogue n° 10,
 Chambre du Trésor, de l'église
 du Grand Béguinage, Louvain.

Lorsque Adrien Florens fut élevé à la dignité papale, il continua à faire état de son titre d'ancien curé du Béguinage de Louvain, ce qui remplissait de fierté les braves béguines, heureuses de voir leur communauté à l'honneur.

Trois organismes se partageaient les tâches : l'église, l'infir-



Beau portrait d'une « Groot-Juffer ».
 Maître anonyme, du XVII^e siècle (1651).

merie et la Table du Saint-Esprit. Chacun d'eux séparément pouvait recevoir des dons et des legs : maisons, terres, etc., même en dehors de l'enclos.

L'église veillait au salut des âmes, l'infirmerie hébergeait les malades, et la Table du Saint-Esprit assistait les indigents. Ceux-ci y trouvaient une table toujours ouverte. C'est là, sans aucun doute, l'embryon de notre assistance publique.

Quant aux béguines, elles assuraient leur subsistance par plusieurs occupations d'ailleurs fort modestement rémunérées.

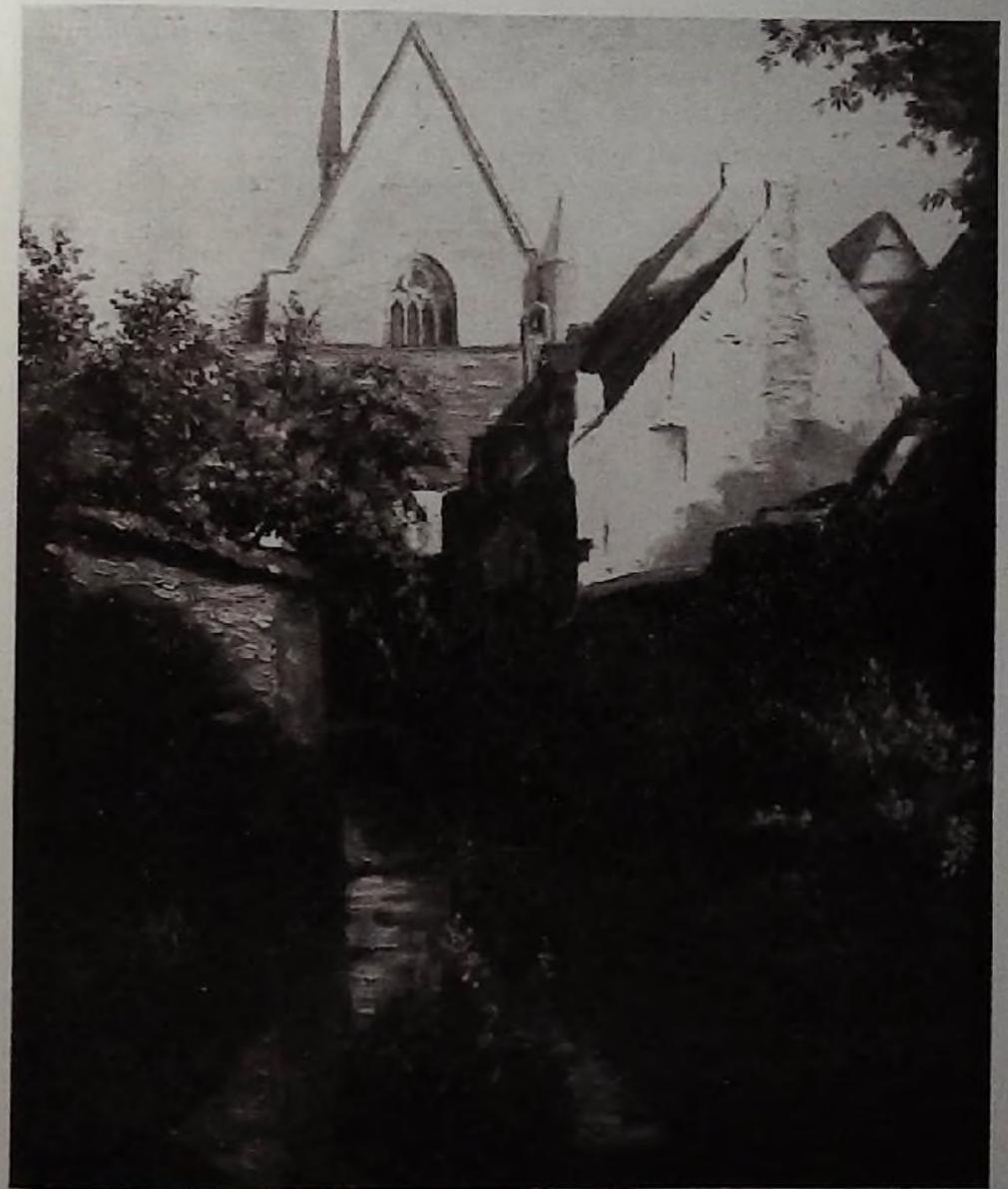
L'hôpital St. Pierre ne pouvant abriter plus de 36 malades, elles allaient, à l'instar des Sœurs Noires, soigner les malades à domicile. Au moment des épidémies, si fréquentes à cette époque, elles rendirent d'inappréciables services.

Par ailleurs, elles s'occupaient encore d'enseignement. Et il y eut jusqu'à dix écoles ouvertes dans l'enclos, où l'enseignement était donné à des élèves de 6 à 16 ans.

Entretemps, d'autres institutions de bienfaisance avaient été créées en ville : hospices, asiles de nuit, orphelinats, etc. En 1799 ces institutions furent groupées à l'infirmerie du grand Béguinage, dans un local séparé de celui des béguines infirmes.

L'on voit comment à travers les siècles une institution créée d'abord pour mettre à l'abri des tentations et des dangers du monde de braves filles honnêtes et que leur manque de ressources et peut-être leurs préférences personnelles empêchaient d'entrer au couvent, comment, dis-je, par la force des choses, cette institution se transforma en un organisme de bienfaisance qui était parfaitement au point et efficace lorsque la Révolution française vint le laïciser et en confier la gestion à un organisme officiel, anciennement bureau de bienfaisance, devenu Commission d'Assistance Publique.

Quelle fut l'importance de la communauté de béguines, aujourd'hui réduite à trois braves femmes d'un certain âge, dont aucune vocation nouvelle ne vient renforcer le faible effectif, et qui, dans quelques années, auront disparu, enlevant au Béguinage les derniers témoignages de sa grandeur passée ? Elle fut considérable. On l'appelait en effet « Prinsengebijnhof », car d'après des statistiques, 200 béguines environ occupaient 107 maisons en 1650. Ce nombre était porté à 300 vers 1700, qui fut l'apogée du Béguinage. Depuis cette époque s'amorça une décadence qui alla en s'accéléralant. Aujourd'hui, le Béguinage n'est plus qu'un quartier de la ville basse, où la Commission d'Assistance Publique loue, à des conditions très favorables, à des gens aux ressources limitées, des logis très vieux, situés dans un endroit humide, d'un entretien extrêmement dispendieux, et qui créent à ladite Assistance des charges intolérables. Le temps ne s'est pas révélé le seul ennemi du vaste enclos. Les hommes s'en sont mêlés... La guerre a détruit un des plus beaux coins du Béguinage, le pâté de maisons voisin du moulin des Sœurs noires. Enfin les occupants de ces maisons ne se montrent peut-être pas aussi respectueux qu'il le faudrait du bien loué, lequel ne peut être entretenu, comme il le faudrait



« BOUT dormant ».

d'après un tableau de Paul-Victor Macq.

A l'avant-plan, la Dyle, à droite un complexe de bâtiments :
« L'infirmerie ».

également, par la Commission d'Assistance Publique. Celle-ci, en effet, a charge d'âmes et doit s'occuper des humains (ce qu'elle a toujours fait d'ailleurs de façon irréprochable) avant de songer au sort des vieilles pierres.

Le résultat est hélas visible à l'œil nu. Un des plus beaux quartiers de cette petite agglomération, le *soldatenkwartier* (ou quartier espagnol), celui dont l'architecture est la plus pittoresque, est dans un état tel que les briques des façades, pourries et véritablement mortes, doivent être remplacées.

D'autres maisons, non moins admirables, devront sans doute être reconstruites de fond en comble.

Est-ce à dire qu'il s'agit là d'un ensemble de ruines en puissance ? Ce serait faire preuve d'un déplorable pessimisme. Pour sauver le Béguinage, il n'est pas trop tard, selon une formule célèbre, mais il est temps. Voici que l'espoir renaît de voir le Béguinage échapper à sa lente destruction et retrouver une vitalité nouvelle.

La Commission d'Assistance Publique se propose en effet (1) de vendre l'ensemble du Grand Béguinage, à l'exception de l'église, monument classé, qui demeure sa propriété (2).

Un consortium financier a fait des propositions d'achat en bloc, propositions qui ont été agréées. Ce consortium s'engagerait à restaurer les maisons dégradées, et à reconstruire celles qui ont été détruites, en respectant le plan actuel et le style des bâtiments.

Quelle serait la destination de l'ensemble reconstruit et restauré ? Il serait transformé en une sorte de quartier latin hébergeant une bonne partie de la population estudiantine que Louvain et les environs ne seront bientôt plus capables d'accueillir.

Ce projet paraît séduisant au premier abord. L'on voit très bien ce quartier paisible, éloigné de toute circulation, transformé en centre d'étude idéal et retrouvant ainsi, dans le domaine des hautes études, le caractère communautaire qu'il avait perdu par l'élimination progressive des béguines.

(1) Depuis que ces notes ont été écrites, ce projet s'est réalisé. Un consortium, agissant au nom de l'Université de Louvain, a acquis le Béguinage et les terrains y attenants.

(2) Rappelons que seule l'église est classée comme monument. Tout le reste de l'enclos ne l'est que comme site. La différence entre les deux classements, c'est que le site est seulement protégé. Son propriétaire est astreint à certaines obligations, en ce qui concerne l'entretien et la restauration de son bien, sans bénéficier pour cela de l'aide financière de l'Etat. Signalons que les béguinages de Gand, de Bruges et de Liège sont classés comme monuments. Aussi sont-ils dans un état d'entretien remarquable.



Sous la cheminée flamande,
intérieur de maison de béguine, d'après un tableau du peintre P. V. Maas.

Mais déjà les inévitables sceptiques font entendre leur voix. Ils craignent que la jeunesse pétulante qui succéderait aux habitants actuels n'ait pas, pour ces lieux vénérables, le respect qui convient. Les promoteurs de ce projet auront sans nul doute songé à cet aspect du problème, et il ne sera nullement question de laisser sans surveillance une pareille concentration de jeunesse.

Sans doute désignera-t-on des « chefs d'îlots » dûment responsables du bon état des lieux et de l'ordre dans le quartier.

Le contraire est absolument inconcevable.

En résumé l'on peut former trois vœux :

Que le Béguinage, déjà classé comme site, le soit aussi comme ensemble monumental, à l'exemple de ceux de Gand, de Bruges, de Liège.

Que la reconstruction et la restauration se fassent, sous la direction de compétences, avec goût et avec le respect du caractère de l'ensemble. Le choix des pierres, des briques, du recouvrement demande une particulière attention.

Que toutes les dispositions soient prises pour que le très séduisant projet d'un « Quartier latin » soit étudié à fond pour éviter l'échec de l'entreprise, dans l'anarchie et le désordre.

Si toutes ces conditions sont réalisées, le Béguinage sera sauvé, du moins dans la mesure où il peut l'être encore. Il reprendrait une place primordiale dans notre patrimoine artistique et archéologique, et constituerait, bien plus encore qu'aujourd'hui, un pôle d'attraction pour les touristes belges et étrangers.

G. GILLAIN

Professeur extraordinaire
à l'Université de Louvain.

Rue du Maieur « Pynnock » à Louvain ?

VERS le milieu du XV^e siècle s'élevait dans la rue St.-Michel — anciennement Oude Muntestraet — un beau manoir, celui de sire Louis Pynnock. Cette demeure patricienne, bâtie de pierres et de briques, était bien vaste. Elle s'étendait depuis le Collège du Pape (1) jusqu'à l'endroit où s'élève l'église St.-Michel.

Ses granges, ses larges cours, ses innombrables logements de serviteurs et ses écuries lui donnaient un cachet vraiment seigneurial.

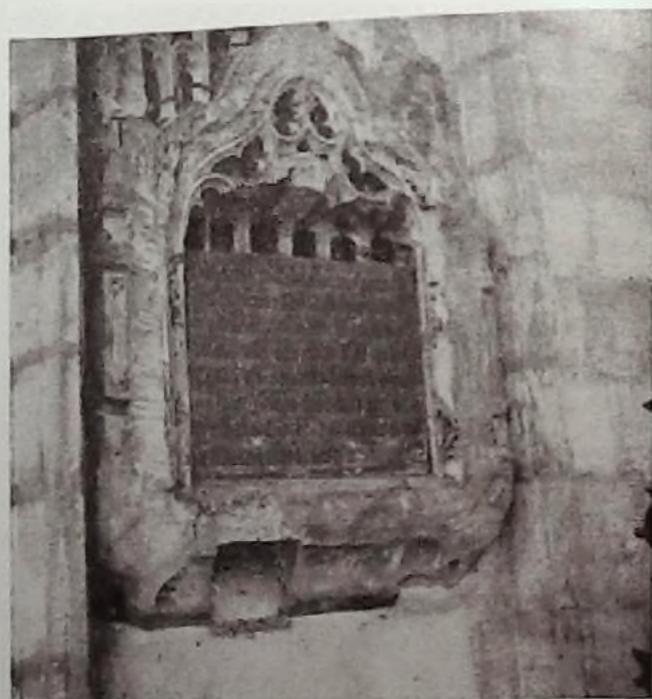
Quant à la « gens » Pynnock, elle était bien alliée. Sire Louis, seigneur de Ter Sart et de Moriensart, né vers 1432, appartenait à une lignée qui florit avec un rare éclat durant la période bourguignonne. Rares sont les familles qui avaient jeté dans l'histoire louvaniste un plus brillant éclat que la « race » des Pynnock.

Comme tous les patriciens louvanistes qu'on disait « sortis d'un sac de laine » ou « d'un bas de laine », les Pynnock avaient trouvé leur splendeur et leurs richesses opulentes dans le commerce et l'industrie. Par après ils trouvèrent la célébrité et la renommée dans l'ardeur guerrière.

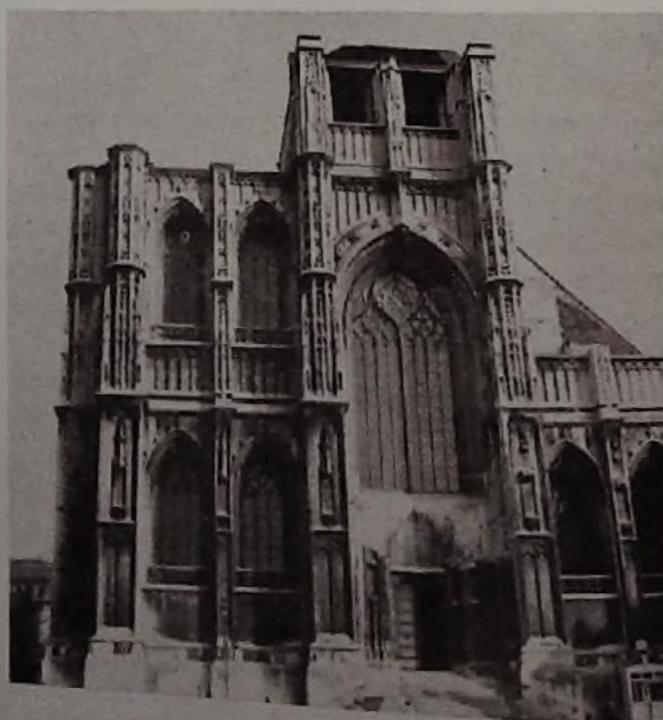
Louis était fils de Louis et de Marie de Cortembach — nom également connu dans l'histoire. Le jeune Louis n'avait qu'une sœur, Catherine. Vers 1459 il épouse une jeune veuve, Béatrice Uten Liemingen, fille de Jacques et de Marguerite de Oppendorp.

Les Uten Liemingen étaient bien les premiers et les plus en vue des familles de la noblesse louvaniste.

(1) Ancienne résidence de la famille van den Tympeel, vendue au professeur Adrien Florizone d'Utrecht (plus tard Pape Adrien VI) pour la construction du Collège Adrien VI, dit « Collège du Pape ».



LOUVAIN. -- Pierre tombale de Louis Pynnock.



LOUVAIN. -- Entrée de l'église St-Pierre.

« Le sire Louis », nom sous lequel il est généralement connu, possédait en même temps que de vastes propriétés aux alentours de Louvain, un château à Thildonck. Dans le sens vrai du mot, ce fut un homme « opulent » qui mérita l'apostrophe de « welgehoorne ». Ses fermiers, ses serviteurs étaient fiers d'être « aux draps du seigneur de la terre » (1).

Il admirait avec une fierté légitime le blason de sa famille « de sable à la croix engrelée d'argent » encasté au dessus de l'entrée du château de Horst à Rhode St. Pierre, qui avait appartenu à Sire Amelryck (2) Pynnock pour lui revenir, par après, par achat.

Ce blason vénéré, symbole de la gloire des ancêtres, étincelait sur ses armes, meubles et vêtements ; il ne cessa de rappeler ses obligations de servir, et les faibles, et les humbles, sa foi, et la justice pour le bien-être des intérêts de la famille, pour la commune qui n'était guère que l'extension de la famille et le pays tout entier. De ce fait il se rendit utile à la cité. Le suffrage de ses concitoyens l'avait maintes fois appelé au conseil des jurés — aux respectables fonctions de bourgmestre des lignages, tandis l'autorité ducale lui confiait un siège à l'échevinage à de multiples reprises. C'est sous son administration que l'on posa la première pierre de l'Hôtel de Ville.

Il fut chargé des fonctions de mayeur par le duc de Brabant, qui dans les lettres de commission, l'intitula « son cher et féal Louis Pinnock, seigneur de Velpen », en date du 4 mars 1461. Pynnock était là, revêtu de la dignité la plus haute de la cité !

Le mayeur était chargé d'appliquer et de faire exécuter les lois générales, de sauvegarder les droits, hauteur et souveraineté du duc. Quand la nuit ou le jour, il faisait sa ronde, comme le lui commandaient ses fonctions, il était accompagné de son « porte-verges » et de ses « vorsters » armés de piques et d'arcs. Parfois aussi, il était accompagné du « promoteur de l'université », officier de la justice privilégiée du Recteur — car sa juridiction ne s'étendait nullement sur le monde étudiantin !

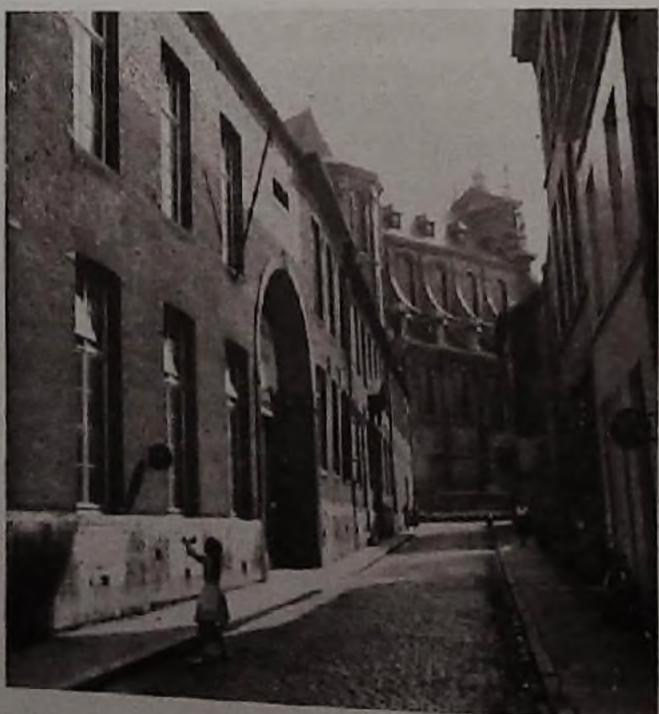
Il fut élu mambour de l'église St. Quentin en 1483. Le 15 août 1461, il assista avec les patriciens Jean et Jacques Uten Liemingen, ses beaux frères, au sacre de Louis XI, à Reims.

(1) Entre autres — Registre de 1450 — 2e chambre — acte du 31 août.

(2) Amelryck était beau-frère de Guillaume de la Marck — le Sanglier des Ardennes. Sa femme Marguerite de Schoonhoven avait entre autres une sœur mariée au fameux Sanglier des Ardennes-de la Marck d'Arenberg.



LOUVAIN. — Eglise St-Pierre, côté du « Meldert's Coerken ».



LOUVAIN. — Collège « Marie-Thérèse » sur l'emplacement de l'Hôtel de Cray. En arrière-plan, l'ancien couvent des Jésuites : séminaire de Théologie de Joseph II.

Parmi tous les membres du vaillant patriciat de Louvain, il sut se montrer à la hauteur des vertus de ses ancêtres, hardi sur les champs de bataille au service du duc de Brabant. Il excella, à la fois, en qualité de militaire de Louvain, seigneur territorial, magistrat communal, officier du prince, homme de cour, homme de guerre, en même temps que gentilhomme et bourgeois des communes à la fois.

Dans l'une de ces campagnes, il reçut l'accolade de la chevalerie de Charles le Téméraire, lors de l'expédition de Liège, après le combat de Sainte Walburge, en 1468.

Pour mentionner encore d'autres faits d'armes, il était à la tête d'un contingent louvaniste au siège de Neuss, en 1474. Rien d'étonnant qu'en récompense de ses loyaux services l'archiduc Maximilien d'Autriche, souverain des Pays-Bas le nomma son chambellan en 1479.

Louis Pynnock — aussi sire Louis Pinnock, eût une vie bien remplie et mouvementée, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur de sa juridiction. Il fut estimé, non uniquement en courageux chevalier, mais aussi en justicier sévère, entouré de son lieutenant, Hughes d'Udekem, rude justicier, moins enclin à la clémence qu'à la punition. C'est que dans un siècle rude, il fallait des hommes rudes !

C'est en souvenir de ce grand seigneur que le nom de sa rue « de Oude Muntestraet » devint la rue du Maieur, avec l'autre tronçon nommée « prosaïquement » : rue St-Michel.

Après une vie toute de dévouement pour sa chère ville, à laquelle il s'était donné corps et âme et pour laquelle il avait dépensé l'or sans compter, il mourut, pauvre, en sa maison à Louvain, le 3 mai 1504. Ancien chambellan de Maximilien, durant 43 ans mayeur, il avait exposé ces jours dans toutes les batailles de Charles le Téméraire et de Maximilien d'Autriche, traversé une sédition terrible et une guerre civile. Sa femme Beatrice Uten Liemingen l'avait précédé dans la tombe. Il n'en eut pas de descendance.

L'incendie de la collegiale Saint Pierre en 1914, nous fit retrouver sa pierre tombale cachée par un autel détruit et qu'on avait précédemment déclarée perdue. On la voit dans la « Meldert's Coerken » ou mieux dit, dans la chapelle de la famille de Meldert. Les orgues de l'église s'y trouvent provisoirement. Sire Libert van Meldert avait épousé la sœur de Louis, Cathérine Pynnock, qui y est également ensevelie.

Les van Meldert habitèrent la maison qui formait le coin de la rue de Namur et le Mont Saint-Antoine, intégrée plus tard



LOUVAIN. — Entrée de l'ancien couvent des RR. PP. Jésuites :
maison du vice-recteur de l'université.



LOUVAIN. — Eglise St-Michel
Façade (style baroque).

dans le Collège du Saint Esprit (1). L'histoire rapporte que de ce fait Catherine, jeune mariée, pouvait de sa demeure contempler encore la silhouette de sa maison paternelle.

Sur cette vénérable pierre tombale près de l'autel et au coin de l'épître, on lit :

« HIC JACENT DNS LUDOVICUS PINNOCK, MILLES QUONDAM ARCHITRICLINUS PHILIPPI, REGIS CASTELLO DUCIS BRABANTIAE ETC. VILICUS LOVANSIENSIS, QUI OBIIT A° DNI XVc QUARTO 3 MAII : ET DOMICELLA KATHERIA PINNOCK EJUS SOROR, RELICTA QUONDAM LIBERTI DNI DE MELDERT ETC. FUNDATRIX HUIJUS CAPELLE CUM MISSA QUOTIDIANA, QUE OBIIT A° XVc. XII.XI MARTII. ORATE. (2)

Autrefois cette chapelle était également ornée d'un vitrail représentant sire Louis en habits équestres aux armoiries Pynnock (3).

Ainsi finissent les notes sur cet illustre concitoyen et grand maieur de Louvain.

En 1504, la demeure Pynnock fut achetée par la famille de Croy et devint l'Hôtel de Guillaume de Croy, sire de Chièvres, seigneur du château d'Héverlé et gouverneur de Charles Quint.

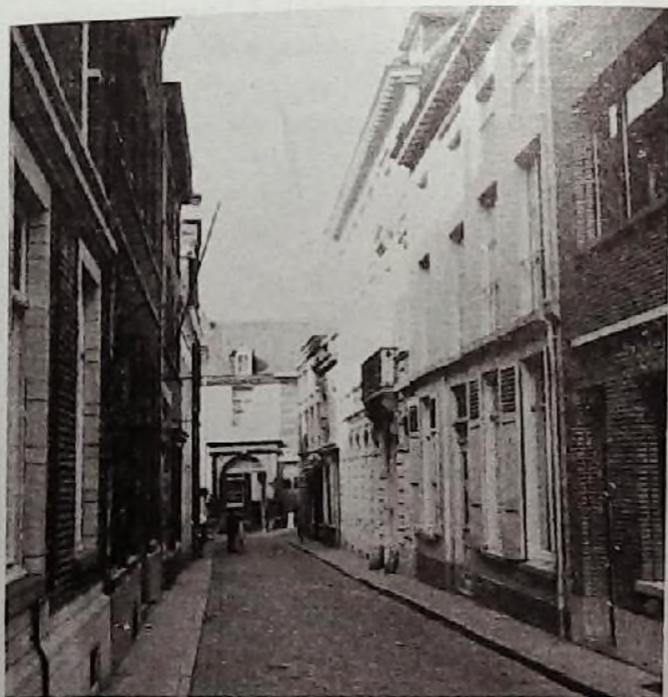
En 1595, les RR. PP. Jésuites achetèrent trois maisons, dont la principale était l'Hôtel de Croy. Ils transformèrent ces maisons en collège approximativement comme on le voit de nos jours avec l'église St-Michel.

En 1773 la Compagnie de Jésus fut supprimée. Par son décret du 25 novembre 1778, Marie Thérèse affecta une partie des bâtiments du collège supprimé à la fondation du séminaire de théologie de Joseph II. A cette occasion furent frappés des magnifiques jetons octogones d'argent portant d'un côté les effigies de Marie-Christine d'Autriche et d'Albert de Saxe, et au revers l'inscription :
ALUMNIS SACERDOTIO DECATIS RITE INSTRUENDIS
SEMINARIUM GENERALE LOVANIÆ ERLECTUM
MDCCLXXXVI.

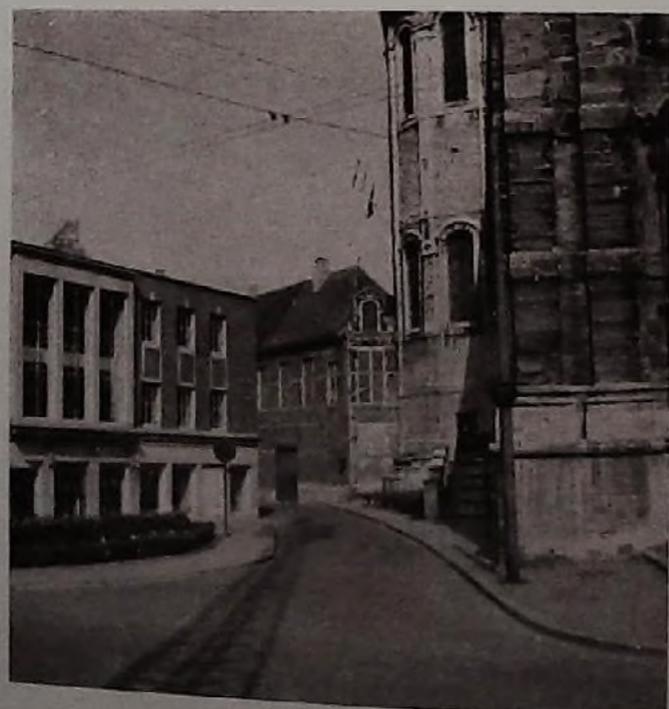
(1) Catherine Dame de Meldert mourut le 12 mars 1512, elle légua sa maison au Collège des Théologiens.

(2) Divaeus, Septem tribus, verbo de Meldert.

(3) Divaeus, Septem tribus, verbo Pynnock.



LOUVAIN. — Tronçon de rue comprenant l'auberge « In Sint-Joris ».



LOUVAIN. — Eglise St-Michel et dépendances de l'ancien couvent des RR. PP. Jésuites.

Après la suppression de l'université par Joseph II, le collège fut occupé pendant treize années par le général commandant de la succursale des invalides. Pour revenir, après la révolution française à l'université de Louvain.



RHODE-ST-PIERRE. — Le Château de Horst.

Ainsi s'élèvent maintenant sur l'ancien manoir de la Oude Muntestraet, le collège Marie-Thérèse, la maison du vice-recteur de l'université avec dépendances, et l'église St. Michel.

Au début de la Oude Muntestraet, direction, rue de la Monnaie — à côté du « Service Social » était située en 1200 l'auberge « In St Joris ». La Bienheureuse Marguerite de Louvain y était en service. Elle fut assassinée sur les bords de la Dyle, près des

anciens remparts de la rue de Malines, un soir qu'elle allait chercher du vin au pressoir pour des pèlerins tardifs. Ses reliques sont conservées en l'église St.-Pierre. La chapelle est ornée de son cruchon à vin et de plusieurs tableaux du peintre Verhaeghen qui ont trait à sa mort.

Aujourd'hui les souvenirs de Louis Pinnock et de ses parents ont entièrement disparus à Louvain.

La rue de leur illustre demeure a changé de nom !

Qui se rappelle encore seulement du nom de ce maieur de la rue « du maieur » si respecté au XV^e siècle ? Les touristes et les curieux qui parcourent nos places, nos églises et photographient nos monuments ne trouveront de sire Louis plus qu'une pierre tombale en l'église St.-Pierre.

Seulement en l'église St.-Jacques, ils trouveront au pied du baptistère en laiton, le blason « de sable à la croix engrelée d'argent » et encore, cette unique fois, ne s'agit-il pas de celui des chevaliers et des magistrats, mais de celui de l'obscur bâtard Jean, apothicaire de l'ancienne rue aux Pierres (1), qui fut marguillier de St.-Jacques.

Robert d'UDEKEM de GUERTECHIN
Conservateur du Château et des Archives d'Arenberg
à Héverlée

BIBLIOGRAPHIE

- Edmond POULLET : *Un maieur du XV^e siècle*. Louvain, 1864.
PONCELET : *Histoire de la Compagnie de Jésus dans les Pays-Bas* (Bruxelles 1927).
Archives de la Maison des RR. PP. Jésuits confiées aux Archives Générales du Royaume.
VAN EVEN : *Histoire de Louvain dans le Passé et dans le Présent.*

(1) Tronçon de la rue de Bruxelles actuelle, de la Grand'place à la rue des Dominicains.

Le Mont César *dans le système défensif* *de Louvain au XVII^e siècle*

*Extraits d'une étude sur un album anonyme
de la Bibliothèque Royale de Belgique.*

EN cherchant des documents relatifs à l'iconographie du Mont César, nous avons fait en 1935, la connaissance du manuscrit H 21 23 de la Bibliothèque Royale de Belgique. Cet ouvrage anonyme est en réalité un album de dessins sans texte, ou peu s'en faut. Le Mont César y est représenté 18 fois pour lui-même, et un grand nombre de fois dans l'ensemble du système défensif de Louvain.

L'identification des sujets fut l'exploration passionnante et la découverte de 180 points de vue différents, une promenade à plus de 300 ans en arrière, sur les lieux même où s'est joué le sort de notre pays lors d'un siège vraiment trop peu connu.

Une note écrite par un inconnu du XIX^e siècle en tête du volume nous met en garde contre la valeur documentaire de cet album. Mais l'examen de l'ouvrage en fait justice. La fantaisie du dessinateur se borne à peindre des arcs-en-ciel et des vols d'oiseaux,

à éclairer son paysage nocturne aux lueurs d'un incendie, à faire tomber la neige. Les seules fautes contre l'objectivité sont dues au souci d'être complet : des perspectives qui prétendent être des panoramas.

De la précision objective et de la fantaisie conjuguées se dégage le charme des témoignages directs, et de l'humanisme du XVII^e siècle. L'auteur fait preuve d'un talent véritable. Ses dessins, où le crayon est quelques fois visible, sont exécutés à la plume et rehaussés au lavis, à l'aquarelle ou à la gouache.

Les tables analytique et systématique de ces dessins, que nous avons établies, forment à elles seules un commentaire déjà éloquent, et permettent de dégager de façon explicite la pensée de l'auteur.

Une méthode a présidé au travail car les dessins se présentent dans un certain ordre et suivent un processus uniforme. On reconnaît en effet une intention et une méthode dans les itinéraires suivis le long des deux enceintes et le long de la Dyle, et dans l'examen des sujets vus sous des angles complémentaires, et quelquefois orientés.

Les sujets choisis sont uniquement les fortifications de Louvain : château du Mont César, remparts intérieurs et extérieurs, cours de la Dyle, points stratégiques au sud et au nord de la ville. Les positions les plus importantes, au nord et à l'ouest, sont étudiées avec plus de précision. Les repères sont soigneusement marqués dans le paysage, notamment à l'horizon. Les édifices civils et religieux ne sont pas étudiés pour eux-mêmes.

L'ensemble des dessins, d'après le filigrane, les costumes, les pavillons et l'état de certains monuments se situe au début du XVII^e siècle.

Les intentions de l'auteur se dégagent avec netteté des caractéristiques de l'album : c'est un rapport graphique sur les moyens de défense de la ville de Louvain. Était-il destiné à illustrer une étude, à informer un état major ami ou ennemi ? Le manuscrit ne le dit pas. En tout cas l'auteur a exécuté son ouvrage avec un intérêt et un plaisir manifestes. Il a voulu que ses dessins fussent jolis et rehaussés de couleurs, et même, trop rarement à notre gré, accompagné de quelques mots dignes d'un humaniste : il avait du talent et des lettres.

INTERET ACTUEL DE CE DOCUMENT

Au point de vue de l'histoire, l'album est un apport unique. Il représente le théâtre du siège de 1635 dont l'importance est étonnamment méconnue.

Au point de vue de l'histoire militaire c'est un rapport destiné selon toute vraisemblance, à un service d'information.

Au point de vue du génie militaire et de l'archéologie nous avons là sous les yeux des fortifications datant du XII^e au XVIII^e siècle. En effet Louvain n'a été démantelée que vers 1800.

Au point de vue agricole, trente-quatre documents se rapportent à la culture de la vigne, qui commençait alors à décliner dans nos régions.

Au point de vue de l'évolution de la ville de Louvain, nous constatons l'aspect semi-urbain, semi-agricole resté inchangé du XIV^e au XVIII^e siècles, et qui subsiste par endroits de nos jours.

Enfin, à côté de ces points de vue d'intérêt général il y a le point de vue de Louvain qui est la seule ville peut-être à posséder une documentation aussi complète sur son ancien système défensif, et celui des Louvanistes qui retrouvent avec curiosité l'aspect perdu de leur cité.

LE MONT CESAR

Nous donnons ici, à titre d'exemple, les vues qui concernent le Mont César (1). Cet extrait forme un ensemble complet de documents iconographiques se rapportant au même sujet.

Description technique : Dessin à la plume.

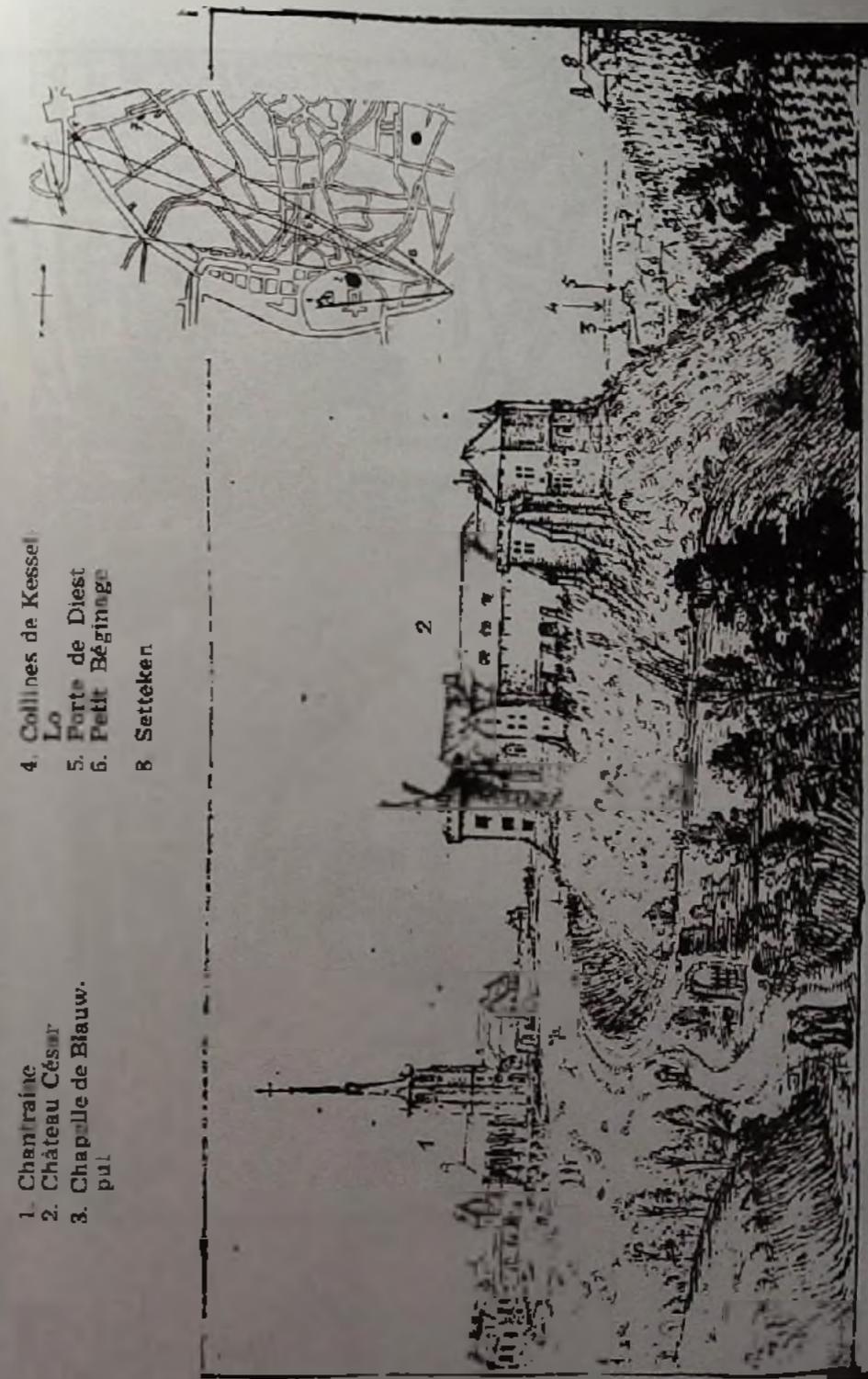
Description iconographique : Le Château César et Chantraine vus du nord-ouest.

Notice historique : Endroit fortifié probablement depuis la préhistoire, vraisemblablement occupé par les Romains pour contrôler le passage de la Dyle qui devait se trouver à proximité. Une légende très ancienne confirme cette hypothèse des archéologues communiquée par Monsieur le professeur J. Mertens.

Le château, dont la construction semble dater du XII^e siècle, fut occupé par le duc de Brabant Henri I^{er} vers 1230, après l'abandon du manoir autour duquel s'était formée la ville. La cour de Brabant y fut un foyer de vie littéraire et artistique avec Henri III, Adener-le-Roi-des-ménéstrels, Jean II et Jean III. Les Etats de Brabant s'y réunirent en 1430 pour régler la succession au titre ducal qui fut dévolu à Philippe-le-Bon. Charles-Quint y séjourna pendant sa jeunesse, et y revint comme empereur ce qui donna au « Château César » un sens d'actualité. Après lui, le manoir fut abandonné par les souverains. Les Archiducs Albert et Isabelle le visitèrent en 1618 sous la conduite de Puteanus successeur de Juste Lipse à l'Université et gouverneur du château. Tombé en ruines au XVIII^e siècle, le château fut démoli et le terrain vendu par Joseph II. L'empereur-sacristain ne crut pas si bien faire, car cette aliénation permit plus tard aux bénédictins de s'y établir, et d'en faire le berceau du mouvement liturgique.

(1) Nous tenons à remercier ici M. Liebaers, Conservateur en chef de la Bibliothèque Royale de Belgique, qui a bien voulu autoriser la publication de ces documents.

Folio 1 (double)



4. Collines de Kessel
Lo
5. Porte de Diest
6. Petit Béginage
8. Setteken

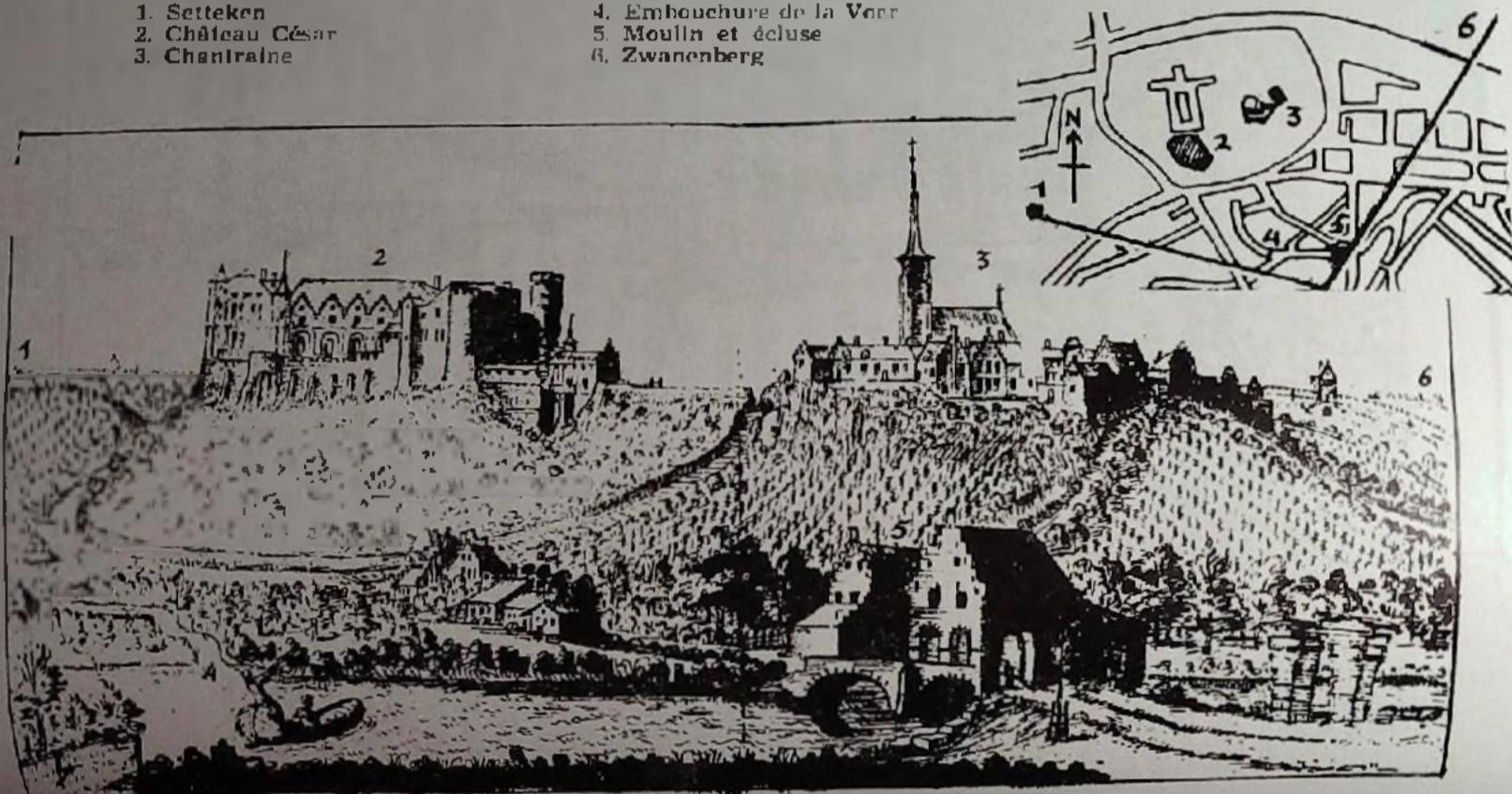
1. Chantraine
2. Château César
3. Chapelle de Blauw-
pui

Folio 2 (double).

Description technique : Dessin à la plume, lavis gris.

Description iconographique : Le château César et Chantraine vus du sud-est.

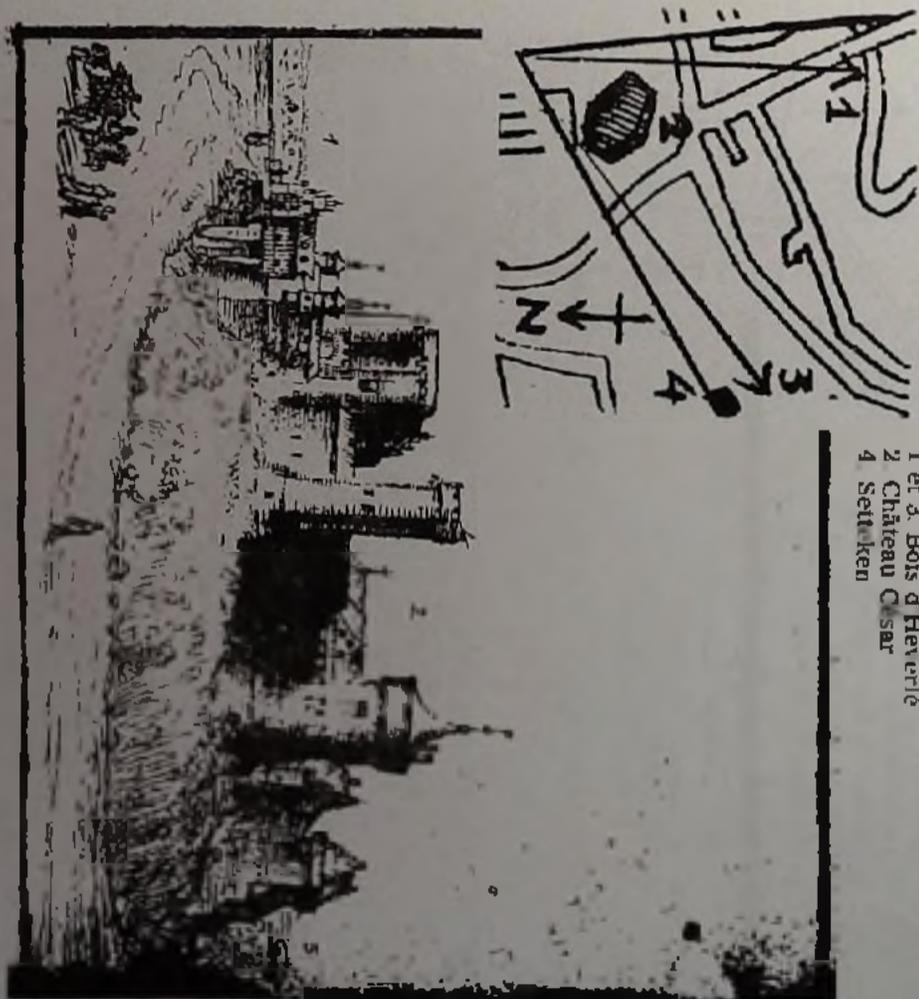
- | | |
|------------------|--------------------------|
| 1. Setteken | 4. Embouchure de la Vorr |
| 2. Château César | 5. Moulin et écluse |
| 3. Chantraine | 6. Zwanenberg |



Description technique : Dessin à la plume.

Description iconographique : Le château César vu du nord.

- | |
|------------------------|
| 1 et 3. Bois d'Héverle |
| 2. Château César |
| 4. Setteken |

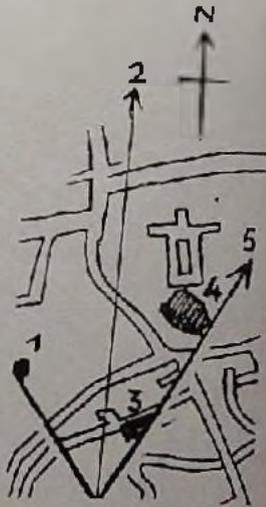
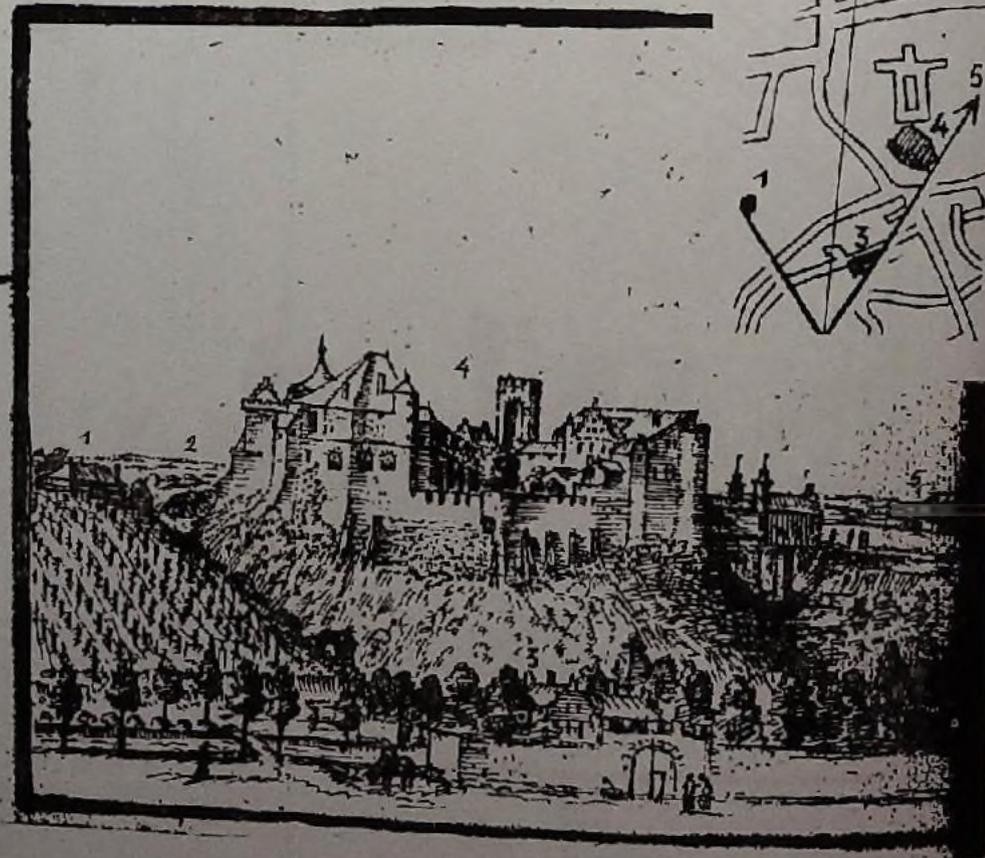


Folio 4.

Description technique : Dessin à la plume, lavis gris.

Description iconographique : Le château César vu du sud-ouest.

1. Serteken
2. Lointain vers Werchter
3. Abbaye de La Vignette
4. Château César
5. Collines de Holsbeek



Folio 6.

Description technique : Aquarelle sur dessin à la plume. Ciel très bleu.

Description iconographique : Le château César vu de l'ouest.



1. Chantraine
2. Château César

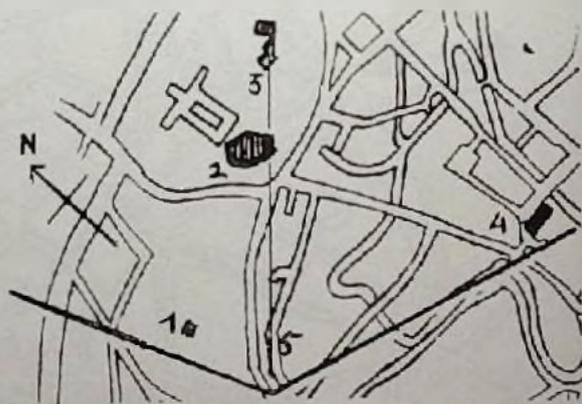
3. Collines de Kessel-Lo vers la chaussée de Tirlemont
4. Prieuré St. Martin



Folio 7.

Description technique : Aquarelle sur dessin à la plume.
Dominante bleue (ciel, fond) et mauve (murs).

1. Setteken
2. Château César
3. Chantralne
4. Abbaye Ste Gertrude
5. La Voer



Description iconographique : Le Mont César vu du sud-ouest.
A gauche, au sommet du vignoble : her « Setteken ». Ce nom désigne l'espace situé entre la rue des Chevaliers actuelle; la rue Obscure et la rue de Malines. Altération de 's Hertogen (wijn-gaard). 1675 Serteken, 1797 Setteken, 1873 't Zetteken.

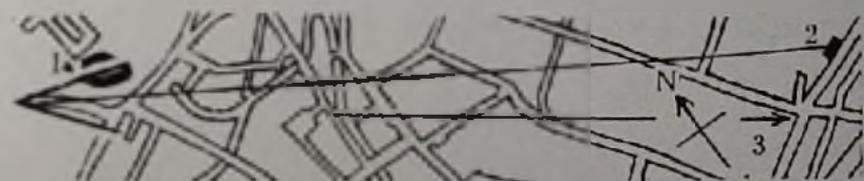
De nos jours, le café « La Liberté » rue des Chevaliers, s'est appelé jusqu'à la guerre 1940-1945, « In het Setteken ».

Folio 8.

Description technique : Aquarelle sur dessin à la plume.

Description iconographique : Rue descendant le Mont César.

1. Château César
2. Minimés
3. Collines de Kessel-Lo vers Tirlemont

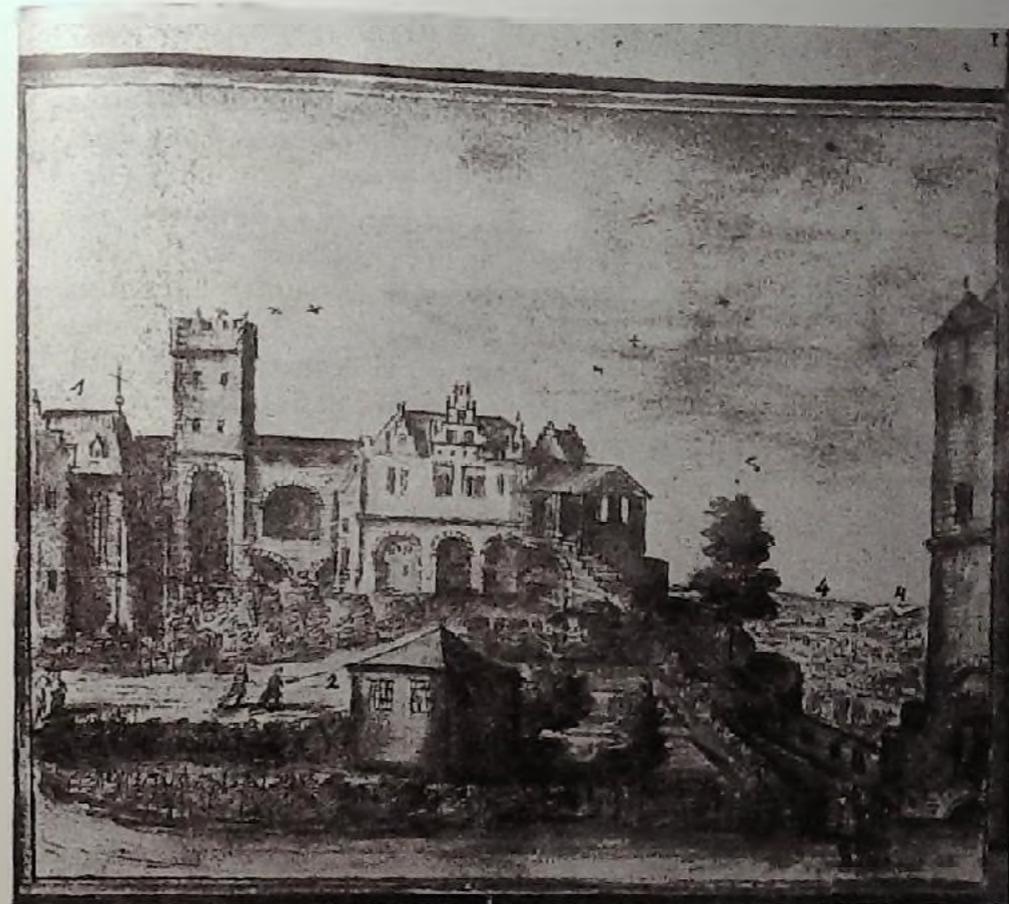


Folio 9.

Description technique : Aquarelle sur dessin à la plume.

Description iconographique : Le château César vu du sud-ouest. Le dessinateur s'est placé à l'extrémité de l'actuelle rue des Chevaliers.

1. Setteken
2. Château César
3. Chantraine
4. Rue des Chevaliers



Folio 12.

- | | |
|-----------------------------------|--------------------------|
| 1. Chevet de la chapelle castrale | 3. Porte de Tirlemont |
| 2. Puits du Château César | 4. Collines de Kessel-Lo |

Description technique : Aquarelle sur dessin à la plume. Toits mauves pour le belvédère, le logis (c'est-à-dire la tourelle à droite); toits bleus pour la chapelle et le puits; murs du puits mauves. Le mauve semble indiquer des matériaux rouges.

Le cadre, or à l'intérieur et sépia à l'extérieur, recouvre en partie une bande de papier, collée au dessus du texte suivant écrit à la plume :

« Mediam aream puteus occupat, velut aedicula clausus. Ne mirere ! et hic aqua sacra est, sed cum labore hauritur. Dubites,

altius nubes cadant an profundius latex demersus sit. Secutare quo oculi non pervenient, vox descendet, ac redibit. Cum lucto sic loquaris : vocem unam fundes, tergemina audies. Putes in fundo fores tartari aditumque esse, et cerberum excubare. Terror absit : Nympha sic agit, et quae silvas alibi aut alles (sic) wosa (sic) implet imagine (sic) hunc Puteum parvula colit ubbis (sic) et provinciae maximum profundum a sato pedes » (coupure).

Nous traduisons : Un puits occupe le centre de la cour, enfermé dans une sorte d'édicule. Ne sois pas surpris ! Ici aussi l'eau est sacrée, mais on ne la puise pas sans peine. Tu te demandes si les nuages y sont tombés plus bas, ou si l'eau y est engloutie plus profondément. Observe : là où le regard ne peut pénétrer, la voix descend et revient. Tu gagnes à y parler : tu donnes de la voix une fois, et trois fois tu l'entends. Tu croirais qu'au fond se trouve l'entrée du Tartare, et que Cerbère y monte la garde. N'aies crainte : la Nympe en est cause... (texte en partie illisible).

Description iconographique : Cette aquarelle est le seul document qui donne une idée de l'intérieur de la cour du château César. Elle veut donner une vue complète de la cour à la manière du cinérama et commet par là une faute de perspective.

En effet, les édifices reproduits à droite et à gauche se trouvent à peu près de chaque côté du dessinateur, formant avec lui un angle de près de 180°. Cet exemple montre que l'auteur veut faire un rapport plutôt qu'un dessin pittoresque.

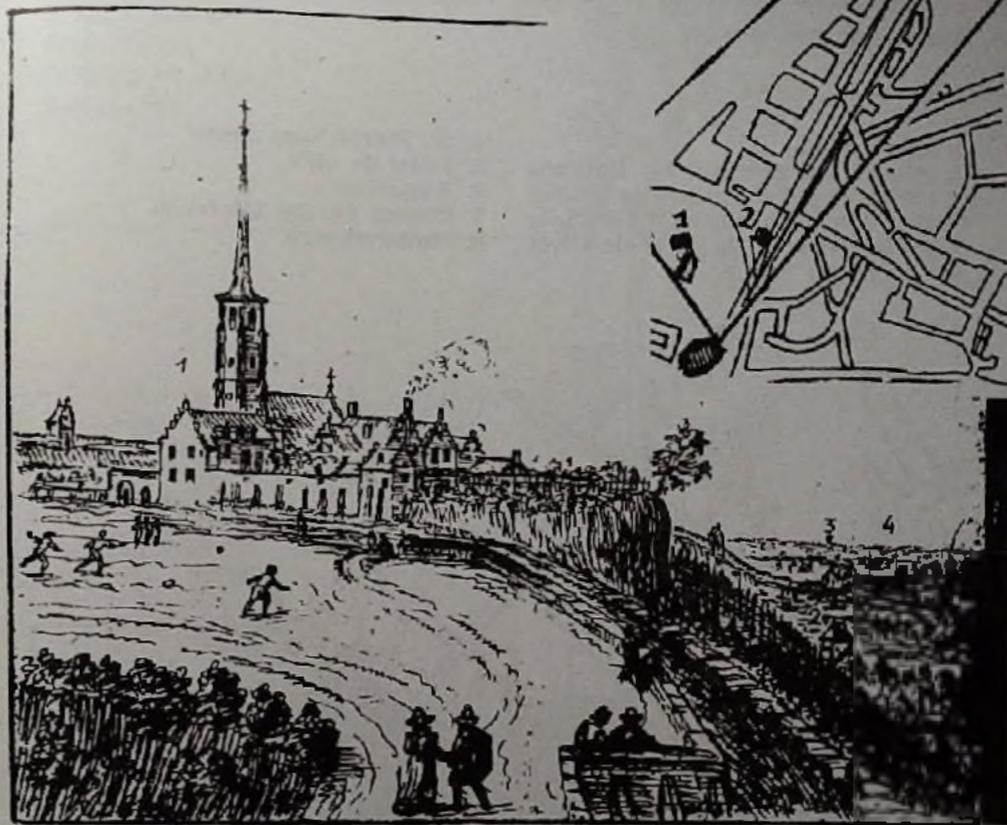
Notice historique : Le puits du château subsiste encore, et rend un écho que l'archiduchesse Isabelle s'amusa à réveiller lors de la visite qu'elle fit avec son époux le 17 mai 1618.

Il est à remarquer que notre album ne contient, en fait de commentaire original, que le texte que nous rapportons à propos du puits. Pour le domaine de « Placet » l'auteur a transcrit simplement l'inscription qui figurait à l'entrée. Ici c'est une composition latine à la manière des anciens. Ce style d'emprunt n'a rien de personnel, mais rappelle les écrits de Puteanus qui excellait à imiter Cicéron dans les discours, Tacite dans les récits...

Remarquons également que cette unique dissertation a pour sujet le puits du château. Or à l'époque où furent exécutés ces dessins, c'est-à-dire avant et après 1612 le nom du châtelain était Eric De Putte, latinisé en Puteanus, nommé gouverneur du château en 1614.

On ne peut s'empêcher de rapprocher ces faits et de constater leur coïncidence. Et l'on peut remarquer aussi que l'album illustre de manière fort adéquate le récit du siège de 1635 fait par notre châtelain.

1. Chantraine
2. Temple de Diane
3. Porte d'Aerschot
4. Collines de Kessel Lo



Folio 13.

Description technique : Dessin à la plume.

Description iconographique : Vue prise du pont du château César, et montrant principalement la Commanderie de Chantraine.

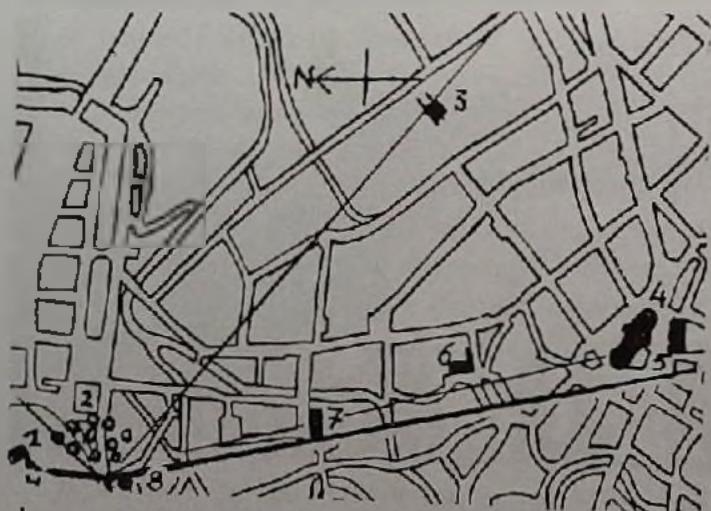
Notice historique. Etablis d'abord au « Kesselsteen », sur les hauteurs de Kessel-Lo, les templiers se virent offrir en 1140 par le duc de Brabant un nouvel établissement près du château César. Le duc ne s'installera lui-même au château qu'une centaine d'années après. St. Nicolas était le patron du temple jusqu'au jour où les Hospitaliers de St. Jean de Jérusalem y établirent au début du XIV^e siècle une maison dépendant de leur commanderie de Chantraine à Huppaye près de Jodoigne. Rebâtie par les Hospitaliers, la maison servit de refuge au XVII^e siècle successivement à des dominicains irlandais et à des jésuites anglais : l'église fut abattue à la Révolution Française en même temps qu'une partie notable de la maison ; la ferme ne fut détruite que par le bombardement aérien du 12 mai 1944.

Folio 167.

Description technique : Dessin à la plume.

Description iconographique : La ferme de Chantraine dans un angle très ouvert.

- | | |
|--|---------------------------|
| 1. Chantraine | 4. St. Pierre sans flèche |
| 2. Massif d'arbres qui ne figurent qu'ici, et qui masquent le temple de Diane, La porte d'Aerschot, les Minimes et la Porte de Diest | 5. Hôtel de ville |
| 3. St. Martin | 6. Augustins |
| | 7. Chevet de Ste Gertrude |
| | 8. Maison-repère |



167.

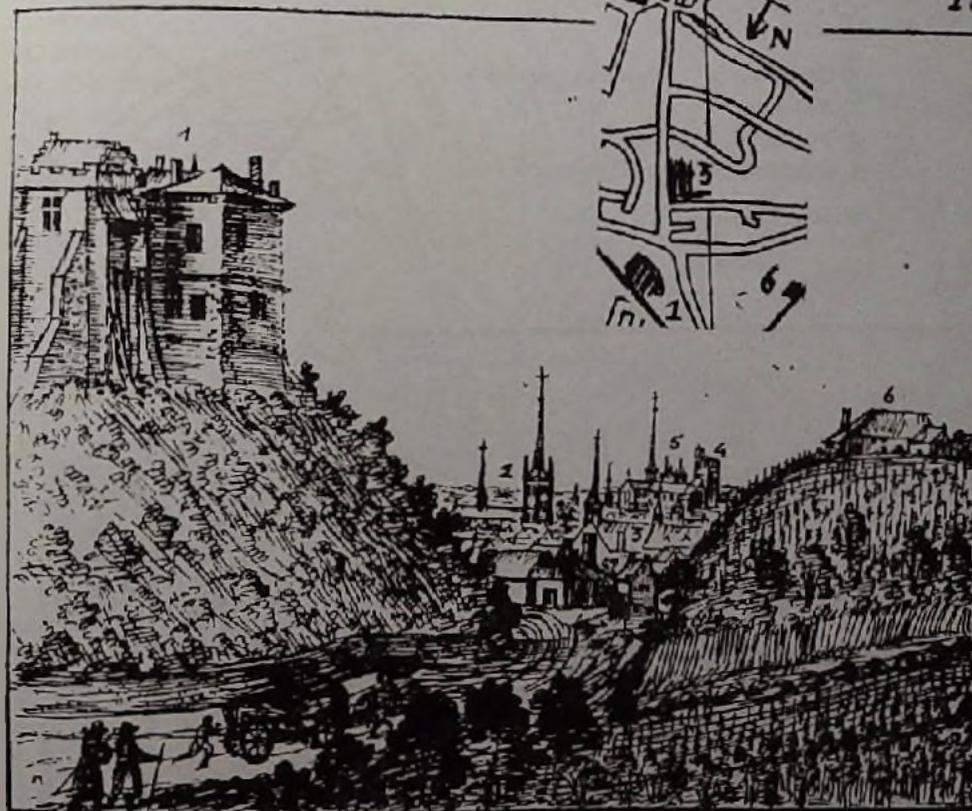


114

- | |
|----------------------------------|
| 1. Partie N.-O. du Château César |
| 2. Ste Gertrude |
| 3. La Vignette |
| 4. St. Pierre |
| 5. Hôtel de ville |
| 6. Setteken |



168.



Folio 168.

Description technique : Dessin à la plume.

Description iconographique : la vue que l'on a en descendant le Mont César. La rue n'a pas fort l'air de descendre. Difficulté de perspective due surtout au fait que l'auteur veut placer trop de choses sur son dessin : à la fois le château à gauche, her Setteken à droite et la descente sinueuse qui se trouve entre les deux. Son but : montrer la partie de la ville qu'on peut observer lorsqu'on regarde à travers cet écran.

Remarquons qu'ici, comme aux folios 12, 13, 167 et 168, le dessinateur tient à localiser son point de vue par des repères pris à l'avant plan, soit devant lui, soit à ses côtés.

Folio 169.

Description technique : Dessin à la plume.

Description iconographique : Vue orientée, montrant la montée du Mont César dans le sens opposé et complémentaire au folio 168. Procédé qu'on voit déjà utilisé aux deux premiers folios. L'inscription au bas du dessin est du XIX^e siècle.

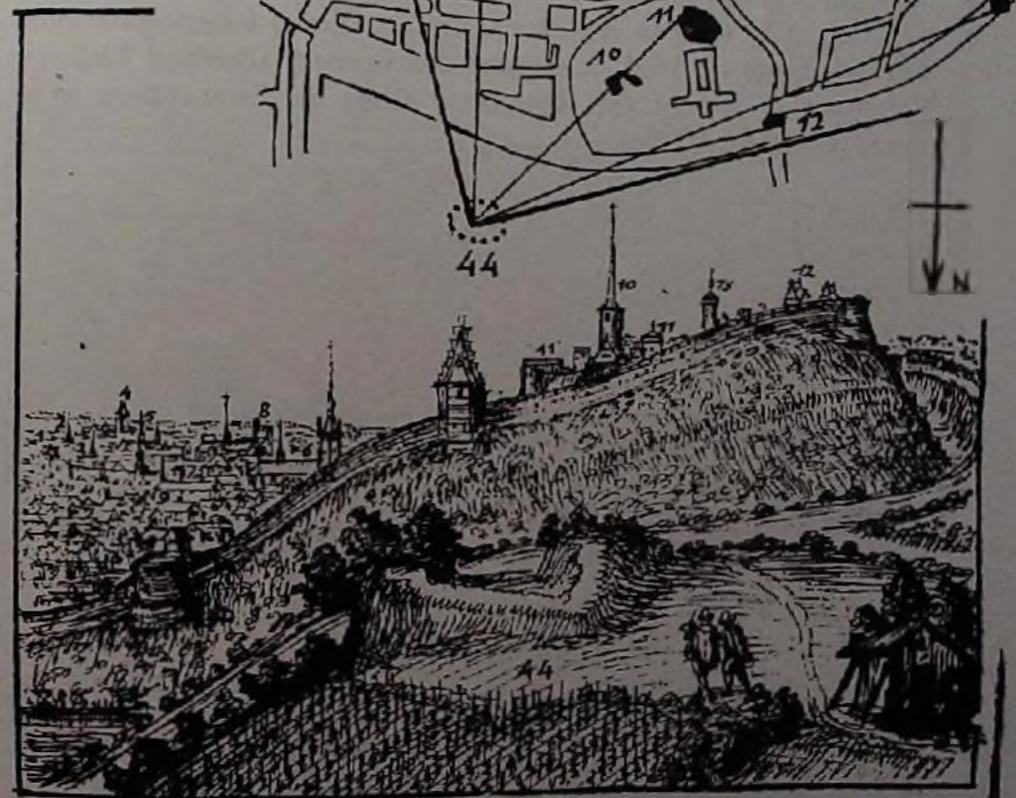
1. Tour de la « Dépense perdue »
2. Setteken
3. Porte de Malines
4. Partie N.O. du Château César



straat by de maas de oude Michaelische gwerck
te Loozen.

116

1. Porte du St. Esprit
2. Clarisses
3. Dames Blanches
4. Porte et église St-Michel
5. Collège de Savoie
6. Hospice des XII Apôtres
7. Steenpoort
8. St. Pierre
9. Ste. Gertrude
10. Chantraine
11. Château César
12. Porte de Malines
13. Tour de la « Dépense Perdue »



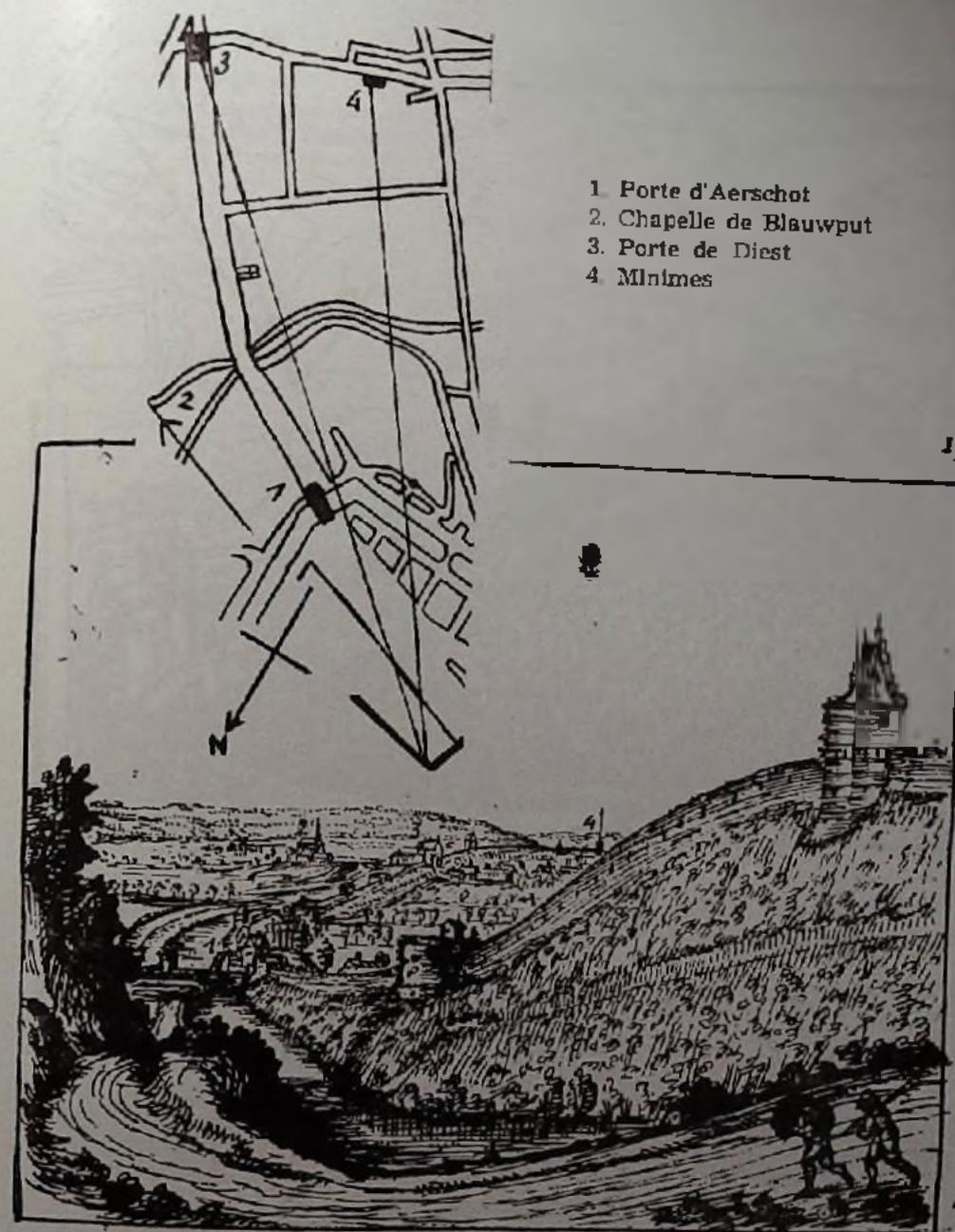
Folio 170.

Description technique : Dessin à la plume.

Description iconographique : Vue de Louvain prise du Zwanenberg au nord de la ville.

Note historique : Redan en terrassement à l'avant-plan. Noter les costumes et le dessinateur qui s'est représenté lui-même. Le nom « Zwanenberg » ne désigne plus ce lieu-ci, mais il était en usage au temps où les dessins furent exécutés. Peut-être est-il en rapport avec la légende lotharingienne du Chevalier-au-Cygne rapportée au XV^e siècle par Hennen de Merchtem. Suivant ce récit Jules César maria sa sœur Swane au chevalier Brabon, premier duc de Brabant. Dans le temple de Mars et de Pluton « situé là où se trouve Louvain », de l'autre côté de la Dyle, les gens du pays rendirent hommage. Après cela l'Empereur Octavien, oncle de César, fit construire sur le mont un castel, et un souterrain conduisant au temple. Jean Lemaire de Belges, au XVI^e siècle, attribue la construction du temple et du château à Jules César lui-même.

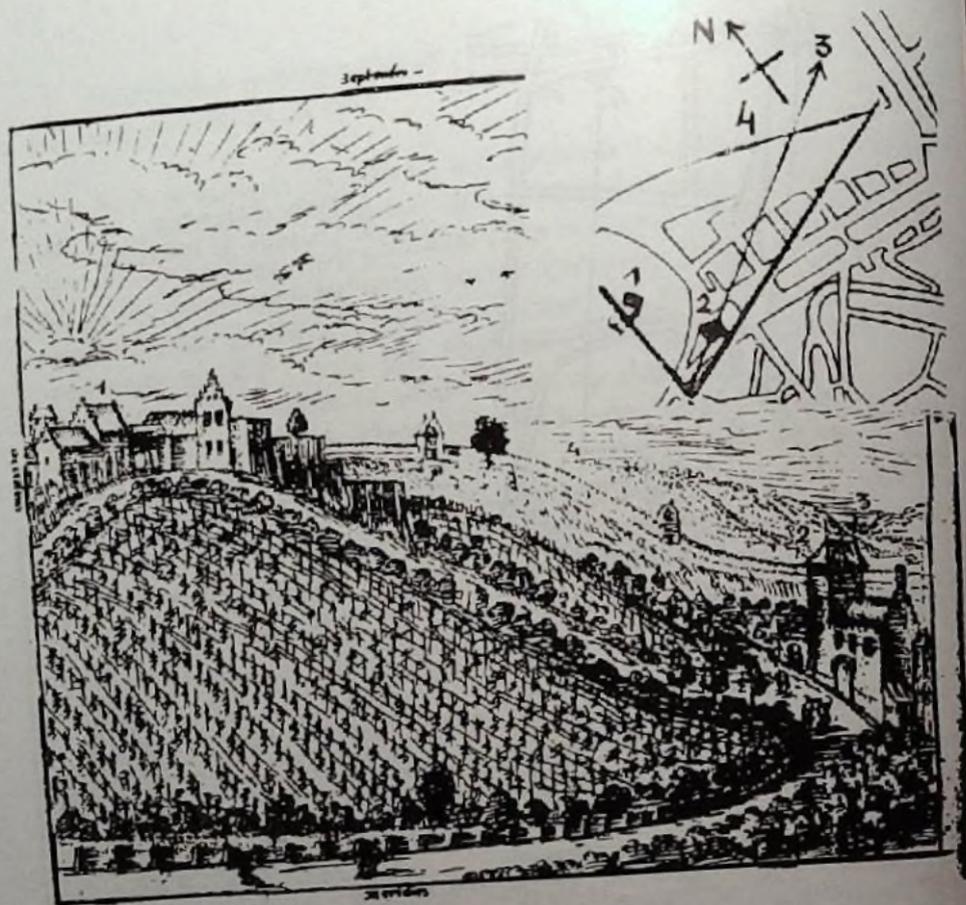
Les légendes vivent toujours dans le peuple sous des formes diverses et le fameux souterrain hante toujours les imaginations. Lors du siège de 1635, le colonel du régiment allemand Einhout défendait le secteur très important allant du Zwanenberg à la Porte d'Aerschot.



Folio 171.

Description technique : Dessin à la plume.

Description iconographique : Vue prise du redan du folio 170, vers le sud-est, montrant le terrain dominé par le Zwanenberg.



1. Chantraine
2. Temple de Diane
3. Vallée de la Dyle, collines de Holsheek à droite
4. Zwanenberg

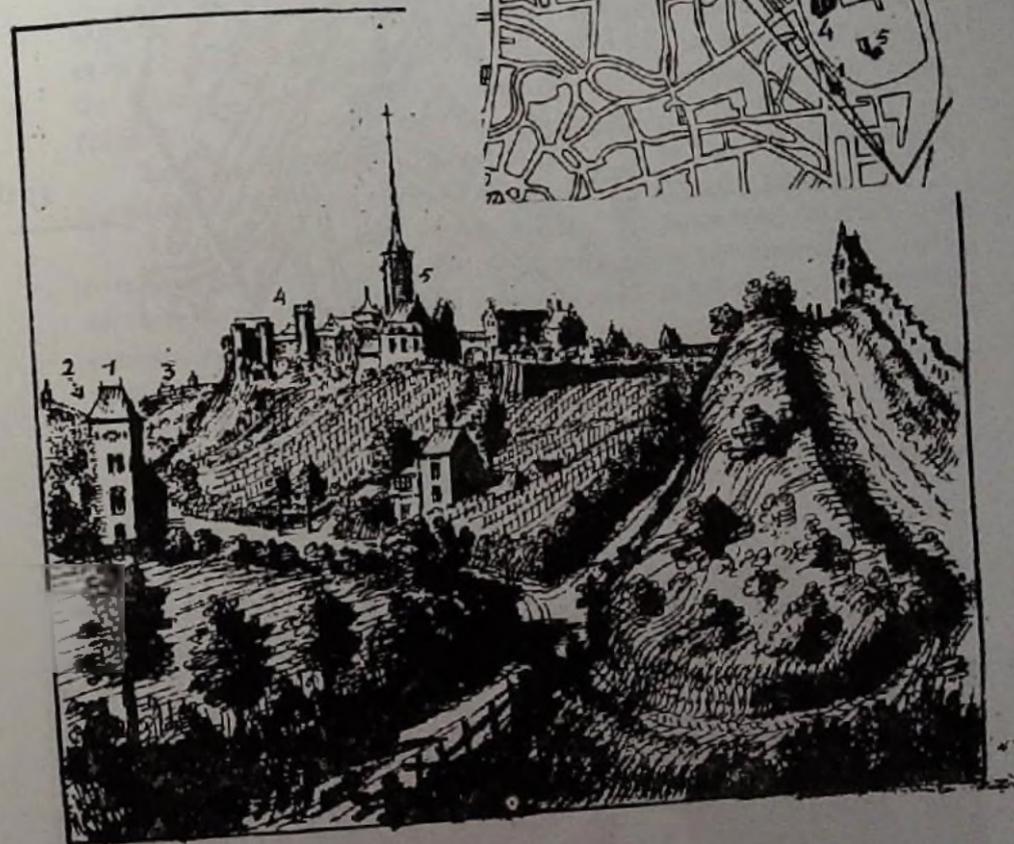
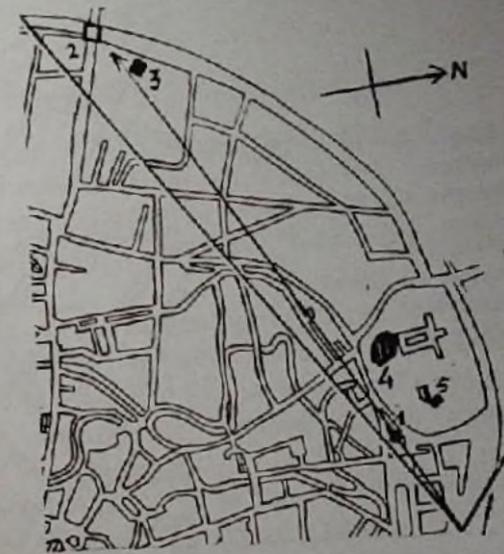
Folio 172.

Description technique : Dessin à la plume.

Description iconographique : Vue orientée correspondant à la précédente, à l'intérieur des remparts. Un vignoble couvre la partie du Mont César située sous Chantraine. A droite un édifice qui semble être le « Temple de Diane ou de Vesta ».

Notice historique : Le nom de ce « temple » fait partie de la légende romaine qui entoure le Mont César. L'édifice désigné par là fut détruit en 1769.

1. Temple de Diane
2. Derrière celui-ci se trouve la Porte des Vignobles (Porte de Bruxelles actuellement)
3. « Placet »
4. Château César
5. Chantraine



Folio 176.

Description technique : Dessin à la plume, lavis gris.

Description iconographique : Vue complétant les deux précédentes et montrant l'intérieur du rempart face au Zwanenberg. Elle est prise sur la rive gauche de la Dyle (aujourd'hui le Canal), à mi-côte entre la porte d'Aerschot et le sommet du plateau.

1. Toren de la « Dépense Perdue »
2. Château César
3. Ancien cours de la Dyle (avant 1750)
4. Temple de Diane
5. Chantraîne
6. Zwanenberg



Folio 178.

Description technique : Dessin à la plume, lavis gris.

Description iconographique : Vue d'ensemble du Mont César et du Zwanenberg, opposée à celle du folio 171. La Dyle à l'avant-plan a du céder son lit au canal en 1750, et a été détournée vers le sud pour sortir de la ville à côté de la Lei qui prend plus loin le nom de Vunt.

Cette vue montre le site où les archéologues placent le passage de la Dyle par le diverticulum romain venant de Tirlemont et se dirigeant vers Elewijt. On comprend l'importance de l'« arx », du Château César pour le contrôle de ce passage, voir aussi folio 2.

Lors du creusement du canal en 1750, le sol a été bouleversé au point qu'on désespère d'y trouver les traces du passage.

Les folios 167, 168, 169, 170, 171, 172 nous font faire le tour complet du Mont César. Ils montrent que le dessinateur a voulu se faire une documentation et établir un rapport sur les fortifications, et qu'il a très bien accompli son travail. On peut voir à quel point les dessins illustrent le théâtre des opérations du siège de 1635 dont nous donnons des extraits ci-après.

En choisissant les dessin qui se rapportent au Mont César, nous avons donné un échantillonnage formant un tout complet en lui-même, mais faisant partie d'une synthèse plus vaste.

Si cet album n'est pas l'œuvre d'un ami de Puteanus, il est du moins le travail d'un humaniste contemporain, et le complément indispensable de son journal du siège de 1635. Tout semble indiquer qu'il est sorti du milieu lettré où vivait le professeur-châtelain.

Nous espérons publier un jour l'album en entier avec son commentaire détaillé.

LE SIEGE DE 1635

Extraits du journal du siège de Louvain en 1635 composé par Erycius Puteanus (1), et illustrés par les dessins ici reproduits.

(2) Erycii Puteani Historiae Belgicae liber Singularis de Obsidione Lovaniensi anni MDC XXXV. Antwerpiae typis Joannis Cnobbari 1636.

Puteanus, qui habitait le château à l'époque où les dessins que nous publions ont été exécutés, a laissé du siège de 1635 un journal très circonstancié. Son récit est un commentaire adéquat de mainte image de notre album. Nous en extrayons les passages relatifs aux vues que nous donnons en laissant le plus souvent textuellement la parole à l'auteur.

Le vendredi 8 juin 1635, au soir, Puteanus voit de sa fenêtre l'incendie de Tirlemont allumé vers 11 heures du matin par les franco-bataves coalisés. L'horreur du sac de Tirlemont raidit la résistance de Louvain (voir folio 2). On prépare activement la défense. Tout le monde travaille, bourgeois, paysans, et même les hommes d'église.

« Le prince Cardinal-Infant Ferdinand, avec tout son état-major inspecte les travaux, souriant à tout le monde, saluant du geste les ecclésiastiques au travail. »

« J'ai entendu parler le Prince lui-même, écrit Puteanus, contemplant la ville et l'université dans lesquelles le renom et le sort du pays se trouvaient renfermés. Il voulut visiter la citadelle (le château). Ce qu'il fit le lundi 18 juin avec toute sa suite. Vers 3 heures de l'après-midi, le Prince entra précédé d'une nombreuse escorte. » (folio 2)

Il s'y attarde, en humaniste à converser avec Puteanus, à visiter ses collections et à parcourir les livres de sa bibliothèque. En sortant « il contemple comme une riante peinture la ville où se jouaient les lumières et les ombres du jour déclinant, promenant ses regards en tout sens » (folio 12).

« La citadelle était comme une cité dans la cité, je veux dire « ma » citadelle, siège de Pallas et des Muses. Elle n'était pas à vrai dire fortifiée au point de pouvoir résister à un effort prolongé, au cas où elle eût été attaquée, mais susceptible d'être défendue, de porter atteinte à la fortune de l'ennemi, et de garder un côté de la ville. »

« Sise au sommet d'une colline, elle contemple de haut le riant et doux paysage qui s'offre à elle. Il n'est point d'endroit où la jouissance de la vue soit mieux assouvie. Dès qu'on a passé l'entrée, une muraille encadre une cour ouverte au midi. Ce sont de vraies délices, surtout à l'endroit où s'avance le podium semi-circulaire, à l'ombre du tilleul. (folio 12). De ce côté surtout les canons dirigés vers l'agglomération domineraient toute la situation. C'est aussi de ce côté, au pied du mont, que les chemins sinueux et le cours de la Voer forment une enceinte. Derrière le château les

fossés plantés de raillis, couronnés de chemins et de talus, rendent le lieu sûr et couvert (folio 1). Le plateau situé entre le château et les remparts du côté nord (folio 3) est occupé par un jardin, un champ, et ce qui est plus étonnant par une mare. Le jardin s'étend jusqu'à la porte de Malines. Il est limité par une clôture formée par un vallon et par un mur continu. »

« Mon souci était, au cas où il serait arrivé malheur à la ville, d'assurer la sécurité de ma famille dans la citadelle, ainsi que celle de mes amis venus de la ville et de la campagne pour subir avec nous le sort des armes. »

« Au début du siège, et plus tard lorsqu'on craignit pour la ville et pour l'université, le baron de Grobbendonck, commandant de la place, examina sérieusement de quelle utilité pouvait être le château, et dans quelle mesure il servirait les desseins de l'ennemi si par hasard les rôles étaient renversés. »

« Le lendemain de sa visite un piquet de 15 soldats du régiment de Wezemaal fut posté à l'entrée du château avec défense d'y pénétrer en armes. Sur le conseil de leur chef, on boucha les fenêtres, on obstrua l'entrée avec des moellons et des terres pris aux environs. Ce travail occupa mes domestiques ainsi que quelques paysans et soldats pendant quelques jours et quelques nuits. C'était assez laid de nous voir privés de lumière et d'air, mais nous défoncé, bon à être restauré. »

« Un jour de bombardement on compta 130 coups. Le fracas était inouï, mais comme il ne faisait de mal à peu près à personne, on cessa rapidement de s'effrayer. Au château trois volées de boulets passèrent à travers un haut mur caduque qui faisait office de fronton à la salle à manger. On l'eut dit abattu. Le toit était défoncé, bon à être restauré. »

L'effet des bombardements sur la population se réduisit à trois morts. Une vieille femme qui récoltait du fourrage dans les « champs des chartreux, près de la chapelle Ste. Croix » (Bankstraat) fut tuée.

« Le jeudi 28 juin dans le jardin du château, le long des murs endommagés, deux hommes creusaient une fosse. Un projectile les décapita. L'un était jeune, de Louvain sans doute. L'autre étranger et inconnu. D'un document trouvé sur lui, on conclut qu'il était espion. »

« En dehors de ces deux cas, les canons ne tuèrent personne. Les corps et les débris des crânes de ces deux hommes furent

enterrés religieusement au cimetière dédié à St. Jean, près du château. » (Chantraine.)

L'importance de la position représentée aux folios 170 et 171 est bien indiquée par ce passage de Puteanus : « Le poids du destin reposait surtout sur un mont : le Zwanenberg. Je ne sais pour quelle raison cette position fut ignorée et négligée par l'ennemi. Ce mont quasi contigu aux remparts domine la Dyle et la Porte d'Aerschot. Il découvre la partie de la ville qui lui fait face, ainsi que l'intérieur des remparts dans la courbe qu'ils amorcent vers l'est. Einhout, pénétré de l'importance du poste qui lui était confié, saisit l'occasion de montrer sa compétence en fortifiant le point culminant de cette hauteur par de solides tranchées. La mise en état de défense fut entreprise avec beaucoup d'allant et rapidement terminée. C'étaient des Allemands. Ils étaient deux cents. Il n'en fallait pas davantage. Une fois l'ouvrage sorti de terre ils y placèrent deux canons, et barrèrent le passage à l'ennemi. Ce que peut le sens d'utiliser le terrain ! Sur les autres points la ville était protégée, ici elle était gardée. L'ennemi aurait pu y gagner la victoire, mais il n'eut même pas l'occasion d'y combattre !

PAUL DUEZ,
moine bénédictin.

BIBLIOGRAPHIE

- Archives de l'Abbaye du Mont César à Louvain.
- J. CUVELIER : *La formation de la ville de Louvain des origines à la fin du XIV^e s.* (Académie Royale de Belgique, Classe des Lettres, 2^e série X. 2) Bruxelles 1935.
- L. DEMAN : *Bijdrage tot de kennis van de Leuvense wijnbouw en de wijnbouwterminologie*, dans « *Elgen schoon en de Brabander* » (1934) p. 23.
- E. PUTEANUS : *Arx lovaniensis a principibus illustrata*, Lovanii B. Masius 1619.
- H. de MERCHTEM : *Cronike van Brabant*, uitgegeven door Guido Gezelle. (Uitgave der Koninklijke Vlaamse Academie voor taal en letterkunde, III^e serie, Middelnerlandsche uitgave, n^o 16) Brussel 1896.
- II. VANDER LINDEN : *Les Templiers à Louvain* (Académie Royale de Belgique, Bulletin de la classe des Lettres, n^o 11), Bruxelles 1923.
- E. VAN EVEN : *Louvain dans le passé et dans le présent*. Louvain A. Fonteyn, 1895.

Le Règlement de Louvain

UNE TRADITION VIEILLE DE PRES DE HUIT SIECLES

F AIRE un court historique de cet article n'est sans doute pas inutile. Ce serait en préciser la portée modeste et les limites. Les soirées du Tourisme de la saison 1961-1962 furent inaugurées par le professeur E. Lousse, de l'Université de Louvain. Sujet : *Louvain et son Histoire*. Au cours de son exposé, clair et vivant, il montra le rôle de cette ville dans l'octroi au Brabant, par les ducs, des libertés dont il jouit pendant longtemps et dans leur reconnaissance constante par les souverains successifs. Il montra combien elles inspiraient encore notre charte constitutionnelle et reflétaient toujours l'esprit du Brabançon et même du Belge. En Brabant, un duc n'était vraiment reconnu et accepté par le peuple qu'après avoir fait à Louvain sa « Joyeuse Entrée » (une rue de la ville porte même ce nom) et avoir fait acte de reconnaissance de la charte. Elle ne fut en fait abolie que par Joseph II, même si, entretemps, on s'en était écarté. Son exposé terminé, au cours de la conversation que nous eûmes avec le brillant conférencier, nous lui dîmes qu'aujourd'hui encore nos Gildes de tireurs à l'arbalète et à l'arc étaient restées fidèles au « Règlement de Louvain ». C'est toujours le règlement de la Gilde de St-Georges, pour les arbalétriers, et de la Gilde de St-Sébastien pour les archers, qui est seul adopté.

Une Gilde n'est admise dans l'organisme fédéral et reconnue par les autres que si elle a accepté les dispositions du dit règlement. Et tout nouveau membre de n'importe quelle Gilde n'est admis qu'après lui avoir juré fidélité. Cette information l'ayant intéressé vivement, le professeur nous demanda de consigner nos remarques par écrit. Tel fut le point de départ de ce modeste travail.

Nous savions très bien que ce que nous avançons était exact mais il ne suffisait pas de le dire il fallait prouver l'affirmation.

Nous rassemblâmes d'abord des souvenirs. A l'occasion des expositions régionales que nous organisâmes à Léau en 1924, à Nivelles en 1926, à Vilvorde en 1934, nous avons réuni des « Trésors » des anciennes Gildes (drapeaux, colliers, archives, etc.) et nous eûmes des contacts nombreux avec les dirigeants de ces groupements. Indépendamment de cela, au cours de nos nombreuses pérégrinations à travers le Brabant pendant 40 ans, nous eûmes de fréquentes conversations avec les représentants de ces sociétés. Enfin, de 1927 à 1930, quand nous préparions la reconstitution de l'Ommegang de Bruxelles de 1549, nous avons été amené à voir de très près l'histoire des Serments de Bruxelles, qui n'étaient autre chose, si leur nom changeait, que les Gildes des villes.

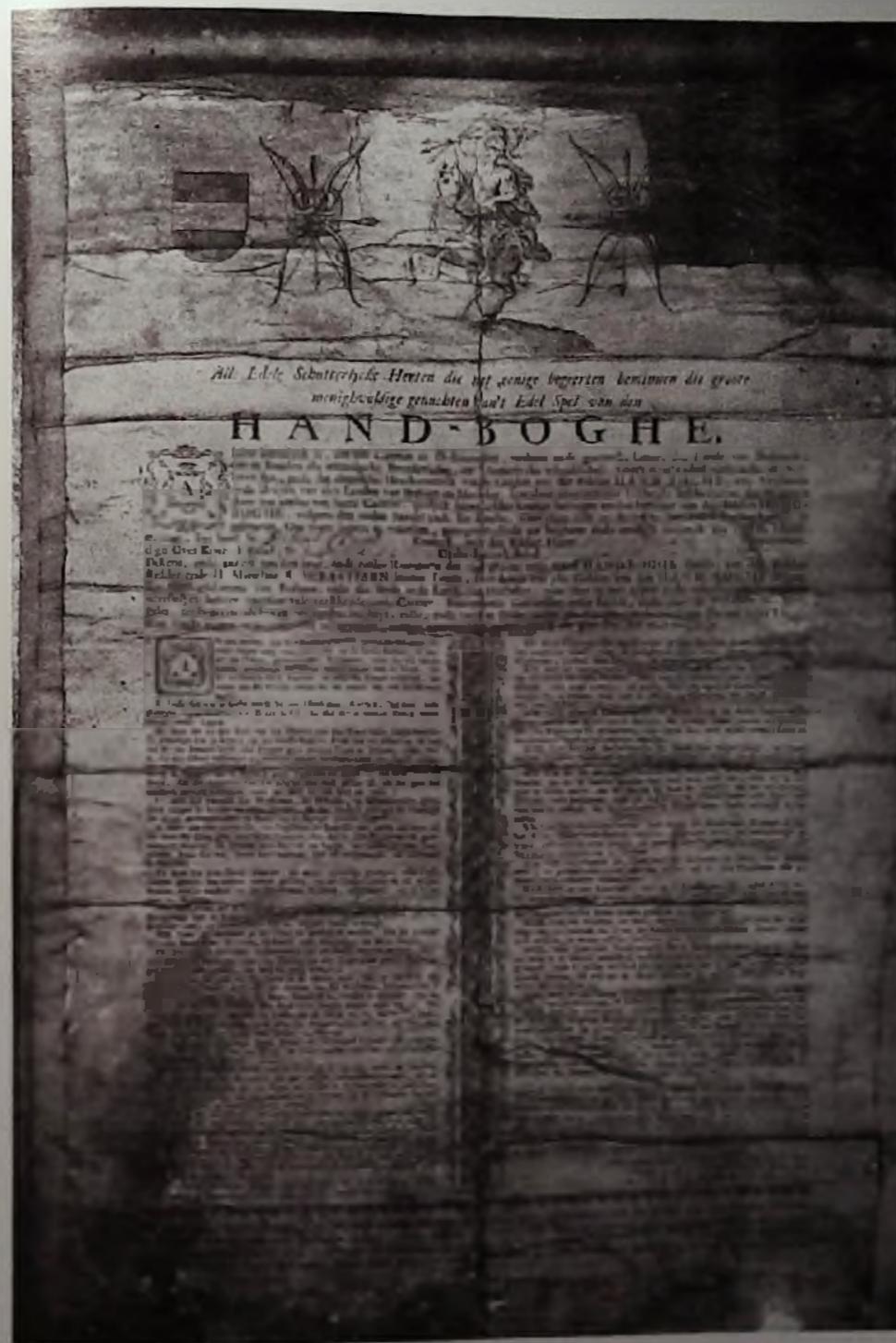
Toujours, quand on nous exposait l'historique de ces associations, on nous parlait ou on nous montrait leur règlement et toujours il était question du Règlement de Louvain, toujours on nous disait que l'on appliquait le dit règlement. Cela nous avait frappé, mais comme nous n'avions pas l'intention de consacrer une étude à ce problème nous n'y avons pas prêté une réelle attention. Toujours est-il que nous ne nous trompions pas, ainsi qu'on va le voir, quand nous faisons notre remarque au professeur Lousse.

*
* *

Mais, pourquoi ce Règlement de Louvain ? Ici, il convient que nous donnions quelques explications préliminaires concernant l'origine et le caractère de ces Gildes. Leur origine est lointaine.

Peut-être remonte-t-elle au Haut Moyen Age, mais il est toutefois certain qu'elles existaient déjà au douzième siècle à Bruxelles, d'après Wauters, et que toutes les Gildes brabançonnes jouèrent un rôle important, décisif même, au XIII^e siècle à la bataille de Woeringen (1288). Elles étaient en fait l'armée de l'époque.

Elles étaient donc une Institution, c'est-à-dire des organisations contraignantes. Elles obéissaient à des contraintes et elles avaient également le pouvoir de contraindre. Aussi ne doit-on pas s'étonner si les souverains s'y intéressèrent vivement et si, en Brabant, le Conseil de Brabant eut à s'en occuper à maintes reprises. Ils le firent même très tôt, à l'époque où Louvain était la capitale du duché. Ce serait déjà à cette époque que le duc réglementa ces organisations militaires, leur donna un statut, qui fut entériné ensuite par le Conseil de Brabant ; bref un statut juridique. Et ce règlement, ce qui est naturel, il l'imposa à toutes les Gildes de son domaine, c'est-à-dire : le Brabant actuel, la province d'Anvers,



Diplôme par lequel la Gilde de Saint Sébastien de Louvain, en reconnaissant la Gilde Saint Sébastien de Hérent, approuve son règlement comme étant conforme aux règles louvanistes. L'original appartient à la section de folklore des Musées d'Art et l'histoire.
(Photo De Sutter.)

une partie du Limbourg et le Brabant hollandais. Il était uniforme tout ce territoire et dans les ordonnances des ducs on les voit souvent intervenir pour réagir contre la tendance à l'indiscipline, à l'éparpillement, à l'émiettement. Nous nous rappelons notamment avoir pris connaissance, en 1930, d'ordonnances de Jeanne et de Wenceslas, qui en 1381, supprimèrent toutes les petites Gildes, les petits serments qui s'étaient formés en marge des organisations anciennes et qui les affaiblissaient. (Déjà le particularisme belge). Il faut croire que leur autorité n'avait pas été respectée car ils durent renouveler plus expressément leur ordre en 1388, dissolvant à Bruxelles les serments d'arbalétriers autres que le Grand Serment de Notre-Dame, mais faisant toutefois exception pour le petit Serment des arbalétriers de St.-Georges. C'est d'ailleurs depuis lors qu'il y eut à Bruxelles deux serments d'arbalétriers reconnus. Ils existent toujours et se regardent toujours de travers. Ce fut même leurs querelles qui nous amenèrent, en 1930, à nous plonger dans les délices des ordonnances de Jeanne et de Wenceslas. Le fait, anodin en apparence, est toutefois significatif de la vitalité de ces sociétés.

Comme elles se disputaient la primauté, l'ancienneté, etc... pour la figuration dans le cortège et leur rôle à y jouer, afin d'avoir la paix, nous nous résignâmes, contrairement à ce que montraient les documents concernant les anciens ommegangs, à les faire défiler ensemble, l'une à gauche de la rue, l'autre à droite. (Nous aurions bien des souvenirs pittoresques à évoquer encore.)

Quoiqu'il en soit la très lointaine existence de ces organismes est certaine. Il est certain qu'il y en eut dans toutes les villes libres de l'ancien duché du Brabant, s'étendant jusqu'en Hollande ; il est certain, qu'après les villes, des groupements multiples de ce genre furent créés dans les villages ; il est certain qu'il existe un peu partout aujourd'hui des successeurs ou pseudo-successeurs de ces Gildes. Il est certain que la capitale du Brabant était Louvain quand elles se constituèrent et il semble dès lors vraisemblable que c'est à Louvain qu'elles reçurent leur premier règlement. Voilà quels étaient nos souvenirs.

*
* *

Mais que vaut l'affirmation que ce règlement de Louvain soit celui qui est toujours en vigueur ? Bien qu'ayant perdu son caractère institutionnel, il est retombé dans le domaine des usages et du

folklore. Nous ne pouvions répondre à cette question sans consulter un spécialiste de l'étude des gildes et nous nous sommes adressé à M. Verbesselt, conservateur de la section de folklore aux Musées d'Art et d'Histoire. Nous n'y reçûmes pas seulement la confirmation que notre opinion était juste, mais une multitude de renseignements à la fois historiques et folkloriques, montrant d'une façon étonnante la persistance pendant au moins sept siècles de ce Règlement de Louvain. C'est une constante et nous pensons que la thèse du professeur Lousse concernant le rôle de Louvain dans l'histoire du Brabant en est renforcée.

Tout d'abord il est établi que depuis le XIII^e siècle le règlement, primitivement prévu pour la gilde de Louvain, s'est étendu à tout le Brabant ancien et qu'il est resté à peu près immuable. Il a encore été réédité à l'usage des gildes actuelles il y a deux ans. Sans doute les gildes ont perdu leur importance officielle, militaire, mais il est déjà curieux de constater que, depuis deux siècles que cette suppression a eu lieu, elles ont survécu et sont restées fidèles aux statuts de l'Institution. Le fait est important plus peut-être sociologiquement qu'historiquement. C'est un bel exemple d'une loi d'État, somme toute, qui, périmée dans son application, retombe au stade des usages et des traditions.

Bien souvent les Gildes conservent une notion exagérée de leurs droits actuels. Ainsi, à l'époque de leur splendeur, comme elles remplissaient dans la vie sociale une fonction, elles jouissaient de certains privilèges. La commune où le seigneur leur assurait un local et un terrain où s'exercer au tir. On leur donnait, en fait, une caserne et une plaine d'exercice. Dans l'esprit des Gildes, bien souvent, elles se croient autorisées à revendiquer encore la dite faveur.

En ce moment même, à Léau, la Gilde de St.-Sébastien, qui était logée dans un immeuble de la commune, s'en voit expulsée pour cause de transformations ; la Gilde, s'appuyant sur l'ancienne coutume, veut que l'autorité lui procure un autre local. Elle estime y avoir droit. Cette Gilde de Léau mériterait une étude spéciale car elle a conservé bien des usages rituels remontant très loin dans le passé. Il ne faudrait tout de même pas croire qu'au cours des siècles tout aurait toujours tourné rond et qu'il n'y eut pas souvent des frictions et des résistances. Par exemple, Bruxelles devenue capitale, aurait voulu s'affranchir de sa subordination à Louvain et à son règlement. Nouvelle cité ducale elle aurait voulu que le rôle prépondérant dans la jurisprudence relative aux Gildes lui soit transféré. C'est pourquoi, en 1516, on voit



L'entête du même règlement, donnant les noms des dignitaires de la Gilde de Louvain qui ont reconnu conformes les dispositions adoptées par la Gilde.

(Photo De Sutter.)

le Conseil de Brabant, appelé à se prononcer, confirmer les droits de la grande Gilde de Louvain.

Le fameux règlement signale en effet que tous les différends concernant les Gildes, désaccords entr'elles, dissensions intestines, etc., qui ne peuvent être résolus à l'amiable, doivent être transmis à la Gilde de Louvain qui prononce sans appel. Elle jouissait donc d'un vrai pouvoir judiciaire; s'exerçant, rappelons-le de nouveau, sur tout le territoire de l'ancien duché, tant wallon que flamand et hollandais. Les archives dépouillées par M. Verbesselt lui ont révélé de nombreux exemples d'application de cette disposition.

A Bruxelles, au XVII^e siècle, la Gilde des archers, connue sous le nom de Serment de St-Antoine, ayant rué dans les rangs, fut tenue d'y rentrer et, au XVIII^e siècle, tenue de reconnaître l'autorité de Louvain. Une Gilde toutefois, dans la capitale, resta toujours réfractaire, la Gilde de St-Laurent dont le secteur était celui du Marais, des bas-fonds comme on dit actuellement. On n'est jamais parvenu à la faire fusionner. Or, c'est cette Gilde, bien qu'elle ait perdu beaucoup de son caractère ancien, qui est actuellement l'organisatrice du Meiboom. Manifestation, ainsi qu'on le sait, dirigée surtout contre les Louvanistes. Il y aurait certes, une étude spéciale à faire sur l'histoire de cette Gilde afin de donner une explication réelle de cette étrange manifestation folklorique et des légendes que l'on raconte. Anvers, également, devenue Métropole, essaya de s'affranchir. Vainement. Ici, comme à Bruxelles, Louvain triompha. Dans l'ensemble des contestations on en relève, du côté wallon, entre autres, avec Nivelles (1509), avec Basse-Wavre (1648). Hasselt (1682), qui, prenant de l'extension et se sentant peu brahançonne, voulut se rendre autonome sans mieux réussir. Ces échecs sont significatifs de la force, du prestige qui était attaché à la Gilde de Louvain, à son règlement et à sa jurisprudence. Quand les agitations devenaient trop graves, le Conseil de Brabant intervenait et ses décisions furent toujours en faveur de la Gilde de Louvain. Il en fut ainsi en 1516. Soumission imposée aux Gildes brabançonne à l'autorité et à la discipline de Louvain; décision formelle du Conseil de Brabant. De même en 1551.

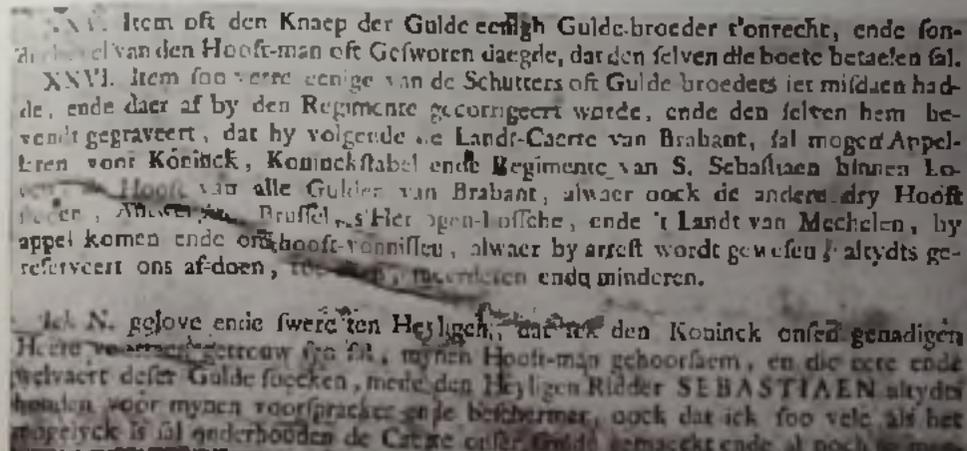
Sans doute au cours d'une si longue période les contingences furent telles que le règlement, tout comme notre Constitution, nécessitait une certaine révision. En 1551, toutes les Gildes furent convoquées, non à Bruxelles, capitale, mais à Louvain, ancienne capitale, pour reviser le règlement. Cela coïncidait avec l'époque où l'emploi des armes à feu se généralisant, il était nécessaire que

les Gildes se modernisent. (Des Gildes d'arquebusiers s'étaient d'ailleurs créées dans les villes.) A partir de cette époque, l'importance des Gildes diminue, l'organisation militaire des États évoluant imposait une autre organisation. Mais il n'en reste pas moins certain que, malgré cette réduction de leur importance, les Gildes se maintinrent en vie jusqu'au règne de Joseph II, deuxième moitié du XVIII^e siècle, Louvain restant toujours le centre directeur et son règlement restant toujours en vigueur. En 1712, il y eut encore une assemblée générale à Louvain pour reviser le règlement. Si, à l'époque de Joseph II et pendant la Révolution française qui suivit, les Gildes disparurent dans les villes, elles se maintinrent dans les villages. Après s'être vues toutefois dépouillées de leur « trésor ». Réquisitionné ou dissimulé ! M. Verbesselt nous dit que Napoléon s'était montré favorable à leur maintien et à leur résurrection ; il leur aurait même fait restituer leurs biens. Toujours est-il que dans les villes, après 1830, les Serments réapparurent les uns après les autres. On rencontre actuellement partout des groupements survivants ou de prétendus survivants, car on se dispute fort le droit à l'ancienneté. Mais il importe surtout de souligner ici que c'est encore, malgré tout, le règlement de Louvain qui est adopté et respecté. Bien plus, les Gildes étant devenues davantage des sociétés d'agrément ou sportives, leur caractère ayant changé, quand il arrive, ce qui est fréquent, que de nouvelles Gildes se créent, sans aucune attache avec le passé, c'est le règlement de Louvain qu'elles adoptent. Elles ne seraient d'ailleurs pas reconnues sans soumission préalable. Il y eut toutefois, au cours des temps, certains assouplissements à cette rigidité, sans pour autant que l'on puisse s'affranchir du prestigieux règlement. On a bien dû parfois chercher des accommodements. Nous allons le constater à propos de la prestation du serment.

* * *

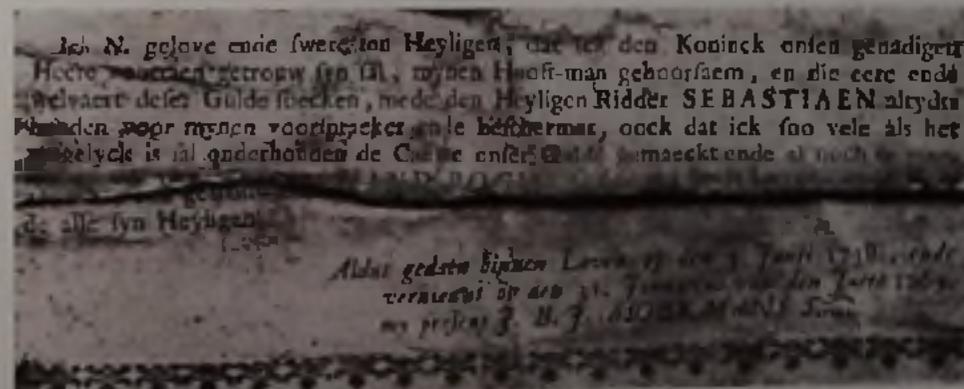
Bien que nous nous trouvions en présence d'une réalité, à la fois historique et actuelle, la prestation du serment présente des curiosités inimaginables. La formule du serment est incluse dans le règlement. Tout nouveau membre est tenu à cette prestation. Quand les Gildes furent créées, il était naturel que les adhérents prêtassent serment au *duc de Brabant*. Mais les ducs de Brabant disparurent. Ils purent devenir ducs de Bourgogne, rois d'Espagne, empereurs d'Autriche, etc..., le serment a toujours continué à être prêté au duc de Brabant. Malgré les changements de régime

ou de domination, autrichienne, espagnole, française, hollandaise ; malgré la reconnaissance de la Belgique indépendante, à travers les



Fragment du même document mentionnant les territoires sur lesquels la Gilde de Louvain a juridiction. On a soin de stipuler que les villes de Bruxelles, Anvers et Malines y sont soumises, ainsi que Bois-le-Duc en Hollande.

(Photo De Sutter.)



Passage ayant trait au serment que doivent prêter les nouveaux membres. La note manuscrite stipule que le règlement de Louvain est celui de 1738 renouvelé en 1769.

(Photo De Sutter.)

avatars politiques du duché ce fut toujours et c'est encore aujourd'hui au duc de Brabant que les nouveaux membres prêtent serment.

En voici d'ailleurs le texte flamand tel qu'il est prévu par le règlement de la Gilde de Saint Sébastien de Neder-over-Heembeek, daté de 1698 :

« Art. 3. Dat ieder schutter zal gehouden wesen eed te doen op den boog, van de bewijden alle eer ende verbied van Sint Pieter en Sint Sebastiaen, patroonen van het zelfe broederschap en onsen genadigen heer de koning van Spanje, als hertog van Brabant goet ende getrouwe te sijn. »

Ce qui, traduit, veut dire :

« Art. 3. Que chaque archer soit tenu à faire le serment sur l'arc, de manifester honneur et respect à saint Pierre et à saint Sébastien, patrons de la dite Confrérie et d'être loyal et fidèle à notre bien-aimé roi d'Espagne, en tant que Duc de Brabant. »

En 1698 également, la Grande Gilde de Louvain reconnaît le serment de Basse-Wavre, en Brabant wallon et approuve son règlement. Il est à noter que celui-ci, rédigé en français, contient des expressions flamandes, notamment pour la désignation des dignitaires. Ainsi : *hoofdman*, pour chef-homme; *Knaepen* pour sergent. Dans des villages wallons, le chef de la jeunesse s'appelle toujours chef-homme. Ainsi en va-t-il en tout cas dans la région de Mont-Saint-Guibert.

Les cérémonies de prestation de serment se font encore aujourd'hui dans la plupart des villages selon les anciens rites et la télévision flamande a projeté sur le petit écran, le 22 janvier 1962, une prestation de serment à la Gilde de Campenhout. L'obscurité étant faite dans la salle, le candidat prête serment sur un arc tenu devant lui par deux dignitaires qui, de leur autre main, tiennent chacun un cierge allumé. Tandis que le capitaine, chapeau à plumes sur la tête et pique de cérémonie à la main, se tient derrière lui. Le secrétaire, déroulant le règlement, en donne lecture au récipiendaire qui en jure la stricte observation. Tous ces dignitaires sont en habit, cravatés de blanc et portant chapeau gibus.

Ce cérémonial impressionnant, toujours respecté dans les villages ne l'est plus autant dans les villes, mais c'est, là aussi, parfois encore, au duc de Brabant que le serment est fait. A cette prestation au duc fantôme des dispenses furent toutefois accordées au cours des temps. Ainsi, à Nivelles, en 1547, les gildes situées sur les territoires de l'abbaye furent autorisées à prêter serment à l'abbesse; mais le règlement de Louvain leur restait imposé et en cas de difficultés, elles devaient en référer non à l'abbesse, mais à la Gilde de Louvain.

Fait plus curieux encore, la principauté de Liège exerçait sa souveraineté sur une partie du Limbourg et elle y avait de nombreuses enclaves. Les Gildes de ces contrées, quand disparut la principauté, adoptèrent le règlement de Louvain, reconnurent son autorité et prêtèrent le même serment, non au duc de Brabant, mais bien au *prince Evêque de Liège*. Disparu depuis bientôt deux siècles, c'est encore à lui aujourd'hui que les membres prêtent le serment de fidélité... au règlement de Louvain.

Autre étrangeté : La commune de Saintes, en Brabant, faisait jadis partie du comté de Hainaut. Quand elle fut rattachée au Brabant, elle dut bien adopter le règlement de Louvain, mais les membres continuent encore à prêter serment au comte de Hainaut.

Quelle richesse d'observations, pittoresques sans doute, mais révélatrices de traits curieux et instructifs de la mentalité populaire.

* * *

Comment pourrions-nous conclure ? Tout d'abord c'est que l'histoire des Gildes apporte une contribution à la thèse présentée par le professeur Lousse, c'est-à-dire que Louvain a joué un rôle considérable dans l'histoire du Brabant et contribué à l'établissement de ses libertés. Les libertés brabançonnes ! C'est grâce à elles, en grande partie que cette terre a eu une vie beaucoup moins mouvementée, moins dramatique que ses voisines, la Flandre et la principauté de Liège. C'est dans la jouissance de ces libertés que les Gildes se sont développées et ont survécu. Si dans tout l'ancien duché on en trouve encore aujourd'hui de nombreuses et bien vivantes, c'est parce qu'elles ont joui d'une grande indépendance, d'une grande autonomie, vis-à-vis du Duc et vis-à-vis du Conseil de Brabant. Dans les larges limites qui leur étaient reconnues elles agissaient librement. Si elles ont disparu en Flandre, c'est parce qu'elles étaient tenues en étroite tutelle par le comte et devaient s'en référer à lui ou au Conseil de Flandre dans toutes les occasions. En Flandre les comtes disparus, le Conseil dissous, les Gildes n'eurent plus de support. Elles étaient décapitées. En Brabant, les ducs ont pu disparaître, le Conseil de Brabant aussi, cela ne changeait guère la vie des Gildes qui ont continué à vivre dans leur belle indépendance.

Une deuxième conclusion, c'est que nous nous trouvons là en présence d'un exemple typique d'une Institution, car les Gildes ont eu ce caractère comme l'a aujourd'hui l'armée, comme l'ont certaines juridictions spéciales, tels les Conseils de Prud'hommes. Une Institution qui, avec le temps, perd ce caractère, plus ou moins vite, mais se perpétue à travers les coutumes populaires qui se révèlent au Folkloriste. Si l'on n'admet déjà pas facilement, que l'étude des faits de ce genre contribue souvent à éclaircir des événements historiques, on se rallie plus difficilement encore à l'idée que leur observation est plus importante pour l'étude des mécanismes de la vie sociale. Quoi qu'il en soit, les connaître aiderait à comprendre mieux la vie des populations modestes à travers les âges et à l'élaboration d'une histoire qui ne serait plus limitée à l'étude des événements politiques et des guerres ou de certaines classes sociales seulement. La vie quotidienne des populations ne peut être dédaignée si on veut connaître globalement les époques de l'Histoire. Le volumineux ouvrage que M. Verbesselt prépare sur cette question sera une confirmation des idées succinctement exposées ici. Sans les faits qu'il nous a cités, notre exposé n'eut reposé que sur des impressions dues à de fugitifs contacts, à des rencontres de hasard.

Une troisième conclusion, c'est que ces groupements, si fortement traditionnels, mériteraient bien que l'on s'attache à en assurer la conservation.

Après tout, nous ne sommes pas mécontents que notre rencontre avec M. Lousse nous ait amené à réfléchir à une situation que nous connaissions sans jamais l'avoir bien examinée et sans avoir surtout jamais nourri l'intention d'y consacrer une publication.

Que ceci excuse nos faiblesses, insuffisances et oublis.

A. MARINUS.

Louvain

DEUXIÈME ville du Brabant, Louvain est à cercler de rouge sur la carte littéraire de la province. Avant que Bruxelles ne devienne le centre de gravité du pays et n'attire à elle — comme un aimant — une grande partie de son élite intellectuelle, Louvain occupait incontestablement, sur le plan culturel, la première place dans la hiérarchie de nos cités.

L'acte de naissance de la ville n'a pas été retrouvé. Il se pourrait que la cité ait été fondée par la tribu nervienne des *Levaci*, signalée — mais sans plus — par le conquérant des Gaules. Reliant Cologne à Bruges via Aix-la-Chapelle, Maestricht et Tirmont, une grande chaussée romaine franchissait autrefois la Dyle près de son confluent avec la Voer, à Louvain. Peut-être y eut-il, à cet endroit, un relais de poste.

« Le site de Louvain, très particulier, n'a point manqué de retenir l'attention des géographes, fait remarquer Emile Poumon (1). Une vallée alluviale large de 600 à 900 mètres s'étire entre deux versants très abrupts. Elle (la ville) prit naissance au confluent de la Dyle et de la Voer formant plusieurs bras enserrant deux îles. Lors de leur arrivée en 879, les Normands trouvèrent ici une position fortifiée et sur l'autre rive un modeste village, *Ten Hove*, où s'installa plus tard le béguinage... »

En 879 donc, les Vikings ou Normands établissent un de leurs camps à Louvain. Ils sortent, durant les mois d'hiver, pour razzier le pays voisin. En 891, ils sont défaits par Arnoul de Carinthie au cours d'une bataille racontée dans les *Annales de Metz* (qui se rapportent aux événements qui se sont déroulés de 882 à 903) par un moine de Saint-Arnoul, à Metz. Peu après sa victoire, Arnoul de Carinthie fait édifier, un peu en aval de *Ten Hove*, une forteresse où Lambert I^{er} le Barbu, arrière-petit-fils de Régnier-au-Long-Col et aïeul de Godefroid de Bouillon, s'installe vers l'an 1000. En 1003, il apparaît pour la pre-

(1) Dans un article sur *Louvain et sa région*, in *La Revue nationale*, 28^e année, n^o 269, janvier 1956. A signaler que toute la revue en question est consacrée à Louvain et contient des études ou articles de Joseph Delmelle, Daniel Van Damme, Roger Foulon, Jean Cotte, Pierre Vandendriess...

mière fois nanti du titre de comte de Louvain. Un siècle et demi plus tard, en 1155, suite au mariage de Godefroid III avec Marguerite de Limbourg, Louvain deviendra la capitale du riche duché de Brabant comprenant, outre le Brabant actuel (ou à peu près), le marquisat d'Anvers (acquis en 1106 par Godefroid I^{er} le Barbu) et le duché de Limbourg. Des rives de l'Escaut à celles de la Meuse, les ducs de Brabant pourront chevaucher sans jamais quitter leurs terres (2).

On sait que Lambert le Barbu, premier comte de Louvain, avait un tempérament particulièrement belliqueux. En 1012, il eut à se défendre contre Godefroid I^{er} d'Ardenne-Eename, dit le Sage, duc de Lothier, venu assiéger son château de Louvain pour le punir de son insoumission. L'année suivante, en 1013, Lambert infligea une sanglante défaite aux Liégeois à Hoegaerde. Dans sa *Notice sur les Sint-Peetersmannen ou Hommes de Saint-Pierre de Louvain* (3), H. Lavallée signalait que ces rudes faits d'armes, ainsi que quelques autres, auraient été, selon l'ancienne croyance populaire, à l'origine du sobriquet de « Sint-Peetersmannen » donné, en même temps que certains privilèges transmissibles à leur postérité, aux vaillants combattants louvanistes et ultérieurement, par extension, à tous les habitants de la ville.

Au XI^e siècle, il existait donc, à Louvain, un château-fort veillant sur une agglomération déjà relativement importante s'étendant de Ten Hove à l'église dédiée à Saint-Pierre, fondée — selon Miraeus (4) — bien avant l'année 1140, date du plus ancien diplôme ayant été conservé longtemps dans les archives du sanctuaire. En 1149 selon les uns, en 1161 selon les autres, cette agglomération aurait été protégée par une muraille d'enceinte, construite en pierre de taille, défendue par 31 tours et percée de 11 portes. Quelques vestiges de ces vieux remparts se voient encore aujourd'hui, notamment dans le parc Saint-Donat.

(2) L. Noël, auteur d'un ouvrage historique sur la ville et l'université de Louvain publié à Oxford en 1915, situe la fondation de la ville en l'an 881. Le lecteur s'intéressant au passé louvaniste dispose de très nombreux ouvrages, dont plusieurs sont excellents. Il n'en est sans doute pas de plus fouillé ni de plus documenté que celui d'Edward van Even : *Louvain dans le Passé et dans le Présent* édité en 1895 par Auguste Fonteyne. De même que l'ouvrage célèbre de l'avocat Plot, connu de tous les Louvanistes amateurs d'histoire locale, nous avons pu le consulter à Louvain même.

(3) Etude présentée à la séance du 7 novembre 1853 de l'Académie royale de Belgique et publiée en appendice au *Bulletin* de cette compagnie pour l'année académique 1853-1854.

(4) Renseigné par H. Lavallée, ouvr. cité.

Lambert le Barbu devait donc s'installer à Louvain à la fin du X^e siècle ou au commencement du XI^e. Au XII^e siècle, la ville est le lieu de résidence le plus fréquent des comtes. Godefroid II, dit le Jeune, sous le règne duquel un certain Fastrart van Vuytwijck aurait fondé l'abbaye de Postel, y mourut en 1142 et son corps fut inhumé à Saint-Pierre comme Willem Boonen en témoigne dans ses *Chroniques*. Godefroid III au Berceau, dit aussi le Valeureux, premier duc de Brabant dont l'épopée a gardé le souvenir (5), participa à la deuxième croisade avec de nombreux chevaliers et seigneurs brabançons et s'en revint mourir dans sa bonne ville. Il fut également « *binne Sinte-Peeters kercke begraven bij sijne ierste huysvrouwe, vrouwe Margriete* ». Son successeur, Henri I^{er}, le Baraillleur ou le Guerroyeur, fit partie de la troisième croisade et se distingua aux sièges de Beyrouth et de Constantinople. Rentré à Louvain, il y fonda le couvent de Ter Bank, occupé par les Lazaristes, puis entra en lutte avec le prince-évêque de Liège qui le battit à Montenaeken, en 1214. Par la suite, réconcilié avec l'église, il appela à Louvain plusieurs ordres religieux. Son frère cadet, né à Louvain vers 1166, devait occuper le siège épiscopal de Liège en 1191 et mourir, martyr, en 1195. On le connaît sous le nom de Saint-Albert de Louvain. L'église honore sa mémoire à la date du 27 novembre.

Les premiers comtes de Louvain, nous venons de le voir, se sont préoccupés davantage de faire la guerre que d'organiser la paix. Le XII^e siècle louvaniste, cependant, n'est pas entièrement dépourvu d'intérêt. Certains auteurs (6) citent, à cause de son mécénat, une certaine Aliz ou Adélaïde de Louvain. Devenue la femme de Henri I^{er}, dit Beauclerc, roi d'Angleterre de 1100 à 1135, elle aurait commandé vers 1121, à un trouvère brabançon ou limbourgeois, une légende en vers consacrée aux *Voyages merveilleux de Saint-Brandon* parti à la recherche du Paradis

(5) Il en a déjà été question dans notre chapitre précédent à propos de *De Grimbergsche Oorlog*. Nous y reviendrons dans notre prochain chapitre qui sera consacré à Vilvorde et ses environs. Faisons remarquer, ici, que l'on retrouve les comtes de Louvain, ducs de Brabant, et leurs proches dans plus d'une épopée ou d'un récit légendaire ou pseudo-historique. C'est ainsi qu'il est question, dans *La Chanson du Chevalier au Cygne*, de la duchesse de Bouillon, fille de Godefroid le Barbu, comte de Louvain et duc de Lothier, et de ce fait dame de Louvain.

(6) Voir notamment : Stecher : *Histoire de la Littérature néerlandaise en Belgique*, Ed. Lebègue et Cie, Bruxelles, 1886, pages 66, 67 et 102.

terrestre. Cette même princesse aurait également encouragé la rédaction d'un *Bestiaire* anglo-normand, ouvrage où le fantastique et le symbolique s'additionnent curieusement. Par ailleurs, toujours en ce qui concerne le XII^e siècle, il convient de rappeler ce que Philippe De Bruyne (7) écrivait au sujet des débuts de l'enseignement à Louvain : « *Nous n'avons pas de renseignements bien précis sur les anciennes écoles de la ville de Louvain. Il paraît cependant qu'au XII^e siècle, cette ville possédait un établissement pour les écoles supérieures, probablement près de l'église Saint-Pierre, puisque Arnikius, fils d'Arnould de Diest qui se retira à l'abbaye d'Averbode, vers 1163, fut envoyé dans sa jeunesse à Louvain, avec Bartholomé Van der Aa, fils de Léon, châtelain de Bruxelles, auprès du savant Héribert, son parent, pour y faire ses études* ».

Au XIII^e siècle, appelés par Henri I^{er}, la plupart des grands ordres religieux s'installent à Louvain. Les Augustins fondent l'abbaye noble de Sainte-Geترude en 1206 et les Frères prêcheurs établissent un couvent placé sous la protection de Notre-Dame. Les écoles se multiplient. Un Louvaniste, Arnould, devient prieur puis abbé de Villers. Ils rédigent la première partie de la *Chronique de Villers* allant de 1146 à 1240. Les ducs de Brabant protègent les artistes et les écrivains qu'ils accueilleront, après 1232, dans leur nouveau château du Mont César. Plusieurs des souverains brabançons se mettent même à versifier. Ainsi en est-il d'Henri II, dit le Magnanime, et de ses successeurs Henri III, appelé le Miséricordieux, et Jean I^{er}, surnommé le Victorieux. Henri III compose des vers français et s'entretient de poésie avec le célèbre Adenet le Roi et d'autres trouvères. Il reçoit aussi, semble-t-il, la visite de Thomas de Cantimpré — le célèbre augustin brabançon — qui, en 1255, doit avoir composé son *De Naturis Rerum* à Louvain. Cet ouvrage traite de l'organisation des atelles et transpose, sur le plan humain, les enseignements qui en découlent. On suppose que Thomas de Cantimpré demeura de 1246 jusque vers 1270 à Louvain en qualité de sous-prieur et de lecteur d'un couvent que son ordre possédait dans la cité ducale (8). Alors que son prédécesseur Henri III avait fait usage

(7) Dans son *Histoire du Règne de Jean I^{er}, Duc de Brabant*, Imprimerie-Librairie F.J. Douxfla, Namur, 1855.

(8) Nous avons déjà parlé de Thomas de Cantimpré dans notre chapitre *La Hasbaya thioise* et en reparlerons lors de notre passage à Leeuw-Saint-Pierre Stecher, à la page 101 de l'ouvrage cité précédemment, émet l'hypothèse selon laquelle *De Naturis rerum* aurait été rédigé à Louvain.

du roman, Jean I^{er}, surnommé le Victorieux, devait avoir recours au thiois — ou, plutôt, à un dialecte souabe apparenté au flamand — pour composer ses poésies. Neuf de celles-ci sont parvenues jusqu'à nous. Sous le règne glorieux du vainqueur de Worringen, Jan van Heelu, Jan van Hoendaël et d'autres auteurs reçoivent l'hospitalité ducale au château du Mont César.

Au XIV^e siècle, Louvain connaît des années difficiles. Sous Jean II le Pacifique, une poussée démocratique se manifeste mais elle est réprimée avec vigueur. Durant le règne de Jean III, dit le Triomphant (prince ayant le goût de la poésie et du faste mais insouciant, orgueilleux et rusé), les événements se succèdent. En 1313, plusieurs villes du duché font accord pour résoudre pacifiquement les différends pouvant surgir entre elles. Louvain fait alliance avec Léau puis, un peu plus tard, avec Bruxelles et Tirlemont. Mais la tension existant entre les métiers et les lignages ne cesse de s'aggraver et, en 1355, les deux partis entrent en lutte ouverte. Des émeutes se produisent. En 1360, sous le règne de Jeanne — fille de Jean III — et de Wenceslas de Luxembourg (meilleur lettré que gouverneur; ses chansons, ballades, rondeaux et virelais ont été insérés par Froissart dans son *Méliador*, le *Chevalier au Soleil d'Or*), une sédition — fomentée par le tribun Couthereel — éclate. Divaeus, dans son *Rerum Lovaniensis*, a prétendu que, lors de ce soulèvement, un grand nombre de chartes, d'actes officiels et d'archives ont été lacérés ou détruits, ce qui explique la grande rareté des documents ayant trait aux origines de la ville et de son église-mère (9). L'effervescence continue jusqu'en 1383 et, lorsque le siècle se termine, l'industrie et le commerce ont perdu toute importance. La misère sévit. De nombreuses habitations sont abandonnées depuis plusieurs années. « *Plus une partie de la ville ne tenait à l'autre, lisons-nous sous la plume d'Edward Van Even (10). L'herbe croissait dans les rues désertes où se pressait autrefois une population active et nombreuse. Il n'y avait, pour ainsi dire, plus de Louvain; il n'y avait plus que des monceaux de ruines.* »

Troublé, le XIV^e siècle louvaniste n'offre guère d'intérêt du point de vue littéraire et l'un des seuls faits à noter est la tra-

(9) Parmi les plus vieux documents présentant un grand intérêt, mentionnons le *Oleyn Charteboeck* écrit en 1367 par Gérard Roose, dit Van Herenthals, secrétaire de la commune de Louvain.

(10) Ouvr. cité.

duction versifiée du poème de Boèce *Sur la Consolation* qu'un certain Renaud réalise en 1336. Au commencement du XV^e siècle, afin de remédier à la gravité de la situation et rendre une certaine prospérité à leur ville, les échevins suggèrent l'établissement d'un « *studium generale* ». Jean IV, auquel le Brabant vient d'échoir, est peu disposé à donner son approbation à la proposition échevinale mais il se laisse finalement convaincre par son secrétaire Edmond De Dynter (né en 1382 près de Bois-le-Duc, mort en 1448, il nous a laissé une chronique évoquant, notamment, la révolte de Pierre Couthereel ou Coutereel) et envoie à Rome, auprès du Pape Martin V, un messager porteur de lettres de recommandation. Le Souverain Pontife répond favorablement à la requête du duc. Une bulle papale, en date du 9 décembre 1425, institue une université « *futuris perpetuis temporibus* ». Désormais, les Brabançons désireux de s'instruire ne devront plus s'exiler à Paris, Cologne, etc...

Bientôt, l'annonce de l'ouverture des cours de la nouvelle université, fixée au 8 octobre 1426, est affichée aux portes des églises des villes du Brabant, de Flandre, du Hainaut, du Pays de Liège, de Namur et de Hollande. Pour Louvain, une vie nouvelle commence. L'université va jouer, dans son histoire — comme dans celle des XVII Provinces et, ensuite, dans celle de la Belgique —, un rôle de premier ordre. On peut affirmer sans exagération que la plupart de tous nos anciens auteurs ont subi directement ou indirectement son influence. En fait, toute la culture littéraire, du XV^e au XIX^e siècle, de l'Humanisme renaissant à la *Jeune Belgique*, s'est créée et s'est développée grâce à elle.

Des maisons particulières servent de premiers locaux universitaires. La chapelle des Clercs (11), fondée par quelques théologiens, est mise à la disposition de la Faculté des Arts, la plus fréquentée. Les magistrats de la ville affectent bientôt, à l'enseignement supérieur, les Halles aux Draps qui deviennent le centre de l'activité intellectuelle du nouveau *studium*. Aux facultés des arts, de droit et de médecine s'ajoute, en 1431, par autorisation du Pape Eugène IV, une faculté de théologie.

La rapide prospérité, à laquelle la fondation de l'*Alma Mater* louvaniste a donné le signal, s'accroît sous le règne de Philippe-le-Bon, reconnu comme souverain par les Etats du Brabant en

(11) Primitivement dédiée à la Vierge, est maintenant vouée à Saint-Antoine et desservie par les Pères des Sacrés-Cœurs (Picpus).

1430. Sulpice van Vorst est chargé par les magistrats de la cité de dresser les plans d'un hôtel de ville dont l'édification, conduite par Mathieu de Layens, durera onze ans et sera terminée en 1459. La collégiale Saint-Pierre et plusieurs églises sont reconstruites. On bâtit quantité de maisons nouvelles, dans tous les quartiers de la ville. Le commerce, ayant repris vigueur, est florissant. La bourgeoisie passe de nombreuses commandes aux artistes et favorise la création ou soutient l'activité des chambres de rhétorique situées, par exemple, à l'enseigne de *La Rose* (ou *De Roos*; cette chambre, l'une des plus anciennes du Brabant, devait obtenir le grand prix du *Spel van Zinne* lors du *Landjuweel* anversois de 1561), *Le Lys*, *La Pâquerette*, *La Pensée* ou *La Racine de Persil*. Des représentations dramatiques, subventionnées de bon gré par l'administration communale, sont organisées par ces divers groupements. En 1474, la veuve d'un chevalier verse, au chapitre de l'église Saint-Jacques, un capital dont les revenus financeront annuellement la représentation d'un drame religieux. Les fêtes se succèdent et d'aucunes sont d'un faste éclatant. L'une des plus mémorables a lieu le 9 septembre 1494. Il s'agit de l'inauguration de Philippe le Beau. « *Cérémonie nocturne*, nous dit Luc Hommel (12), qui a pour cadre gothique la place du Marché bordée, d'un côté, par la collégiale Saint-Pierre et, de l'autre, par l'hôtel de ville. Les Louvanistes se pressent sur la place. La plupart portent des torches. Aux reflets de ces lueurs mouvantes, les deux superbes monuments ont l'air de vaciller sur leur base. Adossé à l'hôtel de ville, un vaste échafaud — un houtt — sur lequel se tiennent les principaux personnages du pays, ainsi que les seigneurs d'Allemagne et d'Italie qui forment la suite de l'empereur. Le roi de France a eu le geste de se faire représenter par le comte de Vendôme. Le roi d'Angleterre, lui, s'est abstenu à raison de la présence du prétendant Richard. Au premier rang se trouvent assis Maximilien, la reine Bianca, Madame la Grande, Marguerite d'Autriche et ledit Richard. Philippe s'avance au bord de l'échafaud, face à l'énorme brasier qui est la place du Marché. Il est vêtu d'une longue robe de velours cramoisi bordée d'hermine, avec ceinture d'or. Il répète, après le chancelier de Brabant, chaque article — il y en a 109 — du pacte d'inauguration. L'archiduc prête ensuite serment, en français et en flamand. Aussitôt les trompettes éclatent en fanfare, les torches sont brandies, et des acclamations sans fin montent de la foule... »

(12) Dans *Marguerite d'York ou la Duchesse Jeanne*, Ed. Hachette, Paris, 1959.

Louvain, au XV^e siècle, retrouve donc sa vigoureuse animation. L'université attire des savants et des étudiants venus de tous les horizons de l'Europe occidentale. Le commerce en profite. Les chambres de rhétorique font preuve d'une grande activité. Nombre d'imprimeurs s'installent à demeure dans la ville. Jean de Paderborn ou de Westphalie, que d'aucuns considèrent comme le véritable introducteur de la typographie en Belgique (13), quitte Alost, où il a travaillé précédemment, pour s'établir dans la cité universitaire. Il y imprime quantité d'ouvrages dont, en 1474, le *Liber ruralium commodorum* de Petrus de Crescentiis; en 1475, le *Liber de remediis utriusque fortunae prosperae et adversae* d'Adrianus Cartusianus; en 1479 (sans doute), un *Libellus de vita et moribus philosophorum et poetarum* de l'Anglais Walter Burley; en 1480, un traité de droit de l'illustre canoniste Johannes Andreae; en 1481, l'*Epitoma* d'Henricus de Zoemerren; en 1483, les *Epistolae* d'Aeneas Sylvius et un dictionnaire latin-moyen néerlandais; en 1484, un poème didactique d'Arnoldus de Villa Nova, un ouvrage de Johannes Annius, une œuvre autrefois attribuée — mais par erreur — à Thomas de Cantimpré : *De disciplina scholarium cum commento*, etc. Un autre imprimeur louvaniste, qui — par la suite — ouvrira une autre officine à Utrecht, est Jean Veldener. Il sort, en 1475, une chronique du chartreux colonais Werner Rolevinck et, parmi de nombreux autres livres, en 1484, le premier herbier néerlandais. Il y a aussi Conradus Braem, Aegidius van der Heerstraten, Ludovicus de Ravescot — imprimeur (dont la presse sort, en 1488, un ouvrage de Petrus de Rivo) et, par ailleurs, remarquable relieur — et Thierry Martens lui-même qui émigre à Louvain en 1486 et y poursuit son travail. Ces divers imprimeurs du XV^e siècle, irremplaçables diffuseurs de la science et de la pensée, auront notamment pour successeurs, à Louvain, Rutgerus Rescius — qui éditera, en 1540, un ouvrage de Mercator — et Jacob Heyberch — dont la presse sortira, en 1573, un curieux poème de Jan Stroosnijder.

L'université, avons-nous dit, attire des savants et des étudiants des quatre points cardinaux. Tout en demeurant brabançonne de cœur et d'esprit, la ville est, de plus en plus, un carrefour de nationalités. Au XV^e siècle, on y rencontre, par exemple, Nicolas Van Loen, créateur de la Pédagogie du Porc en 1428; Jean de

(13) Pour L. Wiltart (*Histoire de Belgique*, Ed. Casterman, Tournai, 1937), Jean de Westphalie est le véritable introducteur de l'imprimerie en Belgique. Pour Luc Hommel (ouvr. cité), Thierry Martens est « Le premier en date des imprimeurs belges ».

Hasselt; Heymeric de Campo, originaire de Bois-le-Duc; Joannes van Gronsvelt, professeur de droit en 1434, recteur de l'université en 1446-1447; Nicolas de Midy, docteur en Sorbonne, prêtre du diocèse d'Amiens; Godefroid de Loe, docteur de l'université de Cologne; Antoine de Recaneto, augustin d'origine italienne; Jacob Schelewaerts, natif de Dixmude, professeur de théologie à Paris avant de donner cours à Louvain à partir de 1463; Anselmus Woelmont, professeur de théologie en 1480; Joannes Houden ou Hoveden, de nationalité anglaise, professeur de théologie et poète néo-latin auquel on doit un ouvrage intitulé : *Carmen rithmicum de passione Domini...*; beaucoup d'autres encore (14) parmi lesquels deux adversaires acharnés : Henricus van Zoemerren et Petrus de Rivo.

Né dans le diocèse d'Utrecht, van Zoemerren devient professeur de philosophie puis, en 1448, « dictator » de l'université de Louvain dont il est un ancien élève. Reçu licencié en 1456 puis docteur à la faculté de théologie de Paris, il revient à Louvain en 1462, y professe à nouveau, est nommé recteur en 1463 mais, bien que soutenu par Rome, est relevé de ses fonctions en 1470 en raison d'un conflit philosophico-théologique qui l'oppose à Petrus de Rivo. Réhabilité, il meurt en 1472. Il laisse plusieurs écrits dont un *Epitoma* déjà cité.

Petrus de Rivo, alias Pieter Vanderbeken ou Vandenoever, est né à Asse vers 1420. Pléban de l'église Saint-Pierre de Louvain, il est recteur de l'université en 1457-1458, professeur de rhétorique à la faculté des Arts en 1460 puis de théologie. Pendant plus de dix ans, il bataille contre van Zoemerren tant par la plume que par la parole. Il triomphe, est défait, revient à la charge, regagne du terrain, triomphe à nouveau grâce aux sympathies de la faculté qui, en 1477 et 1478, après la mort de van Zoemerren, appuie sa réélection comme recteur. Décédé en 1499, enterré à Saint-Pierre, cet écrivain apologétique eut, parmi ses élèves, un certain Adrien Florentii, d'Utrecht, au sujet duquel il y aurait beaucoup à dire.

Inscrit le 1^{er} juin 1476 à la matricule de l'université, cet Adrien Florentii, appelé aussi Florizoon, Florens, Boyens, Dedel,

(14) De nombreuses études ont été publiées au sujet des premiers temps de l'université de Louvain et de ses premiers maîtres. On consultera notamment : *La Faculté de Droit de l'Université de Louvain à travers cinq siècles (1428-1906)*, par V. Brants (Ed. à Louvain en 1906) et : *Les Professeurs de l'ancienne Faculté de Théologie de l'Université de Louvain (1452-1797)*, par J. Wils, dans les *Ephemerides theologicae Lovanienses*, IV, 1927.

etc. (15), est le futur pape Adrien VI. Nanti du grade de *magister artium* au terme de deux années de cours non interrompues — comme aujourd'hui — par de longues vacances, il est chargé de cours à la faculté des Arts en 1478, ce qui ne l'empêche pas d'entreprendre le cycle — comportant normalement douze années — des études théologiques. Licencié en théologie en 1490, il est promu au doctorat en 1491. Marguerite d'York supporte les frais de sa promotion. Par la suite, Adrien deviendra recteur et chancelier de l'université, précepteur du futur Charles-Quint, chargé de mission en Espagne, régent d'Espagne, Souverain Pontife. Arrivé à Louvain en 1476, il ne quittera la ville universitaire qu'en 1515 pour se rendre au-delà des Pyrénées afin de veiller aux intérêts ibériques de Charles-Quint (16).

Les quelque quarante années qu'Adrien d'Utrecht passe à Louvain sont extrêmement importantes à plus d'un point de vue. Le moyen âge se termine. Le vent de la réforme se lève tandis que le soleil de la Renaissance embrase peu à peu tout le ciel occidental.

Adrien, homme foncièrement honnête mais nourri de scolastique, apparaît comme un homme du moyen âge. Ses principaux écrits se rattachent à cette littérature « quodlibétique » dont la pleine floraison se situe au XIII^e siècle avec, notamment, Godefroid de Fontaines, théologien-philosophe originaire de Hozémont, mort en 1306. Exercice scolaire et genre littéraire, le « quodlibet » fut surtout en honneur à l'université de Paris où des

(15) Selon le professeur R. Post de Nimègue, Adrien, selon la coutume en honneur à l'époque, se serait nommé par son propre prénom et celui de son père, Florent. Adrien a signé un de ses ouvrages comme suit : *Adrianum Florentium*. Luc Hommel (ouvr. cité) était dans l'erreur, semble-t-il, en lui donnant le patronyme de Dedel qui n'apparaît sous la plume d'aucun des anciens biographes d'Adrien VI ni dans aucun document d'époque. Adrien est nommé, sous une forme ou une autre, « fils de Florent » : Florentii, Florencii, Florentius, Florentium, Florizoon, Floriszoon, Florisze, Florisz, Florenszoon, Florensz, Florens... Voir, à ce sujet, la bibliographie accompagnant le *Gedenkboek - Catalogus* de l'exposition commémorative du pape Adrien VI organisée à Utrecht et Louvain en 1959.

(16) Pour plus de détails sur la vie et sur l'œuvre d'Adrien VI, voir également le *Gedenkboek - Catalogus* cité en (15). Signalons aussi les articles que nous avons publiés dans *Le Soir* du 6 octobre 1959, *Brabant* de novembre 1959, *La Libre Belgique* du 20 novembre 1959, *Le Phare-Dimanche* du 29 novembre 1959, *Le Patriote Illustré* du 13 décembre 1959, *Le Courrier des Arts* de janvier 1960 et *Le Soir Illustré* du 7 janvier 1960.

« disputes générales » ou « quodlibétiques » eurent lieu régulièrement aux approches de Noël et de Pâques devant des auditeurs très attentifs. N'importe quel auditeur pouvait soumettre au maître en théologie une question. Le maître la discutait, la soumettait à l'examen des bacheliers, la raisonnait et, finalement, la déterminait, lui fournissait une solution autorisée. Les *Questiones Quodlibeticæ XII*, les *Questiones in quartum Sententiarum praesertim circa sacramenta* ainsi que l'inédit *Commentarius sive Expositiones in Proverbia Salomonis* procèdent de cette méthode. Adrien énonce différents problèmes, en relations avec les sacrements par exemple, et leur apporte une réponse, examine ensuite les opinions contraires à la sienne et leur oppose les arguments étayant sa solution. On garde aussi, d'Adrien, des lettres, des sermons et d'autres écrits dont la plupart sont réunis en un codex important, en possession du Grand Séminaire de Malines.

Autour d'Adrien, il y a, à l'université de Louvain, quantité de personnages très représentatifs de cette époque de transition. Le plus célèbre de tous est un compatriote d'Adrien : Erasme, de Rotterdam.

« La période passée par Erasme à Louvain, nous écrivait un jour le premier conservateur de la Maison d'Erasme, Daniel Van Damme (17), coïncide avec les événements les plus importants de sa vie et de son temps. »

Erasme (traduction grecque de Didier ou Désiré) arrive à Louvain en 1502. Il est déjà célèbre. A l'invitation d'Adrien, le magistrat lui offre une chaire publique. Mais l'humaniste refuse, désireux de se consacrer à ses chers travaux philologiques. « Son activité est grande durant son séjour à Louvain, a fait remarquer Maurice Gauchez (18). Successivement, modernisant l'Évangile selon Saint-Paul, il publie « Les Paraphrases »; oppose, dans son « Saint Jérôme », le Père humain à Saint Augustin; rédige son « Instruction à un prince chrétien »; donne ses « Complaintes de la Paix », opuscule dans lequel, reprenant en réalité l'idée lancée autrefois par Dubois, le légiste de Philippe le Bel (en l'an 1300 !),

(17) Lettre nous adressée en date du 5 décembre 1955.

(18) Dans un article, au demeurant assez confus, publié en 1936, dans l'hebdomadaire *Rex*, à l'occasion du quatrième centenaire de la mort d'Erasme. Très nombreux, les études biographiques et les essais critiques consacrés au Prince des humanistes permettent de préciser et d'étouffer nombre des données fournies ici dans le seul but de montrer combien les années louvanistes d'Erasme furent actives.

il propose à son tour la formation d'une Société des Nations que seule la tourmente 14-18 devait faire réaliser dans la mesure des relativités humaine... »

Erasme travaille donc beaucoup. Il effectue des recherches dans les bibliothèques, devient l'hôte de Joannes Paludanus et lie connaissance avec la plupart des professeurs de l'université. Il est l'ami de l'Arlonais Hieronymus (ou Jérôme) Busleyden qui, plus tard, en 1518, créera — sur ses instances — le fameux *Collegium Trilingue*. Cet Hollandais comprend et se fait comprendre parfaitement de tous ceux qui l'entourent car, du temps d'Erasme, les désastreux effets du babélisme sont réduits à néant suite à l'adoption généralisée du latin. Cette langue est même comprise des artisans et des boutiquiers.

En 1504, Erasme accepte de donner un cours à l'université. Au château du Mont-César, il donne lecture au futur Charles-Quint, tout jeune encore, de son *Discours sur l'Éducation du Prince*. Quelques mois plus tard, il quitte Louvain et entreprend un tour d'Europe, s'arrêtant ici et là, en France, en Angleterre, en Allemagne, en Suisse, en Italie. En mai 1517, il revient à Louvain et retrouve, non sans plaisir, ses amis et le beau pays de Brabant avec ses habitants. « *Au lieu que chez les autres hommes, l'âge apporte la prudence, a-t-il écrit quelque temps auparavant dans le plus célèbre de ses ouvrages, plus ceux-ci approchent de la vieillesse, plus ils sont gais et on peut dire qu'il n'y a point de nation ni meilleure ni plus agréable pour le commerce de la vie, ni qui succombe moins sous le poids des années.* » (19)

Erasme, en 1517, est nommé conseiller privé de Charles-Quint et obtient une rente. Il écrit à un de ses amis : « *Je n'ai jamais vécu aussi complètement selon mes goûts* ». Il est en relations épistolaires avec Guillaume Budé et de nombreux humanistes, écrivains ou savants étrangers. Il se fait aider par un ou plusieurs secrétaires dont il corrige et annoté le travail avant l'expédition. En 1517, il occupe une chaire au *Collegium Trilingue* que Busleyden vient de fonder pour l'enseignement du latin, du grec et de l'hébreu. Il publie ses *Colloques* ainsi que son *Eloge du Mariage* qui s'attaque indirectement au célibat ecclésiastique. Visé personnellement par de nombreux ouvrages de polémique, il rédige ses *Plaidoyers*. Il prépare une édition d'un choix d'œuvres de Plutarque qui sortira en 1520, à Bâle, chez Fröben. Mais son

(19) Extrait de l'*Eloge de la Folie*, traduction Gueudeville, éd. Veria, Paris, sans date, p. 67.

attitude conciliante vis-à-vis du luthérianisme naissant soulève bien des critiques. Soutenu par quelques amis, parmi lesquels Conrad Glocen et Loïs Vivès, Erasme possède des adversaires acharnés au premier rang desquels se reconnaissent Martin Dorpius et Jacobus Latomus. Né en 1480 à Naaldwijk, Dorpius est à Louvain depuis 1501, *Magister artium* depuis 1504 et docteur en théologie depuis 1515. Cet écrivain scolastique est également un poète dont les vers latins sont extrêmement maniérés. Quant à Latomus, alias Masson, il est originaire de Cambron, en Hainaut, et est professeur de théologie.

Erasme ne ménage ni la chèvre ni le chou. S'il est conciliant, il n'est pas dupe. Il critique la papauté, stigmatise les abus qui défigurent la religion, rédige un vigoureux pamphlet contre Luther. Les théologiens de Louvain lui rendent le séjour intenable dans la ville universitaire. En 1521, après avoir séjourné quelque temps à Anderlecht, Erasme part pour Bâle. Il réintègre cependant Louvain un peu plus tard, mais pour une semaine seulement. Il loge à l'hôtel de l'*Homme sauvage* et revoit son ami de jeunesse, Léandre, devenu légat du pape. Puis il s'éloigne à jamais, abandonnant le Brabant où il aurait voulu vieillir tranquillement. Ayant erré quelque temps de pays en pays, il s'installe à Bâle où, après avoir résidé à Fribourg, il reviendra pour mourir en 1536.

A propos d'Adrien d'Utrecht et d'Erasme, nous avons cité les noms de divers personnages ayant joué un rôle plus ou moins important dans le mouvement des idées et des lettres de cette passionnante époque, à cheval sur les XV^e et XVI^e siècles, qui voit, face à face, la scolastique et la Renaissance, l'orthodoxie et la réforme. L'esprit de bon sens s'oppose à l'intransigeance aveugle de l'esprit partisan.

Cette époque d'effervescence intellectuelle est animée, outre par le futur Adrien VI et le Prince des humanistes, outre par Busleyden, Vivès (figure de proue de la pédagogie, précepteur de Guillaume de Croy), Dorpius et Latomus, par quantité de remarquables intelligences. Bornons-nous à citer quelques noms parmi beaucoup d'autres : Nicolas Le Ruystre (20), Jean Briart

(20) Ruter ou Rutérius, né à Luxembourg en 1442, mort à Malines en 1509, secrétaire de Charles le Téméraire, Marguerite d'York, Maximilien d'Autriche et Philippe le Beau, ami d'Adrien d'Utrecht, évêque d'Arras, fondateur du Collège universitaire d'Arras à Louvain.

(21), Gabriel Van der Muyden (22), Albert Pigge (23), Jean Driedo (24), Gérard Morinck (25), Jacques de Hoogstraeten (26), Ruard Tapper (27), Godescalc Rosemondt (28), Jean Esch ou Esschius (29), Michel de Bay (30), Augustin Huens (31), Jean Sirjacobs (32) et André Maes (33).

Ces écrivains et savants ne sont Louvanistes que par l'habitat. Ils viennent, répétons-le une nouvelle fois, de diverses directions, répondant à l'appel de la grande université brabançonne, lieu de leurs rencontres, centre de leur activité (34). Il y a toutefois, à côté de tous ces étrangers à la ville, quelques auteurs natifs du lieu comme il y a, en dehors de l'université, quelques centres intellectuels et littéraires assurément moins importants mais cepen-

- (21) Ou Joannes Briardi, né à Ath, figure la plus en vue de la faculté de théologie après le départ de son maître et ami Adrien, en 1515.
- (22) Appelé aussi Mudaeus, né en 1500, mort à Louvain en 1560, rénovateur des études de droit romain.
- (23) Ou Pighlum (1490-1542), astronome et théologien.
- (24) Ou Dridoens, né à Turnhout en 1480, mort à Louvain en 1535, polémiste, théologien, précepteur de Charles de Croy.
- (25) Biographe de Jean Briart et d'Adrien d'Utrecht, historien de l'abbaye de Saint-Trond, élève et ami d'Adrien et de Briart. Vraisemblablement originaire de Tirlemont.
- (26) Dit Jacobus Hochstratus, polémiste fameux, primus de l'université en 1485.
- (27) Né à Enkhuyzen en 1487, décédé à Bruxelles en 1559, théologien.
- (28) Natif d'Eindhoven en 1483, auteur de huit traités pieux dont plusieurs en langue vulgaire, en l'occurrence le néerlandais.
- (29) Professeur de théologie, s'opposa aux théories de Luther lors des discussions de Leipzig.
- (30) Ou Baius, de Mellin-lez-Ath (1513-1589), philosophe et théologien, considéré comme l'un des précurseurs du Jansénisme.
- (31) Ou Hunnaeus, de Malines (1522-1577), philosophe scolastique.
- (32) Appelé également Reverus (1515-1563), philosophe.
- (33) Ou Masius, né à Lennik-Saint-Martin en 1514, connu surtout comme philologue.
- (34) Ajoutons encore, aux noms cités plus haut, ceux de Petrus Montanus (auteur satirique), Janus Secundus (poète érotique), Murrnellus (pédagogue), Goldenhauer (historien), Rutger Rescius (philologue), André Van Gennep (philologue), etc. On pourrait y joindre ceux de Mercator, Vésale, Dodonée, Viglius, Wlelant, Ortélius, etc., qui sont moins des littérateurs que des savants. On trouve une intéressante évocation de la vie universitaire au XVI^e siècle dans l'ouvrage de Jean Dyves : *Vie romancée d'André Vésale et Légendes de Belgique*, Editions de l'Occident, Bruxelles, 1961 (voir, plus spécialement, les chapitres VIII et IX).

dant dignes d'intérêt. Il y a, d'une part, les couvents, les maisons des différents ordres religieux et le grand béguinage. Philippe de Housden, abbé de Sainte-Grtrude de 1553 à 1569, s'impose à l'attention par ses travaux d'érudition. Un Dominicain, nommé Christian Fastraets, compose — selon les règles de la *rethorycsche* — un miracle comportant environ 1.800 vers : *Leven van Sint-truyden* (35). Au grand béguinage, dont Adrien d'Utrecht occupa la cure pendant un certain temps, plusieurs béguines dédient leurs loisirs à la poésie. On cite, parmi elles, Marie Van Sulper — décédée en 1600 — et, dans son sillage, Anne Doevrin — morte en 1625 — et Gertrude Cordeys — qui, appartenant au XVII^e siècle, vivra jusqu'en 1702 —. Il y a, d'autre part, les chambres de rhétorique — dont il a déjà été question — et le château du Mont César, retraite momentanée de Marguerite d'York et, ensuite, de cette malheureuse princesse, Marguerite d'Autriche, qui nous a laissé quelques émouvants poèmes. Après avoir vu Georges Chastelain, ce château du Mont César verra d'autres auteurs œuvrer dans son enceinte : Jean Lemaire de Belges — bibliothécaire de Marguerite d'Autriche —, Loïs Vivès, Corneille Agrippa peut-être, etc. Mais ces autres auteurs, comme ceux dont il a été question à propos de l'université, sont ou seront généralement des étrangers à la ville. Le plus célèbre d'entre eux sera Erycius Puteanus. Nous en reparlerons.

Accordons quelques instants d'attention aux écrivains natifs de Louvain. En ce qui concerne le XIV^e siècle, ils ne sont apparemment pas très nombreux. Les uns, continuant la tradition inaugurée ou ressuscitée au XV^e siècle par Jean Amoers (qu'on ne connaît guère que par une étude d'Edward Van Even (36), versifient avec plus ou moins d'art et d'aisance. Parmi eux, il convient de retenir surtout Jacob Duym et Jan Stroonsnijder. Le premier, de famille noble, se voit contraint, pour éviter les représailles auxquelles ses idées risquent de l'exposer, de gagner les provinces septentrionales. Devenu capitaine dans les troupes du Taciturne, il est fait prisonnier et incarcéré à la citadelle de Namur. Et c'est là, dans son rachat, qu'il se met à concevoir ses drames « tirés de l'histoire tragique dont il avait été un des acteurs les plus éprouvés » (37). Il les compose en alexandrins et, rendu à la liberté, les

(35) Stecher, ouvr. cité, p. 143.

(36) *Een onbekende Vlaamsche Dichter uit de XV^e eeuw, Jan Amoers*, éd. A. Slifer, Gand, 1897.

(37) Stecher, ouvr. cité, pp. 207 et 208.

fait jouer à Leide, ville hollandaise où il a trouvé refuge. On lui doit aussi différents ouvrages historiques dont une relation des troubles. Quant à Jan Stroosnijder, rhétoricien ayant vécu durant la seconde moitié du XVI^e siècle, il est surtout connu par son élégie écrite pour susciter l'intérêt des Louvanistes en faveur de la tour de l'église Saint-Pierre, tour construite en bois et menaçant ruine. L'œuvre de Stroosnijder : *Die clachte van Sinte Peeters Toren binnen Lovén in Brabant*, ne produisit pas l'effet escompté par son auteur lors de sa publication en 1573. En 1578, la tour en bois s'écroula, occasionnant des dégâts fort importants à l'église qui ne fut restaurée qu'en 1630 mais demeura définitivement privée de tour.

Les autres écrivains louvanistes du XVI^e siècle sont généralement sollicités par l'histoire. Molanus, le premier, évoque les heures fastes de la cité. Petrus Divaeus, alias Pierre Van Dieve, publie en 1564 son *Res Lovanienses*. D'autres travaux, également précieux pour l'histoire de Louvain, sont signés par Guillaume Boonen. Né vers 1551, *clerck van het register* au bureau de la comptabilité de la ville, Guillaume Boonen est, notamment, l'auteur des *Antiquitates Lovanienses* dont le premier volume porte *in fine* le millésime 1594. Juste-Lipse et Jean-Baptiste Gramaye eurent souvent recours à ses lumières. Citons également ici, parmi les auteurs du XVI^e siècle, l'érudite abbé de Sainte-Gertrude, Philippe de Hosden.

Entretiens, les événements se succèdent. En 1542, Louvain est assiégée par les troupes du duc de Clèves et de son allié, François I^{er}, roi de France. La milice et les habitants défendent la ville. Les étudiants courent également aux remparts. Ils sont commandés par un gentilhomme portugais de 21 ans, par ailleurs futur historien : Damien a Goës. Puis, un peu plus tard, un autre malheur frappe la cité : l'inquisition. Un jeune Castillan, Francisco de Enzinas, étudiant à l'université, est témoin des excès qui se produisent alors. Il les relatara, plus tard, dans ses mémoires. Sous Philippe II, la situation se détériore davantage encore. Une période de calme relatif succède, avec les Archiducs, et l'université connaît alors un renouveau. « *Le studium subissait stoïquement le contre-coup de tous les événements militaires et religieux*, écrivait Jacques Leconte (38). *Seules, les ordonnances énergiques des archiducs Albert et Isabelle sauvèrent notre grande fondation. Ils instituèrent la « loi-visite », enquête ingénieuse affectant l'uni-*

(38) In *Brève histoire de l'Université de Louvain*, Revue du T.C.B., 1^{er} janvier 1934.

versité « *tam in capite quam in membris* ». Cette réforme et l'appui financier des princes, véritables mécènes, allaient donner, à l'Alma Mater, une vie nouvelle. »

C'est en novembre 1599 que les Archiducs font leur joyeuse entrée à Louvain. Après avoir assisté à toutes les manifestations organisées en leur honneur : cortège, messe d'actions de grâces, prestation de serment des membres des Etats de Brabant et des autorités communales, investiture de nouveaux chevaliers, etc., Albert et Isabelle visitent l'université, assistent à la défense d'une thèse par le fils de Jean Richardot, président du Conseil privé, se font présenter différents professeurs et se rendent au cours que donne l'un des plus illustres de ceux-ci : Juste-Lipse. Ce jour-là, le célèbre humaniste brabançon explique à ses élèves la retraite des dix mille, d'après la relation de Xénophon. Au lieu de poursuivre son exposé, Juste-Lipse entreprend de commenter une pensée de son auteur préféré, Sénèque, tirée du traité *De la Clémence* : « *La grandeur d'un prince n'est stable et bien assurée que lorsque les sujets savent qu'elle est moins au-dessus d'eux que pour eux* ». Les prisons, à cette époque, regorgent de prisonniers condamnés, dans l'ensemble, pour délit d'opinion. Juste-Lipse parle avec tant de persuasive éloquence que, le soir même, les Archiducs ordonnent la mise en liberté d'un grand nombre de détenus.

Juste-Lipse, en 1599, professe depuis plusieurs années déjà à Louvain où il habite depuis 1592. En 1594, il a acheté à maître Jean Opdenberg une spacieuse maison, avec cour et jardin, située rue de Paris. « *Il y vivait, nous apprend Jean-Didier Chastelain (39), avec sa femme, Catherine van Calstre, une dizaine d'étudiants (parmi lesquels Jean van den Wouver et Philippe Rubens) qui avaient leur pension chez lui, un domestique et deux servantes, sans oublier ses trois chiens : Saphir, Mopse et Mopsule, dont l'Histoire a conservé les noms, grâce aux poésies où leur maître chante leur fidélité et leur gentillesse. On sait que l'illustre savant adorait les fleurs et les chiens. Lorsque mourut Saphir, son épagneul nain de Hollande, le seul de ses trois fameux compagnons à quatre pattes que Juste-Lipse ramena des Provinces du Nord, où il enseigna longtemps à l'Université de Leyde, il l'enterra dans le jardin de sa maison de la rue de Paris et lui éleva un mausolée fleuri avec épitaphe. Au-dessus de la porte de sa demeure, Juste-Lipse avait fait placer sa devise : « *Mortuus**

(39) Dans son ouvrage : *Où leur Ombre rôde encore*, Ed. Durendal, Bruxelles, 1956.

Antiquis ». Son habitation, très simple, était bâtie dans le goût du XVI^e siècle. En 1813 ou 1814, elle fut inexorablement livrée à la pioche des démolisseurs et remplacée par une construction moderne sans caractère. »

Dans sa maison de la rue de Paris, l'illustre polygraphe brabançon — reçu bourgeois de Louvain en 1600 — met ses loisirs à profit en rédigeant plusieurs ouvrages dont l'un mérite, en raison de son rapport avec notre sujet, un intérêt particulier. Il s'intitule : *Lovanium id est oppidi et academiae ejus descriptio*. Écrit à la demande de Dorothee de Croy, dont il a été question dans notre chapitre précédent, cet ouvrage — publié à Anvers en 1604 — porte témoignage de la sincère affection vouée, par son auteur, à Louvain. Il retrace l'histoire de la cité, apportant quantité de précisions aux données fournies par Molanus, Divaeus et Boonen (mais sans rendre justice à ces derniers). La plupart des historiens ultérieurs de Louvain, parmi lesquels l'avocat G.J.C. Piot — dont nous avons consulté l'ouvrage publié en 1839 — et Edward Van Even, lui ont fait de nombreux emprunts, discutant certaines affirmations et rectifiant quelques erreurs de détail, et ont prouvé, de la sorte, son intérêt et sa valeur.

Le 16 mars 1606, Juste-Lipse est pris d'une violente quinte de toux, annonciatrice de l'affection pulmonaire qui devait l'emporter en quelques jours. Le 19, il reçoit l'extrême-onction et meurt durant la nuit du mercredi 21 au jeudi 22 mars 1606. Le 24 mars (40), son corps est inhumé dans l'église des Récollets, démolie au siècle dernier. Sur la tombe, on grava — selon Van Even — cette inscription composée deux ans auparavant par l'illustre écrivain : « Tu demandes qui repose en ce lieu ? Je vais te l'apprendre ; j'enseignais récemment encore par la plume et la parole. Désormais un autre le fera. Je suis Lipse, à qui les lettres et ton estime ont fait un nom. Je suis passé, il passera de même ; car ce monde ne possède rien qui soit éternel. Veux-tu que je tiennne un langage plus relevé ? Toutes les choses humaines ne sont que fumée, ombre, vanité, un jeu scénique ; pour tout dire en un mot : rien. Voilà mes dernières paroles. Priez pour moi afin que je jouisse du bonheur éternel. » (41).

(40) Les dates renseignées sont celles avancées par J.D. Chastelain, ouvr. cité. On lira, dans le livre de cet auteur, les tribulations des restes du grand humaniste, mis au tombeau en 1606, disparus en 1799, retrouvés en 1868 et jetés à la fosse commune par erreur.

(41) Il est bien évident que cette inscription a été rédigée en latin.

« Désormais un autre le fera... » Cet autre, c'est Erycius Puteanus, ou Eerrijk de Putte, né à Venlo en 1574, ancien élève des Trois-Couronnes de Cologne, de Juste-Lipse à Louvain et de l'université de Milan. Appelé par un de ses admirateurs : « *Vir eruditissimus et omni doctrina refertus* », Puteanus succède à Juste-Lipse dans la chaire de littérature latine à l'*Alma Mater*. Il l'occupera pendant quarante années. Menant une vie très régulière, ayant une capacité de travail extraordinaire, il se distingue, à la fois, comme poète et littérateur, philosophe, historiographe, musicologue, épistolier, etc. Nommé historiographe des Archiducs en 1608 et gouverneur du château du Mont César en 1614, il s'installe dans celui-ci en 1619 et en fait un centre d'études littéraires. Chaque jeudi, il y réunit une foule de beaux esprits, d'écrivains et d'artistes parmi lesquels se rencontrent plusieurs professeurs de l'université, le peintre Théodore van Loon, l'historien Joseph-Geldoppe van Ryckel (abbé de Sainte-Gertrude de 1626 à 1642, auteur — notamment — d'une *Vita Gertrudis* encore recherchée actuellement) et Dorothee de Croy, duchesse d'Aerschot, épouse de Charles de Croy. Après avoir voué une vive affection au maître, cette princesse prouve sa sollicitude à l'élève et fait, de Puteanus, son confident et son conseiller littéraire (42).

Durant l'occupation du *Castrum Cassaris* ou *Burch ons Heeren des Keizers* par Puteanus, nombre d'autres célébrités arrivent au château. Anna Roemers, la Scudéry amstellodamoise, y séjourne. D'autres personnages illustres rendent visite au maître de céans, prenant plaisir à examiner ses livres et ses manuscrits, s'intéressant à sa correspondance avec la plupart des grands humanistes européens de l'époque et conversant volontiers avec lui, avec son épouse — issue d'une famille de la noblesse milanaise — et avec ses fils — tous jeunes gens fort instruits —. Le 17 septembre 1646, au château ducal, Puteanus meurt, laissant une œuvre considérable et, notamment, de nombreux inédits parmi lesquels quantité de lettres publiées en 1662, à Louvain, chez André Bouver, à l'initiative de son gendre, Sixte-Antoine Milser. Sa veuve semble être demeurée au *Keyzersberch* jusqu'en 1648. Après, le château, laissé à l'abandon, devait se délabrer toujours davantage. Et Joseph II, en 1783, en décréta la mise en vente aux fins de démolition (43).

(42) Voir, au sujet de Puteanus, Edward Van Even : *Eerrijk de Putte of Erycius Puteanus*, tiré-à-part de *Dietse Warande*, Ed. Lellaert, Siffer & Cie, Gand, 1888.

(43) Voir : *Le Dentin du Château-fort des Comtes de Louvain*, article (non signé) publié dans la revue *Bouquin*, octobre-novembre 1967.

Un certain nombre d'autres grandes figures donnent, au XVII^e siècle louvaniste, plus de relief encore. Dans l'ombre ou le sillage de Juste Lipse, voici — notamment — le célèbre philologue Cornelius Kilianus — forme latinisée de Van Kiel ou Kiliaen — de Duffel, pour qui le flamand était déjà la langue d'Adam et d'Eve. Voici aussi Jean-Baptiste Gramaye, né à Anvers en 1576, historiographe, auteur — outre des *Antiquitates*, si précieuses pour les historiens et les archéologues — de poésies et de pièces de théâtre écrites en latin. Une de ses pièces : *Andromeda*, fut jouée en 1600 au Collège du Faucon, à Louvain.

Il faudrait, ici, parler également de Pierre Goudelin, Athois, auteur des six livres : *De Jure novissimo*, professeur à Louvain pendant 37 années après avoir été avocat à Malines; de Léonard Leys ou Lessino, natif de Brecht, professeur de théologie à l'université, mort à Louvain en 1623; d'Aubert Le Mite, ou Miraeus; de Castelanus; de Merchier, etc. Toutefois, les deux personnalités dominantes du XVII^e siècle sont, après Juste-Lipse et Puteanus, Corneille Jansen — dit Jansénius — et Valère André.

Né en 1585 près de Leerdam, en Hollande, mais d'éducation entièrement belge, Jansénius est, durant de longues années, professeur d'Écriture Sainte à l'université de Louvain où il fonde le Collège des Hollandais, dont il est le premier président. Ce collège s'installe dans le bâtiment qui deviendra, au XIX^e siècle, le siège de l'Institut Paridaens. On voit encore, dans le parc attenant à cet établissement, en bordure de la Dyle, la *Tour de Jansénius*. C'est là que le futur évêque d'Ypres aurait rédigé son *Augustinus*. Dans une page de son livre : *La Ronde des Saisons* (44), Gaston Gillain évoque l'une de ses visites à la fameuse tour. Il écrit : « Une porte basse grince. Un escalier de vieux chêne craque et tourne sous vos pieds, comme dans un moulin. Voici le lieu où souffle l'esprit.

Une pièce étroite, carrelée de rouge, que des fenêtres — rectangles bleutés de lointaine verdure — élargissent jusqu'à l'horizon, s'inscrit dans l'orbe de la tour. L'alcôve est là, où l'évêque reposait, sous l'œil de Dieu, encore visible sur le ciel de lit déteint. Une chaise de cuir, vénérable comme une relique, et une table encore, non d'époque, mais plausible : tel est le cadre, saisissant d'austérité glacée.

(44) Ed. Le Moniteur, Louvain, sans date.

Fermez les yeux. Le prélat, émacié, est assis là. Sa plume d'aigle égratigne le parchemin. L'« Augustinus » est en train de naître. Les Jésuites voisins ne se méfient pas encore de ce saint homme qui parfois leur rend visite. Un jour, sur ces fenillets bruissants, égaillés par le monde, de graves docteurs se pencheront, attentifs. Le jansénisme encore dans les limbes, va voir le jour et fleurir à l'abbaye de Port-Royal, sous l'œil intimidé et déférent des bonnes sœurs. Les Jésuites, défenseurs farouches de l'orthodoxie, monteront à l'assaut de la forteresse de l'hérésie. Pascal volera au secours des solitaires aux abois. Et les « Lettres Provinciales » écraseront l'adversaire de leurs sarcasmes immortels. Victoire sans lendemain. Le sceptre royal s'abat sur les hérétiques. Port-Royal, où Racine rêva aux malheurs d'Andromaque, s'éparpillera en poussière...

Le visiteur, le cœur serré, médite devant l'humble berceau de cette tragédie. »

Écrit à Louvain, l'*Augustinus* y est imprimé en 1640, soit deux ans après la mort de son auteur, par Jacques Zegers. Le manuscrit lui a été remis par un des amis et des trois exécuteurs testamentaires de Jansénius, Libert Froidmont. Né à Harcourt — près de Liège — en 1587, Libert Froidmont — appelé aussi Froidmontus — est un esprit remarquable. Théologien, philosophe, physicien, astronome, mathématicien et géologue, ancien élève du Collège du Faucon, il y enseigne d'abord la rhétorique puis la philosophie. En 1628, il remplace Jansénius comme professeur d'Écriture Sainte et, en 1639, obtient le titre de doyen de Saint-Pierre. Après la publication de l'*Augustinus*, immédiatement combattu par les Jésuites (qui en voulaient à Jansénius de s'être opposé à leur dessein d'organiser à Louvain, dans leur maison, des cours de philosophie permettant l'obtention de grades académiques), Froidmont défend vigoureusement les intentions de son défunt ami. Il fait paraître différents opuscules, dont certains ne sont pas signés, ainsi qu'un commentaire, rédigé en français, des *Actes des Apôtres*. Pendant ce temps-là, le jansénisme, dont Baius — cité précédemment — apparaît comme un des précurseurs, fait quelques adeptes à Louvain où l'un de ses premiers zéloteurs est le prémontré anversoïis Joannes a Lapide, alias Van den Steen ou Morel, et recrute nombre de partisans en France. Duvergier de Hauranne, abbé de Saint-Cyran, propage les théories (45) de

(45) Condamnées dès 1641 par le pape Urbain VIII, ces théories — qui se reflètent dans nombre d'œuvres littéraires, de Pascal à Mauriac — se basent sur trois grands principes selon lesquels :

Jansénius. Il est suivi par Antoine Arnauld, Nicole, Lancelot, Lemaistre de Sacy, le Nain de Tillemont et d'autres « solitaires » de Port-Royal des Champs parmi lesquels Blaise Pascal qui, pour confondre les adversaires du jansénisme — et particulièrement les Jésuites — écrit ses fameuses *Lettres provinciales*.

En dépit du rude coup que le jansénisme lui porte de l'intérieur, l'université louvaniste poursuit sa mission et ne cesse d'élargir le rayonnement de son enseignement grâce, en particulier, à la qualité de ses professeurs parmi lesquels il convient de distinguer encore, en ce qui concerne le XVII^e siècle, Valère André. Celui-ci n'a que 23 ans lorsqu'il obtient, en 1611, sa nomination de professeur d'hébreu au *Collegium Trilingue* installé rue des Bateaux, actuellement rue de Malines. Ce Campinois de Desschel — entre Mol et Retie, à peu de distance de l'endroit où passe aujourd'hui le canal Albert — est de ceux auxquels Georges Doutrepont (46) reconnaissait le mérite « d'avoir entretenu le goût, bien belge, de l'histoire ». Poursuivant la tradition illustrée par l'auteur du Lovanium ainsi que par Molanus, Aubert Le Mire, Puteanus et d'autres, Valère André fait paraître, en 1635 et 1650, un copieux ouvrage consacré aux *Fastis Academici* et retraçant, dans le détail, l'histoire des nombreux collèges et des diverses pédagogies de l'université. Cet important travail, auquel se référeront tous les historiens futurs de l'*Alma Mater*, est le fruit de longues, patientes et innombrables recherches. Dès 1614, amorçant le sujet, le jeune professeur avait rédigé un opuscule relatif à l'institution créée grâce aux libéralités de Jérôme Busleyden. Il s'intitulait : *Collegii Trilinguis exordia ac progressus*.

Evocateur des fastes académiques, Valère André est aussi l'auteur du premier essai de répertoire bio-bibliographique de la littérature de nos provinces. Longtemps, sa *Bibliotheca Belgica* est demeurée le seul ouvrage du genre. « Un siècle plus tard, Foppens n'a pu que le reproduire assez maladroitement » écrivaient Georges Rency et Henri Liebrecht (47). Ils ajoutaient : « L'œuvre

1) l'homme obéit forcément à l'impulsion irrésistible de la grâce ou de la nature;

2) il y a des commandements impossibles à observer;

3) Jésus-Christ n'est pas mort pour tous les hommes, mais seulement pour ceux qu'il a prédestinés.

(46) Dans son *Histoire de la Littérature française en Belgique*, Ed. Marcel Didier, Bruxelles, 1939, p. 81.

(47) Dans leur *Histoire illustrée de la Littérature belge de Langue française*, 2^e édition, Librairie Vanderindén, Bruxelles, 1931, p. 253.

de Valère André fut à nouveau complétée en 1763 par Jean-Noël Paquot dans ses « *Mémoires pour servir à l'Histoire littéraire des dix-sept provinces des Pays Bas* ».

Un siècle sépare donc Valère André de Jean-Noël Paquot, un siècle durant lequel les événements se succèdent : émeutes fomentées par la corporation des brasseurs, tentative des troupes françaises pour s'emparer de la ville, etc. En 1713, le traité d'Utrecht nous fait passer sous l'autorité des Habsbourg d'Autriche. « Leur despotisme éclairé s'imposa, lisons-nous sous la plume de Jacques Leconte (48). Charles VI et Marie-Thérèse transformèrent le *studium* en institution d'Etat mise sous la tutelle complète du Gouvernement. Cette mesure provoqua la décadence de l'institution. L'Eglise fut asservie à l'Etat et les privilèges abolis. Joseph II nous fit sentir combien il était « sec et positif en ses raisonnements » (Lettre à sa mère). Vienne décréta le transfert de l'université à Bruxelles, pour raisons de surveillance. La Révolution brabançonne enraya ce dessein. Une victoire miraculeuse à Turnhout favorisa l'éclosion de l'éphémère « République des Etats-Belgiques unis ». Les défaites d'Assesse et de Falmagne nous rendirent à l'Autriche et le régime débonnaire de l'empereur Léopold II calma les esprits. En 1794, la victoire de Fleurus soumit la Belgique à la domination française. On nous apporta les « Droits de l'Homme », qui ne changeait pas grand-chose à notre législation brabançonne. La Joyeuse Entrée de Louvain nous avait déjà accordé, dès 1312, « libertez, coutumes, bons usages ». Le programme de laïcisation de la République ne pouvait souffrir l'université, dont l'instruction était contraire aux principes révolutionnaires, et le *studium* fut supprimé (1797). »

Le XVIII^e siècle est donc défavorable aux activités de l'esprit et les goûts littéraires sont de plus en plus négligés. Toutefois, sous le gouvernement de Charles de Lorraine, la situation de l'université est assez satisfaisante. Trois mille étudiants fréquentent les cours de la haute école qui compte, parmi son corps professoral, quelques personnalités de premier plan. Du côté des savants, il y a, notamment, Henri-Joseph Réga — médecin, physicien et chimiste — et Minckeleers — découvreur du gaz de houille —. Les Lettres, quant à elles, possèdent — mais en nombre limité — des illustrateurs de talent tels que François O'Hearn — poète —, Corneille-François de Nélis — conservateur de la bibliothèque académique, chanoine de la cathédrale de Tournai puis

(48) Voir article cité en (38).

évêque d'Anvers, l'un des fondateurs, en 1772, de l'Académie impériale et royale des Sciences et Belles-Lettres de Bruxelles, philosophe, auteur d'un récit : *L'Aveugle de la Montagne*, qui fait penser à Fénelon — et Jean-Noël Paquot. Avant de parler succinctement de ce dernier, rappelons l'activité déployée, à Louvain, par Houdouin de Houta, hagiographe natif de Tubize, et par le Jésuite gantois Livinus De Meyer, auteur de nombreuses poésies latines et flamandes, décédé en 1730, ainsi que la figure de Charles Van Hulthem, autre Gantois, étudiant à l'université en 1785 et curateur de ses biens après 1816. Bibliophile et botaniste, Charles Van Hulthem fut, de 1816 à 1821, secrétaire perpétuel de l'Académie royale des Sciences et Belles-Lettres.

Jean-Noël Paquot, licencié en théologie né à Florennes en 1722, professe d'abord l'hébreu — comme Valère André l'a fait — au *Collegium Trilingue*. Au départ de l'abbé Corneille-François de Nélis, il est chargé de diriger le dépôt littéraire de l'université. Six ans plus tard, soit en 1771, victime d'une calomnie, il se voit contraint d'abandonner son poste. Il devient alors bibliothécaire du duc d'Arenberg au château d'Héverlé, et professeur au séminaire de Liège. C'est dans cette ville qu'il terminera son existence en 1803 après avoir été témoin de la révolution déclenchée, en 1789, par l'affaire des jeux de Spa.

C'est durant ses années louvanistes que Jean-Noël Paquot — ce contemporain du prince Charles-Joseph de Ligne — devait rédiger, en qualité d'historiographe de l'impératrice, ses précieux *Mémoires pour servir à l'Histoire littéraire des dix-sept Provinces des Pays-Bas*. Témoignant d'une vaste érudition, cette œuvre est quelquefois partielle dans ses jugements critiques. Elle précède de peu les études historiques du baron de Villenfagne et apparaît, dès lors, comme le lieu d'une transition entre la tradition ancienne et la méthode nouvelle, basée sur la publication des textes et la critique des sources.

Nous sommes arrivés, avec Jean-Noël Paquot, au seuil de ce XIX^e siècle qui, ouvert au son du canon par Bonaparte, verra l'édification et la destruction de l'Empire, le rattachement de notre pays à la Hollande et se lever, enfin, le soleil de l'indépendance. La constitution du nouvel Etat proclame la liberté de l'enseignement : cette disposition prélude à la restauration de l'université catholique supprimée d'un trait de plume par le Directoire et remplacée en 1816, sous Guillaume I^{er}, par une université d'Etat. En octobre 1832, les évêques belges décident la création d'une nouvelle université catholique et, le 28 mars 1833,

Monseigneur Sterckx expose son projet d'*Association pour l'érection d'une Université catholique*. La nouvelle université est ouverte, à Malines, le 4 novembre 1834. Elle ne comprend que trois Facultés. Le 27 septembre 1835, une loi supprime l'université d'Etat siégeant à Louvain et, dès le 1^{er} décembre de la même année, l'université catholique se substitue à elle, abandonnant Malines. Deux nouvelles Facultés sont créées : Droit et Médecine. L'*Alma Mater* rétablie a, pour premier recteur, le chanoine F.P.X. De Ram. Celui-ci est à peine âgé de trente ans. Homme d'une haute érudition, il consacre ses heures de loisir à l'étude de nos annales, faisant éditer plusieurs travaux importants relatifs à l'histoire nationale.

Ayant reçu mission d'organiser la nouvelle université louvaniste, le chanoine De Ram réussit complètement cette tâche difficile et, grâce à lui, la haute école redevient bientôt l'un des centres d'enseignement les plus réputés de l'Europe occidentale. Le chanoine De Ram instaure, à côté des grades légaux, des grades académiques ou scientifiques stimulant le travail désintéressé. Il fonde de nouveaux collèges, des pédagogies et une Ecole d'orientalistes. Monseigneur Laforêt, qui lui succède, crée, quant à lui, une Ecole spéciale du Génie civil, des Manufactures et des Mines. A la veille de son départ, en 1872, l'université compte un millier d'étudiants. Investi à son tour du rectorat, Monseigneur Alexandre-Joseph Namèche — né à Perwez en 1811, connu comme historien et pédagogue (49) — fonde l'Ecole supérieure d'Agriculture, l'Ecole de Pharmacie et l'Institut Vésale avec son amphithéâtre, son musée anatomique et ses laboratoires. En 1881, il cède le gouvernail à Monseigneur Pieraerts qui instaure un Institut micrographique, un Institut de Physique pratique, un Laboratoire de Bactériologie, etc. C'est sous son rectorat qu'est érigée en 1882, à l'invitation du pape Léon XIII, une chaire spéciale de philosophie thomiste confiée à l'abbé Désiré-Joseph Mercier, natif de Braine-l'Alleud, le futur archevêque de Malines. « Comme renovateur de la philosophie catholique et comme chef du néo-thomisme, écrivent les professeurs Fr. De Hovre et L. Breckx (50), il a exercé indirectement une grande influence sur le réveil de la pédagogie. Comme professeur, son prestige était incomparable. Parmi ses nombreux élèves, on trouve bien des pédagogues et des

(49) Voir notre article sur Perwez-le-Marché publié dans la revue *Brabant*, décembre 1961.

(50) Dans leur ouvrage : *Les Maîtres de la Pédagogie contemporaine*, Ed. Heyaert, Bruges, sans date, p. 514.

éducateurs éminents. C'était un inspirateur, un homme qui avait foi en la jeunesse... »

Au cours du XIX^e siècle, plusieurs professeurs de l'université se distinguent particulièrement et il convient de citer, notamment, les noms de Charles Péria — dont l'ouvrage sur *La Richesse dans les Sociétés chrétiennes*, publié en 1861, lui ouvrit les portes de l'Institut de France —, Félix Nève, Edmond Pouillet, Sylvain Van de Weyer, le baron de Rciffenberg et de plusieurs autres dont Jean-Baptiste David et Léon de Monge.

Jean-Baptiste David est l'un des grands précurseurs de la renaissance des Lettres néerlandaises en Belgique. « A Louvain, par l'influence de l'abbé David, savant professeur de l'Université, lisons-nous dans l'ouvrage de J. Stecher (51), on vit naître, dès 1837, la société Tijd en Vlijt, et se reconstituer deux cercles qui remontaient au XV^e siècle : Roos en Eikel et le Kersouwsken. »

A ce champion du mouvement linguistique et culturel flamand devait répondre, à Louvain, celui que l'on peut considérer comme le « sourcier » du renouveau littéraire de langue française en Belgique : Léon de Monge.

Rares sont les historiens de la littérature ayant rendu, à ce dernier, l'hommage qui s'impose. « Léon de Monge, écrivaient Rency et Liebrecht (52), dans son enseignement universitaire et dans ses belles Etudes morales et littéraires, prouvait un esprit fortement nourri et d'une intense culture classique. Malheureusement son enseignement fut sans portée sur l'esprit de la jeunesse littéraire qui suivit à cette époque une direction tout opposée à celle du savant professeur ». Si Léon de Monge ne parvint pas à convertir ses étudiants à ses vues, il sut cependant leur donner la passion de la littérature et exerça, sur nombre d'entre eux, une influence passagère peut-être mais réelle, notamment sur Emile Verhaeren (53) auquel il devait prodiguer ses encoura-

(51) Ouvrage cité en (6), pp. 307-308.

(52) Ouvrage cité en (47), p. 456.

(53) A. Mabilly de Poncheville, dans sa *Vie de Verhaeren* (Mercure de France, Paris, 1953), note que, en 1880, « Demeuré sous l'influence de M. de Monge, le futur auteur des *Flamandes* professe encore en matière de littérature une doctrine nettement spiritualiste, et rompt même des lances à ce sujet avec les compagnons qui constituent l'avant-garde de son groupe ». Nous lisons plus loin, dans le même ouvrage, que : « Celui qui fut son professeur de prosodie, Léon de Monge, en remerciement d'un sonnet, lui a écrit un jour — exactement le 9 mai 1880 — que trois fées lui firent don d'un miroir enchanté : la Jeunesse, la Poésie et l'Amitié ».

gements. L'action du professeur de Monge, au demeurant, ne se situe-t-elle pas à l'origine du mouvement de *La Jeune Belgique* dont il eut, pour élèves, les principaux animateurs ? Il révéla à eux-mêmes (54) plusieurs de ces jeunes gens promis à un brillant avenir. Il les groupa, leur offrit une tribune : la *Société littéraire*, et les aida à placer leurs premières proses ou leurs premiers vers dans diverses publications dont la *Revue générale*.

Dans son essai sur *Max Waller et la Jeune Belgique* (55), Paul André écrivait au sujet de la période louvaniste du promoteur de notre renaissance littéraire de langue française : « Max Waller se substitue de plus en plus à Maurice Warlomont. Et il n'est plus isolé. A Louvain il a rencontré quelques jeunes hommes de son âge que sollicitent les mêmes appétits de beauté, de pensée et d'enthousiasme. Verhaeren, Van Arenberg, Gilkin, Giraud sont ses compagnons les plus constants. Autant que l'amitié, la similitude de leurs prédilections et déjà probablement les mêmes secrets desirs, les mêmes ambitions ravissantes les groupent !... »

Il y aurait beaucoup à dire à propos de ce petit groupe d'étudiants (groupe auquel devaient se joindre, notamment, un Paul Siret, un Camille Desguin, un Joseph Nève et plusieurs autres), de l'utilisation des loisirs que leur laissaient la fréquentation des cours et la préparation des examens, de leurs bruyantes réunions, etc. Mais tout cela n'a-t-il pas déjà fait l'objet de nombreux travaux (56) ?

(54) Dans sa notice nécrologique sur Georges Doutrepoint, successeur de Léon de Monge à Louvain, Gustave Vanwelkenhuyzen écrivait : « Le professeur Léon De Monge avait laissé le souvenir d'un maître fort écouté : son enseignement, disait-on, avait contribué à éveiller les vocations littéraires d'un Emile Verhaeren, d'un Albert Giraud, d'un Max Waller, qui avaient été ses élèves » (Annuaire 1953 de l'Académie royale de Langue et de Littérature françaises de Belgique).

(55) Collection du Thyse, Bruxelles, 1905.

(56) On consultera notamment :

Les Origines étudiantes de la Jeune Belgique, par Iwan Gilkin, Ed. La Belgique artistique et littéraire, Bruxelles, 1908.

Les Débuts littéraires d'Emile Verhaeren à Louvain, par Georges Doutrepoint, Ed. Van Oest, Bruxelles, et Crès, Paris, 1919.

Les Débuts d'Emile Verhaeren, par François Vermeulen (chapitre II : *Emile Verhaeren, Étudiant à Louvain*), Ed. Office de Publicité, Collection Nationale, Bruxelles, 1948.

A. Mabilly de Poncheville, ouvrage cité en (53).

On rencontre, dans les rangs des jeunes étudiants littérateurs des années 1875 à 1881, deux Louvanistes : Emile Van Arenbergh et Albert Giraud. Au demeurant, ce ne sont pas là les seuls représentants de Louvain dans les Lettres du XIX^e siècle. Il convient de citer notamment, parmi ceux-ci, Sylvain Vande Weyer — philosophe et pamphlétaire subtil qui finit par être absorbé par la politique et la diplomatie —, Antoine G.R. Schayes — historien dont l'œuvre devait être continuée par l'avocat Piot auquel on doit une remarquable *Histoire de Louvain* —, Edward Van Even — auteur de quantité d'ouvrages ayant trait au passé de Louvain et aux célébrités locales —, Herman Vanderlinden — qui a signé une *Geschiedenis van Leuven* —, Louis Defré — pamphlétaire, auteur de portraits d'hommes politiques, qui devait devenir bourgmestre d'Uccle —, Eugène Gilbert — remarquable critique et essayiste qui, de 1890 à 1919, devait diriger la *Revue Générale* — et, parmi plusieurs autres, Eugène Gens.

Né à Louvain en 1814, Eugène Gens fait ses études à l'Athénée royal de sa ville et les poursuit à l'*Alma Mater*. « Il aime la nature, les sites sauvages, les ruines, les légendes, écrivait Georges Doutrepoint (57). Il se plaît à errer et à rêver par monts et par vaux. » Jeune, il parcourt pédestrement tout le pays louvaniste, s'intéresse à son passé, révèle son charme et sa beauté. A trente ans, il publie une étude sur le château d'Héverlé puis, en 1849, un livre intitulé : *Ruines et Paysages en Belgique*, dont nous avons parlé assez longuement dans nos deux chapitres précédents. Ce dernier ouvrage comporte également des pages ardennaises. Eugène Gens, en effet, ne s'intéresse pas seulement à la région louvaniste. Il découvre également l'Ardenne et l'apprécie en poète. On peut regretter, après un de ses anciens élèves (58), l'oubli ayant enveloppé « trop tôt ce grand cœur, le brave père Gens, comme nous l'appelions, qui fut pour ainsi dire l'apôtre de cette région pittoresque ».

Apôtre de l'Ardenne des environs de Laroche et de Trois-Ponts, Eugène Gens est aussi — ce qui, ici, nous importe davan-

Les « Jeune Belgique » à Louvain, un article de Roger Foulon publié dans *La Revue nationale*, 28^e année, n° 269, janvier 1956.
Iwan Gilkin, par Joseph Delmelle, Collection de la Revue Le Thyrsse, Bruxelles, 1959.

(57) Ouvrage cité en (46), p. 143.

(58) G. Kemna, professeur à l'Athénée de Liège, dans un article : *Eugène Gens. Souvenirs d'un ancien élève*, Bulletin officiel du Touring Club de Belgique, 30 août 1910, pp. 387 à 389.

rage ! — le révélateur de la beauté louvaniste, diverse et multiple. Rares sont, avant lui, les écrivains ayant célébré l'ancienne capitale des riches Ducs et ses environs. Par contre, ils seront extrêmement nombreux dans son sillage et dans celui de Victor Hugo passé le 19 août 1837 à Louvain. « Louvain, qui est comme situé au fond d'une cuvette, écrivait l'illustre poète français (59), est une charmante cité très complète. L'hôtel de ville, qui est admirable, a la forme d'une châsse gigantesque. C'est un colossal bijou du XV^e siècle... La grande église à demi-écroulée de Louvain (60) fourmille de belles choses. Les chapelles regorgent de peintures merveilleuses et de sculptures parfaites. Ce ne sont que festons, ce ne sont qu'astragales. Tout cela est disposé au hasard, sans ordre, pêle-mêle, tohu-bohu. Ce sont des chaos que ces églises belges mais des chaos qui contiennent des mondes !... »

Vantée au passage par Victor Hugo, décrite par Eugène Gens et, ensuite, par Félix Stappaerts (61), Camille Lemonnier (62) et beaucoup d'autres, la vieille cité brabançonne devait être chantée, sur les cordes de la lyre, par de nombreux poètes au premier rang desquels il y a lieu de situer Emile Van Arenbergh et Albert Giraud, tous deux Louvanistes de naissance ainsi que nous l'avons fait remarquer précédemment.

Le premier — qui a vu le jour en 1854 — est un sonnettiste scrupuleux dont les vers, frappés en médaille, sont d'une grande somptuosité. Maître d'Albert Giraud, aîné du groupe de la *Jeune Belgique*, il ne célébrera cependant sa ville natale que lorsque la première guerre mondiale en aura mutilé le splendide décor. Il écrira alors :

*C'était le vieux Louvain, où rêva ma jeunesse,
Où dorment mes chers morts, où mon cœur est resté !*

(59) Voir notre article : *Victor Hugo en Brabant*, publié dans : *Brabant*, juin 1961.

(60) Il s'agit de la collégiale Saint-Pierre, demeurée inachevée et ayant subi le travail d'érosion du temps sans, pour autant, offrir l'aspect de « demi-ruine » que Victor Hugo lui prête. Cette église a été restaurée, depuis, à plusieurs reprises.

(61) Dans le volume : *La Belgique illustrée, ses Monuments, ses Paysages, ses Œuvres d'Art*, ouvrage publié sous la direction d'Eugène Van Bommel. Ed. Bruylant, Christophe et Cie, Bruxelles, 1880, Tome I.

(62) Dans son volumineux ouvrage sur *La Belgique*. Dans : *Une Vie d'Écrivain. Mes Souvenirs* (Ed. Labor, Bruxelles, 1945), nous lisons, sous la plume du « maréchal des Lettres belges » : « J'avais une âme très myatique : Giraud et Van Arenbergh m'avaient mené tour à tour à Louvain des Béguines ».

Jours lointains, jours heureux ! comme avec allégresse
Chantait le carillon dans les beaux soirs d'été !

On fêtait la kermesse, on pavaisait la ville ;
Des fanfares passaient avec des drapeaux d'or,
Et des chants réveillaient la cité si tranquille,
Où l'âme des aïeux semble habiter encor !...

Né en 1860, Albert Giraud — de son vrai nom Kayenberg — est souvent retourné « en pèlerinage aux rues de la vieille ville provinciale où il avait été élevé, dans ce Louvain disparu de ses enfances » (63). Evoquée ici et là dans un verbe très allusif (64), sa cité est la principale héroïne de son recueil : *Le Laurier* (65), sorti au lendemain de la guerre de 1914-1918. On y trouve ces vers émus et indignés :

Ville de notre cœur où jadis nous chantâmes
L'ivresse des vingt ans et de la liberté !
Ville du clair savoir où tant de jeunes âmes
Mêlèrent en s'aimant leurs rêves de beauté,
Le Teuton l'a livrée à des soudards infâmes
Drapant de feu Saint-Pierre et l'Université ;
Il brise ta couronne et jette à lire aux flammes
Les livres qui faisaient l'orgueil de la Cité...

Emile Van Arenbergh et Albert Giraud appartiennent partiellement au XIX^e siècle et partiellement au XX^e. A ce XIX^e siècle expirant qui vit André Baillon être l'élève des Joséphites de Louvain... A ces premières décennies du XX^e durant lesquelles Olivier-Georges Destrée, devenu moine bénédictin en 1898 (sous le nom de Dom Bruno Destrée), vécut à l'abbaye du Mont-César...

L'époque inaugurée par la *Jeune Belgique* est l'une des plus cruciales de notre histoire littéraire de langue française. Elle coïncide avec celle du décisif réveil des Lettres flamandes, réveil provoqué par un jeune étudiant de l'Athénée de Bruxelles, Auguste Vermeulen, qui devait fonder — avec quelques amis — la revue : *Jong Vlaanderen* et, par la suite, un autre périodique : *Van Nu en Straks*, dont l'influence allait avoir raison des dernières lécheries. De nouveaux écrivains, tant d'expression française que de

(63) Lucien Christophe dans : *Albert Giraud, son Œuvre et son Temps*, Ed. Académie royale de Langue et de Littérature françaises, Bruxelles, 1960.

(64) Jean Cette : *Le Poète Albert Giraud, discret Amant de Louvain*, article publié dans *La Revue nationale*, janvier 1956.

(65) Ed. Lamberty, Bruxelles, 1919.

langue néerlandaise, vont se révéler. Plusieurs Louvanistes renforceront les rangs de cette petite armée dont les effectifs ne cesseront de s'étoffer avec les années, en dépit des abandons et des décès.

Nous relevons les noms de quelques écrivains, natifs de Louvain, qui appartiennent aux dernières générations :

- Gabrielle Remy (1880). Son activité s'est partagée entre l'enseignement et la littérature : poèmes, théâtre et, en outre, contes et conférences. On lui doit, entre autres œuvres, deux recueils : *Les Roses de Feu* et *Lumière dans la Nuit*, ainsi qu'un drame historique en vers : *L'Éducation de Charles-Quint*, et une féerie en vers : *Marquisade*.
- Ary Delen (1883). Ancien conservateur du Musée des Beaux-Arts d'Anvers. Il est l'auteur d'essais relatifs à l'histoire de l'art et au folklore, de biographies et de plusieurs romans dont *Het donkere Huis* et *Niemand ontsnapt aan zijn Noodlot*. Il a publié un certain nombre de ses travaux en français.
- Anton Thiry (1888). Editeur, traducteur, romancier de *Het schoone Jaar van Carolus*, il a écrit — en collaboration avec Félix Timmermans — les récits de *Begijnbofspoken* et, seul, plusieurs autres recueils de contes et nouvelles dont plusieurs ont, pour cadre, la petite ville de Lierre.
- Jean Schoonjans (1897). A fait ses études à l'université de Louvain puis, devenu prêtre, a enseigné l'histoire au séminaire de Basse-Wavre. Il a professé ensuite à Uccle et à Bruxelles. On lui doit, entre autres ouvrages, *Notre Histoire*, *Les Temps modernes*, *Femmes belges*, *Pour la Couronne*, *Résumé d'Histoire de Belgique*, *L'Inquisition*, etc.
- Edward Amter (1898). Il s'est fait connaître principalement comme auteur dramatique d'inspiration chrétienne. Il écrit en néerlandais.
- Robert d'Udekem de Guertechin (1901). Conservateur du château et des archives d'Arenberg à Héverlé, il est l'auteur de plusieurs monographies — écrites dans l'une ou l'autre des deux langues nationales — relatives, notamment, à *Steenbergen* et au *Château d'Héverlée et ses Seigneurs*. Il a collaboré à diverses revues spécialisées d'archéologie et d'histoire de l'art.
- Fernande Degrez (1907). Lauréate du Prix Marguerite Van de Wiele pour son roman : *Le Sarrau gris*, elle a dispersé quantité de contes aux pages de multiples publications et

assume les fonctions de rédactrice en chef de la revue de l'Œuvre nationale de l'Enfance.

- Pierre Vandendries (1908). Il a écrit : « *Je suis né dans la rue du Souci, en direction de Bruxelles. Et mon grand souci de jeunesse fut de gagner la capitale pour y organiser mon existence* » (66). Extrêmement dynamique, il n'a cessé de multiplier son activité, fondant une revue, donnant d'innombrables conférences, publiant des recueils de poèmes et des monographies artistiques, écrivant des scénarios et des chansons, effectuant des missions culturelles à l'étranger, se faisant entendre sur les ondes, s'occupant de music-hall et mettrant sur pied, en 1961, le rendez-vous international de la Conférence des Sommets.
- Jean Carnoy (1909). Après avoir fait ses études dans sa ville natale, s'est fait connaître comme poète.
- Gérald Bertot (1910). Il a publié, sous le pseudonyme de Thomas Owen, de nombreux romans et recueils de contes dont *Les Espalard*, *Les Chemins étrangers*, *Hôtel meublé*, *Le Livre interdit*, *La Cave aux Crapauds*, *Les Invités de huit heures*, *Portrait d'une Dame de Oualité*, *Le Jeu secret*, *Les grandes Personnes*, *Pitié pour les Ombres*, etc. Ses œuvres de fiction lui ont valu plusieurs prix dont, en 1949, celui de la province de Brabant et, en 1954, celui de la revue *Audace*. Par ailleurs, sous le pseudonyme de Stéphane Rey, il tient depuis de longues années la chronique artistique de l'hebdomadaire *Le Phare-dimanche*.
- René-Félix Lissens (1912). Il est l'auteur de nombreux essais littéraires dont un écrit en langue française : *Rien que l'Homme. Aspects du Roman flamand contemporain*.
- Yvonne Pauwels (1913). Cette institutrice a rédigé, en néerlandais, une dizaine de romans parmi lesquels : *Een vrouw wil leven*, *Tussen Hemel en Aarde*, *Getuige van het Licht* et *Bloesem in de Storm*.
- Albert Nackaerts (1916). Poète de langue française.
- René Ducoffre (1920). Il a occupé la vice-présidence du Cercle théâtral universitaire alors qu'il était étudiant en philologie romane à Louvain et a fait paraître un recueil de poèmes : *Poèmes et Préludes*.

(66) Dans son article : *Je suis un « Homme de Saint-Pierre »*, publié dans *La Revue Nationale* de janvier 1956.

- Jos De Haes (1920). Journaliste radiophonique, poète de *Het andere Wezen*, *Ellende van het Woord* et *Gedaanten*, il est aussi l'auteur d'un essai et d'un récit de voyage en Grèce.
- Francine De Haes (1923). Poétesse de langue française avec *Mon Cœur chante*.
- Jean-Pierre Gille (1936). Il s'est révélé, en 1960, avec un premier recueil de poèmes français.

Cette nomenclature n'a pas la prétention d'être complète et Louvain a certainement donné, aux Lettres françaises et néerlandaises de Belgique, d'autres de ses enfants. Il faut associer, à ces derniers, tous les écrivains — et ils sont fort nombreux (67) — qui ont habité ou sont toujours domiciliés dans la ville universitaire, ainsi que tous les amoureux de la vieille cité. Préfaçant *La Ronde des Saisons* (68) de Gaston Gillain, le regretté professeur Charles de Trooz interrogeait le lecteur : « *Ne pensez-vous pas que ce serait pour une Ville, pour Louvain, une jolie manière d'exprimer sa gratitude, que d'encastrier en quelque vieux rempart du Parc Saint-Donat ou du Jardin des Arbalétriers les médaillons de ceux qui l'on chantée avec art et piété ? Bien sûr, il faut attendre : attendre qu'ils soient morts... Mais il nous plaît de rêver à l'an deux mil et quelques ; de rêver que les enfants qui iront à l'école (la buissonnière ou l'autre), que les amoureux capables d'oublier une seconde de se regarder dans les yeux, que les vieillards interrompant leurs marmonnantes songeries, que chaque passant puisse adresser un bonjour amical à tel archéologue, tel historien, tel archiviste, tel poète ; à Carlo de Mey en souvenir de Beaux Jours, à Gaston Gillain en souvenir de Louvain au Fil de l'An et de La Ronde des Saisons. Et que la sonnerie des carillons (Reuske, reuske), portée jusque là selon le jour, selon le vent, puisse effleurer, en même temps que ces gens d'un autre siècle, les effigies de nos contemporains devenus des arrière-grands-pères ou des ancêtres... »*

Charles de Trooz citait Carlo de Mey à cause de *Beaux Jours*. Il aurait pu mentionner une autre œuvre de l'écrivain malinois : *Place du Peuple*, aux pages de laquelle l'auteur ressuscite les joies de son enfance et ses émerveillements devant les foires de Louvain. Il cite Gaston Gillain qui, croyons-nous, est Louvaniste de naissance. Professeur à l'université, Gaston Gillain a consacré plusieurs

(67) On s'en rendra compte en consultant, par exemple, les annuaires de nos différentes associations d'écrivains.

(68) Voir note (44).

ouvrages à sa ville, ainsi qu'à ses environs, et ne cesse d'en entretenir les lecteurs du *Moniteur des Notaires* de l'arrondissement de Louvain. Charles de Trooz aurait pu ajouter, aux deux écrivains cités, de très nombreux noms parmi lesquels ceux du professeur Léon van der Essen — qui fut secrétaire-général de l'université —, du professeur Emile Lousse, du chanoine J. Van Brabant, de Maria Biermé (auteur d'une monographie sur Alfred Delaunois, le peintre du grand béguinage), de Maurice Vaisière (dont le *Journal de Classe* contient de vivantes pages sur Louvain, nommée plaisamment *Petermanville*), d'Emile-Félix Neuts (vice-président de l'Union belge des Ecrivains du Tourisme, auteur d'une plaquette sur Louvain historique et touristique) et de beaucoup d'autres dont Hilda Bertrand, le baron Jo van der Elst et Yvonne du Jacquier.

On doit, à la Bruxelloise Hilda Bertrand — dont le recueil : *Un Chemin de l'Ascension*, obtint en 1939 le Prix des Poètes catholiques —, plus d'un poème d'inspiration louvaniste tel celui-ci, consacré au

Mont-César

Les prières récitées dans la solitude de l'abbaye du
 { Mont-César
 Semblent les psaumes chantés dans la multitude de ses foyers
 De rayonnement de vie religieuse.
 Les invocations ont le son harmonieux de la harpe de David
 Jouant pour le roi Saül, elles s'assemblent autour d'une
 { colline
 Magnétisée par le souvenir de Saint Benoît.
 Le pauvre pêcheur loue ce mystère, il y marche le long
 D'un ruidillon, il parcourt une colline inspirée.
 Il entend Dieu marcher sur le calvaire de son cœur
 De pauvre pêcheur et le psaume avec sa vraie voix.
 Le religieux moine de l'ordre de Saint-Benoît en robe
 { monastique
 Le bénit d'une voix blanche.
 Pour panser les malades la cloche de la chapelle sonne.
 L'hymne de bronze atteint les mourants,
 Le son est vibrant, plus fort et plus doux et plus sincère.
 Ici s'allument les parfums et brûle l'encens dans la terre
 Pétrie du vase sculpté par Dieu.
 Le brûle-parfums d'encens et de myrhe y semblent coulé

D'un marbre ferme et frileux, décauté par une discipline
 { adroite
 Du Christ. L'abbaye du Mont-César est située sur cette
 { amphore
 D'une colline dans le mélange de ses briques et de ses pierres
 De style gothique. Sur cette élévation, pleine d'onction,
 On respire les odeurs de la saison, des parfums de piété.
 Le bâtiment retentit d'exhortations religieuses comme
 Sa chapelle qui déverse en la catalysant la lumière (69).

Auteur de plusieurs ouvrages descriptifs, d'un essai sur *L'Age d'Or flamand*, le baron Jo van der Elst a fait paraître plusieurs recueils de contes picturaux. Plus d'une fois, dans ces derniers, il a évoqué Louvain et, en particulier, son grand béguinage, petite ville à l'intérieur de la ville, où, du futur Adrien VI à l'abbé Lodewijk-Willem Schuermans (qui, né à Campenhout en 1891, y fut curé, lui aussi) et de Thierry Bouts à Alfred Delaunois, Ernest Faut et Paul-Victor Maes, les écrivains et les artistes n'ont cessé de venir méditer et s'inspirer. Dans un de ses contes de *Les Trois Madones et Autres Contes flamands* (70), intitulé *La Vierge en Pleurs*, le baron Jo van der Elst nous invite à le suivre jusqu'à l'enclos de la rue des Moutons :

« La Grande Dame, en souvenir d'Henri Roelandt et du magnifique reliquaire dont il avait orné la chapelle du Béguinage, admit la veuve de l'orfèvre parmi ses administrées.

Dans l'enclos paisible, Gertrude eut pour elle une petite maison toute simple. De grosses poutres soutenaient le plafond, des carreaux rouges couvraient le sol; les murs étaient blancs. Un christ de cuivre, entre deux chandeliers, étendait les bras contre la botte de la cheminée.

La cloche de la chapelle rythmait la vie. Quand elle sonnait à l'aube, les portes s'ouvraient presque en même temps. Et toutes les béguines, dans leurs longues capes noires, s'en allaient vers la chapelle, menues, tranquilles, glissant en silence sous les grands ormes, effleurant à peine l'herbe de la prairie.

Après l'office, elles vaguaient chacune à leurs occupations, visitaient les malades, secouraient les pauvres, tissaient de la toile ou faisaient de la dentelle sur le pas de leur porte.

(69) Ce poème a été publié dans le journal anversois *La Métropole* en date du 18 novembre 1956.

(70) Ed. Le Mercure de France, Paris, 1950. Edition de luxe : Fernand Nathan, Paris, 1950.

Plus tard, on voyait monter de toutes les cheminées de petites fumées grises. C'était l'heure où les béguines préparaient leur frugal repas, en marmottant des prières.

La cloche les rappelait bientôt à la chapelle pour les vêpres. De leurs voix cassées, elles chantaient l'office, à l'heure où les rayons obliques du soleil couchant jouaient sur les vitraux, en mouchetant de couleurs vives les pierres grises des murs. Dans la paix des longs soir d'été, avant d'aller se coucher, elles se faisaient des visites et se racontaient d'interminables et naïves histoires, tandis que les chats, qui appartenaient à tout le monde, entraient par les fenêtres ouvertes pour tenir compagnie à celles qui restaient à la maison... »

Le grand béguinage est aussi un des endroits de prédilection d'Yvonne du Jacquier qui connaît Louvain jusque dans ses coins et ses recoins. Y est-elle née ? Nous l'ignorons mais elle a passé, dans la ville universitaire, une grande partie de sa jeunesse. Quoi qu'il en soit, l'actuelle conservateur du Musée Charlier, à Saint-Josse-ten-Noode, a souvent parlé et souvent écrit sur Louvain et ses vieilles rues :

« Rue Sainte-Anne, rue Notre-Dame, Notre-Dame-aux-Dominicains, avec ses gargouilles et ses contreforts rongés par le temps et l'humidité.

Rue de Bruxelles, la ferme-château de l'hôpital; un peu plus loin, la porte romane, seul vestige d'un très ancien couvent.

Demi-rue. A gauche, par une arcade qui se distingue à peine des autres portes, on voit de grands arbres penchés vers la Dyle : le jardin des Arbalétriers.

La Dyle tourne à droite. La tour blanche de Sainte-Gertrude, dominant quelques maisons décrépites, se reflète dans l'eau calme.

Rue du Poirier; rue de Malines. Noms simples des vieux quartiers. Le temps a patiné les maisons. Façades en pierre bleue, façades en briques, elles sont toutes un peu rongées, un peu branlantes. Les boutiques se modernisent à peine. Le vendredi, elles reçoivent les paysannes flamandes, cambrées sous le poids du panier rond. Le cou tendu, elles vont d'un pas souple, ignorantes de leur grâce moyenâgeuse. Pourquoi leurs filles ont-elles quitté le châle de soie pour l'horrible chapeau rond et le grand panier plat pour le filet à provision?... » (71)

(71) Pèlerinage au Vieux Louvain, dans la Revue du Touring Club de Belgique du 15 février 1932.

Ville où le passé est toujours présent, Louvain demeure un important carrefour de vie intellectuelle grâce à son université et à sa population professorale et estudiantine. Le mouvement de la *Jeune Belgique*, nous l'avons vu, y a pris naissance sous l'influence du professeur de Monge et grâce à la ferveur et au dynamisme de quelques jeunes. Par la suite, combien d'autres animateurs se sont révélés, combien d'autres tentatives se sont développées ? Nous pensons à l'entre-deux-guerres qui vit paraître, à Louvain, un hebdomadaire : *Rex*, qui fut, initialement, centré sur la chose littéraire, publiant contes et nouvelles, essais et critiques signés de noms inconnus ou bénéficiant d'une certaine notoriété. On sait comment, oubliant ses objectifs premiers, cette publication s'est aventurée sur le terrain de la politique, finissant par s'y enliser honteusement. On vit grandir à Louvain, à la même époque, certain mouvement d'action catholique dont l'un ou l'autre des organes, tel *Le Blé qui Lève*, servit de tremplin à quelques auteurs avantageusement connus aujourd'hui. Puis, au lendemain de la guerre de 1940-1944, René Ducoffre parvint à réunir quelques jeunes et à entretenir un bénéfique climat d'émulation qui se propagea et gagna le Cercle théâtral universitaire dont il fut le vice-président. Quelques années plus tard, Roger Brulard, un Hennuyer inscrit à la faculté de Droit, fonda, avec des amis, une revue : *Tentamina*, dont il devait assumer la rédaction en chef. D'excellente tenue, cette publication vécut de 1950 à 1954. Roger Brulard, par ailleurs, occupa la présidence du Cercle de Littérature de l'Université de Louvain auquel, en 1957 ou 1958, le professeur Pouillart allait insuffler une vie nouvelle. De jeunes étudiants poètes y firent leurs premières armes : Kosimo Dmitrik, Miggiano Jos, Jean-Pierre Jacquemin, Ugo Graulich, François Gille, etc. Il faudrait parler également d'autres groupes (dont l'activité s'est exercée et continue à s'exercer dans les limites fort larges du monde universitaire), d'autres publications, de la Société d'Etudes morales, sociales et juridiques et, par exemple, de ces éditions de *l'Ansam* à l'enseigne desquelles sont sortis quantité de livres substantiels signés, notamment, Michel Ledrus et Léopold Levaux. Il faudrait parler aussi, par ailleurs, de l'action culturelle, à prolongements littéraires, de nombre de communautés religieuses établies à Louvain. Plusieurs d'entre elles ont leurs éditions, leurs revues, tant et si bien que l'on peut affirmer que Louvain est, aujourd'hui comme autrefois, un intense et rayonnant foyer de vie intellectuelle.

Joseph DELMELLE.

La survie corporelle du défunt dans les sociétés primitives

DE nombreux peuples placés à des niveaux divers sur l'échelle des civilisations, ont manifesté une étrange croyance : celle que le cadavre continuait à mener une vie latente dans le tombeau. Alors que pour nous, vie et mort, sont des choses nettement distinctes et foncièrement opposées, pour certains groupement humains, la mort entraîne seulement un changement d'état et le corps prolonge une existence obscure, étrange et mystérieuse qui remplit les vivants d'effroi et d'épouvante. De nombreux préhistoriens — tant allemands que français — sont convaincus que cette conception du « cadavre vivant » a seule existé du moustérien au magdalénien et que les quatre grandes races de Brünn, de Cro-Magnon, de la Chancelade et de Grimaldi l'ont connue. Selon Luquet : « les faits constatés à propos des sépultures paléolithiques donnent à penser que dans les croyances d'alors, les morts conservaient après le décès une vie analogue à celle des vivants, soumise aux mêmes besoins auxquels il devait être pourvu de la même façon et pendant laquelle ils conservaient avec les vivants, des relations que ceux-ci semblaient redouter et dont ils prenaient des précautions pour se garantir » (1).

Une dissociation de cette unité magique : corps-âme s'effectuait à la fin du Magdalénien. Ceci nous est attesté par de nouvelles coutumes funéraires (sépulture d'Ofnet). On constate pour la première fois, l'inhumation partielle, celle de la tête. Cette dernière « était décharnée, et soumise à une préparation qui assurait la fixation de la mâchoire inférieure au crâne » (2). La tête paraît

(1) G.H. Luquet : *L'Art et la Religion des Hommes fossiles*. Paris, Masson, 1926.

(2) R.R. Schmidt : *L'Aurore de l'Esprit humain*. Payot, Paris, 1936, p. 241.

alors envisagée comme le réceptacle de la force psychique. Cette opinion est celle de R.R. Schmidt; A. Kuhn, le savant préhistorien allemand, place cette dichotomie plus tardivement, au début du Néolithique. Il en résulte, selon ce dernier, l'apparition à cette période d'un art nouveau géométrico-symbolique et l'abandon des belles formes de l'époque magdalénienne (3).

De toute manière, cette nouvelle conception surgit aux côtés de celle du « cadavre vivant » qui semble se prolonger jusqu'aux époques historiques parmi le peuple. De cette dualité est née l'inextricable confusion entre le cadavre et l'esprit. Aussi, dans la plupart des cultures inférieures, les précautions prises pour se garder de l'âme ou du double sont dirigées contre le corps même du défunt.

D'ordinaire, la croyance à une survivance corporelle du mort était l'apanage du peuple tandis que, chamanes, magiciens ou prêtres représentant l'élément intellectuel et spirituel du groupement humain, se livraient à de multiples spéculations sur l'âme et sur ses destinées ultérieures (4).

Au premier abord, on pourrait s'imaginer que la vue d'ossements ou la pratique de l'incinération écarte à jamais l'idée d'une survivance corporelle du mort. Il n'en est rien. Selon le Pr. *de Vries*, de tous les documents de la proto-histoire scandinave, ressort la croyance à la survie physique, matérielle du défunt, même après qu'on l'a brûlé.

Du résultat des fouilles effectuées dans la péninsule italienne à l'effet d'y connaître les civilisations préromaines qui y fleurirent, *Franz Cumont* conclut que « pour la plupart des inhumants », les défunts habitaient une maison souterraine où menant une vie analogue à celle des survivants, ils restaient fidèles à leurs anciennes habitudes. « La substitution de la crémation à l'enterrement ne changea rien — continue-t-il — aux convictions des peuplades qui adoptèrent cet autre rite de funérailles. » (5)

Dans la Rome de l'empire prévalait encore, parmi les gens incultes, l'opinion que le cadavre plongé dans une torpeur analogue à l'hypnose restait animé d'une sensibilité obscure. Cette croyance, venue du plus lointain des âges, a traversé toute l'Antiquité classique, survivant aux eschatologies les plus diverses.

(3) H. Kuhn : *Dans Erwachen der Menschheit*. Fischer Bucherei, Frankfurt-Hamburg, 1954, p. 159.

(4) Paul Radin : *La Religion Primitive*. Gallimard, Paris, 1941, p. 215.

(5) Franz Cumont : *Lux Perpetua*. Paris, Geuthner, 1949, p. 16.

« *Sit tibi terra levis* », l'épithète romaine, employée si communément sur les tombeaux, prouve que par delà l'accoutumance rituelle, il fallait prendre, en des temps reculés, ces mots au sens littéral. Dans les imprécations, au contraire, on souhaitait que la terre pesât lourdement sur la dépouille d'un ennemi, avec l'espoir que celle-ci en souffrit de manière intolérable : « *Ut sentienti maledicis, terram gravem imprecaris* » (6).

Lucrèce, dans un passage de son poème philosophique « *De Natura Rerum* » combat encore cette superstition plus tenace que tous les raisonnements philosophiques : « Ils ne peuvent se séparer de leur dépouille, ils ne se distinguent pas de ce corps étendu qu'ils se figurent encore être eux-mêmes. Pourquoi serait-il plus douloureux d'être la proie des fauves, que d'être rôti par les flammes du bûcher, de geler couché sur la dalle glacée du tombeau ou d'être écrasé sous le poids de la terre entassée (7).

Notre société européenne a conservé quant aux rites funéraires, des us et coutumes qui relèvent d'un état d'esprit incompatible avec notre pensée rationnelle. Notons ici la judicieuse remarque de *M. Georges Dumézil* : « Nous ne croyons même plus aux fantômes et nous nous conduisons comme si le tombeau était une prison. Pourquoi, dit-il, ces tombes de marbre, ces corps embaumés, ces cercueils de plomb et ces coussins parfumés, ces fleurs du 1^{er} novembre et ces visites aux cimetières, cette réprobation assez générale du four crématoire, puisque le mort n'a plus rien de commun avec son cadavre, puisqu'il n'est plus qu'une âme qui siège au Paradis ou souffre en Purgatoire ».

Ethnologues et folkloristes, ont prouvé eux aussi, que, pour les peuples les plus divers, le corps reste, par delà la mort, animé d'une vie latente.

Cette croyance à une survie matérielle du défunt peut s'établir :

- 1) par les dires des indigènes eux-mêmes et par les déclarations d'observateurs en contact permanent ou prolongé avec eux;
- 2) par l'étude de leurs usages funéraires;
- 3) par des coutumes de divination auxquelles eurent recours certains primitifs et qui se retrouvèrent singulièrement semblables dans le droit barbare des peuplades germaniques;
- 4) par l'attitude mentale que prennent ces hommes vis-à-vis de vivants qui leur sont inconnus;

(6) *Ibid.* : *op. cit.* citant *Tertullien. De testim. animae*, 4.

(7) *Lucrèce. De Natura Rerum*, 111, 870 ss.

5) par l'étude des contes populaires ayant trait au monde de l'au-delà.

Les trois premiers paragraphes traitent du cadavre lui-même; le quatrième concerne une réincarnation, une rematérialisation du mort qui est contraire à toute raison mais qui ne semble pas illogique à une pensée primitive toute imprégnée de surnaturel. Le cinquième paragraphe est relatif aux contes populaires traitant de cette croyance et dans ceux-ci c'est tantôt le mort lui-même qui réapparaît, tantôt, une rematérialisation du défunt. Nous donnerons ensuite un court exposé du vampirisme et nous terminerons enfin par l'étude de certaines formes particulières de morts-vivants qui ne sont connues que dans les croyances tibétaines, haïtiennes et dans celles de certains peuples du grand Nord. Ces dernières, bien que étroitement apparentées à notre sujet n'en font cependant pas directement partie. Il s'agit plutôt d'une revivification du cadavre par la toute puissance des magies barbares.

La croyance à une survie matérielle du défunt peut s'expliquer de trois manières :

- 1) tantôt c'est le mort lui-même qui survit sous terre;
- 2) tantôt il reste vivant parce que l'âme ne le quitte pas immédiatement;
- 3) tantôt l'âme ou l'une des âmes vient à certains moments réanimer temporairement le corps.

La première de ces assertions a conduit à la manducation du défunt ou de certains de ses organes qui contiennent encore toute sa force vitale; la seconde et la troisième ont déterminé les rites de momification ou de conservation du cadavre.

Déclarations d'indigènes ou d'observateurs européens.

Les habitants des îles *Tonga* déclarèrent à un européen qu'une personne décédée et enterrée depuis plusieurs mois, vivait encore (8).

Dans une culture infiniment supérieure, celle des Annamites, *Chocho* affirme qu'avant de se dissoudre complètement, le corps reste animé d'une espèce de vie rudimentaire. Il sent, il entend, il souffre; il peut même sortir de sa tombe et apparaître. C'est

(8) *E. Tylor. Anfänge der Kultur* I, 424.

le « *linh* » des lettrés et le « *ma* » du vulgaire, autrement dit, un « revenant » (9).

Georg Eckert qui étudia plus particulièrement les civilisations de la vallée de la Cauca en Colombie note que dans toutes les grandes cultures andines régna la croyance à la survie corporelle du mort.

Il faut lire à cet effet, son intéressant petit volume « Totenkult und Lebensglaube im Cauca » paru en 1948 chez A. Limbach à Braunschweig.

Etude des coutumes funéraires.

Les soins tout particuliers apportés au cadavre ainsi que certaines offrandes funéraires ne s'adressent nullement à une ombre légère, vaporeuse, impalpable mais témoignent de la survie du corps matériel, immobilisé et vivant d'une existence étrange. Dans toutes les parties du monde, des mesures ont été prises pour protéger et soigner du mieux que l'on puisse, la dépouille mortelle. Le plus souvent, le visage et le corps sont protégés d'un contact direct avec le sol et le cadavre est placé dans une anfractuosité de rocher pour être à l'abri des éléments.

Afrique. — Races blanches. Chez les *Guanches* des Canaries, lors de la confection d'une momie on mettait les plus fines lanières en dedans pour ménager la sensibilité du mort (10).

Races noires. Après avoir creusé un puits funéraires, les *Bongo* y pratiquent une niche latérale où le corps accroupi est préservé du poids de la terre (11).

Asie. — En Annam, « il peut arriver qu'un mort ne se plaise pas dans le lieu où il est enterré. Il fait alors subir à ses héritiers mille avanies. Elles ne cesseront que le jour où le défunt exhumé et changé de cercueil sera enseveli à une meilleure place » (12). Cette croyance est originaire de la Chine où une géomancie funéraire à l'usage des morts a toujours été en honneur. Elle a été

(9) L. Chochod : *Hué la Mystérieuse*. Paris, Mercure de France, 1943, p. 121.

(10) R. Verneau : *Cinq Années de Séjour aux Iles Canaries*, p. 81, cité par Ch. Letourneau dans l'« Evolution religieuse dans les diverses Races humaines », Paris, Reinwald et Cie, 1892, p. 298.

(11) G. Schweinfurth : *The Heart of Africa*, I, p. 303, cité dans l'« Evolution religieuse dans les diverses Races humaines », Paris, 1892, p. 83.

(12) *Hué la Mystérieuse*. Paris, Mercure de France, 1943, p. 122.

adoptée, avec l'ensemble de la civilisation chinoise, par les Annamites. En Chine d'ailleurs avant d'enlever le cadavre de sa tombe provisoire, on l'en informe : « La route est prête; on est sur le point de vous enlever, pour vous enterrer dans un endroit tranquille; qu'il soit permis d'ouvrir cette sépulture provisoire pour vous introduire dans le temple des ancêtres et y offrir un sacrifice » (13).

Madagascar. — L'île rouge a connu une étrange fête qui, selon les Hovas se célébrait dans l'allégresse, celle du *famadihana* ou retournement des morts. « Le *famadihana* est une coutume que l'on ne trouve nulle part sauf à Madagascar. Il consiste moins à réenvelopper le mort d'un linceul nouveau et partant, à le changer de position en pensant qu'il est fatigué de coucher depuis des années sur un même côté, que de ramener au tombeau familial celui qui est mort loin des siens. Dans tous les cas d'ailleurs, qu'il y ait transfèrement pour changement de sépulture ou non, le mort est sorti, fêté et promené avant d'être emmailloté et reposé au tombeau. Les jours précédant l'exhumation, et tout particulièrement la veille, l'astrologue ou toute autre personne généralement écoutée s'approche à l'orée de la nuit, du tombeau où se trouve le mort à transférer. Il se tourne successivement vers les quatre points cardinaux pour faire ses appels : « O vous R... Voici venir le jour où vous serez conduit au tombeau de vos ancêtres. Adoncques ne soyez distrait à vous mirer dans l'étang aux nénuphars; ne soyez absorbé par vos promenades dans la vallée ni captivé par vos entretiens avec les sylvains. Nous vous demandons de rejoindre votre sépulture afin que demain nous puissions vous chercher. Nous ferons route ensemble. Soyez exact au rendez-vous » (14).

Amérique du Nord. — C'est une croyance des Esquimaux qu'un poids qui pèserait sur le cadavre lui ferait mal (15).

Les Groenlandais, après avoir posé un masque sur le visage du mort, le plaçait debout ou couché dans une maison mortuaire.

(13) Lesserteur : *Rituel domestique des funérailles en Annam*, p. 26, cité par Lt.-Co. Bounals et A. Paulus dans « Le Culte des Morts », Paris, Leroux, pp. 119-120.

(14) Flavien Ranalvo : *Le Retournement des Morts*, article paru dans « Connaissance du Monde », n° 7, juil. 1959, Paris, p. 55 à 61.

(15) H. Speer : *Sociologie* I, 225.

Hurons et Iroquois étaient enterrés de telle façon que la terre ne touchât pas le cadavre, supposé être sensible encore (16).

Amérique du Sud. — Arriaga raconte que les anciens Péruviens après la conquête avaient coutume de déterrer les morts, ensevelis dans les églises parce que, disaient-ils, les corps étaient très mal à l'aise quand le sol pressait sur eux et qu'ils aimaient rester en plein air.

Pérou précolombien. « Pour les Indiens, la conception de la mort était assez différente et, même à l'époque de l'Empire des Inka, elle était restée remarquablement primitive. L'idée de la séparation de l'âme et du corps n'existait pas. L'état cadavérique ne marquait pas la fin de la vie, mais n'était que le prolongement de celle-ci, sous une forme nouvelle et supérieure » (17).

Les Guaranis, écrit Southey, croient que l'âme ne quitte pas le corps dans la tombe, aussi se montraient-ils attentifs à lui faire une place, à enlever une partie de la terre, de peur qu'elle ne pesât lourdement sur le corps et quelquefois, ils le recouvraient d'un vase concave pour que l'âme ne fut pas étouffée.

Europe. — Folklore. Dans les couches sociales inférieures de notre Europe du XIX^e siècle, on pouvait encore déceler des survivances des mêmes croyances primitives. En certaines régions de l'Allemagne, le peuple croyait utile, de ne point marcher sur les tombes de crainte de déranger ou d'inquiéter les morts que l'on s'imaginait vivre toujours là-dessous. D'autre part, si la fosse n'était pas assez profondément creusée, le défunt en ressortirait. Il suffisait d'appeler trois fois par son prénom le cadavre raidi pour le faire devenir à nouveau souple (18).

Parfois, l'on murmure à l'oreille d'un mort, certains désirs qu'il se chargera de transmettre aux ancêtres et, en des circonstances particulières, l'on s'adresse à lui comme à un vivant.

L'idée populaire que les morts éprouvaient la faim se répandit dans les milieux intellectuels et de savants professeurs alle-

(16) Charlevoix : *Histoire de la Nouvelle France*. VI, p. 107, cité par Letourneau : dans l'« Evolution religieuse dans les diverses Races humaines », 1892, p. 187.

(17) Dr L. Derobert et H. Reichlen : *Les Momies*. Prisma, Paris, s.d. p. 29-30.

(18) Wuttke : *Deutscher Volksaberglaube*, p. 379 et 729, cité par Naumann : « Primitive Gemeinschaftskultur; Diederichs Iena, 1921, p. 32.

mands, au XVIII^e siècle enquêtèrent avec la minutie et la précision qui caractérise leur esprit de recherche. L'un d'eux, Michel Ranzjt, publia même un ouvrage qu'il intitula : « Traité sur les morts qui mastiquent dans leurs sépulcres » (19).

*Coutumes de divination
auxquelles eurent recours certains primitifs et qui paraissent
similaires à celles pratiquées dans le droit barbare
des peuplades germaniques.*

Dans les sociétés primitives, on pose bien souvent au mort diverses questions qui permettent de découvrir le sorcier présumé qui l'a tué. Les réponses données par le cadavre nous prouvent que ces gens ne le tenaient pas pour dénué de sensibilité, ni d'intelligence et que s'il ne lui était impossible d'en encore s'exprimer, il n'en demeurerait pas moins capable de comprendre tout ce qu'on lui voulait.

Ces croyances et ces pratiques ont été observées dans quelques cultures extrêmement primitives d'Australie, chez certains groupes néo-guinéens dans les civilisations forestières des côtes de l'Afrique Occidentale.

Chez les *Narrinyeri*, « la première nuit après qu'un homme est mort, son plus proche parent dort la tête sur le cadavre, afin d'être amené à rêver qui est le sorcier qui a causé la mort... Le lendemain, le corps est posé sur les épaules de certains hommes, dans une sorte de bière appelée *ngaratta*. Les amis du défunt font alors cercle autour d'eux, et différents noms sont prononcés pour voir s'ils produisent quelque effet sur le cadavre. A la fin, le plus proche parent prononce le nom de la personne dont il a rêvé : alors le cadavre, disent-ils, communique à ses porteurs, une impulsion à laquelle ils prétendent ne pas pouvoir résister et ils s'avancent vers le proche parent. Cette impulsion est le signe qui prouve que le nom prononcé est bien celui que l'on cherchait » (20).

Dans la partie de la Nouvelle Guinée, autrefois allemande, « les *Kai* croient que le mort mis en bière crache le bétel qu'on

(19) K. Seligmann : *Le Miroir de la Magie*. Fasquelle, Paris, 1956, p. 352.

(20) G. Taplin : *The Narrinyeri Tribe*, pp. 19-20, cf. un passage identique dans Eylmann : *Die Eingeborenen der Kolonie Süd Australien*, p. 229, cité par L. Lucien Bruhl dans « La Mentalité Primitive », pr. Un. Fr., 1947, p. 187.

lui a placé dans la bouche, ou donne un autre signe du même genre, dès que son ennemi mortel s'approche. C'est ainsi que s'expliquent les soupçons des parents d'un malade ou d'un mort contre ceux qui ne viennent pas faire visite au malade, ou qui ne se montrent pas aux funérailles » (21).

En Afrique, sur la côte de Guinée, « quelques hommes mettent le mort sur leurs épaules en présence du prêtre, et alors ils lui demandent : « N'êtes-vous pas mort par tel ou tel accident ? » Si la chose est ainsi, ces hommes sont forcés par je ne sais quelle vertu occulte, de faire avec le cadavre quelque inclination de tête vers celui qui interroge, et c'est tout comme s'il disait oui, autrement ils demeurent immobiles » (22).

En Sierra Leone, « quand quelqu'un meurt..., avant que le corps soit emporté pour l'enterrement, on le place d'habitude sur une sorte de bière faite de morceaux de bois plats où reposent la tête et les pieds. On met cette bière sur la tête de deux hommes, et un troisième, debout devant le corps, et tenant à la main une espèce de roseau appelé *cattop*, se met en devoir d'interroger le défunt sur la cause de sa mort. Il fait d'abord un pas ou deux vers le cadavre, agite le roseau au-dessus de lui, et recule aussitôt. Il pose alors un certain nombre de questions. Quand le cadavre pousse ceux qui le portent vers l'homme qui tient le roseau, la réponse est oui. Quand il leur imprime une sorte de rotation sur place elle est, non » (23).

*Attitudes mentales que prennent les hommes
de certaines sociétés inférieures envers les vivants
étrangers à leur groupe social.*

Si le mort demeure le plus souvent invisible, parfois, cependant il se « matérialise » et dans ce cas, c'est un corps physique matériel qui réapparaît aux vivants.

Certaines peuplades, demeurant en des régions isolées ont cru lorsqu'elles furent, en des circonstances fortuites, mises pour la première fois en présence d'étrangers à leur race, reconnaître

(21) R. Neuhauss : *Deutsches Neu Guinea*, III, p. 134, cité par L. Levy Bruhl dans « La Mentalité Primitive », P.U.F., 1947, p. 187.

(22) W. Bosman : *Voyage de Guinée*, 13^e lettre, p. 227, cité par L. Levy Bruhl dans « La Mentalité Primitive », P.U.F., 1947, p. 192.

(23) Th. Winterbottom : *An Account of the Native Africans in the neighbourhood of Sierra Leone*, I, p. 236/8 (1803), cité par L. Levy Bruhl : *op. cit.*

en ces derniers, leurs morts dont seule la pigmentation de la peau avait changé.

Cette attitude mentale a été observée d'une part depuis l'archipel des Andaman jusqu'aux îles polynésiennes ou Pacifique central en passant par l'Australie et la Mélanésie et dans le centre de l'Afrique noire ainsi que dans les Amériques.

Andaman. — Aux îles Andaman, « les indigènes n'avaient pas la moindre idée de l'existence de la côte de Birmanie qui leur est voisine et à plus forte raison, du reste du monde. Les navigateurs qui se risquaient de temps en temps sur leurs rivages étaient considérés comme des ancêtres, à qui par grâce spéciale, il était accordé de revenir sur la terre... A l'appui de cela, on peut apporter le nom que les indigènes encore aujourd'hui, donnent aux Hindous, ils les appellent « esprits des morts, revenants ».

Mélanésie. — « Quand un indigène dit qu'il est un homme, il fait entendre qu'il est un homme et non un esprit (ghost) et non pas qu'il est un homme et non un animal : Les êtres intelligents dans le monde se divisent à ses yeux en deux catégories : les hommes qui sont en vie et les hommes qui sont morts, les *ta-maur* et le *ta-mate* (Motu).

« Quand les Mélanésiens voient des blancs pour la première fois, ils les prennent pour des esprits revenus au jour, et si les blancs demandent aux indigènes ce qu'ils (les indigènes) sont, ceux-ci déclarent être des hommes (*ta-maur*) et non des esprits » (24).

Aux îles Banks, certains blancs furent pris pour des défunts que les indigènes reconnaissaient à la ressemblance de traits qu'ils offraient.

En Nouvelle Calédonie, « ils pensent que les blancs sont les esprits des morts et apportent les maladies; et ils donnent cette raison pour expliquer qu'ils veulent les tuer » (25).

Aux îles Gambier, « on nous demande si nous étions les enfants des hommes, et le vieillard avant d'attendre notre réponse, ajouta : Etes-vous des dieux ? (équivalent du mot : morts) » (26).

(24) R.H. Codrington : *Melanesian Languages*, p. 82/88. *The Melanesians*, p. 21, cité par Lucien Levy Bruhl dans « La Mentalité Primitive », p. 58.

(25) G. Turner : *Nineteen Years in Polynesia*, p. 424, cité par L. Levy Bruhl dans « La Mentalité Primitive », p. 412.

(26) *Annales de la Propagation de la foi* IX, p. 50 (Lettre du Missionnaire Caret), cité par L. Levy Bruhl, *op. cit.*, p. 412.

En *Australie* aussi, on croit que les défunts deviennent blancs en raison même de la pâleur exsangue du cadavre. « Il en est résulté que bien souvent, les Blancs ont été pris pour des revenants. Plus d'un convict, échappé aux districts de la déportation, exploira sans vergogne cette superstition. Les vieillards reconnaissaient toujours régulièrement en lui tel de leurs contemporains mort depuis longtemps. Un autre convict réussit à faire croire à une vieille Australienne qu'il était son fils défunt. Une Européenne, échappée à un naufrage, fut saluée comme la fille d'un chef, laquelle était morte depuis plusieurs années. Un indigène de Port Lincoln qu'on allait pendre à Adélaïde marcha gaiement au supplice dans la persuasion qu'il reviendrait à l'état d'homme blanc et qu'alors ceux qui lui avaient fait du mal n'auraient qu'à bien se tenir. Sir Georges Grey eut de la peine à se soustraire aux caresses d'une Australienne qui croyait reconnaître en lui, son fils » (27).

A l'île *Darnley*, aux îles du Prince de Galles, au Cap York, le mot employé pour désigner blanc veut aussi dire revenant (*ghost*). Souvent, quand les enfants tourmentaient *Gi'om* (une femme blanche qui vécut plusieurs années avec les indigènes), une personne d'âge les grondait, en leur disant de la laisser tranquille : « La pauvre, elle n'est rien, elle n'est qu'un revenant ». « Les gens du Cap York reconnurent en quelques-uns de nos officiers et des hommes de l'équipage, certains de leurs parents décédés — à cause d'une ressemblance qu'ils croyaient trouver — et, en conséquence, sous les noms de *Tamu*, *Tarka*, etc., ceux-ci furent considérés comme appartenant à la famille, et mis en possession des droits qui leur revenaient en titre » (28).

Afrique. — Même situation au Congo des temps héroïques. E.J. Glave dans son ouvrage : « Six Years of Adventure in Congo Land », relate : « Dans la première partie de mon séjour à *Lukolela*, j'avais souvent entendu prononcer le mot *harimu* quand il était question de moi. Je découvris qu'il voulait dire « revenant » : on pensait que j'avais été d'abord un Africain, que j'étais mort, et que j'étais de retour sur terre dans une peau blanche » (29).

(27) A. Réville : *Les Religions des Peuples Non-Civilisés*. Tome II, Paris, Fischbacher, 1883, p. 156-157.

(28) J. Macgillivray : *Narrat view of the voyage of H.M.S. Rattlesnake*. II, p. 29-30, cité par L. Levy Bruhl dans *op. cit.*, p. 414.

(29) E.J. Glave : *Six Years adventures in Congo Land*, cité par L. Levy Bruhl dans *op. cit.*, p. 415.

L'assertion suivante est plus probante encore. Elle est de *Bentley* qui la publie dans son ouvrage : « *The Live and Labours of a Congo Pioneer* ».

« Sur notre invitation, le chef s'assit auprès de nous, et même échangea une poignée de mains avec nous, examinant avec curiosité, la main qu'il venait de prendre. « Vous n'êtes pas des hommes, vous êtes des esprits » dit-il. Nous répliquâmes que nous étions de vrais hommes doués de chaleur naturelle, que nous avions l'habitude de manger et de dormir comme les autres mortels, en fait, nous venions d'accepter une chèvre, pour notre dîner, de notre ami qui était là auprès de lui : « est-ce que les esprits mangent et dorment ? ». Mais il répéta : « Vous n'êtes pas des hommes, vous êtes des esprits ». Je lui montrai ma femme et mon bébé sur le steamer. « Est-ce que les esprits avaient des femmes et des bébés ? ». Cette idée les fit rire, puis se disant peut-être « pourquoi-pas », le chef continua : « Non, vous êtes des esprits; vous n'êtes pas bons. Pourquoi nous apportez-vous toujours des maux ? Nos gens meurent, nos plantations ne produisent pas comme elles devraient, nos chèvres et nos volailles périssent, les maladies et les malheurs arrivent : c'est vous qui en êtes cause. Pourquoi faites-vous cela ? Pourquoi ne nous laissez-vous pas tranquilles ? » (30).

Amérique. — Des conceptions similaires sur la matérialité possible des morts se retrouvent également dans les deux Amériques.

Selon les *Sioux*, les défunts « ne sont pas toujours visibles pour les vivants. Parfois, on les entend sans les voir, bien qu'ils soient dans la loge avec un mortel. Parfois aussi, ils se « matérialisent », épousent des vivants, mangent, boivent, fument comme s'ils étaient des humains tout pareils aux autres ».

En Amérique, chez les *Chiriguanos* de race *Guarani*, quand deux hommes se rencontrent, le salut qu'ils échangent est le suivant : « Es-tu vivant ? — Oui, je suis vivant ».

D'autres tribus de l'Amérique du Sud, ont la même façon de se saluer, par exemple, les *Caingua* (*Guaranis*) (31).

Il ne faut voir dans cette façon d'agir que la crainte de rencontrer un esprit.

(30) Bentley : *The Life and Labours of a Congo Pioneer*, p. 212, cité par L. Levy Bruhl dans *op. cit.*, p. 415.

(31) Domenico des Campana : *Notizie intorno ai Chiriguani*. Archivio per l'antropologia, 1902, XXXII, p. 100, cité par L. Levy Bruhl dans « La Mentalité Primitive », P.U.F., 1947, p. 58.

Les contes populaires de nombreux peuples, des plus primitifs aux plus civilisés, nous présentent souvent des êtres qui, tout différents des doubles ou des ombres impalpables ont gardé leur nature corporelle et ressurgissent vivants du mystère de la tombe. Les morts continuent à mener dans un « ailleurs » imprécis, la même existence physique qu'ici-bas et lorsqu'ils « reviennent » malencontreusement parmi les hommes, c'est quelquefois en tant qu'êtres matériels et non que doubles évanescents d'où résulte un certain effarement d'esprit pour notre pensée rationnelle. On les voit se marier, engendrer des enfants entre eux ou avec des vivants, manger, boire, fumer, jouer ou se battre tout comme avant leur décès. Le récit du « Mort reconnaissant » est typique de cette mentalité. Il est trop répandu pour qu'il y ait lieu d'y insister. Nous citerons ici quelques exemples qui, pour être moins connus, sont cependant caractéristiques de cet état d'esprit. L'un est emprunté à une population primitive, celle des *Warran*, indiens de la Guyane britannique, établis non loin de l'embouchure du bras extrême formé par le delta de l'Orénoque, l'autre au folklore de l'Islande. Nous avons choisi à dessein, ces deux populations, indienne et islandaise, parce qu'elles n'ont aucun point commun ni géographiquement, ni culturellement.

Voici le conte *Warran* :

Un jour, un groupe d'Arawak se rendait à Berbice et, en chemin, ils furent assassinés. C'étaient des hommes mariés depuis peu de temps. Ils avaient laissé leurs femmes à Pomeroon. Celles-ci prirent d'autres hommes hormis une d'entre-elles. Elle était si triste de la perte de son époux qu'elle ne voulût point en avoir d'autre. Elle trouva la consolation dans ses deux petits enfants. Après quelques temps, il arriva que tout le village se rendit à une beuverie et la veuve resta seule. Comme la nuit arrivait, elle entendit venant du fleuve, le son d'une flûte qui se rapprochait de plus en plus. Elle reconnut l'air que jouait son mari et dit à ses enfants : « Votre père jouait d'habitude cette mélodie. Peut-être fut-il seul sauvé alors que tous les autres étaient massacrés ». En réalité, c'était le fantôme de l'homme qui cherchait à atteindre sa maison. Lorsque l'esprit atteignit la rive du fleuve, il attrapa son canot et arriva à sa demeure où sa femme le reconnut. Il lui dit bonjour, demanda si tout allait bien et s'informa de ses deux enfants. Après quoi, il la pria d'attacher son hamac car il était, disait-il, revenu malade. Quand il y fut couché, il commença à lui

raconter tout ce qui était arrivé et comment lui et tous les autres furent tués. Après quelques instants il lui dit : « Va et cherche de la lumière car il doit y avoir beaucoup de puces ici. Elles me mordent de façon effrayante ». Mais au lieu de puces, c'étaient des vers qui le rongeaient et quand la femme vint avec un tison, elle put les voir qui entraient et sortaient des chairs décomposées. Elle dit : « Non et non, il n'y a pas là de puces ». Comme elle avait maintenant vu l'amas de vers, elle devina que ce devait être le fantôme de son mari et non son corps qui était revenu. Il y avait là un signe évident pour elle qu'il se produirait quelque chose. A nouveau et encore une troisième fois, il la pria de lui chercher les puces mais elle lui confirma ses dires précédents : « Non, non, il n'y a pas là de puces ». Entretemps, elle médita sur la manière dont elle pourrait se sauver. Elle se mit à cracher et à cracher sans arrêt à la même place jusqu'à ce qu'il y eut là une petite flaque de salive. Elle se glissa alors doucement hors de la maison et courut vers l'agglomération la plus proche. Lorsque le fantôme la pria à nouveau d'attraper les puces, le crachat répondit : « Non, non, il n'y a pas là de puces ». Et ainsi se répétèrent demandes et réponses. Mais lorsque le crachat fut enfin séché, il ne sut plus parler. Aussitôt que le fantôme ne reçut pas de réponse, il se leva du hamac et suivit les traces de la femme. Le tison qu'elle portait, s'était éteint. Elle courut dans l'obscurité tandis que l'esprit l'appelait à haute voix, en la poursuivant. Comme il s'approchait de plus en plus, elle se souvint d'un vieux terrier de tatou. Elle s'y tapit tandis que l'esprit poursuivait sa course. Il remarqua cependant rapidement qu'elle l'avait joué et retourna à la place où elle était subitement disparue. Il resta là et médita et elle l'entendit se dire à lui-même : « Je suis mort. Mais bien que je sois mort, je la chercherai et je la tuerai bientôt ». Puis elle le perdit des yeux dans l'obscurité. Elle sortit de sa cachette, atteignit l'agglomération la plus proche et raconta, à ses amis tout ce qui était arrivé. Et ce que l'esprit avait dit, s'avéra vrai. Elle devint bientôt malade et mourut (32).

Quant au conte populaire islandais, il nous présente un jeune fossoyeur qui découvre des ossements humains d'une exceptionnelle grandeur alors qu'il était occupé à creuser une fosse. Par taillerie, il invite le mort à son futur mariage. Des années après,

(32) T. Koch-Grünberg : *Indianermärchen aus Sudamerika*. Diederichs, 1920, conte 10, p. 35-36.

au jour prescrit, un homme monstrueux frappe à la porte et se présente à l'intéressé déconfit. Ce dernier, obéissant en tout, aux sévères injonctions de sa femme, échappe de justesse à une mort affreuse (33).

Le thème du « Mort ravisseur » que *Bürger* a exploité pour en tirer son immortelle « Lenore » est un des plus répandus dans l'univers. On en trouve des variantes depuis les indiens *Pebuenche* (Argentine du Sud) jusqu'en Irlande. Ce thème aux formes innombrables où le mort vient chercher son amante restée parmi les hommes est significatif de cet état d'esprit. Le défunt a l'aspect et la corporéité d'un homme et rien dans son attitude ne permet d'en douter. Aussi la fiancée ne refuse nullement de se laisser emmener et ce n'est que bien tard, trop tard, hélas ! qu'elle s'aperçoit de sa méprise. Devant elle, le cimetière avec la tombe entrouverte et le cercueil vide. Ce détail nous prouve qu'il s'agit réellement du corps matériel reprenant possession de sa demeure sépulcrale.

*
* *

Si l'idée du double a déterminé la croyance au fantôme, la pérennité d'une vie corporelle assurée au mort a provoqué celle du revenant ou du vampire, corps matériel, hallucinant, ressurgi dans la soif forcenée de vivre, du gouffre des profondeurs noires. Lorsqu'on ouvre la tombe du présumé vampire, on y voit un mort ayant gardé toutes les apparences de la vie terrestre, au teint vermeil et aux membres souples. Il s'attaque aux humains endormis et leur suce le sang afin de maintenir sa vie physiologique. Au réveil, la victime constatait la présence sous le sein gauche, d'un point rouge qui marquait la place où le monstre s'était rassasié du sang du cœur. Dès lors, le malheureux était condamné et trépassait peu après; il devenait à son tour un vampire. Il en résulte que la présence d'un être de cette sorte causait dans certains villages, de véritables morts en chaîne. Les seuls moyens d'arrêter cette funeste épidémie consistaient à percer d'un pieu le cœur de cette créature maléfique, à dépecer son cadavre, à lui trancher la tête et à la lui placer entre les jambes ou encore à détruire ce monstre par le feu. Le peuple a tenté d'expliquer l'existence du vampire par le retour immédiat de

(33) Hans und Ida Naumann : *Isländische Volksmärchen*, E. Diederichs Iena, 1923, conte 29, pp. 126-130 (voir Ion Arnason : *Islenskar thjóðsögur og æfintýri* : I, 242-245).

l'âme dans le corps du défunt après avoir vainement essayé d'arriver au pays des ancêtres ou au royaume de Dieu. Les raisons de cette impossibilité sont dues au fait qu'on a négligé de donner au mort la pièce de monnaie nécessaire au passage d'eau qu'il faut franchir pour atteindre la terre sans retour (34).

Cette croyance aux vampires semble s'être répandue en Europe par le monde slave où elle est universelle. Celui-ci la transmet aux Germains qui la connurent sporadiquement et ces derniers à leur tour la communiquèrent vraisemblablement aux peuples latins. L'ancienneté de la croyance en Europe est attestée il y a plus de neuf cents ans dans les « Canones » de Burchard de Worms et par après également dans une très ancienne tradition danoise recueillie par Saxo Grammaticus (35). En Russie, les textes vieux-russes font déjà mention des « *upyri* » (36). Le mot semble dérivé du serbe « *wampira* » (cf. polonais : *wampior* ou *upior*, slovène : « *upir* », ukrainien : « *upecr* », kassube : « *wieszcy* ». En Russie Subcarpathique, le mot *opir* sert à désigner un mort qui revient voir les vivants et suce le sang mais est appliqué également à d'autres êtres surnaturels (37). Les Slaves du Sud, Monténégrins et Serbes de même que les Albanais le désignent sous le nom de « *wukodlak* » ou « *wukodalak* ». De la Dalmatie et de l'Albanie, cette croyance se répandit dans le Nord de la Grèce où les paysans connaissent le « *wukolaka* ». En Crète, le vampire est mentionné sous le nom de « *kathakhana* » tandis qu'en Transylvanie, il se dénomme : « *nosferatu* ».

Ce fut le XVIII^e siècle, le « siècle des lumières », qui consacra l'apogée de la croyance aux vampires.

D'éminents esprits tel que Jean-Jacques Rousseau eurent foi en l'existence de ces morts monstrueux. Des traités furent écrits sur leur nature, leurs agissements et sur les moyens mis en œuvre pour opérer leur destruction. Tels en France, l'ouvrage du dominicain, Dom Calmet : « *Traité sur les Apparitions des Esprits et sur les Vampires* »... et en Allemagne, celui de Johann Fritsche :

(34) Wilhelm Mannhardt : *Die praktischen Folgen des Aberglaubens*, Berlin, 1878.

(35) Richard Beitzl : *Deutsche Volkskunde*. Deutsche Buch-Gemeinschaft, Berlin, 1933, p. 186.

(36) H.O. Unbegaun : *La Religion des Anciens Slaves*. Paris, P.U.F., 1948, « *Mana* », III, p. 441.

(37) Pierre Bogatyrev : *Actes Magiques, Rites et Croyances en Russie Subcarpathique*. Paris, Champion, 1929, p. 135, note 1.

« Murmassliche Gedanken von den Vampyren oder blutsaugenden Toren ».

Nous donnerons ci-après quelques exemples ayant trait à l'activité des vampires et à leur destruction par les humains. Ces anecdotes sont empruntées à l'ouvrage de K. Seligmann : « Le Miroir de la Magie ».

« Pierre Plogojowich, qui avait vécu dans le village hongrois de Kisilova, près de Gradish, fut un vampire célèbre. Il effraya les villageois, qui finirent par ouvrir le tombeau; on y trouva Pierre paisiblement allongé, la peau encore fraîche bien qu'il y fût depuis six semaines. Ses joues étaient roses et ses ongles avaient poussé; mais sa bouche était pleine de sang frais pris à ses récentes victimes qui toutes étaient mortes en huit jours. Il fut déterré et brûlé, et ce ne fut que lorsque son cadavre eut été complètement détruit que le vampire cessa ses horribles activités.

Les vampires ne suçaient pas toujours le sang de leurs victimes. En ce même village de Kisilova mourut un homme de soixante-deux ans. Trois jours après son enterrement, il apparut à son fils en demandant à manger. Ayant été servi, il mangea et retourna au tombeau; mais il reparut le surlendemain et redemanda de la nourriture. Peut-être ne fut-il pas satisfait de ce qu'on lui donna, car son fils mourut dans les vingt-quatre heures; cinq autres personnes tombèrent gravement malades, et moururent peu après. Les habitants déterrèrent les cinq victimes, le père et le fils, et les brûlèrent tous car ils savaient que celui qui meurt par un vampire devient vampire lui-même. Cette histoire fut publiée dans une gazette *Le Mercure galant*, en 1732.

On connaît l'histoire de vampire d'Arnold-Paul de Medreiga, qui vécut près de la frontière turco-serbe. De son vivant il s'était souvent plaint d'être tourmenté par un vampire turc. Il mourut quand une charrette de foin l'écrasa avant qu'il ait eu le temps de manger de la terre recouvrant la tombe d'un vampire, la seule médecine censée retenir les morts sous terre. Arnold-Paul devint un archi-vampire. Au bout de quarante jours, on l'exhuma. Son sang bouillonnait dans ses veines, et tout son corps et son linceul en étaient couverts. Quand le bailli ordonna de lui percer le cœur, le vampire poussa un cri horrible, mais ce fut sa dernière protestation, car le feu le consuma entièrement. C'était en 1730.

Charles-Ferdinand de Schertz, dans sa *Magia posthuma*, dédiée au prince Charles de Lorraine, rapporte une terrible affaire. Dans le village de Blow, en Bohême, un vampire tuait les gens en les appelant. Beaucoup avaient succombé à ce sinistre appel,

jusqu'à ce que les villageois aient ouvert le tombeau du monstre et l'aient fixé en terre avec un pieu. « Vous êtes bien aimables, dit le vampire, de me donner un bâton pour chasser les chiens. » La nuit suivante, il sortit et étouffa cinq personnes. Il fut exhumé le lendemain par le bourreau, et percé plusieurs fois. Porté en charrette au bûcher, il ne cessa de hurler et d'agiter les bras et les jambes. Après son exécution, en 1706, le village bohémien retrouva le calme. « Grâce à Dieu, ajouta dom Calmet, nous ne sommes pas crédules. Nous devons pourtant admettre que les lumières de la science médicale ont été incapables d'éclairer ce cas » (38).

Ceci ne veut cependant pas dire que des êtres similaires furent inconnus en Asie, témoin cette histoire recueillie en Chine et mentionnée par J.J.M. de Groot dans ses « Religions of China ». Écoutons plutôt :

« Liu N.N., un lettré chinois du plus bas degré à Wukiang dans le Kiangsou, avait pour mission d'instruire différents élèves appartenant à la famille Tsaing dans le districts Yuen-hwo.

Dans le cours de la saison du Pur Eclat, il retourna chez lui, quelques jours de congé lui ayant été accordés pour nettoyer et entretenir les tombes de ses ancêtres. Ce devoir accompli, il projeta de retourner à son poste et dit à son épouse : « Demain, je dois retourner; cuis-moi, très tôt, un peu de nourriture ». La femme le promit et dans ce but se leva au premier chant du coq. Leur village se trouvait placé sur la colline située derrière leur habitation, face à un ruisseau. La femme lava le riz dans le jardin et bientôt tout fut prêt. Malgré qu'il faisait jour, son mari ne se levait pourtant pas. Elle alla dans sa chambre pour le réveiller mais malgré ses appels réitérés, il ne donna pas de réponse. Elle ouvrit alors les couvertures et trouva le corps privé de tête, couché en travers du lit sans que s'aperçoive la moindre tache de sang.

Terrifiée, elle appela les voisins. Ceux-ci la suspectèrent d'adultère et de crime et ils avertirent le magistrat. Cette éminente personnalité vit et établit une enquête préliminaire; il ordonna que le cadavre soit mis en bière, que la femme soit jetée dans les fers et interrogée. Cette dernière passa plusieurs mois en prison sans que la sentence fut rendue. Un voisin montait un jour, au

(38) Kurt Seligmann : *Le Miroir de la Magie*. Fasquelle, Paris, 1956, pp. 351-353.

village pour recueillir un peu de combustible vit une tombe négligée avec un cercueil fort et solide à découvert dont le couvercle avait été quelque peu soulevé; il songea immédiatement qu'il avait été ouvert par des voleurs. Il réunit le peuple de l'endroit; on souleva totalement le couvercle et l'on vit un cadavre dont le visage avait l'aspect d'un vivant et dont le corps était couvert de poils blancs. Entre ses bras, il tenait une tête d'homme que les habitants reconnurent pour être celle de Liu. Ils rapportèrent le cas au magistrat; les médecins ordonnèrent que la tête soit enlevée mais elle était si fermement agrippée par les bras du cadavre que les efforts combinés de plusieurs hommes furent insuffisants à l'arracher de ce dernier. C'est alors que le magistrat leur dit de sectionner les bras du *kiangshi* (cadavre-spectre). Du sang frais jaillit des blessures mais de la tête de Liu ne coula pas une goutte car elle avait été sucée jusqu'à la moelle par le monstre. Sur ordre du magistrat, le corps fut brûlé et l'affaire se termina par la mise en liberté de la femme (39).

Littérateurs et poètes ont exploité à l'envi ce thème si saisissant et ont déployé des trésors d'imagination pour le faire baigner dans des atmosphères étranges, hallucinantes et fantastiques. Souvent ces œuvres ont été corsées par l'introduction d'un élément sexuel. Ce monstre atroce, repoussant, hideux, surgit en toute matérialité de l'effrayant mystère de la tombe, détient en lui des ivresses de viol et des désirs de possession charnelle.

Le cinéaste français, Roger Vadim a constitué un florilège d'histoires de vampire qui sont dues à la plume de grands écrivains d'Europe et d'Amérique et qui sont peut-être ce que l'imagination humaine a conçu de meilleur sur ce sujet (40).

Ces œuvres furent souvent exploitées avec un souverain mauvais goût par le cinéma américain dont la réputation de mercantilisme n'est plus à faire.

Si nous voulons toutefois, épuiser notre sujet, il convient de mentionner encore trois espèces d'êtres dont les premiers sont connus au *Tibet*, les seconds en *l'île d'Haïti* et les troisièmes dans les régions du *grand Nord*. Ce sont les *Ro-langs* (*Tibet*), les *Zombis* (*Haïti*) et les *Bezsmertniki* (*Nouvelle Zemble et Spitzberg*).

(39) J.J. de Groot : *Religious System of China*. Vol. V, p. 747, cité par Dudley Wright dans son ouvrage : « *Vampires and Vampirism* », Philadelphia, Davis McKay, 1914, p. 139-141.

(40) Roger Vadim : *Histoires de Vampires*. Paris, Laffont, 1961.

Qu'est-ce qu'un *Ro-lang* ?

Selon certaines croyances tibétaines, il s'agirait du cadavre d'un foudroyé qui, animé d'une vie mystérieuse, marcherait droit devant lui, en dépit des obstacles, sur les hauts plateaux du pays des neiges. Aucune puissance ne peut arrêter sa marche. Il faut recourir au jet magique d'une savate pour stopper sa déambulation (41). C'est un exemple de l'aspect souvent quelque peu saugrenu de certaines pratiques magiques de caractère apotropaique. Il existe cependant au Tibet, une conception différente des *ro-langs*. Selon certaines affirmations lamaïstes, le *ro-lang* serait un cadavre réanimé par une partie du souffle vital d'un lama vivant.

Alexandra David-Neel décrit cette cérémonie :

« Un autre rite macabre dont parlent les sorciers *ngagspas* est désigné sous le nom de *ro-lang* (le cadavre qui se lève). Il était, disent les anciennes chroniques, couramment pratiqué par les prêtres *Bônpos*, au cours des funérailles, avant l'introduction du bouddhisme au Tibet.

Toutefois, le mouvement bref que le mort effectuait, alors, ne peut être comparé à ce qui se passe durant certains tête-à-tête d'une horreur grotesque, dépeints par les occultistes tibétains. Ces pratiques, faut-il le dire sont entièrement étrangères au bouddhisme et même au lamaïsme officiel.

Il existe différentes sortes de *ro-langs* qu'il ne faut point confondre avec le rite de « résurrection » qui fait passer l'esprit d'un autre être dans un mort et le « ressuscite » en apparence, bien que véritablement, ce ne soit plus lui qui anime son ancien corps.

L'un des *ro-langs* lugubres m'a été décrit comme suit par un *ngagspa* qui affirmait l'avoir pratiqué.

Le célébrant du rite est enfermé, seul avec un cadavre dans une chambre obscure. Il doit ranimer le mort en s'étendant sur lui, posant sa bouche sur la sienne et répétant continuellement une même formule magique, sans se laisser distraire par aucune autre pensée.

Au bout de quelques instants, le cadavre commence à se mouvoir. Il se lève et veut s'échapper. Le sorcier doit, alors, le saisir fortement entre ses bras et demeurer collé contre lui. Le mort s'agite de plus en plus, il saute, faisant des bonds prodigieux,

(41) Fosco Maraini : *Tibet secret*. Arthaud, Paris, Grenoble, 1952, p. 68.

et l'homme qui l'étreint saute avec lui sans détacher sa bouche de la sienne. A la fin, la langue du cadavre pointe au dehors. C'est le moment critique. Avec ses dents, le sorcier doit la saisir et l'arracher. Aussitôt le cadavre retombe inerte et sa langue soigneusement desséchée et conservée par le sorcier, devient une puissante arme magique.

Le *ngagsba* dépeignait d'une façon extrêmement vivante l'éveil progressif du cadavre, le premier regard s'allumant dans ses yeux vitreux et ses traissaillements se changeant graduellement en mouvements plus vifs, jusqu'à ce que le sorcier fût devenu incapable de la maîtriser et dût faire usage de toute sa force pour demeurer attaché à lui. Il décrivait la sensation ressentie lorsque la langue du cadavre avait émergé de sa bouche, touchant ses lèvres à lui, et qu'il avait compris que le moment terrible était arrivé où il devait vaincre sous peine d'être tué par le mort.

Cette lutte fantastique n'avait-elle pas été purement subjective ? N'était-ce pas l'effet d'une de ces visions auxquelles les mystiques tibétains sont très sujets et qu'ils cultivent aussi de propos délibéré ? Je doutais et je demandai à voir « la langue ». Véritablement, le sorcier m'exhiba une chose noirâtre et racornie qui avait pu être une langue, mais cela ne suffisait pas pour m'éclairer de façon définitive sur l'origine de cette hideuse relique.

Quoi qu'il en puisse être, nombre de Thibétains croient que la pratique de *ro-lang* est parfaitement réelle (42).

Maurice Percheron, auteur qui est fort sujet à caution, raconte dans son livre « Dieux et Démons, Lamas et Sorciers de Mongolie », une aventure similaire à laquelle il aurait assisté personnellement si on l'en croit, dans la steppe mongole. Restons dubitatifs mais lisons-le quand même !

« Bien que la scène se passât à deux cents mètres, je m'aperçus que le religieux s'était allongé complètement sur le cadavre. Cela aussi dura fort longtemps. Je suivais le temps à la montée de la lune et j'estimais qu'il devait être au moins deux heures du matin lorsque le lama se releva tenant le cadavre embrassé. Il se mit alors à tourner très lentement sur lui-même et se perdit dans l'obscurité, parcourant l'immense circonférence que bordaient les assistants.

(42) A. David-Neel : *Mystique et Magiciens du Thibet*, Plon, Paris, 1929, p. 163-164.

Je le vis revenir vers l'endroit où je me trouvais, tenant toujours son vis-à-vis collé contre lui et, à contre-lune, je distinguai qu'il le soutenait par ses mains glissées sous les aisselles. Des bouffées de pourriture me parvinrent, puis le couple disparut.

Lorsqu'une deuxième, puis une troisième fois, il passa à mon endroit, le rayon de lune me montra la chose la plus extraordinaire que j'aie jamais vue, que j'aie jamais imaginée : face à face, le lama et le cadavre tournaient toujours lentement sur eux-mêmes, *mais séparés*. Nettement séparés, je l'affirme, car une dizaine de fois le rayon de lune qui se glissait entre eux me montra une distance de cinquante centimètres entre les deux corps le vivant et le mort. La seconde fois, même, je me rendis compte que la tête du défunt était penchée sur l'épaule et que les bras étaient flasques comme ceux d'une vieille poupée de son que quelques fils seulement retiennent à l'épaule.

Je ne vis pas la fin de la cérémonie — car elle se passa trop loin pour être perçue — ni le retour du religieux. Je suivis la foule quand elle se retira. Et si je me fie aux sourires de mes voisins, je crois bien que j'étais le seul qui eût le cœur chaviré et l'esprit en désarroi » (43).

Venons-en ensuite à la croyance haïtienne, aux *zombis*.

Celui qui l'a fait connaître au grand public est l'écrivain américain W.B. Seabrook, dont l'ouvrage « L'Île Magique » connut un grand succès de librairie. Cet auteur relatant les assertions des paysans nègres de Haïti décrit le zombi comme suit : « Le *zombie*, est un corps sans âme, un corps mort, mais pourvu par sorcellerie d'un semblant de vie mécanique. C'est un cadavre qu'on fait agir, se mouvoir et marcher comme s'il était en vie. Ceux qui possèdent un tel pouvoir choisissent un corps récemment enterré, le retirent de la tombe avant qu'il ait eu le temps de pourrir, lui communiquent le mouvement par une sorte de galvanisation et puis se l'asservissent, soit pour lui faire, à l'occasion, commettre quelque crime, soit, le plus souvent, pour le faire travailler autour de l'habitation, où ils lui imposent de lourdes tâches, le frappant comme une bête de somme, pour peu qu'il se relâche (44).

(43) Maurice Percheron : *Dieux et Démons, Lamas et Sorciers de Mongolie*. Paris, Denoël, 1953, p. 144 et 145.

(44) W.B. Seabrook : *L'Île Magique*, trad. Gabriel des Hons, Firmin Didot, Paris, 1932, p. 105.

C.H. Dewisme qui a consacré un petit ouvrage d'ensemble fort bien fait à la question des Zombis et qui donne à la fin du volume une bibliographie assez complète sur ce sujet peu connu, note la recette de fabrication de ces êtres selon les croyances haïtiennes.

« Pour créer un *zombi*, le sorcier doit, en pleine nuit, chevauchant un cheval à rebours s'approcher de la maison de celui ou de celle qu'il veut s'assujettir. A travers une fente de la porte, il suce l'âme de sa victime et la souffle ensuite dans une bouteille qu'il bouche aussitôt. L'individu envoûté tombe alors malade et meurt. Après l'enterrement, le *houngan* se rend, toujours nuitamment, au cimetière et, là, commence par demander au Baron-Samedi, le dieu de la Mort, la permission d'ouvrir la tombe. Le Baron se matérialise sous la forme d'un homme vêtu de noir et porteur d'une longue barbe blanche. Contre la promesse de présents, il accorde sa permission au *houngan*. Celui-ci jette alors des feuilles d'accacia à l'esprit en disant :

— Dors gentiment, Baron-Samedi !

En suite, il dit encore :

— Mortoo Tombo Miyi ! — A moi les morts dans la tombe !

La fosse est alors ouverte et le cadavre, soigneusement ligoté, est amené chez le sorcier qui, auparavant, a eu soin de faire passer le défunt devant sa propre maison afin qu'il ne la reconnaisse plus jamais. Une fois chez lui, le magicien passe la bouteille contenant l'âme sous le nez du mort qui s'anime aussitôt. On lui fait alors absorber une drogue spéciale. Désormais le pauvre corps sans âme sera l'esclave du sorcier auquel il obéira sans la moindre velléité de révolte. Souvent, le mort est réveillé dans le cimetière même; dans ce cas, le *zombi* se rend en marchant chez le sorcier, qui le dirige à l'aide d'un fouet spécial, dont il existe un authentique exemplaire au Musée Ethnographique de Port-au-Prince, où j'ai pu l'examiner (45).

Dans un livre paru en 1901, l'écrivain Georges Sylvain donne une explication rationaliste du phénomène des *zombis* :

« On appelle *zombis-bossals*, des ex-défunts qui, tirés en secret de leurs tombes, servent de domestiques dans les campagnes lointaines à ceux qui les ont réveillés. Ils accomplissent encore

(45) C.H. Dewisme : *Les Zombis ou le secret des morts-vivants*. Collection : Bilan du Mystère, 2, Grasset, Paris, 1967, p. 93 à 96.

les fonctions extérieures de la vie, mais leur âme est absente. Cette croyance populaire aurait-elle un fondement réel ? On assure que des personnes, plongées en léthargie à l'aide d'un narcotique puissant, et tenues pour mortes d'autant plus aisément qu'elles présentaient toutes les apparences de la mort, auraient été ensevelies dans cet état. Longtemps après, des voyageurs les auraient aperçues par hasard dans des champs écartés, au service de quelque *houngan* ou de quelque *mamaloï* en renom. Mal réveillées de leur terrible sommeil, elles n'avaient pu rentrer dans la complète possession de leurs facultés et se trouvaient réduites par leurs empoisonneurs à la condition de la brute » (46).

L'origine de cette croyance est à chercher dans les civilisations sans âge de l'Afrique ancestrale.

Victor Ellenberger, relatant les propos d'un jeune *A. Louyi*, note : « Le revenant — *Siloumba* — est un mort ressuscité par le sorcier dont il devient le serviteur obéissant, l'assistant dans ses pratiques d'envoûtement. Le sorcier doit agir vite avant que commence le travail de putréfaction. Dès qu'il a dénoué le linceul et sorti le cadavre de sa tombe, il le frappe avec un certain « charme » jusqu'à ce que les membres commencent à frémir. Alors, il pose une petite marmite de « médecine » sur le feu et, lorsque le contenu bout, il en frictionne le corps, qui, peu à peu, reprend vie. Désormais le *Siloumba* lui appartient.

Le même auteur écrit encore :

« La veille de la mise en terre, le sorcier s'approche de la case, un petit tuyau de bambou à la main; ayant percé un trou dans la paroi de la hutte où repose le corps il y fait passer le bambou, et aspire l'air de la case. Il recueille ainsi un peu de la vie du mourant; vite, il bouche l'extrémité de ce tuyau afin de conserver cette essence de vie, dont il va se servir après l'ensevelissement.

Le mort une fois enseveli, le sorcier reviendra seul, la nuit, muni de toutes ses amulettes, et frappant un grand coup sur la tombe avec son bâton, il criera : « Viens, homme ! » Alors le sorcier débouchera le tuyau de bambou et le souffle de vie qu'il contient ira aux mânes du mort qui reprendra vie. Et comme projeté hors de la fosse par une force surnaturelle, l'homme se dressera devant lui.

(46) G. Sylvain : *Fables Créoles, Port-au-Prince*, 1901, cité par C.H. Dewisme *op. cit.* p. 148 à 150.

Sur l'ordre du sorcier il marchera, chancelant sur ses jambes, jusqu'à ce que, frotté de la médecine chaude préparée par le magicien, il puisse ramasser à terre la flèche lancée par celui-ci. Désormais, esclave-goule, il persécutera les gens de sa tribu et ses parents sur l'ordre de son maître; c'est un hideux fantôme qui marche les pieds tournés à l'envers et le ventre à la place du dos.

Durant les longues années que j'ai passées dans le Haut-Zambèze, j'ai vu la tenace emprise que cette macabre fantasmagorie exerçait sur les indigènes. La vigilance des familles autour de leurs morts, les soins pris pour surveiller les tombes, le scrupule avec lequel on procédait aux purifications tout m'a prouvé combien invincible est cette croyance. (Victor Ellenberger : *Afrique avec cette peur venue du fond des âges*. « Le Livre contemporain » Amiot-Dumont, 1958, p. 28 et pp. 181 et 182.)

Tout comme pour le vampirisme, le film américain s'est emparé de la croyance aux Zombis et y a trouvé matière à déployer son prodigieux mauvais goût. Le petit livre de C.H. Dewisme mentionne d'ailleurs une filmographie sommaire relative au sujet.

Terminons enfin par une croyance appartenant aux régions polaires.

Il ne s'agit pas, en vérité, de morts réanimés momentanément ou temporairement par un artifice quelconque mais bien d'individus vivants projetés en raison du méfait qu'ils ont commis dans une éternité solitaire et sans issue, échappant aux lois normales de l'existence humaine sans que rien ne puisse les en faire évader. Il s'agit ici des « *Bezsmerniki* » de la Nouvelle Zemble et du Spitzberg. « Un *bezsmertnik* est un immortel, en langue russe. Les Pomorys, habitants de la côte de Mourmansk y croient ferme, malgré les autorités soviétiques. Autrefois, racontent les Pomorys, de nombreux bateaux furent obligés d'hiberner à plusieurs reprises soit à la Novaia Zemlia (Nouvelle Zemble) soit à Groumant (Spitzberg). A chaque fois, il arrivait qu'un des hibernants eût une envie malade de manger de la viande fraîche. Ne pouvant résister à ce besoin, qui ressemblait à un supplice, l'homme attirait dans un lieu solitaire un de ses compagnons, le tuait et se gorgeait de son sang et de sa chair. Mais quand, à la fin de la nuit polaire, alors que les glaces étaient fondues, l'équipage se réembarquait pour le retour, il était impossible à ce criminel de s'embarquer avec ses camarades. Les barques se retournaient toutes seules sous lui, les passerelles se cassaient sous ses pieds. S'il essayait d'arriver à la nage au bateau, les vagues le rejetaient. Si ces compagnons, dans l'ignorance de son forfait, le prenaient alors à bras pour le

transporter sur le pont du navire, le bateau refusait de partir, quoique l'ancre fut levée et le vent favorable. Alors, l'anthropophage finissait par avouer son crime et ses camarades l'abandonnaient alors pour le punir. En vain les suppliait-il : « Emmenez-moi avec vous ! ». Le capitaine répondait : « Tais-toi, cannibale ! »

Ces abandonnés errent maintenant dans les régions polaires, sans oser se montrer aux hommes. Ce n'est qu'au moment des tempêtes d'équinoxe qu'ils apparaissent sur un glaçon et tournent autour d'un navire égaré en criant : « Emmène-moi, emmenez-moi avec vous ! ». Et il faut absolument lui répondre pour s'en débarrasser : « Loin de mes yeux, disparais, cannibale ! ». Alors le *bezsmertnik* est emporté par un tourbillon (47).

Les Esquimaux du Groenland connaissent le *Kivigtok*. C'est un homme qui a fui la société de ses semblables et qui erre pour toujours sur l'immense calotte glaciaire intérieure où aucune vie humaine ne s'avère possible. Il est doué de facultés spéciales, peut entre autres se déplacer avec une vitesse prodigieuse sur l'inlandsis et comprend le langage des animaux.

Il y a quelques années, les Danois ont réalisé un très beau film sur ce thème.

*
* *

Ces croyances disparaissent à jamais dans la brume où s'évanouissent les mondes passés. Qu'ont-elle apporté à l'humanité sinon des terreurs et des effrois sans nom. Et pourtant, si l'homme ne les avait pas connues, il semble qu'il aurait manqué quelque chose à son développement psychique et qu'il aurait été moins véritablement humain.

Marcel GOUWELLOOS.

(47) Cyrille de Neubourg : *Fantôme et Maison hantées* Bilan du Mystère. 3, Grasset, Paris, 1957, p. 134-135.

VARIA

L'Hôtel de la Malibran deviendra-t-il musée ?

D'ici sept à dix ans, les services de la R.T.B. quitteront la Place Flagey. Le complexe de la radio sera alors probablement vendu à la commune d'Ixelles qui y installera son centre administratif. Si ce projet se réalise, dit-on à la Place Fernand Cocq, la salle du conseil communal et des mariages sera maintenu à l'Hôtel de la Malibran. Aussi, diverses personnalités ixelloises appuyées par les sociétés et cercles artistiques et culturels envisagent-elles d'arts et déjà d'y créer une sorte de musée, dont une section serait certainement consacrée à la vie et l'œuvre de la grande artiste. D'autres sections seraient destinées à évoquer la vie ixelloise des temps passés.

Un refuge pas comme les autres.

Malgré l'existence d'un projet de la création d'une artère nouvelle, le dédoublement de la rue de Namur, que certains voudraient voir réaliser, l'administration de la Ville de Bruxelles se propose de restaurer le portique décorant l'impasse la plus aristocratique de la capitale, celle qui est située à côté de l'Hôtel de Bellevue qui fut la résidence du prince Léopold et de la princesse Astrid.

L'impasse du Borgendael n'a rien des culs-de-sac populeux que son nom pourrait évoquer. Tout y est aujourd'hui très silencieux et ordonné. Pourtant, au XVIII^e siècle, elle contenait encore une trentaine de masures où demeuraient surtout des hanquernoutiers, car chose assez curieuse, un droit d'asile leur permettait d'y résider sans être inquiétés. De plus, une franchise autorisait ses habitants à exercer n'importe quel métier sans dépendre des corporations de la ville. Le Borgendael était somme toute, du point de vue justice, une sorte d'« îlot sacré » situé à deux pas du palais des ducs.

Signalons, enfin, que les habitants de cette impasse avaient encore à leur disposition une très belle fontaine de pierre, surmontée d'un vase sculpté, qui fut installée dans les jardins entourant la Porte de Hal.

Chambres d'Hôtel se transforment en galerie d'art.

Les travaux en question seront exécutés dans les tous prochains jours à Bruxelles dans l'immeuble formant l'angle de la Place Royale et de la rue Montagne de la Cour. C'est là que M. Jones, le jeune et dynamique conservateur en chef des musées royaux des beaux-arts installera provisoirement le musée d'art

moderne dont la capitale est dépourvue depuis environ quatre ans. On sait que le bâtiment qui abritait nos collections d'art moderne a du faire place à l'extension de la bibliothèque Albert I^{er}. Depuis lors, elles étaient soit en tournée dans des musées de province, soit entreposées dans les réserves de l'État ou accrochées aux murs des ministères de la rue de la Loi.

Cette lacune dans le domaine de notre propagande artistique et culturelle, tant sur le plan national qu'international, devait être comblée. En attendant un bâtiment ultra-moderne, le musée d'art contemporain occupera donc dès le mois de juin une partie de l'ancien Hôtel Britannique, construit en 1779 à l'époque de la création de la Place Royale par l'architecte parisien Barré pour le compte de l'administration de la Loterie Impériale, introduite dans les Pays-Bas par le gouvernement de Marie-Thérèse. L'hôtel devint par la suite célèbre sous le nom d'Hôtel de l'Europe à cause des personnages qui y logèrent. Après avoir été occupé successivement par les Allemands pendant la première guerre mondiale, puis par le Ministère du Ravitaillement, de l'Industrie et du Travail l'ancien Hôtel rentra dans le domaine privé en 1920.

Le grand béguinage de Louvain devient quartier étudiant.

La commission d'assistance publique de Louvain, propriétaire du grand béguinage dont certains immeubles datent de l'an 1627, a décidé de vendre son bien à l'université. Celle-ci l'aménagera en un vaste quartier étudiant avec, heureusement, l'engagement formel de respecter le caractère archéologique et

historique de l'un des plus anciens sites de la ville universitaire.

Quelque nonante maisons y sont en mauvais état. Leur démolition ne pourrait être envisagée étant donné le cadre ancien et unique qui forme le quartier du grand béguinage. La restauration de l'ensemble coûterait quelque 15 millions. Quant au béguinage dans sa forme actuelle, il ne rapporte à la C.A.P. de Louvain que 800.000 F par an. L'église et les trésors artistiques qu'elle contient resteront la propriété de la C.A.P.

75^e anniversaire des GAIS LURONS.

La société philanthropique bruxelloise LES GAIS LURONS existe depuis 75 ans. Cet anniversaire a donné lieu à une petite cérémonie qui s'est déroulée au siège de la société, à la Maison de Bellonne, rue de Flandre. C'était le jour de la mi-carême. Aussi, pour respecter la vieille tradition bruxelloise, la troupe des Gais Lurons accompagnée de sa musique a-t-elle effectué sa sortie annuelle, mieux connue sous le nom de « chasse aux gros sous », au profit du Foyer des Orphelins.

Un rêve devient réalité.

Le projet de la Députation Permanente du Rrahant de compléter le complexe du CERIA d'un musée sera bientôt réalité. En effet, la vieille ferme d'Elishout, bâtisse historique datant de 1754, a été achetée par la Province. Elle sera incorporée dans le domaine du Ceria dont elle est voisine. L'ancienne ferme sera aménagée en hostellerie-musée. D'autre part, cette première acquisition pour le musée des indus-

tries alimentaires sera encore complétée par un ancien four à pain découvert, il y a quelques années, par M. Victor Martiny, architecte de la Province. Ce document à la fois architectural et artisanal datant du XV^e siècle, provenant du HOF TER BIEST, tombe en ruine et est d'ailleurs menacé de démolition par les projets urbanistiques de la commune d'Anderlecht. Ce four à pain qui se trouve dissimulé derrière un pâté de maisons près du Quai de Bistebroeck a été également acheté par la Province.

Un tram à vapeur sur la ligne Bruxelles-Ninove.

L'événement aura lieu le 26 mai prochain à l'occasion de l'inauguration du musée des tramways vicinaux qui ouvrira ses portes à l'ancien dépôt de la S.N.C.V. à Schepdael. Les personnalités seront invitées à faire le trajet comme à la belle époque, dans un convoi composé de wagons ouverts tiré par une machine d'avant 1900.

Un marché des livres précieux.

Bruxelles aura bientôt un marché de plus, celui des livres précieux, qui se tiendra chaque week-end dans le cadre du marché des antiquités de la Place du Grand Sablon. Le marché sera inauguré au début du mois de juin. Sa spécialité : livres anciens, gravures, livres d'art, estampes, etc...

Relance du folklore dans le quartier du Cirque royal.

L'association des commerçants du quartier de Notre Dame des Neiges, que préside M. Marc Reumont, a demandé à l'administration com-

munale de Bruxelles d'aménager dans la « ronde » de la nouvelle Galerie du Parlement un « ilot sacré », un coin réservé au folklore et à l'histoire de l'endroit. Ce nouveau genre de musée comportant un certain nombre de vitrines accueillera des documents divers évoquant le passé du quartier : vieilles affiches, anciens réverbères, plaques indicatrices de rues disparues, une niche avec la copie de Notre Dame des Neiges, etc... Idée excellente pour égayer un passage public.

Paroles à ne pas oublier...

« L'amour filial pour le lieu natal, n'est-il pas d'autant plus puissant que ce dernier a conservé plus de souvenirs du passé ? Les pierres parlent à l'esprit; elles racontent les souffrances, les luttes, les triomphes des ancêtres; elles donnent un corps et une scène aux faits des chroniques; elles excitent la curiosité de la jeunesse et la rendent avide de connaître les événements dont elles ont été les témoins muets; elles évoquent pour ceux qui connaissent l'histoire, le tableau des faits qui se sont déroulés devant elles; elles rattachent le présent au passé et font résonner un accent vénérable et original qui tranche sur l'uniformité et la banalité de la vie moderne. »

Charles Buls.

Le 47^e musée de l'agglomération bruxelloise.

Le dernier né des musées de l'agglomération bruxelloise n'est autre que celui de la Monnaie ou plutôt celui consacré à l'opéra. Ses collections ne sont pas encore tellement importantes mais méritent cependant déjà une visite. Ce petit musée est accessible au public, au théâtre de la Monnaie même, à chaque représentation ou sur rendez-vous.

Encore 30 charrettes à Bruxelles.

Les rapports des administrations communales sont souvent une source d'information de très grande importance pour tout ce qui concerne la petite histoire. C'est ainsi que la division centrale de la police de Bruxelles a délivré l'année dernière une licence de stationnement sur territoire de la Ville à quelque 30 marchandes des quatre-saisons. C'est dire que le commerce des « carcolles », escargots, crabes, crevettes, « scholles », moules-parquées y est encore très florissant.

Peterbos : nom d'une tribu gitane et nom d'un centre d'habitations sociales.

Le Peterbos, zone non bâtie située aux confins d'Anderlecht était jadis un camp pour gitans. L'endroit donna même son nom à une tribu résidant principalement en Belgique. Le nouveau centre résidentiel social qui y sera aménagé portera le même nom.

Pluie artificielle pour prolonger la vie des vieilles pierres.

Le procédé est d'invention belge et mis en pratique par M. Rombaux, architecte principal de la Ville de Bruxelles, promoteur de tant de belles restaurations de monuments anciens. Il est actuellement utilisé à la Grand-Place. En fait, il s'agit d'un jet d'eau continu qui est dirigé pendant plusieurs heures sur un même endroit. Le résultat est exceptionnel. La vie des pierres anciennes qui se détériorent sous l'influence de la pollution de l'air peut être prolongée de deux à trois siècles. C'est dire que les façades de l'Hôtel de

Ville subissent en quelque sorte une cure de rajeunissement.

Le procédé est également appliqué dans plusieurs pays étrangers.

Monument pour le « Maca ».

Le « Maca » issu des traditions de Wavre aura très prochainement son monument. Les autorités communales viennent de patronner le projet élaboré par l'Union commerciale de la cité de la tarte au fromage et le Syndicat d'initiative de l'endroit. Un emplacement sera désigné sous peu et le financement de l'entreprise se fera à l'aide d'une souscription publique.

L'initiative, faut-il le dire, a rencontré dans la cité brabançonne un accueil chaleureux. C'est d'ailleurs une idée fort sympathique de rendre hommage à l'un des plus typiques « héros » de la ville symbolisant toutes les vertus du terroir.

Armoiries scabinales pour Limal.

La commune de Limal s'est vu octroyer récemment la reconnaissance de ses anciennes armoiries scabinales. Celles-ci proviennent de la famille Lopez de Ulloa, originaire de la province de Gallice en Espagne.

Don Thomas Lopez de Ulloa acheta, en 1621, les seigneuries de Limal et de Bierges. Ce seigneur, qui fit ériger Limal en baronnie, en 1633, fut membre du Conseil de guerre et exerça les fonctions de pagador-général des armées espagnoles aux Pays-Bas.

Cette reconnaissance est le résultat de dix années de démarches et d'études diverses effectuées par le Cercle archéologique de Wavre. 15 communes du canton sur 24 font aujourd'hui usage d'armoiries.

*Trouvailles inattendues
rue de la Montagne.*

Deux vieilles ravissantes façades à pigeons, les numéros 38 et 40 de la rue de la Montagne à Bruxelles, sont appelées à cacher un immeuble moderne. Les travaux de creusement ont révélé quelques détails curieux relatifs à l'architecture ancienne et la construction au XV^e siècle en particulier. Ces deux maisons reposaient sur des voûtes enfoncées dans une couche de sable. De plus, leurs fondations surmontées d'immenses caves avaient été exécutées à l'aide d'un mortier composé de farine et de chaux. Le tout était en parfait état et d'une telle solidité que l'entrepreneur a jugé utile de conserver la construction souterraine pour son nouveau complexe.

Manneken-Pis menacé.

C'était en juin 1886. La Ville de Bruxelles était occupée à élargir certaines artères du centre d'après les plans de l'architecte Léon Suys. Dans le cadre de ces travaux, la rue du Lombard fut prolongée jusqu'à la rue Saint-Jean. De nombreux autres projets avaient été élaborés en vue de réaliser une meilleure liaison entre le haut et le centre de la cité. Mais la plupart des architectes consultés avaient proposé de relier la rue Saint-Jean à la rue de l'Étuve. Dans tous ces projets, il aurait fallu exproprier le monument de Manneken-Pis, ce qui était évidemment la dernière chose à faire...

(La Construction.)

*L'avènement du printemps était
célébré autrefois.*

La fin de l'hiver et le début du printemps étaient jadis fêtés dans

les régions de Jette, Laken et Wemmel. A cette époque sortait l'ours. L'ours était en fait un homme travesti à l'aide d'une grosse peau de bête, une solide chaîne autour des reins, chaîne qui était tenue par un comparse. Le petit groupe comportait également un ou deux musiciens. Devant les cafés, l'ours se mettait à danser, stimulé par les coups de chaîne de son gardien, à la grande joie des enfants.

En ce temps, il y avait aussi la tradition de la « joyeuse soirée ». A cette époque de l'année, le fermier invitait son personnel à une soirée. Pour une soirée, le personnel était alors maître de la ferme et un couple, des fiancés en général, prenait la place habituellement réservée au maître de céans. Le fût de « bière de mars » était mis en perce.

A PROPOS
D'UN JEU D'ECOLIERS

Dans notre n° 150 de juin 1961, dans la Monographie de la Commune d'Evere-lez-Bruxelles, il a été question de divers jeux de l'enfance, notamment d'un jeu qui se pratiquait avec des images et qui se nommait « koppel en lettere ».

M. J.S. VAN BERCHEM, de Bruxelles 18, nous écrit à ce propos :

Il vous intéressera sans doute que ce jeu se pratiquait également à l'École Préparatoire à l'Athénée, rue René Dubreucq, à Ixelles. Je l'ai joué maintes fois vers 1927-1928, lors des récréations.

On le jouait aussi avec des images des chocolats « Senez Sturbelle » mais encore avec des images de l'histoire de Belgique qui se trouvaient sur des morceaux de réglisse extrudé, genre lacets mais en plus large, et que nous nommions des « Calabros » probable-

ment dérivé du mot jus de « Calabre ».

Le jeu se jouait exactement comme on le décrit dans l'étude de Evere mais l'image se retrouvant du côté recto et qui se disait à Evere « koppel » se disait à Ixelles « rouge », celles que se présentaient du côté verso se disait « blanc » alors qu'à Evere on disait « lettere ». Lorsque un joueur avait amené toutes les images du côté recto, on disait « tout rouge », du côté verso « tout blanc ».

A ce propos, il me souvient que la petite épicerie faisant fonction de « bolle winkel » qui se trouvait juste en face de l'établissement cité plus haut — et qui s'y trouve encore, je crois — nous approvisionnait en nombreux chocolats Senez-Sturbelle (prononcez Sinez), Calabros, vierges en guimauve, boules de neige, têtes de nègres et autres sucreries de qualité discutable dont nous étions grands consommateurs. Mais aussi de bouteilles de limonade à fermeture à bille de verre. On reprenait bien entendu les vidanges. Qui pourrait me dire comment une fois enfoncée, pouvait à nouveau être remplies et surtout rebouchées ? Petit mystère que je ne suis jamais parvenu à résoudre.

SUR QUELQUES MOYENS
CURIEUX
DE GUERIR LES VERRUES
OU LE FOLKLORE VIVANT
A UCCLÉ

Après avoir essayé en vain divers médicaments pour faire disparaître les verrues qui enlaidissaient la jambe droite de ma fille Laurence, sous le genou, je me suis décidé à utiliser une herbe dont le suc

jaunâtre exprimé sur le mal le ferait disparaître en peu de temps. Cette plante aux fleurs jaunes à quatre pétales ou aux feuilles rappelant fortement la feuille du chêne — la chélidoine (*chelidonium majus*) ou « grande éclair » fait partie depuis des temps immémoriaux de la série des plantes qui guérissent ou « simples ». Je dirai tout de suite, par souci de vérité, que, après de longs mois de cette cure, le résultat, n'était guère satisfaisant et que si les verrues séchaient, se statifiaient et noircissaient, de nouvelles efflorescences apparaissaient au dessous. Mais ceci n'est pas mon propos.

Pour trouver de la chélidoine à Uccle, je n'avais pas de difficulté car il en pousse notamment le long de la haie d'une propriété rue de la Fauvette entre la rue Van Zuylen et la rue Vanderay et aussi au bord d'un terrain de la rue Arnold Delvaux. Ainsi donc, pendant de longs mois, je me suis rendu à l'un ou l'autre de ces endroits avec ma fille, pour y faire la cure que j'ai décrite plus haut. Ces opérations faites en plein jour ne manquaient pas d'intéresser et d'intriguer les passants qui souvent m'adressaient la parole et c'est de certains d'entre eux que je tiens les curieux remèdes que je rapporte ci-après.

C'est ainsi qu'un brave homme me confia très secrètement et avec un pittoresque verbal impossible à rapporter ici que, selon lui le seul et vrai remède de faire disparaître très rapidement et définitivement les verrues était de les enduire du sang d'une femme réglée; il me cita comme références plusieurs personnes de sa famille qui s'en était fort bien trouvées. Une dame d'un certain âge m'affirma d'autre part que le seul moyen infallible était de prendre une limace, de la frotter sur les verrues et ensuite, après

avoir transpercé la bête d'un bâtonnet, de s'en aller l'enterrer au fond du jardin. Lorsque la limace serait entièrement absorbée par la terre, les verrues seraient disparues.

Enfin une autre personne me proposa un remède fort proche du précédent; il suffirait de prendre un oignon, de le couper en quatre et, avec chacun des morceaux frotter les verrues, enterrer ensuite les morceaux d'oignon au jardin et cette fois encore les verrues disparaîtraient en peu de temps, dès que les morceaux d'oignon seraient entièrement absorbés par le sol. Ici cependant il a été particulièrement insisté sur le fait que c'était la personne elle-même qui avait les verrues qui devait effectuer toutes les opérations,

y compris l'enterrement des morceaux d'oignon.

Superstitions, pratiques populaires, rites magiques ou psychothérapeutique, chacun y verra ce qu'il voudra. Mais pour l'amateur de folklore il importait, me semble-t-il, de consigner ces remèdes qui m'ont été donnés spontanément à Uccle, à quelques pas du Globe, par des passants bien intentionnés, et ceci il y a quelques mois à peine. Et il est somme toute réconfortant de constater que malgré les dangers de notre civilisation, l'âme populaire garde intact le souvenir de quelques pratiques venues sans aucun doute du fond des âges.

J.S. VAN BERCHEM.



BIBLIOGRAPHIE

REVUES BELGES

LÉ PAYS GAUMAIS

Revue régionale éditée par le Musée Gaumais (Virton).

N° 1-2-3-4, 1961.

L. Biot : *Une émigration lorraine en Belgique au XIX^e siècle.*

Il ne s'agit nullement ici d'un déplacement massif mais bien celui d'un groupe d'environ 500 émigrés, fils de cultivateurs pour la plupart, qui quittèrent leur village natal au sortir de l'école primaire pour venir créer quelque 400 maisons de commerce. C'est l'histoire de la famille Thiéry.

M. Bourguignon : *Les anciennes forges de Pierrard et de Rabais.*

In memoriam Camille Barthélemy et Octave Lohest. Quelques repères dans l'histoire de 25 ans du Musée Gaumais.

L'ANTIQUAIRE

Organe du cercle d'études historiques de l'Entre Sambre et Meuse,

N° 7, 1961.

C. Hennuy : *Ossagne, bas-foyer gallo-romain.*

Lors de la découverte de débris anciens d'époque romaine, l'auteur de l'étude a mis également à jour des fragments de poteries portant des traces d'une décoration gravée dans

la pâte à l'aide de l'ongle. Toutes ces poteries étaient fabriquées au tour. L'attention particulière de l'auteur fut attirée par quantité de matière ferrugineuse compacte de formes diverses, tantôt en petits cylindres d'un volume semblable à celui d'une demi-cigarette, tantôt en amas mamelonnés ne dépassant pas le volume du poing et présentant souvent une surface granuleuse. L'analyse de cette matière a révélé qu'il s'agissait d'un acier manufacturé dont la teneur en fer pur non combiné est en moyenne de 58,64 %, ce qui indique qu'on a utilisé le charbon de bois et presque pas de carbure.

R. Kesteloot : *Les fouilles archéologiques.*

V. Rasquin : *Modération d'impôts sous Philippe II.*

E. Gravy : *Qu'est-ce et que fut l'Evesquoi de Prestes.*

INVENTAIRE DES CHARTRES ET CARTULAIRES DES DUCHES DE BRABANT ET DE LIMBOURG ET DES PAYS D'OUTRE-MEUSE

Par Alphonse Verkooren, édité par les Archives Générales du Royaume (Ministère de l'Éducation Nationale et de la Culture).

Parmi les plus anciens documents catalogués se trouve notamment la généalogie des rois de France depuis Mérovée, père de Childéric (448), jusqu'à Charles le Chauve (840).

LE VIEUX-LIEGE

Février 1962.

Publication bimensuelle de la société Le Vieux-Liège.
acte de vandalisme à Lanklaar». L'ancienne église de l'endroit, bâtie en 1854, et le cimetière contigu ont été démolis récemment. On n'a pas hésité à culbuter deux pierres tombales du XVIII^e siècle, très intéressantes. Deux croix trilobées du XVII^e siècle, un banc d'église daté de 1812, des statues du XVI^e siècle, etc. ont disparu.

FORET DE SOIGNES

N° 1, 1962.

Bulletin trimestriel de la Ligue des Amis de la Forêt de Soignes.

Un « cri d'alarme » pour la sauvegarde de la forêt qui doit, selon les plans des Ponts et Chaussées, être coupé par le « Ring ».

Paul Cosyn : *Auderghem et le prieuré de Val Duchesse*.

Auderghem est l'un de ces villages brabançons d'origine fort ancienne. L'endroit date de l'époque des Francs car des colons suivirent les guerriers et s'installèrent aux endroits les plus fertiles et de préférence là où la chasse ou la pêche étaient possibles. Au centre d'une vaste clairière, établie dans la forêt, s'élaborèrent au cours des âges le village de Watermael et ses deux dépendances Boitsfort et Auderghem. Ce dernier nom peut être traduit par « foyer », lieu habité par les anciens, c'est-à-dire les ancêtres. Plusieurs siècles plus tard, à l'époque

de Charlemagne, Auderghem avait l'aspect d'un hameau, tandis que sur la colline voisine s'élevait un modeste oratoire en bois, celui-là même qui allait être remplacé vers l'an 1000 par la ravissante chapelle romane dédiée à sainte Anne.

A.L. Galesloot : *La maison de chasse des ducs de Brabant*.

D'après un usage qui remonte au temps des Francs, les institutions religieuses devaient donner, une fois l'an, l'hospitalité aux veneurs et à la meute. Cet usage cessa vers le milieu du XVII^e siècle.

Scouteden-Wery : *Germination du Hêtre*.

K. Grun : *Le bouleau*.

LA VIE WALLONNE

Revue trimestrielle illustrée.

4^e trimestre 1961.

B. Vanderschueren : *Pierre Lebrun et la révolution liégeoise*.

Ce journaliste et éditeur du «troubadour liégeois» et du «Journal général de l'Europe» adversaire de Joseph II.

P. Roller : *La paysagiste Louise Boxus-Chevy*.

Cloches de Wallonie, enquête sur le nom des cloches.

R. Darquenne : *Le protestantisme en Hainaut sous le régime français*.

Une enquête sur l'histoire des frites en Wallonie.

LA REVUE DE BRUXELLES

Janvier 1962.

R. Jaumont : *Les dernières années des remparts de Bruxelles*.

Si les murs des fortifications qui entouraient la ville avaient été abattus sur l'ordre de Napoléon, ils avaient toutefois été remplacés par une haute palissade dressée au cen-

tre d'un large fossé, car l'octroi existait encore.

G.H. Dumont : *Comment Bruxelles fut dotée des Galeries St. Hubert, les premières en importance de l'occident*.

Réalisée par l'initiative privée, cette première grande galerie commerciale, inaugurée le 28 juin 1847, ne tarda pas à devenir le lieu de rendez-vous des gens de bonne société et des intellectuels de toute tendance. L'Allée-Verte fut détrônée au profit de ce passage couvert. Hugo y vint souvent écouter les conférences d'Emile Deschanel, Challe-mel-Lacour, Madier de Monjau, Désiré Bancel et autres victimes du coup d'Etat de 1851.

Extraits d'œuvres littéraires, poèmes, nouvelles, revue des arts, chroniques diverses, etc.

ANNALES DU PAYS DE WAES

Revue éditée par le cercle des recherches historiques du pays de Waes.

N° 65, 1961.

A. Van Goethem : *L'Histoire de Nieuwerkerken-Waes*.

Tout le passé de la localité vu à travers les registres et documents parnissiaux.

P. Pr. Janssens : *L'Histoire du Couvent dit des «Wilbelmieten» à Reveren-Waes*.

A. Buré : *L'Année Mercator*.

Quelques informations très curieuses au sujet du prestige dont jouit le savant en U.R.S.S.

Informations sur les fouilles récentes exécutées autour du «Oude Land en Waterpoort» à Hulst (Hollande) et du même auteur encore une étude fort intéressante sur les constructeurs d'orgues de type «serinette», instrument jadis (XIX^e siècle) fabriqué à St-Nicolas-Waes et à Liège.

CAHIER DU FOLKLORE WALLON

Bulletin trimestriel de la Fédération des groupes folkloriques wallons.

N° 3-4, 1961.

J. Roland : *Le folklore authentique*.

Une sorte de manifeste pour la sauvegarde de nos vieilles traditions, coutumes, chansons populaires, danses etc. qui font partie intégrante de notre patrimoine national.

Les Marches militaires : une explication sur le goût de nos ruraux à choisir cette étiquette napoléonienne. Nos régions ont fait partie de la France après la révolution et la conscription a enlevé quelque 175 milles belges, c'est-à-dire à peu près un sur trois jeunes gens. Ces napoléonistes étaient encore 30 à 40 milles en 1850.

Informations diverses sur les danses ardennaises, les «marcheurs» et les carnavaux.

LE CAHIER DES ARTS

Revue mensuelle artistique et littéraire.

Décembre 1961.

Le comte J. de Borchgrave d'Altena : *A propos de la Vierge de St. Jean à Liège*.

La Belgique, dit-il, est un pays marial. Plus de 300 Madones décorent les rues d'Anvers, Malines et Bruxelles. Parmi les milliers d'effigies de la Reine des cieux, il en est de toutes les époques, depuis les temps pré-romans jusqu'à nos jours. Notre Dame de St-Jean à Liège est un chef-d'œuvre de l'art mosan vers 1200.

COMMUNICATIONS
DU CENTRE D'ETUDE
DU « BOERENKRIJG »

Éditées par la bibliothèque provinciale (Hasselt).

N° 31.

J. Grauwels : *La situation sociale et économique des ouvriers de ferme en Basse-Meuse (1804)*.

N° 32.

J. Brouwers : *La « Bascule » de Gelinden sur la chaussée Liège-St-Trond (1805)*.

N° 33.

E. Persoons : *Le Limbourg en 1794-1795*.

NOËL DANS LA CITE

Rapport illustré sur l'exposition d'art organisée l'an dernier à Bruxelles, à l'occasion des fêtes de fin d'année, par le comité du même nom.

LE THYRSE

N° 1, 1962.

Revue d'art et de littérature.

Poèmes, extraits d'œuvres, études, essais, nouvelles, critique d'art, revue des spectacles, etc.

L'INTERMEDIAIRE
DES GENEALOGISTES

Bulletin bimestriel du service de centralisation des études généalogiques et démographiques.

N° 1, 1962.

La famille Goffin, originaire de Tongres et fixée à Liège. Le Fonds généalogique Neffs, conservé au château Zellaer à Bonhijden. Additions et corrections aux notices généalogiques tournaisiennes du comte du Chastel de la Howarderie.

PERIODIEK

Bulletin mensuel du « Vlaams Geneesheren Verbund ».

N° 1, 1962.

Mme Begga d'Haese : *La vie d'une épouse de médecin*.

Le testament de François Villon.

LA REVUE NATIONALE

Mensuel indépendant de littérature et d'histoire.

Janvier 1962.

La revue des poètes et « correspondance inédite de Félicien Rops ».

Le Lion de Waterloo ou « comment le monument échappa en 1832 à la démolition proposée par un sénateur qui voulait le convertir en médailles commémoratives du siège d'Anvers ».

Février 1962.

Hommage à José Gars. La renaissance d'Occident de Maurice Gauthier; la Maison de Lalaing; et « un merci à Léopold Rosy ».

ARDENNE ET FAMENNE

Revue trimestrielle d'art, archéologie, histoire et folklore.

N° 3, 1961.

Evrard de Vaulx, un gentilhomme ardennais au XVI^e siècle. Notes sur la commune de Carlsbourg; anciennes hornes. Les loups en Ardenne.

LEUVENSE BIJDRAGEN

Revue de la philologie moderne.

N° 4, 1961.

Le néerlandais méridional selon Van Dale. Communications diverses et bibliographie.

BULLETIN DE
L'INSTITUT ROYAL
DU PATRIMOINE ARTISTIQUE

1961.

Le Triptyque du Calvaire attribué à Juste de Gand; la macrophotographie stéréoscopique; l'expansion artistique et relations économiques des Pays-Bas méridionaux au moyen

âge: la recherche scientifique et la restauration de tableaux; examen métallographique d'une coupe transversale d'épée damassée mérovingienne; tombes mérovingiennes de Grandcourt; note de laboratoire sur deux peintures baroques conservées à Tamise; le collage de fragments en pierre calcaire à l'aide d'une résine-polyster, etc.

REVUES ÉTRANGÈRES

BERNER ZEITSCHRIFT FÜR GESCHICHTE UND HEIMATKUNDE

N° 3-4, 1961.

Revue éditée par les archives d'Etat du canton de Bern et consacrée à l'histoire des institutions du canton ainsi qu'à la vie populaire régionale.

Frédéric von Mulinen : *Die erste Schweizerische Geschichtsforschende Gesellschaft 1811-1858.*

H. Rennefart : *Kriminalgesetzgebung in Bern.*

H. Specker : *Urfehden und Urteilsprüche.*

J.R. Meyer : *Aus der Geschichte Laugenbals.*

A. Ficker : *Kirche und Schule um 1850.*

E.H. Brunner *Ein Familienbild aus dem alten Bern.*

W. Wellauer : *A. Anker an seinen Biographien.*

D.R. Zwahlen : *Die alte Weberpflicht in Saanen.*

Schatzgraberie führt zum Gelsttag.

LUD

1961.

Organe de la société polonaise d'ethnologie.

Etudes diverses consacrés à l'ethnographie, l'évolution des tech-

niques des différents métiers, la littérature de Silésie, la démographie, etc...

MEMOIRES DE LA SOCIETE NATIONALE ACADEMIQUE DE CHERBOURG

Volume XXVI.

Charles H. Pouthas : *Le corps électoral de l'arrondissement de Valognes au temps de Tocqueville.*

Raymond Lefèvre : *Deux épisodes de la seconde guerre mondiale au cours de l'hiver 1944-1945.*

La première se rapporte aux raids allemands sur Granville et sur Cherbourg, la seconde au désastre du « Léopoldville », le paquebot mixte belge construit à Hoboken en 1928, appartenant à la C.M.B., coulé en décembre 1944 en pleine bataille des Ardennes pour laquelle cette magnifique unité de 11.500 tonnes transportait des renforts. Le désastre se produisit le 24 décembre alors qu'il avait plus de 2.000 hommes à bord. C'était au crépuscule, les lumières de Cherbourg se trouvaient en vue. Les torpilleurs considérant leur mission terminée avaient abandonné le convoi lorsque soudain deux explosions se produisirent. Le commandant belge lança immédiatement un S.O.S. Moins de 2 heures après, le Léopoldville disparaissait dans les flots. Il y eut perte d'hommes.

Le général A. Truffert : *Relation d'un voyage à Saint-Domingue fait par le capitaine Guillaume Leconte de Cherbourg en 1793.*

J.P. Busson : *Les archives d'amirauté des côtes de la Manche et de la Mer du Nord.*

Marcel Alix : *La détention des Bahouvistes au fort national de l'île Pelée devant Cherbourg.*

OSTERREICHISCHE ZEITSCHRIFT FÜR VOLKSKUNDE

N° 4, 1961.

Contes populaires, médecine populaire, céramique campagnarde, dévotion populaire, le « Klausenholzes » au Tirol, etc...

BEALOIDEAS

Revue du « Folklore of Ireland Society ».

1959-1961.

BRABANTS HEEM

Revue bimensuelle du « Brabantse Heem en Oudheidkunde ».

N° 6, novembre et décembre 1961.

Traditions à la fête de St.-Pierre ; chants de nouvel-an ; le chant du bœuf ; vocabulaire populaire, etc...

ETHNO GRAPHICA

Revue ethnographique de Slovaquie.

Année 1960.

Habitations populaires ; types d'âtres dans les villages ; céramiques populaires ; peintures populaires, etc...

DE MAASGOUW

Revue de la société pour l'histoire et le folklore du Limbourg hollandais.

N° 6, 1961.

Le Curé Hubert Spierts ; une biographie inconnue de St.-Servais ; l'église et la cure de Vaals, études diverses.

EUROPRESSJUNIOR

Rapport sur le congrès de Bruxelles (juin 1961) de l'association européenne des éditeurs de publications pour la jeunesse.